هكذا من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12670 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 24 OCTOBRE 1985

Moscou et le sommet de Genève

A moins d'un mois du sommet soviéto-américain de Genève, chacune des deux parties s'emploie à préciser ses positions ainsi qu'à les présenter aux opinions publiques de la manière la plus favorable possible. C'est en tout cas ce que l'on a entrepris à Moscou : les principaux responsables de la diplomatie et de la défense soviétiques ont apporté, mardi 22 octobre, quelques éléments qui permettent d'y voir plus clair après le grand déballage auquel s'était livré M. Gorbatchev au cours de son voyage à Paris.

A propos de l'initiative américaine de défense stratégique, il se confirme que l'URSS concentre maintenant son offensive contre les essais d'armes spatiales, dites de « frappe », que veut poursuivre le Pentagone : elle ne voit pas d'objection à la recherche fondamentale sur les nouvelles technologies ni même à la mise en place d'une défense antimissile, à la condition que cette défense soit conforme au traité ABM de 1972, c'est-à-dire qu'elle se limite à la protection d'une seule région et qu'elle soit basée à terre d'une manière non mobile. Les Etats-Unis y verront-ils un progrès ? Constatons seulement que la volonté affirmée des deux parties de respecter le traité ABM – même si chacune en donne une interprétation différente – peut tout de même fournir un point de départ.

A propos des armes offensives, les Soviétiques détaillent maintenant en public le raisonnement que leurs négociateurs avaient exposé à Genève : dans un premier temps, au nom du principe qu'est « stratégique » toute arme pouvant atteindre le territoire de l'autre, ils créditent les Etats-Unis de près de 1200 vecteurs supplémentaires, pour un total de 3360, alors qu'ils n'en admettent que 2500 de leur côté. Dans un deuxième temps, et peut-être pour faire passer cette entorse à la pratique observée dans les accords SALT antérieurs, ils consentent à leur tour une dérogation au sacro-saint principe d'égalité toujours proclamé : la réduction de 50 % proposée devant s'appliquer à l'arsenal global de chacun, les Etats-Unis auront droit à 1 680 vecteurs et l'URSS à 1 250 seulement. Dans un troisième temps, enfin, cette inégalité est effacée par un plafond égal imposé au nombre de charges nucléaires : 6 000 de chaque côté.

Les Américains ne peuvent à l'évidence tout accepter de ces propositions (en particulier la prise en compte de leurs Pershing et missiles de croisière en Europe, mais non des SS-20 soviétiques, les placerait dans une position impossible à l'égard de leurs alliés), mais ils pourraient y trouver quelques avantages. Par exemple, les Soviétiques s'engagent à ne pas déployer plus de 60 % de leurs charges nucléaires sur un seul type de vecteur : leurs armements installés sur missiles intercontinentaux, ces ICBM qui inquiètent le plus les Etats-Unis, seraient ainsi ramenés à 3 600 charges nucléaires au maximum contre près du double actuellement.

Il y a donc à boire et à manger dans le paquet de propositions soviétiques. Assez en tout cas pour permettre d'espérer que le sommet de Genève marque le début d'une négociation plus prometteuse que jusqu'à présent. A condition bien sûr que M. Reagan fasse taire les divergences dans son équipe et impose une stratégie cohérente à ses négociateurs. C'est encore loin, apparemment, d'être chose faite.

(Lire nos informations page 3.)

ACCOMPAGNÉ DU MINISTRE DE LA DÉFENSE

M. Fabius assiste à Mururoa à un essai nucléaire

M. Laurent Fabius devait quitter Paris ce mercredi 23 octobre pour Mururoa, où il assistera, jeudi, à un essai nucléaire. Le premier ministre est accompagné de M. Paul Quilès et de plusieurs parlementaires de la majorité et de l'opposition.

M. Laurent Fabius, accompagné de M. Paul Quilès, ministre de la défense et de M. Haroun Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, et de plusieurs parlementaires de la majorité comme de l'opposition, doit assister, jeudi 24 octobre, à un tir nucléaire souterrain sur la couronne de l'atoll de Mururoa, en Polynésie française. Cette expérimentation fait partie de la « rafale » de tirs traditionnellement prévus chaque année à l'automne après une première série d'essais au printemps. Depuis février 1960, la France a procédé (année 1985 non comprise), au Sahara puis en Polynésie, à un total de 138 essais nucléaires, dont 48 tirs aériens et 90 souterrains.



Ce nombre total des essais nucléaires français représente moins de 9 % des tirs enregistrés dans le monde depuis les premières explosions américaines il y a une quarantaine d'années. En effet, les six pays qui ont procédé à des expérimentations nucléaires : les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France, la Chine et l'Inde, ont, selon une comptabilité arrêtée à la fin de 1984, totalisé 1 138 tirs aériens ou souterrains.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 24.)

POUR SA PREMIÈRE « JOURNÉE D'ACTION » DEPUIS 1981

La CGT veut démontrer sa capacité de mobilisation

La journée nationale interprofessionnelle d'action que la CGT organise jeudi 24 octobre devrait toucher principalement le secteur public, avec notamment deux « points noirs », la SNCF et EDF. Dans la métallurgie, la mobilisation risque d'être plus faible.

Renault aurait dû être le fer de lance de cette journée nationale de la CGT. Mais la lance s'est brisée avant le rendez-vous du 24 octobre, et, si les ouvriers de Billancourt et de Choisy figureront en bonne place dans la manifestation parisienne, ils ne pourront plus jouer le rôle de tête de pont de l'offensive en cours. Cette situation donne une idée des risques que court la centrale de M. Henri Krasucki en essayant de montrer sa « force » à l'opinion publique et de relancer une combativité qui est bien loin d'être à la mesure du mécontentement observé.

Des coupures à EDF, voire quelques actions d'accompagnement bien médiatisées, pourraient lui permettre d'affirmer au moins sa présence.

Le pari est d'autant plus risqué que c'est la première fois depuis 1981 que la CGT se lance dans ce type d'action, auquel elle n'avait recouru ni lors du blocage des salaires en juin 1982 ni lors du deuxième plan de rigueur en mars 1983... Sa précédente journée nationale interprofessionnelle remonte au 24 avril 1980, il y a cinq ans et demi. Elle avait agi seule, mais elle était moins isolée puisque, en mai suivant, la CFDT et la FEN l'avaient rejointe pour des actions sur la Sécurité sociale.

Cette fois-ci, non seulement les autres confédérations ne s'associent pas à ce mouvement mais elles le condamnent. « *Les salariés ne sont pas des pions que l'on peut manipuler sur un échiquier* », affirme la CFTC. Quant à M. Marchelli, il estime que l'histoire retiendra le 24 octobre 1985 comme « *le jour où l'on entendit l'un des derniers barrissements du diplodocus CGT appelant vainement à une anachronique lutte de classes et où l'on vit apparaître la première esquisse d'un nouveau syndicalisme* ». L'anti-cégétisme bat assurément son plein, tant la coupure entre deux types de syndicalisme paraît forte. Au-delà de sa tentative de mobilisation du 24, la CGT n'aura pleinement réussi que si cette journée permet d'enclencher ensuite de nombreux conflits sectoriels, car elle ne peut espérer infléchir ni la politique patronale ni la politique gouvernementale. Comme naguère M. Barre, MM. Mitterrand et Fabius sont inflexibles...

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire nos informations page 32.)

Droite, gauche : que faire avec M. Le Pen ?

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Jean-Marie Le Pen, ou comment s'en débarrasser ? Attaquez-le, et il passe, aux yeux d'une partie de l'opinion, pour martyr. Ignorez-le, et il continue de faire, banalement mais sûrement, son chemin.

Naguère, *Charlie Hebdo* (hebdomadaire satirique soixante-huitard) assurait qu'une tarte à la crème au visage de Hitler aurait changé la face du monde. Il est trop tard, aujourd'hui, pour espérer que ridiculiser Le Pen suffirait à enrayer le mouvement dont il bénéficie. Tout le monde a, peu ou prou, joué avec lui : la droite, en misant, aux élections municipales de 1983, sur l'insécurité et le rejet de l'immigration, le pouvoir en garantissant à l'extrême droite une représentation, via la proportionnelle. Résultat : personne n'est en mesure de le maîtriser.

Pourtant, telle est bien la question qui est posée à l'ensemble de la classe politique « traditionnelle », ou plus simplement républicaine, et à laquelle il n'est que temps de répondre, même si les préoccupations du moment n'ont – hélas ! – qu'un seul et unique objet : la ou les places sur les listes pour les élections législatives. Mettre (tardivement) le holà ne sera pas facile. Ne serait-ce que parce qu'aucun des deux camps ne veut faire abstraction de la possibilité qui lui est offerte de jouer contre l'autre, par Le Pen interposé.

Côté pouvoir, la tentation existe de se réjouir d'avoir anticipé et vu juste : les députés du Front national peuvent priver le RPR et l'UDF d'une majorité. Le tout est donc de maintenir la pression : dites que vous êtes contre lui, que vous ne gouvernerez jamais avec lui ! Côté opposition, la tentation est de promettre une prochaine décrue, sous l'effet du « vote utile » ; le tout est donc de récupérer des voix qui risquent de se perdre : c'est Mitterrand qui a créé Le Pen, en laissant grandir l'insécurité et l'immigration !

Le schéma habituel est donc en place : gauche et droite sont parties pour un nouveau dialogue de sourds, et donc prêtes à laisser ouverts de magnifiques boulevards devant les pas de Jean-Marie Le Pen.

Boulevard politique d'abord : s'il est vrai, comme le dit avec quelque raison M. Chevènement, que le premier parti de France est celui des indécis, ce n'est certainement pas en continuant d'alimenter le scepticisme à leur égard que socialistes, chiraquiens, giscardiens ou barristes détourneront cette masse-là de M. Le Pen. Ce dernier paraît, au contraire, assuré de faire un bon score au mois de mars prochain.

Son capital électoral, tel qu'il est mesuré par les sondages, ne varie pas (autour de 8 % des intentions de vote) ; son potentiel est élevé (jusqu'à 19 %, selon la SOFRES, si l'on additionne les intentions de vote, ceux qui « envisagent », et ceux qui « n'excluent pas » de voter pour le Front national).

(Lire la suite page 6.)

Les volontaires de l'an 2000

par PIERRE DROUIN

Couper l'omelette aux deux bouts. Dans la plupart des pays européens en proie au chômage, c'est la recette la plus communément appliquée. On tâche de laisser les jeunes le plus longtemps possible hors du champ du travail normalement rémunéré : prolongation du temps d'études, travaux d'utilité collective ; on s'efforce de pousser vers la retraite ceux que rien ne désigne à l'inactivité, sauf le couperet de l'âge.

S'ajoute donc aux chômeurs un nombre de personnes flottant dans une zone de disponibilité qui s'élargira sûrement d'ici à l'an 2000, parce que le temps de travail sera plus réduit. Il est vraisemblable que le volontariat, encore peu développé en France, trouvera de nouvelles raisons de s'épanouir.

On sait relativement peu de chose aujourd'hui sur le bénévolat. C'est pourquoi le Centre national du volontariat (1) a opportunément lancé un questionnaire pour connaître l'opinion du public. Il est tout de même possible d'évaluer à quatre millions l'effectif des bénévoles en France. Si l'on retient un temps moyen consacré au volontariat de deux heures par semaine, on obtient le nombre de 200 000 personnes en équivalent temps plein, soit 1 % de la population active (2). Chiffre bas par rapport à la Grande-Bretagne (3 %), aux Etats-Unis (4 %) et surtout au Canada (15 % de la population active).

Ce n'est pas seulement parce que le temps libre s'élargit par rapport au temps travaillé que le volontariat devrait s'étendre dans les décennies à venir. Il répond à des besoins profonds et à la complexité croissante de la vie sociale. Les institutions publiques ou privées ne peuvent répondre à l'extrême variété des besoins de santé, d'éducation, de logement, de culture, de loisirs, etc. Sans doute font-elles l'essentiel. Mais la vie a trop de détours.

Les champs d'intervention du volontariat sont déjà nombreux. Dans son rapport au premier ministre sur le thème « Changer la retraite » (3), Jean-Pierre Sueur en dresse une liste qui n'est pas exhaustive, l'imagination pouvant toujours trouver de nouveaux points d'application.

La solidarité des générations est l'une des idées les plus fécondes. Combien de personnes ayant dû dételer et qui sont encore en pleine santé pourraient ainsi aider à l'insertion professionnelle des jeunes, si difficile aujourd'hui : conseils pour la rédaction d'un *curriculum vitae*, pour la sollicitation des entreprises en liaison avec l'ANPE, « *parrainages* » du type de ceux qu'avaient imaginés M. Bertrand Schwartz en Lorraine.

De même, des expériences pour l'aide à la formation devraient essaimer comme celles de municipalités ou d'associations qui mettent en place des « ateliers » ou des « clubs ». Des interventions de soutien aux élèves qui ont des difficultés pour suivre un enseignement seraient particulièrement bien venues dans un temps où l'on veut qu'une masse de jeunes beaucoup plus importante soit lancée *dans la vie professionnelle* avec des baccalauréats en poche.

L'aide aux personnes âgées peut prendre des formes très variées : *dépannage à domicile* pour les petites réparations, nettoyage, entretien, réfection d'appartement, ramassage du gros linge pour le faire nettoyer et redistribuer, etc.

Dans un domaine tout à fait différent, celui de la prévention de la délinquance, les actions de volontaires déjà existantes pourraient s'élargir au niveau de « micro-sociétés » avec l'aide à l'intégration d'individus marginaux.

(Lire la suite page 30.)

(1) 130, rue des Poissonniers, 75018 Paris.

(2) Ces estimations sont extraites des « Notes et études documentaires » sur *le Volontariat* (la Documentation française, 1985) de Michel Le Net et Jean Werquin.

(3) La Documentation française, novembre 1984.



étranger

PROCHE-ORIENT

L'OFFRE DE NÉGOCIATIONS DU PREMIER MINISTRE ISRAÉLIEN

M. Pérès estime que les Jordaniens ont des « arrière-pensées » à l'égard de l'OLP

Aucune haute personnalité jordanienne n'avait encore réagi, le mercredi 23 octobre, au discours du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, à l'ONU qui proposait à Amman l'ouverture de « négociations directes » avant la fin de l'année. Comme l'avait fait la veille le ministre de l'information, un haut responsable, souhaitant rester anonyme, a seulement indiqué, mardi à Amman, que la Jordanie *« n'envisagerait jamais une paix séparée avec Israël »*.

On apprécie cependant le fait que M. Pérès n'ait pas rejeté l'éventualité d'organiser des négociations sous couvert d'un « forum » international, comme le réclame la Jordanie.

• A TUNIS, le porte-parole de l'OLP, M. Abdelrahmane, a dénoncé les propositions de M. Pérès, les qualifiant de *« nouvelle édition des accords de Camp David* (signés en 1979 par l'Egypte et Israël) *que la nation arabe rejette catégoriquement »*.

• A DAMAS, le quotidien officiel *Techrine* tourne en dérision les propositions de M. Pérès, qui n'avaient encore ce mardi suscité aucun commentaire au Caire.

• A WASHINGTON, le département d'Etat s'est félicité que le premier ministre israélien ait réaffirmé *« la nécessité urgente de progresser dans le processus de paix »*. En termes très généraux, le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a qualifié son discours *« d'exposé d'homme d'Etat, réfléchi et dirigé vers l'avenir, qui souligne l'engagement de M. Pérès en faveur du processus de paix »*. Evitant de reprendre à son compte les suggestions israéliennes, Washington fait valoir qu'elles représentaient *« un objectif partagé (...) par la Jordanie, l'Egypte et les Etats-Unis »*.

• A NEW-YORK, où il assiste à la session de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Perès a indiqué, dans des déclarations à la presse, qu'il était *« encore trop tôt »* pour porter un jugement sur les premières réactions de la Jordanie. Il ne croit pas impossible qu'elle se détache de l'OLP. *« Je pense vraiment*, a-t-il dit, *que les Jordaniens ont des arrière-pensées dues à l'attitude de l'OLP »* au cours de ces dernières semaines.

Interrogé sur une éventuelle négociation avec une délégation jordano-palestinienne comprenant des « proches de l'OLP ». M. Pérès a rétorqué : *« Nous ne nous préoccupons pas des biographies et des antécédents ; nous nous occupons d'une politique de terreur qui continue à ce jour. »*

• A JÉRUSALEM, les « durs » du Likoud critiquent ouvertement le premier ministre. M. David Levy et M. Ariel Sharon, respectivement vice-premier ministre adjoint et ministre du commerce et de l'industrie, accusent M. Pérès d'avoir lancé son initiative sans consulter ses partenaires au gouvernement.

En revanche, un autre membre du Likoud, M. Moshe Arens, ministre des affaires étrangères par intérim, juge cette démarche parfaitement conforme aux positions de principe adoptées par le gouvernement d'union nationale.

• A LUXEMBOURG, où il rencontre ses collègues de la CEE, M. Shamir, ministre des affaires étrangères, lui aussi membre du Likoud, a déclaré qu'Israël ne négocierait jamais avec l'OLP, fût-ce dans le cadre d'un « forum » auquel elle participerait, et qu'avant l'ouverture des discussions avec le roi Hussein ce dernier devrait rompre ses relations avec la centrale palestinienne. – *(AFP, AP.)*

LA VISITE A TUNIS DU NUMÉRO DEUX DE LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE

M. Whitehead « déplore » le raid israélien approuvé par le président Reagan

Le jour même où le numéro deux de la diplomatie américaine tentait d'apaiser l'irritation tunisienne à l'égard de Washington après le raid israélien contre le quartier général de l'OLP, le général Maurice Schmidt, chef d'état-major de l'armée de terre française, était reçu le mardi 22 octobre à Tunis par le président Bourguiba, le premier ministre, M. Mohamed Mzali et le ministre de la défense, M. Slaheddine Baly. L'entretien du général Schmidt avec M. Baly a notamment porté *« sur les relations bilatérales et la situation qui prévaut dans la région ainsi que sur la nécessité d'élever la coopération militaire au niveau de celle qui existe dans d'autres domaines »*, selon l'agence tunisienne TAP.

De notre correspondant

Tunis. – Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehaed, s'est efforcé, le mardi 22 octobre, à Tunis, de faire oublier aux dirigeants tunisiens l'approbation immédiate et sans réserve, par le président Reagan, du raid israélien contre le quartier général de l'OLP dans la banlieue tunisoise le 30 septembre dernier. *Mea culpa* sincère, ou simple souci de préserver des relations fortement compromises avec l'un des plus sûrs amis des Etats-Unis dans la région ? Quoi qu'il en soit, M. Whitehaed, qui s'était entretenu avec le président Bourguiba, le premier ministre, M. Mohamed Mzali, et le ministre des affaires étrangères, M. Beji Caid Essebi, ne s'est pas embarrassé de nuances pour convaincre ses interlocuteurs, allant même implicitement jusqu'à assimiler le raid israélien sur la banlieue de Tunis à un acte de terrorisme.

« J'ai fait part, a-t-il dit, *des profonds regrets de notre président au sujet de l'incident récent du bombardement et des pertes tragiques et inutiles en vies humaines innocentes qui en ont résulté. Le bombardement a surpris et choqué les Américains, autant qu'il a choqué les Tunisiens. Nous le déplorons au même titre que nous déplorons tous les actes de terrorisme, quel que soit le lieu où ils se produisent. »*

Le secrétaire d'Etat adjoint s'est, d'autre part, *« porté garant »*, au nom du président Reagan, de la *« détermination »* des Etats-Unis, à *« aider au développement économique de la Tunisie et au renforcement de ses capacités de défense »*, et de leur volonté *« d'orienter leurs efforts vers des relations nouvelles et plus solides »*.

Les dirigeants tunisiens ont enregistré apparemment avec satisfaction ces assurances. Mais encore faudra-t-il, déclarent-ils, que les Etats-Unis donnent maintenant *« des preuves tangibles »* de leur sincérité.

Quel que soit leur désir de tourner la page, ils n'ont pas caché à leur visiteur qu'un retour à la complète confiance d'antan sera d'autant plus lent qu'ils doivent tenir compte aujourd'hui d'une opinion, dont l'hostilité à l'égard de Washington, attisée il est vrai par l'opposition, n'a jamais été aussi grande.

M. D.

• *A Washington*, un porte-parole du département d'Etat a fait une mise au point, assurant que M. Whitehead n'avait pas voulu qualifier le raid israélien *« d'acte terroriste »*. M. Whitehead, a dit le porte-parole, *« n'a pas décrit le raid israélien comme une attaque terroriste (...) et n'a pas eu l'intention de laisser entendre qu'il s'agissait d'un tel acte »*. – *(AFP.)*

Israël

Aggravation spectaculaire du chômage

De notre correspondant

Jérusalem. – Le spectre du chômage, si souvent agité depuis qu'Israël vit en état de récession, est devenu une réalité quotidienne. Les chiffres sont impressionnants. Selon M. Moshe Katsav, ministre des affaires sociales, l'Etat hébreu compte désormais cent vingt mille chômeurs – temporaires et permanents, – soit 8 % de la population active. Au rythme actuel, ils seront cent cinquante mille en mars prochain, soit un travailleur sur dix.

Ces statistiques ne traduisent qu'imparfaitement la gravité d'un fléau qui, en Israël, est avant tout un phénomène régional. Il frappe de plein fouet les *« villes de développement »* – en l'occurrence bien mal nommées – dans les zones périphériques, notamment le Néguev. Dans certaines localités, véritablement sinistrées, il y a jusqu'à sept fois plus de chômeurs que dans le reste du pays. Un demandeur d'emploi sur cinq est un militaire fraîchement démobilisé.

L'aggravation spectaculaire du chômage résulte de la politique d'austérité anti-inflationniste conduite depuis un an. Celle-ci commence à porter ses fruits. La hausse des prix n'a atteint que 3 % en septembre et l'Etat a reconstitué ses réserves de devises grâce, en partie, il est vrai, au versement d'une aide américaine supplémentaire. Le gouvernement, quoiqu'il s'en défende, a sacrifié l'emploi au combat prioritaire contre l'inflation. C'était sans doute inévitable. Mais jusqu'où peut-il aller sans menacer la « paix sociale » ?

En lançant son plan de stabilisation au début de l'année, le pouvoir fixa à 7,5 % le seuil de chômage acceptable. *« Au-delà*, avait prédit M. Pérès, le premier ministre, *ce serait une catastrophe. »*. Mais on est déjà « au-delà ». On s'approche même rapidement des taux enregistrés pendant la grande récession de 1966. Le pays connut ensuite quinze années de plein emploi. Israël, terre d'accueil par vocation, ne peut s'offrir le luxe d'une trop longue période de chômage, sous peine d'aggraver un solde migratoire déjà légèrement négatif cette année.

Nombre d'Israéliens sont chômeurs parce qu'ils refusent des offres d'emplois peu attractives. Ils laissent aux quatre-vingt mille travailleurs arabes, venus chaque jour de Cisjordanie, les métiers pénibles et peu valorisants. On trouve ainsi deux salariés arabes pour un juif dans les industries du bâtiment. Quatre jeunes Israéliens sur dix souhaitent travailler dans la fonction publique ou dans les services. Hélas, l'Etat, qui s'efforce de réduire ses dépenses, procède lui aussi à des licenciements, moins massifs toutefois qu'on ne l'avait prédit.

La condition de fonctionnaire est d'ailleurs nettement moins attrayante ces temps-ci. Selon de récentes statistiques officielles, les revenus nets des agents de l'Etat, au cours du troisième trimestre de cette année, ont chuté de 24 % par rapport à la même période de 1984. Résultat : beaucoup de chômeurs préfèrent recevoir une allocation, si modeste soit-elle, que travailler pour un maigre salaire. Le secteur productif, censé absorber les fonctionnaires devenus chômeurs, est trop languissant pour pouvoir jouer ce rôle réparateur.

En attendant une relance de la croissance, qui semble encore lointaine, l'Etat envisage de recourir aux vieilles méthodes de lutte antichômage. Il lancerait prochainement plusieurs grands travaux d'utilité publique susceptibles d'occuper cinq mille personnes. Certains *« travaux de secours »* emploient déjà un millier de chômeurs dans les villes de développement. Le Trésor se refuse, pour l'instant, à financer un vrai programme de réorientation professionnelle, pourtant plus utile à longue échéance.

En Israël comme ailleurs, le chômage irrite le tissu social. Lors d'une récente réunion à Jérusalem, un groupe de travailleurs sociaux soulignait la recrudescence, chez les plus pauvres, des tentatives de suicide et des demandes de divorce.

J.-P. LANGELLIER.

Liban

• *Le président de l'Assemblée nationale réélu.* – M. Hussein Husseini, un proche de la Syrie, président de l'Assemblée nationale libanaise, a été réélu à Beyrouth, mardi 22 octobre, pour un nouveau mandat d'un an, dans un bâtiment visé par des tirs de mortier durant tout le temps du scrutin. Par ailleurs, le chef des Forces libanaises (milices chrétiennes), M. Elie Hobeika, s'est entretenu mardi à Damas avec le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam. – *(AFP.)*

• *Le Quai d'Orsay et les otages français.* – Le ministère des relations extérieures a rendu publique, mardi 22 octobre, la déclaration suivante : *« A ce jour, qui marque le septième mois de détention de M. Marcel Carton et de M. Marcel Fontaine, le cinquième mois de détention de M. Jean-Paul Kauffmann et de M. Michel Seurat, un message est diffusé par Mme Kauffmann* (1). *Le ministère des relations extérieures tient à dire qu'il comprend et partage la douleur des familles des otages. Il tient également à réaffirmer sa détermination à poursuivre inlassablement ses efforts afin de faire cesser une intolérable injustice. »*

(1) *Le Monde* du 23 octobre.

BIBLIOGRAPHIE

Le « phénomène Khomeiny »

Lorsque, vers la fin de l'année 1978, déferla en Iran la vague révolutionnaire qui devait en l'espace de quelques mois emporter comme un fétu de paille la monarchie des Pahlavi, peu de personnes à l'étranger, même parmi les plus averties, avaient entendu parler de Rouhollah Khomeiny.

Certes, à Paris, à Londres ou à New-York, quelques disciples enthousiastes du vieux patriarche affirmaient à qui voulait les entendre que la clé de l'avenir de l'Iran se trouvait à Nadjaf, la ville sainte chiite irakienne où se morfondait en exil, depuis près de quinze ans, le futur *« guide de la révolution islamique »*. Mais rares étaient ceux qui accordaient un grand intérêt à ces propos. Comment, en effet, cet obscur religieux pourrait-il ébranler le puissant empire du chah ?

Et pourtant, en l'espace de quelques mois, l'imam Khomeiny devint le chef incontesté d'une révolution au succès de laquelle peu de gens croyaient au départ. Depuis, de nombreux ouvrages ont été consacrés à ce bouleversement politique, mais rares sont les auteurs qui ont tenté de cerner le *« phénomène Khomeiny »*.

Khomeiny, l'ouvrage du journaliste iranien Amir Taheri, ancien rédacteur en chef du grand quotidien téhéranais *Kayhan*, présenté comme *« la première grande biographie du nouveau maître de l'Iran »*, entend combler cette lacune et se propose d'écrire l'histoire non seulement de la révolution, mais également de l'homme qui l'a inspirée. Une tâche d'autant plus difficile et ambitieuse que, souligne l'auteur, *« l'ayatollah a toujours fui ceux qui voulaient pénétrer dans sa vie privée et répugne à parler de lui-même »*.

Il ajoute : *« Mollah jusqu'au bout des ongles, Khomeiny a adopté le principe de Cheikh Abu-Sa'id, selon lequel on ne doit laisser aucune trace de sa vie privée derrière soi. La vanité est comme un chien qui aboie, enseignait Abu-Sa'id. Faites-la taire afin que nul ne sache que vous êtes passé par l'étroit sentier de la vie. »*

Cela dit, l'auteur affirme qu'il a pendant six ans rassemblé les pièces d'un *« immense puzzle »*, *« tâche qui tenait à la fois du travail de détective et de l'archéologue des sociétés »*. Le résultat est un ouvrage touffu et intéressant. Journaliste de talent, Amir Taheri possède aussi l'art d'enjoliver la réalité sans toujours montrer la rigueur d'un historien.

L'auteur a écrit là un gros ouvrage, utile à qui veut connaître mieux le chiisme iranien et les débuts dans vie de l'imam Khomeiny, figure de proue de la révolution islamique, mais non la seule comme semble le croire Amir Taheri.

JEAN GUEYRAS.

Khomeiny, de Amir Taheri, éditions Balland, 366 p., 98 F.

L'AFFAIRE DE L'« ACHILLE-LAURO » ET LES FRICTIONS ITALO-AMÉRICAINES

« Tire-toi de là, cet avion est à moi... »

Rome (AFP). – *« Espèce de con, tire-toi de là avant de nous rentrer dedans ! »* – *« Maudit fils de puta, cet avion est à moi. C'est à vous de disparaître. »* Ce dialogue entre les aviateurs italiens qui escortaient, vendredi 11 octobre, le Boeing égyptien dérouté et se rendant de Sicile à Rome et le pilote américain qui les suivait sans autorisation, est rapporté mardi 21 octobre par le quotidien *Repubblica*.

L'appareil américain, contacté par les Italiens, refuse de se laisser identifier. Un pilote italien lance à un autre : *« Tu as toujours ce zombie derrière toi qui fait semblant de ne pas entendre. Il est fou ! »* Le « zombie » atterrit, peu après le Boeing égyptien et les avions de chasse italiens, à quelques dizaines de mètres d'eux, à l'aéroport romain de Ciampino, invoquant des « ennuis techniques ». L'Italie avait protesté auprès des Etats-Unis à la suite de cet incident.

Un plan d'attaque

Toujours selon les révélations publiées par *Repubblica*, les difficultés avaient commencé trois jours plus tôt, à Chypre. Dans la matinée du 8 octobre – quelques heures après le détournement de l'*Achille-Lauro*, – les autorités italiennes avaient envoyé quarante hommes-grenouilles, qui s'étaient embarqués sur le croiseur *Vittorio-Veneto*. Le plan italien prévoyait une première action d'hommes-grenouilles pour immobiliser le bateau, suivi de l'assaut proprement dit, programmé en soixante secondes. Pertes humaines prévues : entre dix-neuf et vingt-cinq hommes. Le nombre des terroristes à bord était alors estimé à une douzaine, alors qu'ils n'étaient que quatre.

Peu après les Italiens, ce sont les Américains de la force Delta qui arrivent à Chypre, à bord d'avions de transports partis en Virginie. Dans l'après-midi de mardi, à Rome, l'ambassadeur américain prévenait les Italiens qu'un ressortissant américain ayant été tué par les pirates, le président Ronald Reagan avait ordonné une attaque militaire du navire, en application des conventions internationales. M. Craxi répondait que l'Italie avait déjà tout prévu, que le navire est territoire italien et qu'il espérait encore qu'interviendra une solution pacifique. A Chypre, cependant, Italiens, Britanniques et Américains mettent au point un nouveau plan commun, les Italiens obtenant le privilège de mener une attaque que l'évolution de l'affaire devait rendre inutile.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	[illegible]	[illegible]
II. – SUISSE-TUNISIE			
504 F	972 F	[illegible]	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

SELON LES TERMES DES PROPOSITIONS DE MOSCOU

Les Etats-Unis auraient droit à 1 680 vecteurs « stratégiques » contre 1 250 à l'URSS

déclare le chef d'état-major soviétique

De notre correspondant

Moscou. – Le maréchal Sergueï Akhromeyev, chef d'état-major général, a affirmé, le mardi 22 octobre, que l'URSS *« n'avait pas de programme comparable »* à celui de la « guerre des étoiles » (l'initiative de défense stratégique du président Reagan), mais qu'elle n'excluait pas de s'y lancer un jour à son tour à titre *de « contre-mesure »* si les Etats-Unis poursuivaient dans cette voie. Le maréchal, qui avait publié le 19 octobre un long article sur le même sujet dans la *Pravda*, s'exprimait au cours d'une conférence de presse aux côtés de MM. Gueorgui Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères, et Leonid Zamiatine, chef de la section de l'infomation *internationale* du comité central.

Le chef d'état-major général avait derrière lui deux graphiques de couleur représentant les forces nucléaires soviétiques et américaines telles qu'elles se présentent actuellement et telles qu'elles seraient si les propositions rendues publiques à Paris il y a trois semaines par M. Gorbatchev étaient adoptées. Le maréchal Akhromeyev a cité les chiffres connus – et contestés par les Américains – concernant ces propositions. Une réduction de 50 % du nombre des armes nucléaires des deux superpuissances *« capables d'atteindre le territoire de l'autre »* aboutirait, selon les Soviétiques, à laisser en place 6 000 têtes nucléaires de chaque côté. Selon cette formule, la « parité » serait donc garantie en ce qui concerne les charges, mais les Etats-Unis auraient davantage de vecteurs (mille six cent quatre-vingts) que les Soviétiques (mille deux cent cinquante). Moscou concéderait cette supériorité à Washington, car au total, il existerait *« un équilibre stratégique approximatif entre l'URSS et les Etats-Unis »*, a déclaré le chef de l'état-major général.

Le maréchal Akhromeyev a d'autre part précisé les chiffres avancés à Paris par M. Gorbatchev à propos des SS-20 : *« L'URSS a, en zone européenne, trois cent soixante-treize missiles à moyenne portée, dont deux cent quarante-trois sont des SS-20 »* (1).

Les Soviétiques n'ont pas pour habitude d'exposer ainsi leur chef d'état-major aux questions – et même à la vue – des correspondants occidentaux. Ils l'avaient fait à deux reprises en 1983 avec le maréchal Ogarkov. Le prédécesseur du maréchal Akhromeyev avait ainsi présenté, en septembre, la thèse soviétique dans l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique et développé, en décembre de la même année, les raisons pour lesquelles l'URSS avait rompu les négociations sur les euromissiles.

C'est précisément à propos du maréchal Ogarkov qu'une autre « précision » a été donnée : *« Il est toujours maréchal et continue à faire un travail aussi important qu'auparavant au ministère de la défense »*, a indiqué M. Zamiatine. Le mystère reste donc entier sur les fonctions exactes exercées par l'ancien chef d'état-major général, brutalement limogé le 6 septembre 1984.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) On peut donc en conclure que l'URSS conserve encore dans cette partie de son territoire cent trente missiles SS-4 datant des années 60 et équipés d'une tête nucléaire. – *(N.D.L.R.)*

● RECTIFICATIF. – Le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, se rendra à New-York pour participer le jeudi 24 octobre à la session spéciale du Conseil de sécurité commémorative du quarantième anniversaire des Nations unies. Il n'assistera pas, en revanche – contrairement à ce *que nous avons écrit dans nos éditions* du 23 octobre – à la réunion autour du président Reagan des chefs d'Etat et de gouvernement des six principaux pays occidentaux et du Japon.

SELON M. WEINBERGER

Le déploiement du SS-25 soviétique contredit les accords SALT

Washington *(AFP)*. – Les Etats-Unis ont accusé, le mardi 22 octobre, l'URSS de violer leurs engagements en déployant un nouveau missile stratégique, le SS-25. *« Je suis en mesure aujourd'hui de confirmer officiellement que l'un des nouveaux missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) soviétiques, le SS-25 mobile, est en train d'être déployé*, a dit M. Weinberger, ministre américain de la défense, *et qu'il constitue une violation indéniable des assurances que les Soviétiques nous avaient données aux termes des accords SALT 2. »* M. Weinberger n'a pas indiqué combien de ces engins avaient été déployés, mais il a précisé que le SS-25 *« est mobile sur route et peut être abrité dans un hangar de lancement équipé de toit coulissant. Cela en fait une arme aux capacités extrêmement variées »*, a-t-il ajouté, avant d'affirmer que ce déploiement justifie encore plus à ses yeux la poursuite de l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan.

Un porte-parole du département d'Etat a précisé pour sa part que Moscou avait informé Washington de ce déploiement, mais que le traité SALT 2 de 1979 – non ratifié par les Etats-Unis, mais observé en fait par les deux parties – n'autorise la mise au point et le déploiement que d'un nouveau type d'ICBM de chaque côté. Or, pour Washington, les Soviétiques ont déjà utilisé cette possibilité en déployant un autre nouveau missile à têtes multiples, le SS-24. Toujours selon ce porte-parole, les Etats-Unis se sont conformés à leurs obligations en ne développant qu'un seul nouveau type d'ICBM, le MX à dix charges nucléaires.

La thèse soviétique est que le SS-25 n'est qu'une modification d'un missile plus ancien, le SS-13, et ne constitue donc pas une violation des accords SALT.

Washington tempère les restrictions imposées à l'échange d'informations scientifiques

Correspondance

> *Savants et techniciens ont accueilli avec soulagement la « nouvelle politique » de la Maison Blanche.*

Washington. – Aux termes d'une directive de la Maison Blanche, le gouvernement américain ne cherchera pas à imposer des restrictions pour limiter la publication et l'échange d'informations sur la recherche scientifique fondamentale.

La mise au point de la Maison Blanche, définie officiellement comme « une nouvelle politique », a été favorablement accueillie par les représentants de la communauté des savants et des techniciens, qui craignaient que la recherche *fondamentale* ne soit victime du zèle des militaires du Pentagone et des agents de la CIA pour empêcher la « fuite » vers l'Union soviétique d'informations sur la technologie de pointe américaine.

Selon un rapport des services spéciaux cité par M. Weinberger, secrétaire à la défense, le Kremlin dépenserait annuellement 1,4 milliard de dollars pour *« copier ou voler »* les innovations de la technologie américaine. Cent mille documents secrets sont ainsi acheminés annuellement vers l'Union soviétique. Mais, comme l'admet le Pentagone, la plus grande partie de ces documents sont *« unclassified »*, c'est-à-dire *« non secretS »*, et donc accessibles à tout le monde. C'est pourquoi M. Perle, secrétaire adjoint à la défense, estimait qu'il convenait d'alerter la communauté scientifique et technique américaine sur le fait que l'« appareil » soviétique s'intéresse, pour des raisons militaires, à des fins militaires aux travaux des savants et techniciens américains.

« Un bon signal »

En fait, ces dernières années, le Pentagone a exercé sur les dirigeants des organisations scientifiques une pression suffisante pour les amener à interdire eux-mêmes aux savants et techniciens étrangers l'accès à certains colloques scientifiques. Par exemple, en avril dernier, le Pentagone invitait les photo-opticiens réunis pour leur symposium annuel à annuler la présentation de communications portant la mention *« unclassified »*, mais contenant des informations pouvant être utilisées par un adversaire potentiel. Cette décision avait provoqué une protestation des milieux scientifiques, qui estimaient que le Pentagone n'était pas légalement autorisé à empêcher la discussion dans une conférence scientifique d'informations « non secrètes ». D'autre part, aucun des sept mille cinq cents membres étrangers de la société américaine des ingénieurs n'a pu participer à des conférences spécialisées. Dans les universités, la participation de savants étrangers aux programmes de recherche fondamentale était soumise à de nombreuses restrictions imposées, à leur corps défendant, par les autorités universitaires cédant à l'intimidation des militaires.

Dans ce contexte, la communauté *scientifique et technique* avait quelque raison de craindre que le gouvernement ne cherche à étendre *de facto* une classification « secrète » à des informations jusqu'alors qualifiées de *« non secrètes »*. C'est pourquoi la directive de la Maison Blanche a été accueillie avec soulagement. *« Tous les problèmes ne sont pas résolus. Mais le président a donné un bon signal »*, a déclaré le professeur Corson, de l'université Cornell. Mais s'agit-il vraiment d'une *« nouvelle politique »*, comme le prétendent les officiels, visant à laisser la recherche fondamentale *« aussi libre que possible »* ? La directive s'applique seulement à la recherche scientifique fondamentale menée dans les universités et laboratoires, et non à la recherche industrielle, dont les résultats restent soumis à des restrictions décrétées pour des raisons de sécurité et pour assurer une protection contre l'espionnage industriel.

Cette distinction n'est pas sans ambiguïté. Ainsi, très récemment, le Pentagone insistait pour que des informations *« unclassified »* sur la micro-électronique ne soient pas discutées dans des réunions d'où les savants étrangers ne seraient pas exclus.

Diverses institutions estiment que les restrictions imposées à la recherche *« menacent la suprématie technologique des Etats-Unis et indiquent que le gouvernement Reagan a largement ignoré une étude menée en 1982 avec des fonds officiels et qui concluait que les dommages causés à la sécurité nationale par la « perte » d'informations techniques étaient faibles »*.

HENRI PIERRE.

● *Des chars soviétiques T.55 débarqués à Cuba.* – Selon la chaîne de télévision américaine CBS, des chars soviétiques T.55 et du matériel militaire lourd ont été déchargés dans le port cubain de Mariel. Ce matériel serait en fait destiné au Nicaragua. Dans ce cas, il s'agirait, note-t-on à Washington, de la première livraison militaire soviétique au Nicaragua depuis onze mois. – *(Reuter, UPI.)*

Les Dix s'efforcent de préserver les intérêts des pays méditerranéens associés à la CEE

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – Pays méditerranéens, Etats-Unis, Japon : le conseil des ministres des Dix a, le mardi 22 octobre, consacré ses travaux à une série de problèmes concernant les relations commerciales de la Com*munauté*.

Les Dix ont sensiblement rapproché leurs points de vue sur les mesures à prendre pour atténuer les effets négatifs qui risquent de résulter de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal pour les pays partenaires de la Méditerranée méridionale et orientale, tels le Maroc, la Tunisie, Israël, Chypre. L'accord pourrait être définitivement acquis samedi lors d'une réunion informelle des *ministres* des affaires étrangères à Luxembourg.

La controverse portait sur la manière de maintenir les courants d'échanges traditionnels de cinq produits particulièrement sensibles, à savoir les tomates fraîches, les *oranges*, les *clémentines et les mandarines*, les citrons et les raisins frais. La protection du marché communautaire résulte principalement de l'obligation faite aux fournisseurs extérieurs de respecter un prix d'entrée.

Le traité d'adhésion prévoit que ce prix minimum appliqué aux importations en provenance d'Espagne sera progressivement diminué à partir de la cinquième année de la période de transition. *Les Dix*, grâce à l'assouplissement de la position italienne, sont maintenant d'accord pour faire bénéficier du même régime, dans les limites nécessaires au maintien des courants d'échanges, les importations en provenance des partenaires méditerranéens.

Des dispositions seront également prises pour que la Tunisie puisse continuer à écouler 46 000 tonnes d'huile d'olives par an vers la Communauté. Les Italiens et les Grecs ne voulaient pas être les seuls à payer ainsi le prix de l'amitié. Ils ont insisté pour que l'accord indique, de manière assez précise, l'intention de la Communauté d'accroître son aide financière aux partenaires méditerranéens. Les pays du nord de la CEE au départ réticents ont finalement accepté.

Fermeté et conciliation

La déclaration approuvée par les ministres concernant les relations avec les Etats-Unis est à la fois *ferme et conciliante*. Les Dix *crient* casse-cou, après l'intention manifestée par le président Reagan d'attaquer devant le GATT la politique de subventions à l'exportation de blé. Ils indiquent, en termes à peine voilés, que la poursuite de cette offensive pourrait conduire à l'enterrement du prochain cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM) auquel les Etats-Unis affirment beaucoup tenir.

Dans le contentieux à tiroirs né entre les Etats-Unis et la Communauté à propos des droits de douane à appliquer à l'importation d'agrumes américains, la CEE, pour prolonger la trêve conclue avant l'été, annonce son intention de faire un nouveau geste. Les Etats-Unis dont les exportations de pêches en conserve vers la CEE ont sérieusement fléchi, lui reprochent de subventionner sa production, et le *GATT leur a, dans une large part*, donné raison. La Communauté, qui a déjà réduit ses aides aux conserveurs, pourrait indiquer sa volonté de continuer dans cette voie.

Le conseil, contre l'avis de la France, a décidé d'anticiper d'un an, *du 1er janvier 1987 au 1er janvier* 1986, la dernière des huit étapes du désarmement tarifaire fixé en 1979 à l'issue du « Tokyo round ». La moyenne des droits du tarif douanier commun (TDC) reviendra de 4,9 à 4,7 %. Le coût pour le budget européen serait de 220 millions d'ECU (1,5 milliard de francs). Enfin, la Communauté demande au Japon de quantifier l'accroissement des importations auquel il compte parvenir.

PHILIPPE LEMAITRE.

ASIE

Indonésie

LA VISITE DE M. NUCCI

Un projet de centrale nucléaire a été examiné

Des projets relatifs à la construction en Indonésie d'une centrale nucléaire et à la mise au point d'un avion de transport de 80 à 100 places ont été étudiés au cours de la visite à Djakarta du ministre français chargé de la coopération, M. Christian Nucci. L'Indonésie souhaite que d'ici une vingtaine d'années le tiers de son électricité soit d'origine nucléaire.

De notre envoyé spécial

Djakarta. – L'Indonésie occupe une position privilégiée dans les relations entre la France et les Etats non francophones du tiers-monde puisqu'elle jouit pour Paris – avec le Brésil, l'Inde, ou plus récemment l'Argentine – d'une « priorité ». M. Michel Rocard, alors ministre de l'agriculture, s'était rendu à Djakarta fin 1984. M. Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, vient d'y séjourner quarante-huit heures. Si le projet d'une visite de M. Mitterrand n'a pas abouti, le chef de l'Etat doit néanmoins rencontrer le président Suharto le 14 novembre à Rome, à l'occasion de la conférence de la FAO. M. Roland Dumas, ministre des *relations extérieures*, est attendu en principe en Indonésie début décembre. Enfin, la « grande commission » de coopération bilatérale doit se réunir en janvier 1986, pour la première *fois* depuis 1981.

De leur côté, les Indonésiens accordent une place un peu à part à la France, pays qu'ils considèrent volontiers, selon la formule d'un ministre, comme le « seul non-aligné des Etats industrialisés » occidentaux, ce *qui les séduit* particulièrement dans le cadre de la réactivation actuelle de leur diplomatie. Un *« satisfecit global »* à l'égard de la diplomatie française, a dit M. Nucci résumant ses entretiens avec six ministres indonésiens avant de quitter, mercredi 23 octobre, Djakarta pour New-Delhi.

Le développement des relations entre Paris et l'ancienne colonie hollandaise est relativement récent : le premier accord de coopération, dont M. Claude Cheysson avait jeté les bases lorsqu'il était ambassadeur à Djakarta, remonte à 1969. Six ans plus tard, la première commission conjointe se réunissait. En 1982, un nouveau pas a été franchi avec l'*octroi par Paris de « crédits mixés »* qui permettent à l'Indonésie d'obtenir des financements à des taux particulièrement avantageux (près d'un tiers de dons), à condition de faire appel à des entreprises françaises. Il y a actuellement plus de 700 boursiers indonésiens en France. Ce nombre dépassera le millier en 1986, alors qu'il n'était que de 203 en janvier 1983. La France est le sixième fournisseur de l'Indonésie et sa coopération locale – dont l'enveloppe est à peu près équivalente à celle accordée à l'Inde – offre, selon la formule de M. Nucci, *« le visage d'une participation plutôt que celui d'une aide au développement, compte tenu du niveau de développement technologique de l'Indonésie »*.

Le renforcement relatif des relations entre Paris et Djakarta contraste avec la discrétion de la présence française dans le Sud-Est asiatique, notamment les autres pays de l'ASEAN, *qui ont formé*, pendant au moins vingt ans, le principal pôle de développement du tiers-monde (1).

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Outre l'Indonésie l'ASEAN comprend la Malaisie, la Thaïlande, Singapour, les Philippines et le Brunei.

MISSILES CHINOIS POUR L'IRAN ?

Pékin *(AFP)*. – La Chine et l'Iran ont eu au moins deux séries de négociations sur la vente éventuelle de missiles sol-sol chinois aux forces armées iraniennes, a-t-on appris, mercredi 23 octobre, à Pékin.

Les rencontre ont eu lieu en juin et juillet derniers à l'ambassade iranienne à Pékin et au ministère chinois de la défense pour discuter des conditions de vente de missiles SCUD-1 A et 1 B, d'une portée de 130 à 270 km.

Il s'agit de missiles tactiques de conception soviétique datant des années 60 encore fabriqués en Chine. Bien qu'étant d'une technologie dépassée, leur puissance de destruction est importante.

La première série de négociations avait eu lieu, indique-t-on de source informée, à la veille de la visite à Pékin de M. Hashemi Rafsanjani, président du Parlement iranien. Interrogé à l'issue de son séjour, M. Rafsanjani n'avait pas explicitement démenti que des ventes d'armes chinoises à l'Iran puissent avoir lieu. Par contre, les Chinois ont toujours démenti les informations à ce propos.

Vietnam

APPEL A L'AIDE INTERNATIONALE APRÈS LES RAVAGES DE TYPHONS

Hanoï *(AFP)*. – Le ministère vietnamien des affaires étrangères vient de lancer un appel d'urgence à la communauté internationale pour qu'elle fasse parvenir des secours en médicaments, nourriture et vêtements aux victimes des désastres naturels qui ont accablé le pays depuis plusieurs semaines.

Selon les dernières informations, le bilan s'élèverait à au moins neuf cents morts et disparus, tout particulièrement dans les régions du centre. Dans la province la plus touchée par les typhons et les inondations, celle de Binh-Tri-Thien, les opérations de recherche des disparus, de déblayage des ruines et de secours d'urgence aux populations sinistrées – plusieurs centaines de milliers de sans-abri – se poursuivent dans des condition difficiles.



EUROPE

Espagne

Les relations entre le gouvernement et les régions de plus en plus tendues

De notre correspondant

Madrid. – Le dictionnaire donne deux définitions du mot autonomie : *« Le droit de se gouverner par ses propres moyens »* ou *« la distance que peut franchir un véhicule sans être ravitaillé en carburant »*. La seconde définition donne une idée assez exacte de ce qui se passe actuellement en Espagne. Pour des histoires de financement, qui débouchent immanquablement sur des divergences politiques, l'« Etat des autonomies » traverse une de ses plus sérieuses crises depuis sa création en 1979.

A l'origine de la crise, il y a la rébellion de dix des dix-sept communautés autonomes, lors d'une réunion, le 6 septembre, du conseil de politique fiscale et financière réunissant les présidents de région et le ministre de l'économie et des finances, M. Carlos Solchaga. Celui-ci est direct : au nom de l'austérité, dit-il, de la solidarité nationale et pour réduire le déficit public, les régions devront se serrer la ceinture l'année prochaine et ne recevront pas plus d'argent qu'en 1985. Abasourdis, quatre présidents s'abstiennent, six votent contre la « proposition », qui passe grâce aux dix-sept voix dont dispose le gouvernement au sein du conseil.

Les frondeurs rentrés dans leurs fiefs provinciaux, la stupeur fait place à la colère. Il est scandaleux que le gouvernement central prétende combattre le déficit public en pénalisant les régions autonomes, dit-on. Le tour de vis imposé par M. Solchaga implique aussi le report à 1987 de la réforme du système de financement des autonomies, une réforme prévue en 1986. Perspective inacceptable pour nombre de régions, même celles d'ordinaire « tranquilles », car sans l'« argent madrilène », pas ou moins d'investissements, des difficultés financières insurmontables qui vont contraindre les communautés à s'endetter et à arrêter des projets dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

En vidant les caisses des communautés, le gouvernement vide donc aussi de la substance le processus de l'autonomie. Pour la Catalogne, le coup est particulièrement dur, car il va exactement à l'opposé du programme de « bien-être social » qui avait valu à M. Pujol sa triomphale réélection en avril 1984 à la présidence de la Généralité.

Selon ce dernier, la Catalogne va devoir s'endetter en 1984 de 50 milliards de pesetas, alors que son déficit actuel atteint déjà 100 milliards de pesetas. A l'occasion de la « diada » (la journée nationale de Catalogne), M. Pujol a affirmé que l'autonomie catalane cette fois était réellement « en danger » et il a appelé la population à réagir « sereinement » contre le gouvernement central. Même la section catalane du Parti socialiste de M. Felipe Gonzalez s'est retrouvée pour la circonstance aux côtés du parti de M. Pujol pour critiquer le projet madrilène.

Les socialistes, depuis leur arrivée au pouvoir en décembre 1982, ont toujours eu des difficultés avec la politique de décentralisation. Ils constatent cette fois avec inquiétude que même des régions administrées par le PSOE rechignent : l'Andalousie, le Pays valencien et Madrid ont par exemple dû dire oui à M. Solchaga, mais en traînant ostensiblement les pieds.

A ces problèmes d'argent sont venus s'ajouter les questions délicates que posent les rapports avec le Pays basque, la « bête noire » des socialistes. Le 30 janvier, ils ont signé pour trois ans un « pacte de législature » avec le nouveau président du gouvernement autonome basque, M. Ardanza, apparemment plus souple que son prédécesseur, M. Carlos Garaikoetxea. Mais cet accord ne semble pas avoir pour autant amélioré réellement les rapports entre Madrid et Vitoria. Sur la question de l'ETA et du terrorisme, il y a convergence, mais, pour le reste, c'est-à-dire la pleine application du statut d'autonomie de Guernica, le différend reste entier. A tel point que M. Ardanza a menacé récemment de dénoncer le pacte de législature. La tension s'est cristallisée sur le problème de la police autonome, prévue par le statut de Guernica. Le gouvernement de Vitoria ne peut toujours pas confier à « sa » police les tâches souhaitables, en particulier la lutte contre le terrorisme, alors que cette police autonome a été créée il y a près de trois ans et demi, en février 1982.

Le gouvernement basque ne peut voir que d'un mauvais œil un projet du ministère de l'intérieur qui, selon lui, réduit encore un peu plus les compétences de la police autonome. Et le Parlement basque a voté une résolution réclamant le retrait des forces de l'ordre (nationales) des zones où l'*ertzaina* (la police autonome) est déjà opérationnelle.

Dans ce contexte délicat, la réaffirmation par Madrid du caractère « militaire » de la garde civile, ne paraît pas très adroite et ne peut que conforter l'opinion des indépendantistes qui considèrent celle-ci comme une force d'occupation en Euzkadi. L'attentat du Groupe antiterroriste de libération (GAL), qui a fait quatre morts à Bayonne, et les déclarations du chef d'état-major de la garde civile, le général Andres Cassinello, faisant état d'une *« tentation totalitaire »* de la garde civile en Euzkadi ont jeté encore un peu d'huile sur le feu.

Les présidents de régions viennent à Madrid pour exprimer craintes et plaintes. *« Les hauts fonctionnaires ont trop de poids dans la direction du pays et cherchent toujours un motif personnel pour dire que le processus d'autonomie est une barbarie »*, a dit le 26 septembre le président de la junte (gouvernement) d'Andalousie, M. José Rodriguez de La Borbolla, socialiste. Une façon peut-être de dire à Madrid que le centralisme n'est pas forcément la meilleure formule pour gouverner « les peuples » d'Espagne. On a brûlé beaucoup de drapeaux espagnols ces temps derniers au Pays basque et en Catalogne.

(Intérim.)

AMÉRIQUES

Argentine

Procédure d'exception contre douze personnes soupçonnées d'attentats à la bombe

Buenos-Aires *(AFP)*. – Le gouvernement argentin, usant d'une procédure d'exception, a ordonné, le lundi 21 octobre, *« l'arrestation pour soixante jours »* de douze personnes, suspectées d'être impliquées dans la vague d'attentats à la bombe que connaît le pays depuis le début du mois. La procédure retenue – prévue par la Constitution – permet au pouvoir exécutif de faire incarcérer sans jugement des personnes susceptibles, selon lui, de nuire à l'ordre public et à la sécurité intérieure.

Parmi les douze suspects figure un homme en fuite, l'ancien général Guillermo Suarez Maso, généralement considéré comme le cerveau de l'opération. Dégradé, il est également recherché pour violation des droits de l'homme. La liste des suspects comprend cinq autres militaires (dont deux en activité) et six civils, dont un journaliste du quotidien *la Prensa* (droite conservatrice), ainsi que M. Alberto Camps, le fils du général Ramon Camps, chef de la police de Buenons-Aires pendant la répression, actuellement détenu pour violation des droits de l'homme.

Les neuf attentats à la bombe depuis le début du mois, n'ont fait, à ce jour, aucune victime, mais ils ont eu un effet psychologique certain sur une population encore traumatisée par son passé récent. Dans ce contexte, le gouvernement a dû se résoudre à « neutraliser » les coupables présumés afin de ne pas donner à l'opinion l'impression qu'il ne peut rien faire pour mettre un terme aux attentats. Ce décret intervient, d'autre part, avant les élections législatives partielles prévues pour le 3 novembre, et la sentence du procès des anciens chefs des juntes militaires qui doit être rendue dans le courant du mois de décembre.

La décision du gouvernement a reçu l'approbation de la plupart des partis de gauche, ainsi que des radicaux au pouvoir. Elle a également été accueillie avec satisfaction par les organisations de défense des droits de l'homme. En revanche, le Parti péroniste (première force d'opposition parlementaire) a exprimé par la voix de son vice-président, M. Jorge Triaca, sa *« surprise »* devant une mesure sortant des schémas habituels. La dirigeante de l'Union du centre démocratique (droite libérale), Mme Maria Julia Alsogaray, s'est déclarée *« déconcertée »* par une procédure qui permet l'arrestation sans jugement de civils.

Nicaragua

Trois dirigeants de la Coordination démocratique sont interpellés

Washington *(AFP, AP)*. – Les mesures d'exception prises par le régime de Managua ont été à nouveau dénoncées par M. Reagan lors d'une réception des dirigeants républicains du Congrès à la Maison Blanche. *« Non seulement les libertés civiles ont été écrasées, mais il y a une intervention militaire croissante de Cuba au Nicaragua »*, a déclaré M. Reagan.

La Maison Blanche a d'autre part indiqué que le président américain n'était pas disposé à accorder un entretien à M. Daniel Ortega, lors du séjour de ce dernier à New-York cette semaine. *« Ils pourront se parler à la réception »* (que le président des Etats-Unis doit donner à son hôtel pour les dirigeants présents à l'ONU), a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes.

L'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando y Bravo, se trouvera lui aussi à New-York. Une visite imprévue, dont le motif n'a pas été précisé. Le voyage du cardinal intervient au moment où les relations entre l'Eglise nicaraguayenne et le gouvernement sandiniste connaissent leur plus grande crise depuis 1979.

A Managua, trois dirigeants de l'alliance d'opposition nicaraguayenne, la Coordination démocratique, ont annoncé, le mardi 22 octobre, leur intention de protester officiellement contre leur détention temporaire par les autorités. MM. Eduardo Rivas, président de la Coordination démocratique, Luis Rivas Leiva, secrétaire général du Parti démocrate, et Erick Ramirez, président du Parti social-chrétien, ont affirmé qu'ils avaient été interrogés et menacés de prison pour avoir critiqué le décret d'état d'urgence qui suspend la plupart des libertés fondamentales.

Grèce

PROTESTATION APRÈS LA VIOLATION DE L'ESPACE AÉRIEN PAR DES AVIONS AMÉRICAINS

Athènes *(AFP, Reuter)*. – Le premier ministre grec, M. Papandréou, a protesté, le mardi 22 octobre, auprès de l'ambassadeur américain à Athènes contre les violations de l'espace aérien grec par des avions américains lundi et mardi. Le porte-parole du gouvernement d'Athènes avait auparavant déclaré que les appareils américains avaient pénétré à vingt-deux reprises dans l'espace aérien grec avant d'être interceptés par la chasse grecque. Les appareils, qui participaient à un exercice commun turco-américain, avaient décollé du porte-avions *Saratoga*, le même bâtiment dont étaient partis le 10 octobre les quatre F-14 chargés d'intercepter le Boeing égyptien transportant les auteurs du détournement de *l'Achille-Lauro*.

M. Papandréou a, en particulier, regretté, devant le nouvel ambassadeur américain à Athènes, que la Grèce n'ait pas été informée à l'avance de cet exercice. Toutefois au cours de cette première rencontre entre M. Papandréou et M. Keeley, qui s'est prolongée pendant quatre-vingt-dix minutes, le premier ministre s'est félicité de ce que M. Keeley soit *« un homme qui connaît bien la Grèce »*. Il a exprimé l'espoir que sa mission serait *« fructueuse »* et verrait s'améliorer les relations entre les deux pays.

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Le président pakistanais voit Moscou « s'enliser »

Washington. – Le président Zia Ul Haq est convaincu que l'URSS finira par se rendre compte qu'*« il n'y a pas de solution militaire »* en Afghanistan, où l'armée rouge *« s'enlise »*. Dans une interview publiée mardi 22 octobre par le *Washington Post*, le chef de l'Etat pakistanais souligne qu'il n'entrevoit pas un changement de la politique de Moscou à court terme. Par contre, il n'exclut pas que, dans un avenir plus lointain, M. Gorbatchev réduise la présence soviétique dans le pays. Le président Zia estime les pertes globales de l'armée rouge et des troupes gouvernementales afghanes entre soixante mille et soixante-dix mille tués et blessés, une estimation jugée crédible par des sources proches du département d'Etat américain. Par ailleurs, on indique de source diplomatique occidentale à Islamabad que des résistants ont attaqué la base aérienne soviétique de Kaboul dans la nuit de samedi à dimanche dernier. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ANDORRE

M. Mitterrand favorable à l'évolution du statut

M. Mitterrand a reçu, le mardi 22 octobre, à l'Elysée, les représentants de la principauté d'Andorre venus lui remettre le traditionnel et symbolique tribut annuel, la questia, versée chaque année au chef de l'Etat français, coprince du micro-Etat pyrénéen avec l'évêque de la Seu de Urgel. Le syndic général des Vallées, M. Francesco Cerqueda Pascuet, s'est inquiété à cette occasion du futur statut commercial et fiscal d'Andorre, désormais entourée par deux pays membres de la CEE. M. Mitterrand a répondu que ce statut devrait évoluer *« pour trouver une solution qui préserve »* les privilèges fiscaux de la principauté, *« fondements de la prospérité d'Andorre, tout en respectant les règles du commerce européen »*. Il a également insisté sur la nécessité d'accélérer la réforme institutionnelle amorcée en 1981, et qui se heurte aux réticences des notables locaux.

PÉROU

Cinquante-neuf guérilleros du Sentier lumineux se rendent aux autorités

Lima *(AFP)*. – Fait sans précédent, cinquante-neuf guérilleros du Sentier lumineux (marxiste-léniniste) ont déposé les armes dans la région d'Ayacucho et se sont rendus aux autorités en compagnie de soixante-quatre femmes et de cinquante-neuf enfants, a annoncé le commandement des forces armées péruviennes, le mardi 22 octobre. C'est la première fois en cinq ans et demi d'affrontements armés – qui ont fait sept mille morts – que des membres de l'organisation rebelle se rendent. Selon le communiqué officiel, les guérilleros se sont livrés aux autorités en raison *« des promesses non tenues par la direction du Sentier lumineux, ce qui a engendré lassitude et frustration parmi les membres »* de cette organisation, et parce qu'ils *« se sont rendu compte de l'inutilité de la lutte qu'ils soutenaient »*. *Les déserteurs du Sentier lumineux ont mis bas les armes dans la localité andine de Llochegua, dans la province de La Mar, à 80 kilomètres au nord-est d'Ayacucho.*

POLOGNE

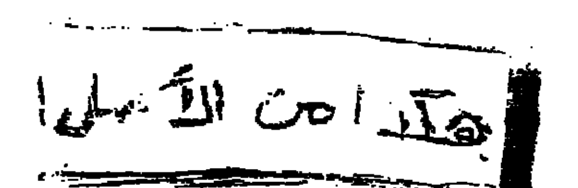
M. Walesa menacé de procès

M. Lech Walesa est menacé d'un procès « en diffamation » pour avoir *« fourni à la presse occidentale de fausses informations »* sur les résultats des élections législatives du 13 octobre. Selon le porte-parole du gouvernement, M. Urban, le président de Solidarité a « diffamé » les membres des commissions électorales en faisant état d'un taux de participation inférieur de 10 % à 20 % aux chiffres officiels (M. Walesa est déjà sous le coup d'une autre instruction judiciaire pour activités illégales). Par la même occasion, le porte-parole du gouvernement a mis en cause les journalistes occidentaux *« moralement responsables d'avoir diffusé de fausses informations »*, et il a ajouté que certains d'entre eux pourraient être appelés à *« déposer devant le parquet ou le tribunal »*. M. Urban a encore indiqué que trois cent soixante-trois personnes étaient actuellement détenues pour des raisons politiques. Vingt-huit personnes ont été arrêtées dans le cadre de la lutte contre la campagne de boycottage des élections lancée par Solidarité. – *(AFP.)*

SUÈDE

Départ discret de cinq diplomates soviétiques

Stockholm. – La défection à l'Ouest du soviétique Oleg Gordievski, ancien chef du KGB en Grande-Bretagne, a probablement entraîné le départ discret et le retour à Moscou au cours des derniers mois de cinq diplomates de l'ambassade d'URSS à Stockholm, a annoncé, mardi 22 octobre, le quotidien *Aftonbladet*. La série a été amorcée en mai par le départ du premier attaché militaire, le capitaine de vaisseau Youri Prosvimine, en poste depuis 1980. Ont ensuite quitté Stockholm, le premier secrétaire Vladimir Gordeiev, spécialisé dans l'espionnage industriel ; le deuxième secrétaire Sviatoslav Peregoudov, qui appartiendrait à la section internationale du KGB ; l'attaché Andres Aarma, qui aurait été spécialisé dans l'infiltration des milieux d'exilés baltes et des organisations pacifistes, et Vladimir Dmitriev, attaché de presse. Le ministère des affaires étrangères a confirmé ces départs, mais déclaré ne pas en connaître les motifs. – *(AFP.)*



AFRIQUE

Ethiopie

L'acheminement de l'aide internationale s'effectue dans de meilleures conditions

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Un timide espoir renaît en Ethiopie où les pluies ont été fidèles au rendez-vous. Mais ce pays revient de loin et, l'année prochaine encore, il aura besoin de faire appel à la communauté internationale pour combler un déficit alimentaire que les spécialistes *évaluent* entre 600 000 et 1 million de tonnes de vivres, au lieu de quelque 1,3 million de tonnes en 1985. Ce sont, surtout, le nord du Wollo, le centre et le sud du Tigré, insuffisamment arrosés, qui devront bénéficier de cette aide d'urgence. Pour sa part, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a prévu de diminuer ses distributions de nourriture de 11 000 tonnes en moyenne par mois à 8 000 tonnes en 1986.

Après une longue période de flottement au cours de laquelle, de l'avis de nombreux experts étrangers, une partie non négligeable de l'aide internationale avait été détournée de son but, il semble que celle-ci soit plus équitablement répartie et que la concertation se soit améliorée entre la Commission éthiopienne d'aide et de réhabilitation (RRC), les organisations non *gouvernementales (ONG) et* la « cellule de crise » des Nations unies.

C'est ainsi que, pour la première fois, en juillet et en septembre, des tournées conjointes ont été organisées dans les zones sinistrées. De la sorte, les différentes parties prenantes ont pu s'entendre sur les décisions qu'imposait la situation, notamment la suppression progressive de tous les « camps de la famine ».

L'arrivée des pluies imposait, en effet, le retour des paysans sur leurs terres. Des précautions ont été prises pour ne pas renouveler la « bavure » d'Ibnet, dans la province du Gondar : en mai dernier, plusieurs dizaines de milliers d'affamés avaient été contraints *manu militari* de regagner, démunis de tout, leurs villages d'origine. Aussi, aujourd'hui, a-t-on distribué des semences de teff et des instruments aratoires à ceux qui rentraient chez eux et a-t-on « éclaté » les centres de distributions alimentaires, de manière à assurer la subsistance de ces agriculteurs en attendant la récolte d'octobre-novembre.

Les opérations d'évacuation ont commencé début août. Le camp de Makelé, dans le Tigré, qui rassemblait quelque 60 000 personnes, n'en compte plus que 10 000. Celui de Korem, dans le Wollo, est en train de se vider : 14 000 affamés ont déjà regagné le Tigré. De celui de Maychew, à la frontière nord du Wollo, environ 10 000 « pensionnaires » ont été renvoyés dans leurs villages.

L'« éclatement » des points de distribution alimentaire ne risque-t-il pas de compliquer l'acheminement de l'aide internationale ? Les autorités éthiopiennes ont demandé, il y a quelques mois, aux pays et organisations donateurs, de leur fournir des moyens de transport supplémentaires. Il semble que leur appel ait commencé d'être entendu. En revanche, les Etats-Unis lient toujours la livraison de quatre cents camions à l'augmentation des capacités de déchargement des ports et à une réorientation des secours en direction de ceux qui, dans les provinces du Nord, en reçoivent insuffisamment.

Une partie de l'aide internationale sert, en effet, à approvisionner les personnes déplacées dans le sud-ouest du pays, voire à constituer des stocks à leur intention. De novembre 1984 à juillet 1985, 510 287 familles ont été ainsi installées dans ces zones de peuplement, et 84 187 hectares y ont été labourés. L'objectif du gouvernement éthiopien est de transplanter, d'ici à la fin de l'an prochain, 200 000 nouvelles familles et de mettre en culture, au total, plus de 300 000 hectares. Des agriculteurs continuent donc de quitter les terres arides du nord du pays pour des régions plus fertiles. Mais, aujourd'hui, ces départs – principalement de la partie ouest du Wollo – semblent être volontaires, alors qu'il y a quelques mois, en particulier dans le Tigré, les autorités locales employaient la manière forte pour faire bouger les victimes de la famine.

JACQUES DE BARRIN.

Algérie

Arrestation mouvementée d'un groupe d'activistes musulmans

Alger *(AP)*. – Un communiqué publié le mercredi 23 octobre dans les quotidiens *El Moudjahid* et *Ech Chaab* annonce l'arrestation, lundi, d'une « *bande de malfaiteurs* » qui s'étaient emparés à la fin du mois d'août d'un lot d'armes et d'uniformes à l'école de police de Soumaa (48 kilomètres au sud d'Alger), tuant un policier.

Les auteurs de l'attaque avaient été rapidement identifiés comme des activistes musulmans, dont certains avaient déjà eu affaire à la Cour de sûreté de l'Etat, *mais avaient* bénéficié de l'attitude conciliante adoptée par le pouvoir à l'égard de ce courant religieux.

Le communiqué, repris par l'agence APS, indique que les services de sécurité ont découvert « *le lieu où se terrait la bande* » grâce à la « *vigilance de citoyens et à leur sens civique* ». Sommés de se rendre, les activistes ont ouvert le feu sur les policiers qui « *ont alors recouru aux moyens nécessaires* ».

Le texte ne précise pas s'il y a eu des blessés ni à quel endroit l'arrestation a été opérée. Il s'agit vraisemblablement de la région de Larba, à 30 kilomètres au sud de la capitale, où, selon des sources bien informées, ce groupe d'une quinzaine d'individus était traqué depuis près de deux mois. Considérée comme un « fief » intégriste, Larda serait aussi la région natale du chef de la bande, Mustafa Bouiali, qui a pu y trouver de *nombreuses complicités*. Cet ancien maquisard de quarante-quatre ans, condamné par contumace à la réclusion à perpétuité lors du procès de cent trente-cinq fondamentalistes en avril dernier, avait semble-il amassé, en prévision d'une lutte prolongée, des vivres, des armes et des médicaments volés dans une clinique.

Lui et ses compagnons s'étaient aussi emparés, peu de temps avant le vol d'armes de Soumaa, de la paye des ouvriers d'une usine de la région d'Alger : cette expédition leur avait rapporté 700 000 dinars (environ 1 300 000 F).

Après leur arrestation, « *l'enquête se poursuit* », annonce le communiqué, notamment pour retrouver toutes les armes – une centaine de pistolets et de fusils de guerre MAS 36 – dont « *la plupart* » ont déjà été récupérées.

République sud-africaine

M. Botha menace de priver l'Occident de chrome en riposte à des sanctions

Le président Botha, s'adressant à des militants de son parti dans l'Etat libre d'Orange, a menacé de riposter aux sanctions économiques de l'Occident par un arrêt des exportations de chrome sud-africain. « *Un million d'Américains perdraient leur emploi et l'industrie automobile européenne serait en difficulté* », a-t-il dit.

Ces menaces ne sont pas à prendre à la légère ; indispensable dans la sidérurgie, le chrome n'a pas de substitut. L'Afrique du Sud, qui détient les trois quarts des réserves mondiales connues, fournit 88 % des importations américaines et 48 % des importations européennes.

A Londres, les représentants de vingt-neuf banques occidentales commencent à étudier, ce mercredi 23 octobre, les modalités de restructuration de la dette sud-africaine à court terme. Pretoria avait annoncé, le 1er septembre, un gel de quatre mois de ses paiements en raison du refus de quelques banques américaines de rééchelonner certaines de ses dettes.

De nouvelles violences dans plusieurs cités noires d'Afrique du Sud ont fait sept morts mardi. Les incidents les plus graves ont eu lieu à Athlone, le grand faubourg noir du Cap, en effervescence depuis plusieurs jours. La police a utilisé, pour la première fois, de nouvelles armes anti-émeutes, notamment une mitrailleuse à balles de caoutchouc.

Un communiqué de la présidence de la République met en garde les Blancs contre les initiatives de « *discussions naïves* » avec l'ANC, telles que celles déjà ouvertes entre la formation nationaliste interdite et des hommes d'affaires et des parlementaires en Zambie. Commentant un projet analogue formé par sept ecclésiastiques, dont un pasteur afrikaner, le communiqué indique que, si ces rencontres continuent d'avoir lieu, elles seront considérées comme « *un défi à l'autorité de l'Etat* ». La semaine dernière, les autorités ont purement et simplement confisqué les passeports de huit étudiants blancs qui voulaient se rendre en Zambie pour rencontrer l'ANC.

politique

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La quête des petits profits

« *Il n'y a pas de petits profits quand on approche des élections législatives* », a reconnu franchement, à la tribune du Palais-Bourbon, le mardi 22 octobre, M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement. La discussion des budgets des divers ministères, qui a ainsi commencé à l'Assemblée nationale et qui va durer près de quatre semaines, est l'occasion pour la droite de rechercher, pour les dénoncer, ces petits profits dont le gouvernement aurait pu gratifier ses amis et, pour les socialistes, de tenter d'accroître ces cadeaux qui entretiennent l'amitié électorale. Mais le projet de loi de finances est si verrouillé que la majorité ne pourra aller très loin dans cette voie. Aussi, d'ici au 14 novembre, c'est surtout un tableau de l'état de la France et de l'action de ses gouvernements depuis 1981 qui va être dressé. Le Parti socialiste remplira seul la colonne de l'actif ; le RPR, l'UDF et le PC se donneront la main pour noircir celle du passif, même si les dispositions que les uns et les autres y inscriront seront parfois totalement contradictoires. Chacun commencera ainsi à présenter au Palais-Bourbon les arguments qui seront utilisés tout au long de la campagne électorale.

Seuls les députés socialistes, le mardi 22 octobre à l'Assemblée nationale, ont adopté le budget du secrétariat général de la défense nationale. Ceux du RPR, de l'UDF et du PC n'ont pas pris part au vote. Les crédits de cet organisme rattaché au premier ministre sont de 68,6 millions de francs, c'est-à-dire qu'ils représentent 0,01 % du budget de l'Etat. Les orateurs de l'opposition ont regretté la faiblesse des sommes consacrées à la défense civile; alors que M. André Labarrère a fait remarquer que les crédits qui lui étaient consacrés avaient été multipliés par cinq depuis 1981.

Les crédits du Conseil économique et social (123,54 millions de francs, en augmentation réelle de 1,71 %) et du budget annexe des journaux officiels (459 millions de francs, en augmentation de 1,71 %) ont été approuvés dans les mêmes conditions.

L'Assemblée a aussi examiné les crédits des services généraux du premier ministre (2 533,85 millions de francs, soit 0,22 % du budget de l'Etat), qui assurent le fonctionnement des divers organismes rattachés au chef du gouvernement, ceux du ministère des relations avec le Parlement, ainsi que des secrétariats d'Etat à l'économie sociale et aux risques naturels et technologiques majeurs. Nul n'a relevé la ligne 20 du chapitre 3791 du budget du premier ministre, *« fonds spéciaux à destination particulière »*, qui permet, comme l'affaire Greenpeace vient de le rappeler, de financer certaines actions des services spéciaux ; de 336 385 543 francs, elle est en augmentation de 4,28 % sur 1985. L'ensemble de ces crédits sera mis aux voix le jeudi 31 octobre, en même temps que ceux du ministère des droits de la femme.

● Anciens combattants : effort pour les pensions

Le budget du secrétariat d'Etat aux anciens combattants (26 874 millions de francs, soit 2,42 % du budget de l'Etat, en augmentation de 2,36 % sur 1985) a été ensuite adopté par 279 voix (PS) contre 158 (RPR et UDF) ; les députés communistes ainsi que 6 radicaux de gauche se sont abstenus volontairement.

La discussion des crédits que la nation consacre à ses anciens combattants est toujours un grand moment d'éloquence parlementaire. Chacun, à quelque parti qu'il appartienne, estime toujours que l'on ne fait pas assez pour ceux qui ont acquis le droit à une reconnaissance éternelle. Les socialistes n'ont pas failli à cette tradition ; M. Hervé Vouillot (PS, Côte-d'Or), rapporteur spécial de la commission des finances, a ainsi annoncé que son groupe allait déposer une proposition de loi accordant le bénéfice de *« la campagne double »* pour les anciens combattants d'Afrique du Nord, fonctionnaires et assimilés, malgré le coût de cette mesure, estimé à 1,5 milliard de francs.

Aussi M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a annoncé qu'un groupe de travail, comprenant des représentants des associations, étudierait la question avant la fin de l'année. De même il prépare un projet de loi accordant la qualité de ressortissant de l'Office des anciens combattants à leurs veuves.

Bien entendu c'est le « rapport Constant » qui a monopolisé l'essentiel des débats. Il prévoit que la retraite des anciens combattants évoluera comme le traitement de l'huissier de première classe en fin de carrière. Or un retard avait été pris, évalué à 14,26 % en 1979 par une commission officielle. Le candidat Mitterrand avait promis de rattraper ce retard. Le projet de budget prévoyant un rattrapage insuffisant, le groupe socialiste a demandé, et obtenu, un geste du ministre, qui coûtera pour cette année quelque 20 millions de francs. Il ne manquera plus qu'un peu moins de 3 points de pourcentage pour que la promesse de M. Mitterrand soit tenue.

Le RPR et l'UDF ont, en termes très vifs, jugé cela insuffisant : *« De quel droit ceux qui hier ne voulaient rien entendre feraient-ils aujourd'hui de la surenchère ? »*, a demandé M. Laurain.

● La fonction publique : diminution de son coût relatif pour l'Etat

Puis ce fut autour du budget de la fonction publique (485 milliards de francs, soit 39,6 % du budget de l'Etat) à être examiné ; mais le vote n'interviendra qu'à la fin de l'examen des crédits rattachés à ceux du premier ministre, mais le RPR, l'UDF et le PC ont déjà annoncé qu'ils voteraient contre.

La discussion a tourné essentiellement autour du bilan de la gauche, qui sera à nouveau repris lors du débat sur la fonction publique dont le premier ministre a annoncé l'organisation avant la fin de la session. M. Roland Renard (PC, Aisne) a estimé que le gouvernement *« avait renié »* les promesses de 1981 et *« sacrifiait la fonction publique et les fonctionnaires »*. M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) a parlé d'un *« bilan accablant »* évoquant la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et la *« politisation »* de la fonction publique.

M. Raymond Douyère (PS, Sarthe), rapporteur spécial de la commission des finances, a fait remarquer que, alors que la gauche était accusée d'alourdir le poids de la fonction publique, le poids relatif des dépenses qui lui étaient consacrées dans le budget de l'Etat était passé de 43,2 % en 1981 à 39,6 % en 1986. M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a expliqué que dans un premier temps le gouvernement avait du *« rattraper les retards accumulés particulièrement pendant le dernier septennat »* et que maintenant il lui fallait *« stabilisé la situation des effectifs »* afin de mettre *« l'administration au pas de son temps »*.

Th. B.

La recherche examinée par le Sénat

Pour courtois et paisible qu'ait été le débat sur le projet de loi relatif à la recherche et au développement technologique, il n'a pas abouti au consensus, le mardi 22 octobre au Sénat. Si chacun des orateurs pouvait convenir avec M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, de l'importance *« cruciale »* de la recherche, tous n'approuvent pas les moyens et la politique définis dans le texte.

Il était tentant d'examiner ce projet à la lumière du bilan de la loi d'orientation et de programmation du 15 juillet 1982. Les trois rapporteurs, MM. Jean Valade (RPR, Gironde), pour la commission des affaires économiques, Pierre Croze (RI, Français de l'étranger), pour celle des finances et Pierre Laffitte (Gauche dém., Alpes-Maritimes), pour celle des affaires culturelles, n'ont pas manqué de faire le lien entre la loi primitive, dont les objectifs ambitieux n'ont pas été atteints, et le présent projet, qui, bien que plus réaliste, leur apparaît insuffisant.

Pour y remédier, M. Valade a fait approuver plusieurs amendements, dont l'un supprime toute référence à la programmation des effectifs pour les quinze ans à venir. De même a-t-il souhaité (son souci rejoignant bien qu'ils ne l'aient pas approuvé, celui des sénateurs communistes) que soit affirmé est plus fortement encore que ne l'avait fait l'Assemblée nationale à l'initiative de M. Michel Debré (*le Monde* daté 29 juin, et 30 juin-1[er] juillet), la spécificité, l'autonomie et la priorité de la recherche française. M. Laffitte, de son côté, a proposé, avec succès, une série de dispositions visant à ce que la politique nationale concoure à la création d'entreprises innovantes et au renforcement du transfert technologique vers les petites et moyennes entreprises. En outre, il a fait admettre que les investissements des particuliers en faveur de la création d'entreprises innovantes, qu'ils soient directs ou indirects, donneraient lieu à une déduction sur le revenu imposable de 100 000 francs au maximum par an. Selon l'amendement adopté, ce manque à gagner pour l'Etat serait compensé par un abaissement de 25 à 20 % du taux consenti aux particuliers pour la déduction fiscale qui leur est accordée par la loi du 11 juillet dernier, s'ils investissent dans le financement d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles.

M. Curien, de son côté, a fait compléter le dispositif relatif à la mobilité des personnels relevant du droit privé vers la recherche publique en ouvrant cette possibilité aux chercheurs, ingénieurs et techniciens de recherche étrangers, ainsi qu'aux docteurs en médecine ou en pharmacie ou en odontologie n'ayant pas encore la qualité de fonctionnaire titulaire. Le ministre ne s'est pas opposé à ce que les sénateurs prévoient que les contrats de trois ans permettant cette mobilité soient renouvelables deux fois et non une seule.

Après les modifications apportées, qui selon eux aggravaient les aspects critiquables du texte initial, les communistes ont voté contre, les socialistes se sont abstenus, laissant à la seule majorité sénatoriale le soin d'approuver l'ensemble du projet.

A. Ch.

LE CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES MAIRES

Eloges et critiques de la décentralisation

Le congrès annuel de l'Association des maires de France constitue la traditionnelle occasion pour les élus de faire part, au gouvernement du moment, de leurs préoccupations. Commencée lundi 21 octobre pour s'achever vendredi 25, la soixante-huitième manifestation du genre échappe d'autant moins à la règle que sont proches les échéances électorales de mars.

A l'occasion d'une conférence de presse, le PC, par la voix de M. Robert Clément, maire de Romainville (Seine-Saint-Denis), secrétaire général de L'Association nationale des élus communistes et républicains, a estimé que la décentralisation n'est plus qu'un *« décor »*, *« la mise en œuvre d'une politique d'austérité et de déstabilisation du service public »* s'accompagnant *« d'un retour au centralisme et à l'autoritarisme »*.

Du coup, les maires communistes ont décidé de ne pas cautionner un consentement général des élus locaux pour une politique qui, *« hier avec la droite et aujourd'hui avec le PS, conduit les collectivités locales à des difficultés accrues. »* C'est pourquoi ils s'abstiendront sur le rapport moral présenté par le secrétaire général de l'AMF, M. Guy Mauger (PS), maire d'Alençon.

M. Joxe : un processus continu

En sa qualité de maire de Paris, M. Jacques Chirac, qui accueille les congressistes à l'Hôtel de Ville, a insisté, en les critiquant, sur les relations de l'Etat avec les collectivités locales. Selon lui, *« les préfets se trouvent aujourd'hui dans une situation indigne de leur qualité de représentants de l'Etat »*. Le président du RPR a ajouté : *« L'Etat doit pouvoir faire entendre sa voix auprès de chaque collectivité territoriale, et les élus locaux doivent pouvoir dialoguer avec l'Etat en disposant, sur le plan local, d'un interlocuteur doté de véritables moyens et non plus des figurants que sont devenus les préfets, même si parfois le talent masque la réalité. »*

Lui répondant sur ce point précis, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a réfuté cette accusation de « préfets-figurants » et a invité tout maire à l'avertir si un tel cas se présentait.

De son côté, M. Michel Giraud, président de l'AMF, a souhaité qu'*« à une décentralisation assumée par les élus ne corresponde pas une déconcentration subie, artificiellement plaquée, voire un combat d'arrière-garde de l'administration qui ne se sentirait pas directement engagée par la mise en œuvre et le succès de la démarche »*. Le sénateur RPR du Val-de-Marne.

Sur ce point, M. Joxe a invité les maires à faire des propositions pour *« accélérer la déconcentration »*. D'autre part, le ministre a chiffré à 5,91 % l'augmentation des concours de l'Etat aux collectivités locales en 1986.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Droite, gauche : que faire avec M. Le Pen ?

(Suite de la première page.)

A la différence du poujadisme (11 % de voix en 1956, 51 députés), Jean-Marie Le Pen touche une France urbaine et active, *grosso modo* à l'est d'une ligne Perpignan-Rouen. En outre, il est mieux implanté sur le terrain, grâce notamment à des notabilités respectées (MM. de Camaret, Pascal Arrighi, de Lacoste-Lareymondie, etc.) et à des transfuges venus du RPR ou du PR ; les premières et les seconds masquent le fait que M. Le Pen et ses proches sont plus portés à l'activisme et à la brutalité (celle du verbe) qu'au civisme et à la civilité.

Le boulevard idéologique n'est pas moins large : le Front national développe des campagnes sur lesquelles les autres, tous les autres, ont dû « embrayer ». Surtout personne, à ce jour, parmi les socialistes ou les « conservateurs éclairés » n'a su produire un contre-discours efficace. Au reste, l'immigration et l'insécurité sont des problèmes de société que personne ne peut prétendre évacuer d'un revers de main. Que la connotation raciste soit, chez M. Le Pen, explicite ne change rien au fait que, politiquement, l'émergence et la concordance de ces deux questions lui profitent.

C'est précisément un nouveau gain politique que recherche M. Le Pen lorsqu'il tient des propos teintés d'antisémitisme. Il introduit ainsi dans le débat une donnée nouvelle et une inconnue.

L'antisémitisme paraissait à ce point enfoui sous les décombres de notre histoire qu'une partie importante de la communauté juive n'hésitait plus à affirmer davantage son identité. Mais qui peut dire l'avenir d'une thématique (obsessionnelle chez M. Le Pen) qui appartient, en France, à une tradition bien établie, au point d'avoir inspiré un régime ? Qui, il y a seulement quatre ans, donnait cher de l'avenir de M. Le Pen ? Qui sait si nous ne sommes pas au tout début d'une phase de résurgence de ce phénomène ?

Vieux routier de la politique, le président du Front national usait de l'antisémitisme comme d'un clin d'œil implicite entre lui-même et ses auditoires militants ; comme d'un signe de ralliement pour une génération, la sienne, qui avait connu l'antisémitisme. Qu'il ait fait le choix d'un discours plus explicite sur ce sujet a au moins le mérite de le faire apparaître – enfin – pour ce qu'il est ! C'est surtout, pour lui, un moyen de faire le lien entre l'antisémitisme triomphant d'hier et l'allergie maghrébine d'aujourd'hui.

M. Le Pen et le Front national ? Un *« lider » (« maximo »)* et un mouvement archaïque, certes ; mais aussi des produits modernes. Il ne s'agit pas seulement du réflexe national-populiste ordinaire de catégories sociales désorientées par la crise (comme cela s'est vu dans le passé), mais peut-être, au-delà, d'une compensation d'ordre idéologique à la forme moderne de cette crise ; c'est un peu le discours d'exclusion et de repli, porteur d'une communion imaginaire, face à la société « duale », cette société à deux vitesses que les experts annonçaient et que les politiques (notamment M. Mitterrand) promettaient d'écarter. M. Le Pen, c'est une sorte d'intégrisme *made in France*.

De deux choses l'une : ou bien les forces politiques dites classiques (parce qu'elles évoluent à l'intérieur d'un certain consensus) concluent un pacte, tracent une ligne de démarcation au-delà de laquelle s'arrête, précisément, ce consensus, et commence un combat politique, ou bien elles en considèrent le coût électoral comme trop élevé, et renoncent à dresser une barrière commune contre M. Le Pen.

La première solution fait évidemment le jeu du pouvoir, dans la mesure où elle relativise la confrontation droite-gauche (et, par là-même, facilite la cohabitation) et restitue au président de la République une réelle marge de manœuvre, au nom, précisément, des « valeurs républicaines ».

La seconde pose à l'opposition un problème de cohérence. Il est courageux de dire : *« Plutôt Fabius que Le Pen »* (M. Stoléru, qui, il est vrai, ne représente que lui-même) ; ou bien de vouloir se tenir à un refus d'alliance « nationale » avec l'extrême droite, comme le fait M. Chirac (des trois présidentiables de l'opposition, il est le plus allergique à M. Le Pen).

Il est plus facile, et surtout plus immédiatement utile, de se laisser aller, de glissements locaux en compromis régionaux, à cette alliance. Sait-on que le Front national – en l'état actuel des prévisions des meilleurs experts électoraux de l'opposition, – peut priver le RPR et l'UDF du contrôle de quinze régions sur vingt-deux ? Sait-on qu'en Ile-de-France, M. Le Pen a toutes chances d'arbitrer ? Comment expliquer autrement le comportement de M. Jean-Claude Gaudin ?

Libéral et démocrate s'il en est, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale ne peut prétendre succéder à M. Pezet à la tête du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur que s'il noue une alliance en bonne et due forme avec le Front national. Déjà, il en rajoute sur le discours anti-immigrés de M. Le Pen, au risque de donner un label « libéral » à des propos qui ne le méritent certainement pas. Reprendre les thèses de M. Le Pen, n'est-ce pas lui donner raison ? Lorsque la droite cherche à rattraper M. Le Pen, plutôt qu'à le combattre, elle laisse intacte la capacité de pénétration idéologique de l'extrême droite au sein même de son électorat. Elle lui permet d'étendre encore ses frontières.

A ce stade, que faire, sinon constater que l'heure de vérité approche ? Et souhaiter que la classe politique retrouve la vertu qui fonde les démocraties, quitte à mécontenter une part non négligeable de l'opinion.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Le Pen interdit d'émissions politiques à Europe 1

M. Gérard Carreyrou, directeur de la rédaction d'Europe 1, a fait, mercredi matin 23 octobre, au cours du journal de 8 heures, diffusé par cette station, la déclaration suivante à propos du président du Front national :

« Nous avions jusqu'à présent, à Europe 1, considéré M. Jean-Marie Le Pen comme un homme politique parmi les autres. C'est dans cet esprit que M. Le Pen a été régulièrement invité dans nos émissions politiques : « Le Club de la Presse », sa première grande prestation dans les médias audiovisuels en septembre 1983. Puis il y eut un autre « Club de la Presse », « Parlons vrai », « Découverte », sans compter les passages dans les journaux chaque fois que l'actualité le justifiait.

» Dimanche dernier, au cours de son discours, M. Le Pen s'en est pris publiquement dans des termes inadmissibles et inacceptables à quatre journalistes, dont deux, Ivan Levaï et Jean-Pierre Elkabbach, sont membres à part entière de la rédaction d'Europe 1 et deux sont éditorialistes du week-end sur notre antenne, Jean-François Kahn et Jean Daniel. J'ai donc pris la décision suivante : M. Jean-Marie Le Pen ne sera plus invité à aucune des émissions d'informations d'Europe 1 aussi longtemps qu'il n'aura pas fait d'excuses publiques aux journalistes ainsi agressés. Ce qui n'empêchera pas de rendre compte dans nos journaux des activités du Front national et de son président. »

M. Le Pen : les écoles de journalisme sont « marxistes »

A Laval, où il présidait, mardi soir, un meeting du Front national, M. Le Pen a pris connaissance d'une pétition signée par trente journalistes mayennais protestant contre ses propos du 20 octobre au Bourget. Dans sa réponse, le chef de file de l'extrême droite a répété ses critiques contre la presse. *« Un journaliste ne serait-il pas un citoyen comme les autres*, a-t-il demandé, *bénéficierait-il d'une immunité ? »* Le président du Front national a voulu donner, à son tour, *« une leçon aux journalistes trop jeunes pour avoir exercé leur métier à Moscou, Varsovie ou Cuba »* et dénoncé *« les élucubrations des médias »*. *« Avant d'informer, il faut s'informer soi-même, mais vous avez des excuses*, a-t-il répliqué aux journalistes locaux, *car les écoles de journalisme sont toutes marxistes. »* A propos de sa fortune personnelle, M. Le Pen a affirmé : *« Mon argent ne doit rien à la politique, ce que ne peuvent pas dire d'autres hommes, mais les courageux journalistes n'iront pas les décorer car ceux-là sont aussi leurs patrons. »*

Propos et débats

M. Labbé (RPR) : pas de mauvaise droite

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a reproché, mardi 22 octobre, à M. Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'Etat, membre du bureau politique du Parti républicain, d'avoir déclaré : *« Plutôt Fabius que Le Pen ! »* Au nom de son groupe, il a indiqué : *« Les excès de M. Le Pen ne doivent pas venir au secours des mensonges de M. Fabius ; je ne partage pas le point de vue de M. Stoléru, qui consiste à dire qu'il y aurait une mauvaise droite et une bonne gauche. Ce n'est pas de cette façon que l'on gagnera les élections de 1986. »*

A titre personnel, M. Labbé a notamment ajouté : *« Certains excès ne peuvent justifier le rejet pur et simple de la partie exaspérée de l'opposition. Quand nous parlons fort et clairement, sans complaisance à l'égard de toutes les gauches, nous enlevons bien des raisons de suivre un homme qui peut apparaître comme l'image dure de l'opposition, mais qui joue objectivement pour M. Mitterrand. Soutenir l'abominable loi proportionnelle et ainsi nous frustrer de la large victoire dont notre pays a besoin en 1986 ; s'en prendre stupidement à la « bande des quatre », alors que l'opposition RPR-UDF est depuis quatre ans et demi, notamment au Parlement, le cœur de l'opposition ; relancer la querelle malsaine du racisme, qui fausse les conditions d'un règlement efficace de l'immigration : tout cela devrait ouvrir bien des yeux. Ce ne sont pas non plus les sentiments naïfs sur la bonne gauche et la mauvaise droite qui assureront la victoire de 1986 et le redressement de la France. »*

M. Gaudin (UDF) : la carence du gouvernement

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré le mardi 22 octobre : *« Nous partageons l'inquiétude de la population sur les causes qui ont provoqué la poussée du Front national et constatons la carence du gouvernement pour y faire face. »* Pour expliciter son propros, l'élu de Marseille a affirmé que, lorsque l'on arrive dans sa ville par la porte d'Aix, *« on a l'impression d'arriver à la Casbah : les Français ne se sentent plus chez eux »*.

M. Stasi (CDS) : attitude scandaleuse

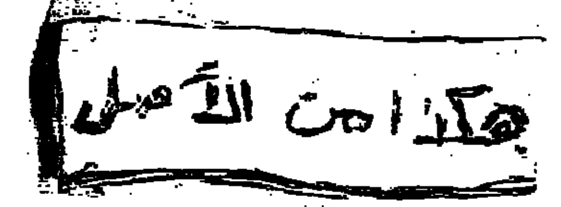
M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS, a condamné, mardi soir 22 octobre, à Tours, *« l'attitude scandaleuse de M. Le Pen, qui insulte les journalistes ayant l'audace de lui poser des questions qui ne lui plaisent pas et les dénonce à la vindicte populaire ». « Mais c'est dans une large mesure grâce à la gauche que le Front national s'est développé*, a ajouté le maire d'Epernay. *Cela dit, il est évident que, si j'avais à choisir, je ne choisirais jamais Le Pen. »*

M. Bérégovoy (PS) : une nouvelle forme de fascisme

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, qui était, mardi 22 octobre, l'invité d'Europe 1, a affirmé que *« la question qui se posera au soir du 16 mars sera de savoir qui accepte ou refuse de gouverner avec le Front national. »* Il a souligné que, *« pour l'instant, c'est la droite qui s'est rapprochée du Front national dans toute une série d'élections cantonales ou municipales »*. M. Bérégovoy a souligné que, *« une nouvelle forme de fascisme, née de la crise économique, a été particulièrement encouragée par les alliances que le Front national a pu faire aux élections municipales et par le climat d'intolérance qu'a fait régner la droite depuis trois ou quatre ans en n'acceptant jamais l'alternance démocratique »*.

M. Bouchareissas (CNAL) : retrouver la laïcité

M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), a indiqué, mardi soir 22 octobre, à Evry : *« Quand une société enfante un Le Pen, il y a très grand besoin de retrouver la laïcité. »* Présentant à la presse les assises nationales que le CNAL tiendra à Evry les 23 et 24 novembre, M. Bouchareissas a estimé que *« le troisième millénaire sera laïc ou ne sera pas »*.



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'UDF TARDE A METTRE SUR PIED SES PROPRES LISTES

Echangerais l'Ariège contre les Hautes-Pyrénées...

Les membres de la commission Gaudin, qui se sont rencontrés brièvement mardi après-midi 22 octobre, ont examiné la situation de Paris et de la région parisienne sans prendre de décisions. Ils devraient à nouveau se réunir, mercredi à la première heure, avant de retrouver, en fin de matinée, leurs partenaires du RPR pour compléter l'accord signé la semaine dernière — accord qualifié par M. Jean-Claude Gaudin de *« premier schéma électoral »* — et pour examiner tout particulièrement les cas des onze départements « réservés » (*le Monde*, daté 20 et 21 octobre).

Sur les quatre-vingt-seize départements métropolitains, la commission Gaudin a, pour l'instant, désigné (sous réserve de l'approbation ultérieure du bureau politique de l'UDF, seul habilité à donner les investitures) quarante-six de ses têtes de liste ou chefs de file. En l'état actuel des négociations, treize d'entre eux devraient conduire des listes d'union RPR-UDF, et dix-sept autres des listes UDF *(lire encadré)*. Les seize candidats restant, chefs de file de l'UDF, devraient figurer en priorité sur des listes d'union menées par un RPR. Encore faut-il tenir compte des cas particuliers de l'Eure-et-Loir et de l'Indre.

Dans l'Eure-et-Loir (département réservé), le RPR vent imposer M. Michel Junot (CNIP), adjoint au maire de Paris que l'UDF récuse. Elle irait en ce cas à la bataille sous ses propres couleurs derrière M. Maurice Dousset (PR), ancien député, qui pour sa part conteste avec véhémence le parachutage en Eure-et-Loir du centriste Claude Goasguen, conseiller de Paris !

Dans l'Indre, l'UDF veut imposer M. Hubert Bassot (PR), que le RPR semble avoir « oublié » sur sa liste.

En dehors de ces quarante-six noms, d'autres candidatures peuvent d'ores et déjà être considérées comme acquises, même si elles n'ont pas encore été retenues en raison de querelles sur la composition de la liste souhaitée par le candidat et de nécessaires équilibres entre les différentes composantes de la confédération. C'est le cas notamment de M. Bernard Stasi dans la Marne, qui voudrait imposer en deuxième place M. Jean-Louis Shneiter (CDS) avec le soutien de la fédération départementale de l'UDF, alors que le PR national souhaite y voir l'un des siens, M. Baupuis.

De nombreuses situations restent bloquées en raison des querelles qui opposent principalement le PR et le CDS, qui ne veulent pas céder sur un certain nombre de départements : notamment dans l'Hérault, où il s'agit de choisir entre M. Yves Marchand (CDS), maire de Sète, et M. Willy Dimeglio, président de la fédération du PR, dans les Hautes-Alpes, dans le Nord et le Pas-de-Calais, où la situation est des plus confuses.

Querelles aussi entre le Parti radical et le CDS, ne serait-ce qu'en Seine-Saint-Denis, où M. Didier Bariani (Rad.), non assuré de trouver une place à Paris, se voit contesté la première place au profit de M. Jean-Jack Sales (CDS).

Incompréhensions regrettables

Sur les quatre-vingt-cinq départements qui ont fait l'objet d'un accord entre le RPR et l'UDF, quatre ou cinq départements sont *susceptibles d'évoluer, notamment* depuis la publication par le RPR lors de son comité central du 19 octobre des noms et places de ses candidats. Les plus modérés de l'UDF parlent d'*« incompréhensions regrettables »*, en évoquant certains départements où la « grille » établie n'a pas été respectée. C'est le cas de l'Aube où l'UDF n'accepterait la liste d'union que si elle obtenait les deuxième et troisième places pour permettre à M. Paul Granet (rad.) de retrouver un siège au Palais-Bourbon.

Les deux formations doivent aussi tenir compte des réactions de leurs élus locaux, qui ne voient pas toujours d'un bon œil les décisions imposées par Paris. L'UDF refuse ainsi en Gironde la liste d'union derrière M. Jacques Chaban-Delmas au motif que le maire de Bordeaux désigne lui-même les candidats de l'UDF *(le Monde* du 22 octobre). Le cas de figure est le même dans l'Isère, où les barristes contestent les décisions de M. Alain Carignon (RPR) et menacent de constituer leur propre liste derrière *M. Alain Moyne-Bressand, vice-président du* conseil général *(le Monde* du 23 octobre).

Reste le cas des onze départements mis en attente par le RPR et l'UDF, même si le parti de M. Jacques Chirac lors de son comité central du 19 octobre a tenté de « forcer la main » de ses partenaires en laissant entendre qu'il mènerait des listes d'union dans neuf de ses départements (Ariège, Charente, Gard, Gers, Isère, Lot, Maine-et-Loire, Pyrénées orientales et Savoie) et qu'il laissait l'UDF conduire une liste d'union dans les Hautes-Pyrénées.

Ce résultat est pourtant loin d'être acquis, dans le Gard notamment, même si l'UDF hésite à se ranger derrière M. Jean Bousquet, maire de Nîmes. *Il est sujet* à discussion dans les Pyrénées-Orientales.

Quatre autres départements sont l'objet d'échanges. C'est ainsi que dans l'Ariège, l'UDF laisserait au RPR la tête de liste si elle obtenait les deuxième et troisième places dans les Hautes-Pyrénées (pour M. Bleuler, CDS, et M. Tremège, PR). De la même manière l'UDF conteste la tête de liste RPR dans le Lot pour obtenir la tête de liste UDF (pour M. Aymeri de Montesquiou) dans le Gers.

Toutes ces négociations se compliquent encore du fait que les deux formations veulent lier les législatives aux régionales et veiller aux équilibres généraux. Il ne reste en tout cas que huit jours à l'UDF pour trancher ensuite entre ses différentes composantes si elle veut, comme elle s'y est engagée, publier la liste de ses candidats avant la fin du mois d'octobre.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

LISTES D'UNION

Aisne	M. André Rossi, rad.
Calvados	M. Michel d'Ornano, PR
Cher	M. Jean-François Deniau, PR
Haute-Loire	M. Jacques Barrot, CDS
Lot-et-Garonne	M. Paul Chollet
Lozère	M. Jacques Blanc, PR
Haute-Marne	M. Charles Fèvre, PR
Meuse	M. Gérard Longuet, PR
Morbihan	M. Raymond Marcellin, PR
Puy-de-Dôme	M. Valéry Giscard-d'Estaing, PR
Seine-Maritime	M. Jean Lecanuet, CDS
Deux-Sèvres	M. Albert Brochard, CDS
Yonne	M. Jean-Pierre Soisson, PR

LISTES SÉPARÉES

Ain	M. Charles Millon, PR
Alpes-de-Haute-Prov.	M. Jean Cabanne
Aube	M. Pierre Micaux, PR
Bouches-du-Rhône	M. Jean-Claude Gaudin, PR
Eure	M. Ladislas Poniatowski, PR
Ille-et-Vilaine	M. Pierre Méhaignerie, CDS
Meurthe-et-Mos.	M. Marcel Bigeard
Moselle	M. Jean Seitlinger, CDS
Pyrénées-Atlantiques	M. François Bayrou, CDS
Rhône	M. Raymond Barre
Haute-Saône	M. Pierre Chantelat, PR
Saône-et-Loire	M. René Beaumont, PR
Var	M. François Léotard, PR
Vosges	M. Hubert Voilquin, PR
Paris	M. Jacques Dominati, PR
Hauts-de-Seine	M. Charles Deprez, PR
Val-de-Marne	M. Alain Griotteray, PR

CHEFS DE FILE UDF

Alpes-Marit.	Mme Louise Moreau, CDS
Aveyron	M. Jean Briane, CDS
Cantal	M. Jean Julhes, PR
Corse-du-Sud	M. José Rossi, PR
Côte-d'Or	M. Gilbert Mathieu, PR
Creuse	M. Serge Cléret, PSD
Eure-et-Loir	M. Maurice Dousset, PR
Finistère	M. Jean-Yves Cozan, CDS
Indre	M. Hubert Bassot, PR
Landes	M. Alain Bloch, rad.
Loire	M. Pascal Clément, PR
Loiret	M. Jacques Douffiagues, PR
Mayenne	M. François d'Aubert, PR
Oise	M. Robert Hersant
Orne	M. Francis Geng, CDS
Vendée	M. Philippe Mestre

Rectificatif

« TECHNIP – Ne coulez pas TECHNIP, première ingénierie française »

Dans le numéro 12668, daté du 22 octobre 1985, en page 5, il fallait lire :

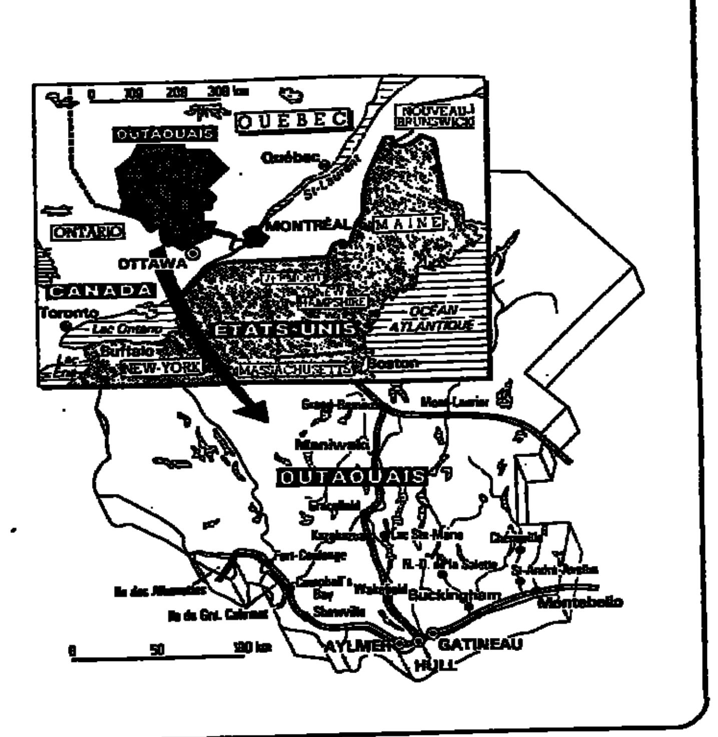
à relancer (au lieu de « à réclamer »), l'ingénierie TECHNIP par une action commerciale agressive axée sur *la diversification.*

هكذا من الأصل

QUÉBEC

L'OUTAOUAIS :

Une région entre deux mondes



Explorée au début du dix-septième siècle par les Français Etienne Brulé, Champlain et quelques autres, l'Outaouais – ainsi appelé du nom d'une tribu indienne qui y vécut quelques années – dut attendre la première moitié du dix-neuvième siècle pour connaître les premiers signes d'un développement industriel. Pour l'essentiel, l'économie de cette vaste région s'est concentrée au sud, le long de la rivière des Outaouais, qui sépare le Québec de l'Ontario. Elle est fondée, traditionnellement, sur l'exploitation des ressources forestières et énergétiques.

La politique volontariste suivie depuis quelques années tant par les autorités fédérales que provinciales a permis une certaine diversification des activités grâce à l'installation d'usines de secteurs de pointe (électronique, informatique) et à l'extension des services. Evolution logique pour cette région située entre deux mondes : les deux grands centres économiques et financiers que sont Montréal et Toronto. En même temps, la zone urbaine autour d'Ottawa, la capitale fédérale, et de Hull, de l'autre côté du fleuve, a acquis, au fil des ans, un caractère administratif marqué. Mais ces mutations ont, en fin de compte, peu altéré ce pays de bûcherons, de chasseurs et de coureurs des bois, où la nature est reine. – M. L.

Cap sur la haute technologie

LA scène se passe dans le bureau d'un agent immobilier. Un ingénieur, qui vient d'obtenir un emploi dans une des nombreuses entreprises de pointe de la région d'Ottawa, cherche une maison pour loger sa famille dans les meilleures conditions possibles. Il a des critères très précis : il veut pouvoir aller à son bureau sans affronter d'embouteillages, il cherche une grande maison de huit pièces avec jardin, près d'une école et d'un centre commercial ayant plusieurs cinémas. Il est prêt à mettre 150 000 dollars (environ 900 000 francs) pour trouver la maison de ses rêves.

Assis devant un ordinateur, l'ingénieur et l'agent immobilier fournissent les critères à la machine. Aussitôt on voit apparaître sur l'écran les maisons de ce type disponibles sur le marché. Les détails sont donnés pour chacune d'entre elles : situation, exposition, disposition des pièces (un plan apparaît à l'écran), type de chauffage, modalités de paiement, etc.

L'ingénieur choisit la maison qui lui semble correspondre le mieux à ses besoins. Il n'aime pas vraiment l'aménagement de certaines pièces : le salon est trop petit. *« Qu'à cela ne tienne, ça peut s'arranger »*, lui dit l'agent immobilier. Il appuie sur une autre touche pour vérifier les possibilités de modification sans mettre en danger la structure de la maison. On peut abattre ou déplacer tel ou tel mur afin d'obtenir la taille désirée pour le salon, moyennant un supplément. Il ne reste plus qu'à aller voir sur place si la réalité est aussi satisfaisante que l'image donnée par l'écran.

La gestion de l'espace

Ce système n'existe pas encore pour les particuliers, mais cela ne saurait tarder, grâce à une petite société créée à Hull, en septembre 1983, ACDS Systèmes graphiques, qui l'utilisa déjà dans le secteur industriel et commercial, ainsi que dans plusieurs ministères du gouvernement fédéral. A l'aide d'un supermicro-ordinateur de haute précision, les vingt-cinq spécialistes d'ACDS font de la *« gestion de l'espace humain »*.

Le principe est simple. Lorsqu'un client – en général un gros employeur – veut rationaliser l'espace dont il dispose, ACDS introduit toutes les données dans son ordinateur (nombre d'employés et de bureaux, situation des ascenseurs, des escaliers, des toilettes, des fenêtres, etc.) et fait apparaître sur un écran, en différentes couleurs, toutes les dispositions possibles.

Le même procédé est utilisé pour les systèmes électriques, la tuyauterie ou la climatisation. Pour effectuer des travaux dans l'immeuble d'un client d'ACDS, il suffit de faire apparaître à l'écran des diagrammes qui sont aussi précis que des plans mais beaucoup moins encombrants. On peut également appliquer ce procédé à l'échelle d'une ville pour connaître rapidement, et sans risque de se tromper, la situation exacte des conduites d'eau ou de gaz. Ou encore il est possible de gérer la tuyauterie très complexe des centrales nucléaires, comme ACDS le fait déjà en Ontario.

« Tout ce qui se fait sur papier peut désormais se faire sur ordinateur » affirme le président d'ACDS, Renald Carrière, qui est en train de prendre quelques longueurs d'avance sur ses concurrents – tous américains – dans un secteur très prometteur puisque le marché mondial pour la conception assistée par ordinateur (CAO, en langage de spécialistes) est évalué à 10 milliards de dollars (60 milliards de francs) pour les trois prochaines années. Il vient de faire une première percée sur la scène internationale en décrochant un contrat de 20 millions de dollars avec la Chine, qui lui a acheté des systèmes de logiciel graphique.

Le gouvernement fédéral reste pour l'instant le premier client d'ACDS (près de 40 % du chiffre d'affaires). La société veut diversifier sa clientèle en proposant ses services aux architectes, aux dessinateurs industriels, aux ingénieurs des ponts et chaussées, etc. Renald Carrière a une autre ambition : *« Je veux attirer dans l'Outaouais*, dit-il, *les chercheurs francophones qui travaillent dans les entreprises de haute technologie installées en Ontario, de l'autre côté de la rivière. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 13.)

OTTAWA : Comment faire d'un village de bûcherons... une capitale

UNE légende tenace veut que le choix d'Ottawa comme capitale du Canada aurait résulté d'un caprice de la reine Victoria : elle se serait fait apporter une carte du territoire, alors colonie de la Couronne, et aurait pointé son doigt au hasard sur le document. L'anecdote est bien évidemment fausse. La décision d'installer à Ottawa le siège du gouvernement et du Parlement de la « province » fut prise en réalité, dans le courant de l'année 1857, par le cabinet britannique sur recommandation du gouverneur général, Sir Edmund Head, et de l'administration coloniale. Sollicitée pour donner son approbation,



Premières armoiries de la ville d'Ottawa (1855).

la reine devait confirmer ce choix en le rendant public le 17 janvier 1858.

Moins prestigieuse que ses rivales – Québec, Montréal, Toronto et Kingston, – la modeste bourgade d'Ottawa avait sur elles un immense avantage : elle n'inspirait aucune jalousie. Peuplée de huit à dix mille habitants s'adonnant pour la plupart à des activités forestières et au commerce du bois, elle n'avait accédé que trois ans plus tôt, en 1855, au statut de cité à part entière, abandonnant alors le nom de Bytown que lui avait légué le lieutenant-colonel John By, le premier à avoir entrepris, à peine trente ans auparavant, son aménagement. D'aspect encore très sauvage, la cité possédait une autre qualité : elle se trouvait à la limite du Haut et du Bas-Canada, autrement dit de l'Ontario et du Québec, et pouvait donc apparaître comme un compromis acceptable à la fois par les « catholiques » (francophones) et les « protestants » (anglophones).

C'est dire à quel point cette désignation fut politique et devait peu – c'est un euphémisme – à l'attrait des lieux. De ceux-ci, le futur premier ministre Wilfried Laurier écrivait en 1884, soit dix-sept ans après que la ville eut été confortée dans son statut de capitale : *« Je ne voudrais en aucune façon parler de la capitale en termes désobligeants ; mais il est difficile d'en dire quoi que ce soit de bon. Ottawa n'est pas une ville attrayante et ne semble pas destinée à le devenir non plus. »* Jugement imprudent : avec ses parcs, ses zones de verdure, ses promenades le long de la rivière qui la borde, ses larges avenues aérées, Ottawa, aujourd'hui, affiche une certaine beauté.

La capitale canadienne a-t-elle au moins réussi, en un peu plus d'un siècle d'existence, à devenir, comme le souhaitaient ses parrains, le lieu symbolique de l'unité nationale, le foyer culturel et spirituel du pays, la source de sa vitalité ? Rien n'est moins sûr, si l'on en juge, par le phénomène de rejet dont a été victime, ces dix dernières années, de la part du gouvernement québécois, Ottawa, en tant qu'incarnation du pouvoir fédéral, briseur d'espérances autonomistes. Et chacun sait que les Montréalais, qui, pour une raison ou pour une autre, sont obligés de vivre en semaine dans la capitale, n'ont qu'un souci en tête : ne pas rater l'autobus qui, le vendredi soir, les ramènera au pied du Mont Royal.

Le pouvoir fédéral

Si les bâtisseurs d'Ottawa n'en ont pas encore vraiment fait le creuset de l'identité nationale, ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Depuis une centaine d'années, hommes politiques, urbanistes, architectes s'efforcent de *« bâtir une capitale »* dans laquelle pourraient se reconnaître tous les habitants de cet immense pays, ceux de Chicoutimi, comme ceux de Winnipeg, ceux de Halifax, en Nouvelle-Ecosse, comme ceux de Vancouver, sur le Pacifique. En 1958, le Parlement a même voté une loi donnant mandat à une commission créée à cet effet de *« préparer des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et d'y aider, afin que la nature et le caractère du siège du gouvernement du Canada puissent être en harmonie avec son importance nationale »*.

C'est à la fin du siècle dernier que se concrétisent les premières initiatives officielles visant à faire d'Ottawa, selon le vœu de Wilfried Laurier, *« la Washington du Nord »*. Une commission d'embellissement est créée en 1899, dont la première tâche sera de nettoyer les entrepôts, les cabanes, les chantiers de bois qui encombrent le centre de la ville. Déjà apparaissent les premiers espaces verts, dont la multiplication et l'étendue font aujourd'hui sa fierté. Il faut toutefois attendre 1915 pour que soit présenté le premier projet complet de planification de la capitale : le plan Holt – du nom de Herbert S. Holt, président de la Banque royale, – lance plusieurs idées qui feront leur chemin (déplacement des voies ferrées, décentralisation des services fédéraux) et une autre qui, soixante-dix ans après, reste à réaliser : la création, sur le modèle de la capitale américaine, d'un district fédéral.

La commission dite précisément du district fédéral, qui prend le relais en 1927, voit certes son autorité étendue à la ville de Hull, de l'autre côté de la rivière des Outaouais, et au territoire québécois environnant. Mais c'est seulement en 1945, après la guerre, qu'est créée une zone de 2 330 kilomètres carrés, répartie à peu près également sur chaque rive du fleuve et appelée *« district de la capitale nationale »*. Aujourd'hui, cette superficie a doublé (2 720 kilomètres carrés en Ontario, 1 940 kilomètres carrés au Québec), mais la région, sur laquelle la Commission de la capitale nationale exerce sa compétence depuis 1958, a perdu sa qualification de « district », en raison de l'agacement que cela provoquait au Québec.

L'autorité de fonctionnaires fédéraux sur une partie du territoire québécois dans le but de créer une capitale unifiée s'étendant sur les deux rives de la rivière des Outaouais s'est heurtée au sentiment nationaliste québécois. A peine élue députée du comté de Hull, Mme Jocelyne Ouellette, militante du Parti québécois, proclamait : *« Il n'est plus question de céder une seule parcelle du territoire québécois. »*

Le programme de construction de bâtiments administratifs engagé à Hull, à la suite de la décision de la Conférence constitutionnelle, en 1969, de faire des villes d'Ottawa, de Hull et de leurs environs *« la région de la capitale nationale »* a considérablement modifié le visage de l'ancien village de bûcherons et de « cageux » (1) fondé en 1800 par l'Américain Philemon Wright.

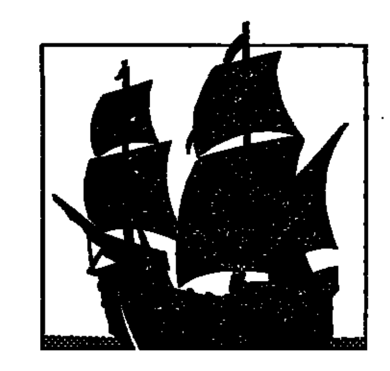
MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 11.)

(1) Une « cage » est, en parler local, un radeau servant au transport fluvial du bois.



La clé d'un Nouveau Monde



Quand les premiers explorateurs français ont foulé le sol de l'Outaouais, en 1613, ils ont été émerveillés par la splendeur naturelle de la région.

Aujourd'hui, de toutes les régions du Québec, l'Outaouais est celle, à la frontière de l'Ontario, qui se développe le plus rapidement.

Voisine de la capitale du Canada, la région de l'Outaouais est la 3e plus importante agglomération au Québec et fait partie de la 4e région métropolitaine au Canada avec une population de 750,000 habitants.

On y parle français surtout, et on est privilégié par la situation géographique à mi-chemin entre Montréal et Toronto et à une heure de route de la frontière des États-Unis. On y vend chaque année pour plus de $1 milliard de biens et services au gouvernement du Canada et on y accueille trois millions de touristes annuellement.

La région de l'Outaouais compte 11 localités dont trois villes importantes. Elle est parsemée de lacs limpides et sillonnée de rivières en pleine nature sauvage. Les adeptes du plein air y sont choyés: ski de randonnée et ski alpin, golf, équitation, sports nautiques et loisirs organisés offrent le choix.

L'économie y est stable et le marché de l'emploi en progression; la main-d'œuvre spécialisée et qualifiée est disponible et apte à travailler aussi bien en français qu'en anglais. Des parcs industriels ont poussé là où les premiers explorateurs ont planté leur tente; on a harnaché les rivières pour en dégager leur énorme potentiel hydraulique, un réseau de transport public efficace et un réseau autoroutier régional bien tissé ont succédé aux sentiers d'autrefois, et la région s'est engagée résolument dans la voie du progrès scientifique en accueillant au cours des dix dernières années des entreprises parmi les plus dynamiques dans le domaine de la technologie de pointe.

D'un pays de lacs, de chasse et de pêche, l'Outaouais est devenue une région urbaine bien structurée dont le cœur industriel bat au rythme de la forêt, de l'ordinateur et des grandes décisions politiques de l'heure, à côté de la capitale du Canada.

Si vous songez à mettre le pied en Amérique pour lancer votre affaire, suivez l'exemple des premiers explorateurs. ***L'Outaouais vous offre la clé d'un Nouveau Monde, la porte du marché nord-américain.***

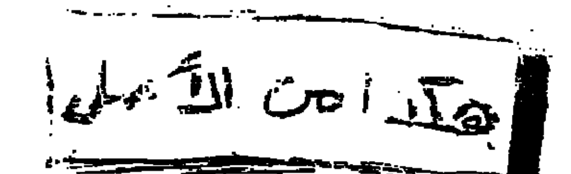
Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Bureau du Président
Communauté régionale de l'Outaouais
25, rue Laurier
C.P. 2210, Succ. B
Hull (Québec) Canada J8X 3Z4
Tél : (819) 770-1380



COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

Municipalités membres :

Aylmer	Lapêche
Buckingham	Masson
Gatineau	Notre-Dame-de-la-Salette
Hull	Pontiac
Hull-Ouest	Val-des-Monts
L'Ange-Gardien	



Scènes de chasse dans le Pontiac

« *VOUS avez l'intention d'écrire quoi sur la chasse à l'ours ? Un papier contre la chasse ?* » Dick Blauser, un Américain de Pennsylvanie, est méfiant. « *Vous ne faites pas partie de Greenpeace au moins ou d'une organisation de ce genre ?* » Quelques mots suffisent à rassurer ce grand amateur de chasse à l'ours, qui ne dédaigne pas non plus l'orignal et le chevreuil. Il comprend qu'on puisse préférer les animaux vivants plutôt que morts, sans être pour autant un farouche adversaire de la chasse. Rendez-vous est donc pris pour le lendemain matin avec Dick, son frère Bill et leur père.

La nuit a été courte. Le pas lourd des chasseurs résonne déjà dans les escaliers. Il est 5 heures, et la nuit est encore très noire au-dessus du petit lac Summerville, en pleine forêt québécoise, près du petit village de Sheenboro, dans le Pontiac.

Dans la cuisine, un des chasseurs prépare le petit déjeuner : œufs, bacon, tranches de pain. Il faut bien ça en prévision des longues heures de marche qui nous attendent.

Le départ a lieu vers 6 heures. Nous roulons pendant un peu moins d'une heure sur une piste étroite, inondée par endroits à cause des barrages construits par les castors. Le véhicule à quatre roues motrices passe sans problème. Nous nous arrêtons au bord d'un étang pour suivre les traces d'un orignal qui est allé se désaltérer. Les marques sont profondes – l'élan d'Amérique peut atteindre 700 kilos et parfois plus – mais elles datent de plusieurs jours.

Nos chasseurs ne sont pas à la recherche d'un orignal, mais si, par hasard, ils en rencontraient un, ils ne détourneraient sans doute pas le regard. La chasse au fusil n'est pas ouverte. Dick chasse à l'arc, même si, par précaution, il a pris sa Winchester. Avec son arc à poulies, il peut tuer un ours ou un orignal d'une seule flèche dans les poumons.

Dans cette région du Québec, à l'extrême ouest de l'Outaouais, près de la frontière avec la province de l'Ontario, la chasse à l'arc est autorisée du 5 au 18 octobre pour l'orignal et le chevreuil et du 21 septembre au 10 novembre pour l'ours noir, qui peut également être chassé du 1er mai au 4 juillet au fusil et à l'arc.

Nous repartons en direction de la zone où les frères Blauser et leur père ont tué plusieurs ours au cours des dernières années. Le jour se lève. Au milieu de la piste, une perdrix... Bill descend de voiture – il est interdit de tirer sur un animal à partir d'un véhicule quel qu'il soit et d'y transporter une arme chargée – et s'approche de la perdrix qui ne bouge pas.

Certains chasseurs très adroits parviennent à attraper des perdrix à la main, car cet oiseau n'est pas farouche du tout. Bill aurait pu faire un carton et contribuer ainsi à l'excellent repas que nous allions avoir le soir grâce à un autre chasseur moins scrupuleux qui, en moins d'une demi-heure, allait tuer cinq perdrix, le maximum autorisé pour une journée. Bill ne voulait pas de cette proie trop facile qui a fini par s'envoler. La journée commence bien : ces chasseurs ne sont visiblement pas des tueurs qui tirent sur tout ce qui bouge, y compris parfois sur d'autres chasseurs.

Feuillus et résineux

Vers 7 heures et demie, nous arrivons à destination. La forêt est moins dense. C'est toujours un mélange de feuillus et de résineux : des bouleaux blancs, des érables et des pins, auxquels s'ajoutent maintenant des chênes, des hêtres et quelques cerisiers sauvages. Un type de forêt que les ours noirs apprécient au plus haut point. Ces omnivores se nourrissent en effet de glands, de faines et de petites cerises noires très amères. Ils mangent, à l'occasion, du petit gibier et ils peuvent même être cannibales à l'égard des plus faibles d'entre eux. Ils s'attaquent rarement à l'homme, mais quand cela arrive, ils ont facilement le dessus.

L'ours noir peut dépasser les 300 kilos et, dressé sur ses pattes arrière, il fait parfois plus de 2 mètres de haut. D'un seul coup de patte, sans parler de ses griffes et de ses crocs redoutables, il peut casser la colonne vertébrale d'un bœuf. Enfin, cet animal balourd court très vite – jusqu'à 50 kilomètres à l'heure – monte tout aussi vite aux arbres et nage très bien.

Pour le chasseur, l'ours est donc un adversaire beaucoup plus impressionnant que l'orignal. Certains chasseurs préfèrent cependant la solution de facilité qui consiste à attendre leur proie près d'un dépotoir laissé par un camp de bûcherons. Les ours, qui ont un appétit insatiable après une hibernation de plusieurs mois, vont parfois dévorer les détritus. Cela évite au chasseur d'avoir à marcher des heures, sans toujours trouver d'ailleurs le trophée qu'il cherche. Encore faut-il qu'il réussisse à abattre l'ours qu'il a repéré ! Cet animal est très rusé et dispose d'un odorat particulièrement développé qui lui permet souvent de déceler une présence humaine alors qu'il est hors de portée d'un fusil.

Les Blauser n'appartiennent pas à cette race de chasseurs. Ils ne veulent même pas recourir à la technique courante de l'appât, qui consiste à attirer les ours en mettant de la viande ou du poisson avarié dans un seau suspendu à 3 mètres du sol par un fil de fer relié à deux troncs d'arbres. Seule concession qu'ils sont disposés à faire lorsqu'ils ne trouvent pas d'ours : un petit pot de miel qu'il suffit de faire chauffer sur un réchaud portatif pour attirer n'importe quel ours qui se trouverait dans un rayon de 2 kilomètres. Mais cela ne marche pas toujours, comme nous avons pu en faire l'expérience ce jour-là.

Après avoir vérifié sur la boussole et noté sur un bout de papier la direction que nous prenons à partir de la voiture – précaution indispensable même pour les coureurs des bois professionnels dans cette forêt inhabitée qui s'étend sur des milliers de kilomètres carrés – nous nous séparons en deux groupes. Le sol est recouvert d'un épais tapis de feuilles jaunes et rouges qui donnent en automne ces coloris flamboyants uniques à la forêt québécoise. Heureusement, il a plu abondamment la veille, ce qui permet de se déplacer sans faire trop de bruit. « *Quand les feuilles sont sèches,* constate Dick, *c'est comme si on marchait sur des corn-flakes, les ours nous entendent de loin.* »

La plupart des hêtres portent des marques sur leurs troncs : ce sont les griffes des ours qui sont montés pour déguster les faines, ces petits glands qu'ils apprécient tant. Dick cherche des traces récentes, en particulier des branches cassées au sommet des hêtres, à toute hauteur. C'est ce qu'il appelle des « *nids d'ours* ». Après avoir choisi son arbre, l'ours noir grimpe sur le tronc et s'installe près d'une branche bien garnie de faines qu'il dévore gloutonnement.

Des nids d'ours

Nous découvrons des nids d'ours. Ils datent tous de plusieurs semaines. Après quelques heures de marche, il faut se rendre à l'évidence : les ours ont épuisé les ressources locales et sont partis à la recherche de nouveaux garde-manger naturels, sans doute à plusieurs kilomètres de là.

Nous retrouvons l'autre groupe, qui est tout aussi bredouille que nous. Les chasseurs ne sont pas déçus. Ils sont là pour une semaine et ils savent qu'ils rentreront très probablement chez eux avec une peau d'ours ou une tête d'orignal.

Nous repartons en direction de Pontiac Lodge pour y arriver avant la nuit. Cet hôtel très confortable, en pleine forêt, était jusqu'en 1977 un club privé, comme il y en avait plus d'un millier au Québec. Seuls les membres, dont beaucoup d'Américains, avaient accès au territoire de 40 000 kilomètres carrés que ces clubs louaient au gouvernement québécois. Ce système a été aboli pour être remplacé à partir de 1978 par des zones d'exploitation contrôlée (ZEC) ouvertes à tous moyennant une petite cotisation ou un droit d'entrée à la journée.

Considérée comme une mesure démocratique, la création des ZEC a, en général, été bien accueillie, sauf par ceux qui vivent de la chasse et de la pêche en fournissant le logement, les embarcations et des services de guides. Ceux qu'on appelle au Québec les « *pourvoyeurs* » reprochent au gouvernement du Québec de mener une politique démagogique qui ne tient pas compte de l'épuisement des ressources. Ils demandent donc de limiter l'accès à certaines régions et à certains lacs, lorsque les ressources sont insuffisantes pour répondre au nombre croissant des chasseurs et des pêcheurs. De quarante mille en 1956, le nombre de chasseurs est passé aujourd'hui à un million.

Sans être un farouche adversaire des ZEC, qu'il préfère aux clubs privés d'autrefois, le propriétaire du Pontiac Lodge, Ned Sullivan, souhaite obtenir du gouvernement des droits exclusifs sur le territoire d'environ 80 kilomètres carrés sur lequel ses clients peuvent chasser et pêcher. « *Il ne s'agit pas,* dit-il, *d'interdire l'accès au public mais plutôt de limiter le nombre d'entrées. Cela me donnerait des raisons d'entretenir les routes et d'ensemencer les lacs sans qu'ils soient aussitôt vidés par une quantité excessive de pêcheurs.* »

En fait, Ned – une force de la nature aux origines irlandaises, françaises et indiennes – préférerait même changer de vocation pour offrir à ses clients des safaris-photos. « *Depuis toujours,* dit-il, *la plupart de mes clients viennent ici plus pour se promener dans la forêt et profiter de la nature que pour chasser.* » Le lendemain, au moment du départ, Ned Sullivan, son éternel sourire aux lèvres, nous tend un paquet : « *Tenez, vous goûterez à ces quelques perdrix que j'ai trouvées sur ma route hier* ». Chassez le naturel...

B. de L. G.

★ Pour obtenir les publications du ministère du loisir, de la chasse et de la pêche, on peut écrire au ministère : Case postale 22000, Québec G1X 7X2 ou à la Délégation générale du Québec en France, 66, rue Pergolèse, Paris (16e).

L'Association du tourisme de l'Outaouais, Case postale 2000, succursale B, Hull, Québec J8X 3Z2, est également en mesure de fournir tous les renseignements indispensables.

Voici enfin quelques adresses d'hébergement dans la région :

– Pontiac Lodge, PO, Box 8, Chapleau, Québec J0X 1M0.

– Pavillon de l'Orignal, Val-Limoges, RR4, Mont-Laurier J9L 3G6.

Ottawa : Comment faire d'un village de bûcherons... une capitale

(Suite de la page 9.)

En 1956, on estimait à cinq ou six mille le nombre de fonctionnaires fédéraux résidant à Hull sans pour autant y avoir leur emploi. Trente ans plus tard, quelque vingt mille personnes travaillent à Hull dans de grands ensembles ultra-modernes qui regroupent différents ministères et services fédéraux. Ce chiffre représente environ 18,5 % (contre 2 % en 1966) des effectifs de la fonction publique dans la région de la capitale nationale, alors que la part de la population québécoise dans cette zone a peu varié (25,6 % au lieu de 24,6 % en 1966 pour la conglomération Ottawa-Hull ; 35,8 % pour l'ensemble Ottawa-Hull-Aylmer-Gatineau). Le rééquilibrage entre les deux rives du fleuve est donc évident, même si la répartition des emplois fédéraux n'est pas encore tout à fait conforme à la démographie.

Les Québécois, au demeurant, souhaitent-ils que se poursuive le mouvement ? Cela est loin d'être sûr. La modernisation urbaine de la ville de Hull n'a pas été sans perturber le tissu social, alimentant les rancœurs à fleur de peau contre le fédéral. Aujourd'hui déléguée du gouvernement québécois à Ottawa, Mme Jocelyne Ouellette déclarait en 1977 : « *Au nom de l'intérêt national, on s'est fait prendre 35 % du territoire de Hull. (...) on a déporté 4 200 Hullois. (...) on a brisé toute la structure économique et sociale de la région* ».

Querelles

Certains francophones redoutent, en outre, qu'à la faveur de ces mutations les anglophones regagnent en partie le terrain perdu au dix-neuvième siècle. Créée par des pionniers venus du Massachusetts, la ville de Hull s'est progressivement francisée durant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. En 1855, on ne comptait aucun nom à consonance française dans le conseil municipal de Hull. De nos jours, la population de la ville est francophone à 92 %, et son maire s'appelle Michel Légère. Mais, attirés par la proximité de l'immense parc de la Gatineau (35 000 hectares), situé du côté québécois, nombre d'anglophones, dont l'emploi se trouve désormais à Hull, ne seront-ils pas tentés de s'établir dans les environs ?

Aussi bien, afin de donner aux responsables locaux plus de poids dans le remodelage urbain, face à l'omniprésente Commission de la capitale nationale, les autorités provinciales ont-elles créé en 1969-1970 leurs propres structures administratives. Du côté de l'Ontario ce fut la naissance de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (MROC). Pour sa part, le gouvernement du Québec portait sur les fonts baptismaux la communauté régionale de l'Outaouais (CRO), pendant en quelque sorte de la MROC, et, d'autre part, la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO), chargée du développement touristique et industriel sur le territoire relevant de sa compétence. La SAO a notamment mis en œuvre la politique des parcs industriels, qui vise à diversifier le tissu économique, en participant jusqu'à 45 % du montant des investissements.

Les adversaires libéraux du gouvernement québécois en place depuis 1976 trouvent absurdes ses réticences à coopérer avec le fédéral. Depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976, le programme décidé antérieurement a continué, pour l'essentiel, à être exécuté, mais peu de projets nouveaux ont vu le jour. Ancien maire de Hull, Gilles Rocheleau, député libéral du comté de Hull, reproche aux « *indépendantistes* » d'avoir pris du retard dans la construction de certaines infrastructures comme, par exemple, l'autoroute Montréal-Ottawa prévue il y a une quinzaine d'années en territoire québécois, uniquement par hostilité à tout travail en commun avec le fédéral. Avec ses amis, il observe que la Commission de la capitale nationale a déjà investi quelque 775 millions de dollars canadiens du côté québécois, que les travaux en cours représentent une valeur de 150 millions de dollars et que toutes ces nouvelles activités représentent pour la ville des revenus fiscaux non négligeables, en même temps qu'elles donnent d'elle une image plus moderne.

Au-delà de ces querelles politiciennes, il apparaît que le temps du lancement d'infrastructures « *lourdes* » est sans doute révolu. Dans la période à venir, la Commission de la capitale nationale mettra l'accent sur l'aspect symbolique que devrait revêtir la ville d'Ottawa aux yeux des Canadiens. Un « parcours d'honneur » va être tracé qui englobera, sur les deux rives du fleuve, les édifices historiques, les musées et les réalisations témoignant de la diversité du pays. Il s'agit de faire comprendre aux habitants de ce pays grand comme dix-huit fois la France qu'il existe un lieu où chacun, qu'il soit anglophone ou francophone, originaire des provinces maritimes de l'Est ou des Rocheuses, peut « *se sentir chez soi* ». Comme si, après cent trente ans après sa désignation, Ottawa, capitale par défaut, était toujours à la recherche de sa légitimité.

MANUEL LUCBERT.

Profession : coureur des bois

ILS sont encore une centaine au Québec à vivre exclusivement de la chasse et de la pêche, comme aux débuts de la colonie. Les trappeurs de la Nouvelle-France étaient des aventuriers qui découvraient des terres inconnues et souvent hostiles. Ils contribuèrent au développement économique de la colonie et à l'enrichissement de quelques négociants comme ceux qui créèrent la Compagnie de la baie d'Hudson.

Les temps ont changé, mais quelques trappeurs ont conservé une tradition qui a difficilement sa place dans le Québec d'aujourd'hui. Ces coureurs des bois sont, pour la plupart, des laissés-pour-compte de la tentative de colonisation agricole du début du siècle dans le nord de la province francophone, en particulier en Abitibi, sur la route de la baie James, où l'Hydro-Québec a construit de gigantesques barrages au cours de la dernière décennie.

« *C'est la grosse misère pour ces gens-là. Ils vivent en marge de la société et refusent l'aide à laquelle ils ont droit, en particulier l'assistance sociale. Ils rejettent l'autorité du gouvernement, qui ne leur interdit pourtant pas de « trapper » en toute saison puisque c'est pour leur survie et non à des fins commerciales. Ils manquent souvent de munitions, qu'ils n'ont pas les moyens de payer. Alors ils traquent le gibier pour le diriger vers leurs pièges, des trous recouverts de branches. Et ils achèvent leurs prises au couteau ou à la hache.* »

Lucien Lapierre connaît bien ces marginaux. Il est lui-même coureur des bois, mais d'un type bien particulier. Le seul coureur des bois, sans doute, qui indique cette profession sur ses cartes de visite. A la différence des autres qui, par la force des choses, vivent en forêt, Lucien Lapierre habite en ville. Au troisième étage d'un petit immeuble ordinaire dans une banlieue ordinaire de Montréal.

Tableau de chasse

Le petit appartement est encombré de trophées de chasse. Sur une table, les épreuves des trois derniers livres de Lucien Lapierre sont soigneusement empilées : *Coureur des bois, Tous les animaux du Canada, Comment ne pas revenir bredouille de la pêche,* et un ouvrage sur l'orignal intitulé *Mousou* (orignal en langue indienne), *mangeur de branches.*

Car, entre autres choses, cet homme de soixante-quatre ans écrit et fait des émissions télévisées sur la faune. Dans les cours qu'il donne aux nouveaux titulaires du permis de chasse, il insiste, dit-il, sur la conservation de la faune. Cela ne l'empêche pas d'être un grand amateur de chasse. Son palmarès est impressionnant : une quinzaine d'ours et trente-huit orignaux abattus, dont six à l'arc.

« *Tirer au fusil à 1 kilomètre de distance, c'est le jeu du tueur,* dit-il. *A l'arc, il faut être au maximum à 50 mètres. J'encourage le tir à l'arc car cela permet de protéger la faune. Malheureusement, beaucoup de gens s'improvisent archers. Or, c'est loin d'être donné à tout le monde. Les plus dangereux sont ceux qui pratiquent le tir à l'arc dans leur cour et qui croient qu'ils sont prêts pour la chasse : ils criblent l'animal de flèches sans le tuer. Pour limiter le carnage, les cent mille chasseurs à l'arc du Québec devront suivre un cours spécial l'année prochaine pour apprendre à utiliser intelligemment cette arme.* »

Lucien Lapierre est surtout scandalisé par les « *faux chasseurs à l'arc* » qui tuent le gibier au fusil et plantent ensuite une flèche dans la plaie pour tromper le garde-chasse (l'ouverture de la chasse à l'arc a lieu un peu plus tôt que la saison normale de chasse, ce qui facilite ce genre d'abus). « *Certains chasseurs,* dit-il, *vont jusqu'à découper la chair autour de la plaie pour enlever les traces de poudre et faire croire qu'ils ont tué l'animal avec une flèche. De toute façon, avec quatre cents agents de conservation* (gardes-chasses) *pour tout le Québec, il est impossible de contrôler les activités d'un million de chasseurs, d'autant plus que certains agents sont eux-mêmes d'anciens braconniers qui ne respectent pas toujours les règlements.* »

Officiellement, plus de onze mille orignaux ont été tués l'an dernier, sur un troupeau total de moins de cent mille bêtes (il y a six à huit fois plus de caribous au Québec, mais ils sont beaucoup plus au nord). Le braconnage a peut-être fait autant de victimes, si l'on tient compte des animaux blessés qui sont allés mourir hors de portée des chasseurs. Au total, à peine plus d'une centaine d'orignaux ont été tués à l'arc. Lucien Lapierre a donc du pain sur la planche pour convaincre les Québécois de troquer le fusil contre l'arc.

Ces jours-ci, Lucien Lapierre est reparti en forêt, comme il le fait régulièrement depuis plus de cinquante ans. Mais il se consacre désormais bien plus à l'observation des animaux qu'à la chasse, ce qui lui a permis d'apprendre à approcher, jusqu'à les toucher, les orignaux et les ours noirs. Dans un de ses livres, *Chasseurs, sachez chasser* (1), il explique, entre autres choses, comment se comporter face aux différents animaux et « *comment s'en sortir quand tout se met à aller mal* ».

Que faire, par exemple, si vous vous retrouvez, sans l'avoir vraiment voulu, face à face avec un ours ou, pis encore, avec une femelle accompagnée de ses petits ? « *Surtout,* dit-il, *ne jamais tourner le dos à un ours ni monter dans un arbre. Il faut lui faire face sans faire de bruit. S'il avance d'un pas, reculez d'un pas. Dans 95 % des cas, il finit par s'en aller. Il faut se faire violence pour ne pas avoir de sueurs froides car l'ours sentirait que vous avez peur et il pourrait attaquer.* » Elémentaire, n'est-ce pas ?

B. de L. G.

(1) Edition de l'Homme.

Mme Jocelyne Ouellette : l'« ambassadrice » du Québec à Ottawa

ON l'appelle l'« *ambassadrice* » du Québec à Ottawa. Et il est vrai que l'arrivée de Jocelyne Ouellette à la tête du Bureau de la province dans la capitale fédérale, en janvier 1982, a apporté à la représentation québécoise, outre l'auréole de son charme, un poids politique indéniable. Ministre du gouvernement de René Lévesque pendant quatre ans, figure de proue du Parti québécois, indépendantiste convaincue, cette femme de quarante ans, dont la voix calme et la maîtrise dissimulent une grande détermination, n'est pas du genre passe-muraille. Aussi bien, sous sa ferme férule, l'antenne administrative francophone, au cœur de l'Etat fédéral, ne pouvait-elle que prendre un éclat nouveau, qui s'est traduit par la transformation de cet office, en mai 1984, en Maison du Québec et l'attribution à sa directrice du titre plus « diplomatique » de déléguée.

Avec Jocelyne Ouellette pour les défendre, les intérêts du Québec à Ottawa sont en bonnes mains. Enfant du pays — elle est née à Hull, de l'autre côté de la rivière des Outaouais, — cette ancienne militante pure et dure connaît bien les dangers d'un fédéralisme conquérant et le risque ultime qui menace les francophones au contact immédiat du Canada anglais : l'assimilation. Fille aînée d'une famille de onze enfants, elle aurait pu, à la fin de ses études secondaires, comme tant d'autres adolescentes francophones de son âge, se trouver un « job » d'employée de bureau bilingue à Ottawa. Sa sensibilité sociale et le goût du dépassement de soi-même devaient lui faire prendre une route bien différente.

Elle a vingt ans à peine lorsque, diplômée en administration de l'université d'Ottawa, elle commence à fréquenter les cercles où prendra forme quelque temps plus tard l'idée — « *l'idéal* » même, pour elle — de l'indépendance. Sa méfiance instinctive contre l'envahissement de l'Etat centraliseur se nourrit de la volonté déclarée d'Ottawa, estime-t-elle, de transformer sa ville de Hull en « *une annexe de la bureaucratie fédérale unilingue* ». Elle refuse de voir dans le transfert de certaines administrations fédérales sur l'autre rive du fleuve une possibilité de modernisation pour la ville-dortoir qu'est alors Hull. Elle constate surtout les expropriations, dont celle de son père, hôtelier, la spéculation foncière et immobilière, la destruction des quartiers populaires. Aussi, son premier combat sera-t-il aux côtés des locataires, des petites gens, ainsi malmenés par ce qu'elle dénoncera, une fois élue députée, comme les empiétements d'un gouvernement « *totalitaire* ».



SZLAKMANN.

La lecture du livre de René Lévesque *Option Québec*, dans lequel le futur premier ministre, en rupture avec le Parti libéral, expose la thèse de la souveraineté, emporte l'adhésion de Jocelyne Ouellette. Elle participe, en 1967, à la fondation du Mouvement souveraineté-association, puis, l'année suivante, à la création du Parti québécois, dont elle devient rapidement le numéro un dans la région de Hull et de l'Outaouais. Commence alors un patient travail d'implantation, d'explication, de porte-à-porte, d'« *assemblées de cuisine* », comme elle dit.

Une victoire arrachée

Le couronnement de cette action militante arrive en 1976. Candidate contre un notable du Parti libéral jugé invincible, Jocelyne Ouellette est élue députée du comté de Hull à l'Assemblée nationale du Québec. Non sans mal. Il lui faudra attendre trente-sept jours la proclamation officielle des résultats par la Cour suprême du Canada : malgré l'invalidation de dizaines de bulletins portant son nom pour les raisons les plus diverses et, juge-t-elle, les plus farfelues, elle conserve deux voix d'avance sur son adversaire. C'est peu, mais ça suffit. Aujourd'hui encore, Mme la déléguée voit dans ce laborieux recomptage une machination de la bureaucratie fédérale pour la voler de sa victoire.

Ce contretemps, malgré tout, est fâcheux : il la prive de l'honneur assuré d'entrer dans le premier gouvernement dirigé par René Lévesque. Elle devra attendre le premier remaniement, six mois plus tard, pour être intégrée à l'équipe « péquiste » à la tête du ministère des travaux publics et de l'approvisionnement. Elle aura, en même temps, au sein du gouvernement, la responsabilité de la région de l'Outaouais, ce qui paraît naturel.

Aux travaux publics, Jocelyne Ouellette peut donner libre cours à son goût pour le concret. Elle y déploie une énergie incontestable et un sens reconnu de l'organisation. L'une de ses priorités sera de mettre fin à l'installation, à Hull, d'officines fédérales.

Menaces

Ses tâches ministérielles l'ont-elles trop accaparée au détriment du contact avec sa circonscription ? Aux élections de 1981, elle doit s'incliner devant un autre notable libéral et fédéraliste convaincu, le maire de Hull, Gilles Rocheleau. Personnage haut en couleur, le nouveau député continue à mener la vie dure à l'ancien ministre : s'insurgeant contre le montant du budget dont est dotée la Maison du Québec (500 000 dollars), il menace Mme la déléguée, lorsque les libéraux reviendront au pouvoir, de supprimer sa fonction. « *Nous n'avons pas les moyens de nous payer des dépenses aussi folichonnes* », dit-il. Ces déclarations font sourire Jocelyne Ouellette : « *Toutes les provinces canadiennes ont un bureau à Ottawa. Les libéraux, actuellement, disent n'importe quoi.* »

Les remous qui ont, ces derniers mois, agité le Parti québécois n'ont apparemment pas atteint la sérénité de la militante souverainiste qu'est restée Jocelyne Ouellette, ni sa confiance dans l'avenir. Elle apprécie visiblement les qualités de gestionnaire du nouveau premier ministre, Pierre-Marc Johnson, en qui elle voit le représentant d'un Québec « *plus fort, plus sûr de lui, mieux armé pour se faire valoir à Ottawa* ». Mais si, d'ici quelque temps, elle devait quitter la capitale fédérale pour se plier aux aléas de la politique provinciale, elle le ferait sans doute sans trop de regrets. « *A Ottawa*, dit-elle, *en matière de brassage d'idées, c'est le désert.* »

M. L.

Des fermiers anglophones séduits par le gouvernement francophone

A CETTE époque de l'année, la forêt du Pontiac est « en feu » : les érables, les bouleaux, les hêtres et les chênes mêlent à l'infini leurs tons de rouge et de jaune. Le climat y est plus favorable que dans les autres régions du Québec — au point qu'on y cultive du tabac, — même si l'hiver y est aussi rude qu'ailleurs. Situé à l'extrême ouest de l'Outaouais, le Pontiac est surtout connu pour sa production de bœuf. A lui seul, il produit 20 % du bœuf québécois : vingt-deux mille têtes, pour une population environ deux fois plus importante, anglophone dans une proportion de 60 %.

Ils sont un peu moins de huit cents à pratiquer l'agriculture, et surtout l'élevage, sur une étroite bande de terre entre la rivière des Outaouais et la forêt à perte de vue. La plupart sont anglophones (80 %), et pourtant la moitié d'entre eux se préparent à voter, aux prochaines élections, pour un parti qu'ils traitaient avec horreur de séparatiste au dernier scrutin, en 1981. Ces renégats sont des admirateurs inconditionnels de Jean Garon, le ministre québécois de l'agriculture.

John Evans est un « fan » du ministre, « *le meilleur que nous ayons jamais eu*, dit-il. *C'est grâce à lui que la plupart des éleveurs du Pontiac, y compris moi-même, ont échappé à la faillite ces dernières années* ». Le prix du bœuf ayant tendance à beaucoup fluctuer, seuls les éleveurs aux reins très solides parvenaient à s'en tirer, et encore pas toujours. La création par le gouvernement québécois d'une assurance destinée à stabiliser les revenus des éleveurs pour les protéger des variations de prix leur permet désormais de vivre sans trop d'inquiétude.

La terre familiale

Avec un troupeau d'environ deux cents bêtes sur 1 000 hectares, près du village de Waltham, John Evans est un éleveur aux moyens supérieurs à la moyenne, mais il ne roule pas sur l'or. Il consacre ses rares loisirs à l'Union des producteurs agricoles (UPA), dont il est un des directeurs régionaux, et à la présidence de l'AGAP, charmant sigle pour l'Association des gens d'affaires du Pontiac. Son grand-père, médecin à Ottawa, acheta cette terre au début du siècle. Après avoir, lui aussi, mené des études de médecine, sans les terminer cependant, et fait différents métiers, John Evans décida de reprendre la terre familiale. Il a trente-sept ans aujourd'hui et ne regrette pas cette décision.

« *Notre situation*, dit-il, *s'est très nettement améliorée au cours des dernières années grâce aux différents types d'aide du gouvernement. Nous avons maintenant des subventions pour construire les bâtiments réservés aux animaux et pour améliorer les races. Nous avons surtout le zonage agricole, qui évite la spéculation sur les terres agricoles et permet aux jeunes paysans d'acheter des terres à des prix raisonnables. Vous comprenez que nous soyons reconnaissants à l'égard de Jean Garon et que beaucoup d'entre nous souhaitent le maintien du Parti québécois au pouvoir. Même des militants libéraux ont fait le saut et s'apprêtent à voter pour le Parti québécois.* »

C'est le monde à l'envers. Dans les années 50, les fermiers de la région voulaient le rattachement à l'Ontario pour vivre dans une province anglophone. Aux élections de 1981, ce mouvement était encore suffisamment important pour que le Freedom of Choice Party remporte 50 % des suffrages dans la petite ville de Shawville — la plus grosse agglomération du Pontiac avec Fort-Coulonge, — où, il est vrai, la quasi-totalité des mille six cents habitants sont anglophones.

« *Les fermiers ne croient plus aujourd'hui que le Parti québécois soit séparatiste*, affirme John Evans. *Ils ont encore quelques craintes, mais ils sont prêts à prendre le risque.* » En fait, ce qui les inquiète davantage, c'est le nombre croissant d'investisseurs étrangers qui achètent des terres dans la région.

A l'exception de quelques véritables agriculteurs, en particulier des Allemands, la plupart des investisseurs étrangers semblent tout simplement vouloir mettre leurs capitaux à l'abri des fluctuations politiques ou économiques de leur pays d'origine. Depuis 1981, on a constaté des achats importants de terres par des Français qui ne vivent pas sur place.

Ces transactions se font, en général, discrètement, parce que ces investisseurs ne veulent pas attirer l'attention sur les sorties de capitaux depuis la France. Mais aussi parce que certaines transactions n'ont pu être réalisées qu'en contournant la loi — en particulier par la constitution de sociétés canadiennes fictives, — qui interdit à des non-résidents d'acheter des terres agricoles au Québec.

B. de L. G.









La saga des Maclaren : de l'empire familial à l'entreprise multinationale

COMME la plupart des producteurs de pâte et de papier du Québec (4 millions de tonnes de papier journal par an, soit 16 % de la production mondiale), Maclaren fait depuis quelques années des investissements très importants pour moderniser ses usines. L'ensemble de ce secteur aura consacré, d'ici à 1987, 3 milliards 400 millions de dollars (plus de 20 milliards de francs) à l'amélioration de sa productivité, en partie financée (240 millions de dollars) par les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

En deux ans, Maclaren, qui a été racheté en 1980 par le groupe minier canadien Noranda, a investi 200 millions de dollars, y compris des subventions gouvernementales de 35 millions de dollars. L'essentiel de l'effort a porté sur l'usine de papier journal, sans négliger pour autant les autres secteurs d'activité de l'entreprise dans la région, en particulier l'usine de pâte blanchie (Kraft) destinée à la fabrication de différents types de papier (emballage, papier toilette, etc.), la fabrique de panneaux de particules, les scieries et les installations hydroélectriques.

Avec mille cinq cents employés au total, Maclaren ne fait pas partie des géants de l'industrie des pâtes et papiers du Québec. Elle se classe loin derrière Abitibi-Price, CIP ou Consolidated-Bathurst. Mais à l'échelle de l'Outaouais et surtout de la vallée de la Lièvre, Maclaren est un employeur important qui a marqué profondément l'histoire de la région depuis la fin du siècle dernier.

Deux petites villes, Masson et Buckingham, doivent en grande partie leur existence à l'arrivée dans la région, en 1864, d'un Ecossais très entreprenant, James Maclaren. En peu de temps, il


Pionnier français de l'Outaouais (dix-neuvième siècle).

bâtit un véritable empire qu'il dirigea d'une main de fer. Ses appuis politiques, à Québec comme à Ottawa, lui permirent d'éliminer ses concurrents et d'exercer un véritable monopole sur l'exploitation des forêts de la vallée de la Lièvre, qui se jette dans la rivière des Outaouais à la hauteur de Masson.

C'était l'époque des *« raftsmen »* et des *« draveurs »* qui accompagnaient les billots sur les rivières en faisant des prodiges d'équilibre. La vie était très dure pour ces hommes et ces familles qui vivaient, plutôt mal, de la forêt ou de l'agriculture dans des régions hostiles. Il suffit pour s'en convaincre de lire la description que le Père Joseph-Etienne Guinard fait des conditions de vie de l'époque dans ses *Mémoires d'un simple missionnaire.*

« Tous les bûcherons et les draveurs de la région se réunissaient dans les deux hôtels de cet endroit sinistre, écrit-il au tout début du siècle. *Blasphèmes, bagarres, ivrognerie faisaient la vie quotidienne. Les bûcherons refusaient de payer un sou pour la construction de la chapelle, prétextant qu'ils étaient trop pauvres. Néanmoins, ils m'invitaient à « prendre un coup » avec eux. La bouteille passait avant l'église. L'endroit était si triste que lorsqu'il fut question de choisir un patron pour la mission, je fis savoir à Mgr Duhamel que Notre-Dame de la Pitié serait toute désignée... »*

Les ouvriers de l'usine de pâte à papier construite par Maclaren à Buckingham étaient moins frustes que ces bûcherons, mais ils étaient tout aussi mal traités par leur employeur, qui profitait de son monopole pour payer des salaires misérables. En octobre 1906, une tentative de syndicalisation des ouvriers se termina par la mort de deux d'entre eux, abattus par des policiers recrutés par le fils Maclaren, qui avait pris la succession du père.

Ce grave incident, que les journaux de l'époque qualifièrent de *« tuerie »*, influença le développement de la conscience syndicale dans l'ensemble du Québec et eut des répercussions dramatiques dans la région de Buckingham. Les Maclaren avaient établi une « liste noire », et des familles entières durent s'exiler pour chercher du travail ailleurs. C'était la victoire des patrons anglophones et protestants sur les ouvriers catholiques francophones et irlandais (1).

Jusqu'en 1943, date à laquelle les ouvriers réussirent enfin à se syndiquer, les Maclaren firent régner la peur à Buckingham. Depuis, les choses ont changé et Maclaren traite ses employés comme dans toutes les entreprises de ce type au Canada : plutôt bien. Mais curieusement les événements de 1906 n'ont guère laissé de traces dans la mémoire des gens de la région, qui semblent surtout vouloir oublier. A Buckingham, aucun monument, si ce n'est la tombe des deux « martyrs du travail », Thomas Bélanger et François Thériault, qui rappelle discrètement ces événements. En revanche, le nom des Maclaren est partout. Une des principales rues de cette ville de huit mille habitants porte ce nom et elle coupe... la rue Bélanger. Renseignement pris, c'est un curé Bélanger qui a donné son nom à cette rue. La population de Buckingham a vraiment décidé d'oublier Thomas Bélanger.

B. de L. G.

(1) Lire à ce sujet le livre de l'historien Pierre-Louis Lapointe : *Buckingham, ville occupée.*

Des forêts vastes comme la France

La forêt commerciale du Québec s'étend sur une superficie à peu près égale au territoire français : plus de 500 000 kilomètres carrés. Elle produit plus de 30 millions de mètres cubes de bois par an. Pour les trois quarts, cette forêt est constituée de résineux (épinettes noire et blanche, sapin baumier, etc.) qui sont utilisés dans le bâtiment et surtout dans les usines de pâtes et papiers. Les feuillus (érable, merisier, hêtre, etc.) représentent 25 % de la forêt commerciale et servent à la fabrication de meubles, de parquets et de contre-plaqués.

Le secteur forestier assure près de 10 % des emplois au Québec (quatre-vingt-cinq mille emplois directs et cent soixante mille emplois indirects). Il représente 18 % des exportations québécoises (environ 3 milliards 400 millions de dollars, soit plus de 20 milliards de francs) et 4,5 % du produit intérieur brut de la province.

Avec moins de 5 % de la population totale du Québec, l'Outaouais, qui est l'une des principales régions productrices de bois de la province, détient à lui seul 15 % des emplois dans le secteur des pâtes et papiers. L'industrie du bois est le principal employeur industriel de la région, puisqu'elle assure 65 % des emplois du secteur secondaire.

Dans l'ensemble du Québec, une soixantaine d'usines fabriquent 4 millions de tonnes de papier journal, soit 16 % de la production mondiale, ce qui fait du Québec le premier producteur mondial, à égalité avec les Etats-Unis, qui sont d'ailleurs son premier client (le *New York Times* est imprimé sur du papier québécois). La concentration est très forte dans ce secteur, où quelques entreprises, comme Abitibi-Price (premier producteur mondial), Consolidated-Bathurst ou CIP, dominent le marché.

Cette industrie connaît quelques problèmes, en particulier le vieillissement des installations et la surexploitation de certaines espèces. Au cours des dernières années, le gouvernement a mis sur pied une politique de subventions (240 millions de dollars) qui vise à inciter les entreprises à se moderniser. Cette politique donne d'excellents résultats, puisque le secteur privé s'est engagé à investir plus de 3 milliards de dollars dans la modernisation. Les objectifs visés sont de plusieurs ordres : *« Accroître la production sans augmenter proportionnellement la consommation de matière ligneuse »*, réduire la consommation d'énergie, créer de nouvelles variétés de papiers et protéger l'environnement, grâce notamment à la mise au point d'un nouveau procédé thermomécanique, moins polluant et plus efficace.

Le gouvernement québécois, après beaucoup de tergiversations, a décidé cette année de se doter d'une politique de gestion des ressources forestières. Il s'agit de mettre fin à la coupe désordonnée et dévastatrice pratiquée pendant des décennies par des compagnies uniquement préoccupées de rentabilité. Pour trouver du bois de sciage adéquat, les entreprises sont obligées de s'éloigner de plus en plus des usines, ce qui augmente considérablement les coûts. Cette situation est encore aggravée par les conditions climatiques : il faut soixante ans pour obtenir des sapins de taille commerciale au Québec, contre vingt à trente ans dans le sud des Etats-Unis et à peine quinze ans au Brésil. Le gouvernement, qui ne s'était guère préoccupé de reboisement jusqu'à maintenant, dispose d'un moyen de pression important sur les exploitants puisqu'il est propriétaire de 85 % de la forêt commerciale.

B. de L. G.

L'Outaouais en chiffres

Superficie : 53 450 kilomètres carrés.

Population : 250 000 habitants.

Investissements (1971-1981) :
- industriels : 37 millions de dollars canadiens ;
- institutionnels : 324,5 millions.

Ressources :
- forestières : 50 % du potentiel commercial de bois dur du Québec.
- hydroélectriques : 30 300 mégawatts (puissance installée en 1985).

Quand des ouvriers participent au rachat de leur usine de pâte à papier

ELLES sont un peu plus d'une soixantaine, sur cent quinze employés. Elles écoutent de la musique sur leur walkman tout en travaillant à la chaîne. Et elles ont participé au rachat de leur usine de contre-plaqué, après qu'une des plus grosses sociétés canadiennes de pâte à papier, la Compagnie internationale de papier, (CIP) eut décidé de la fermer parce qu'elle n'était plus rentable.

En quelques mots, c'est l'histoire peu banale de Masonite-Canada, rebaptisée depuis Placages de l'Outaouais. Située dans la ville de Gatineau – la plus grosse agglomération de l'Outaouais avec quatre-vingt-cinq mille habitants, – presque en face d'Ottawa, la capitale fédérale, cette usine est collée aux gigantesques installations de la CIP, qui fait vivre la ville depuis des décennies.

A cette époque de l'année, les derniers « trains de bois », qui ont descendu la rivière Gatineau sur près de 200 kilomètres, sont arrivés sur la rivière des Outaouais, où ils sont stationnés en attendant d'être hissés sur la rive. Ce sont les stocks de la CIP, qui en fera de la pâte à papier au cours de l'hiver. Perdu au milieu des tas de billots de la CIP, les Placages de l'Outaouais occupent un bâtiment, apparemment modeste de l'extérieur, mais qui se révèle plus important lorsqu'on franchit la petite porte de l'usine.

« En janvier 1983, la CIP nous annonçait qu'elle devait fermer son usine de contre-plaqué sous prétexte que le marché était déprimé et que nos salaires étaient trop élevés. » André Beaudry est un vieux de la vieille : il était alors président du syndicat de l'entreprise depuis près de vingt ans et il n'a pas cru un mot de ce que disait la direction. *« En fait,* dit-il, *la maison mère nous vendait elle-même le bois trop cher. Elle faisait des bénéfices sur notre dos, et ça ne pouvait pas durer éternellement. Depuis que nous avons repris l'usine, nous payons notre bois deux fois moins cher et il est de meilleure qualité. »*

Quelques mois après la fermeture, un homme d'affaires de Gatineau, Claude Bérard, annonçait qu'il était prêt à racheter l'usine si les ouvriers acceptaient de prendre 10 % des parts. *« Il avait posé une autre condition,* rappelle Jean Larose, qui gère l'usine et détient une participation minoritaire dans l'entreprise. *Les ouvriers devaient s'engager à modérer leurs revendications salariales sans pour autant, du moins dans un premier temps, rompre avec le Syndicat international des travailleurs du papier, une organisation très active. »*

Moins d'absentéisme

Claude Bérard n'est pas un philanthrope. Cette opération lui permettait en effet d'obtenir du gouvernement québécois une subvention importante (371 000 dollars) destinée à moderniser l'usine. En échange, il devait s'engager à libérer ses employés pour leur permettre de suivre un programme de formation pour l'accès à la propriété de l'entreprise. De plus, une clause de l'accord stipule que les ouvriers auront priorité sur les autres acheteurs si l'usine est mise en vente.

Les ouvrières, qui touchent environ 8 200 francs par mois, sont tout à fait satisfaites de la formule, qui leur a permis de retrouver leur emploi. *« Nous sommes davantage impliquées dans le fonctionnement de l'entreprise, surtout les femmes qui n'avaient pas leur mot à dire, y compris dans le syndicat,* assure l'une d'entre elles. *Nous participons aux réunions du conseil d'administration, et on connaît les chiffres de l'entreprise. Avant, t'avais ta paie et ça s'arrêtait là. Aujourd'hui, on a le sentiment de faire partie de la compagnie. Les conditions de travail sont meilleures et, du coup, il y a moins d'absentéisme. »*

L'entreprise possède ses propres coupes de bois un peu plus au nord, dans la région de Mont-Laurier et de Maniwaki. Jean Larose, l'administrateur des Placages de l'Outaouais, espère augmenter son chiffre d'affaires (12 millions de dollars en 1984 pour le contre-plaqué et les activités forestières) en prospectant le marché européen. Pour l'instant, l'entreprise vend 74 % de sa production aux Etats-Unis et le reste au Canada. En septembre 1984, elle a acheté à un Belge la scierie Mont-Laurier, qui produit du bois destiné à la fabrication de meubles. Cette transaction a permis aux ouvriers des Placages de l'Outaouais d'acquérir automatiquement 5 % du capital de la scierie.

La participation des cent quinze ouvriers, des femmes en majorité, à l'entreprise-mère s'élève pour chacun à 1 000 dollars (environ 6 000 francs). Ils ne regrettent pas, aujourd'hui, leur décision : la première année s'est terminée avec un bénéfice, ce qui leur a permis de toucher chacun un dividende de 1 300 dollars. Un bel exploit qui pourrait se renouveler.

« C'est simple, affirme André Beaudry, qui a quitté la présidence du syndicat en 1984. *Nous avons allégé considérablement l'administration, qui employait trente et une personnes à des salaires de banquier. Il y avait trop de chefs et pas assez d'« Indiens ». Aujourd'hui, nous sommes tous devenus des employeurs responsables. Nous avons 10 % des machines et du terrain, et nous recevons 10 % des profits. Nous sommes prêts à travailler davantage, et notre productivité a progressé de 30 %. »*

Les employés-propriétaires sont-ils prêts à augmenter leur participation au capital de l'entreprise ? *« Si on nous offre d'avoir plus de 10 %, on acceptera, mais on n'est pas spécialement intéressé,* affirme l'ancien président du syndicat. *En associant les ouvriers au capital de l'entreprise, nous avons trouvé la meilleure formule pour protéger les emplois. Il n'est donc pas nécessaire d'aller plus loin, d'autant plus que les ouvriers ne sont pas prêts à mettre plus d'argent. »*

B. de L. G.

Cap sur la haute technologie

(Suite de la page 9.)

Depuis la fin de la dernière guerre, la région d'Ottawa a réussi à intéresser plusieurs centaines d'entreprises spécialisées dans les techniques de pointe. En tout, dix-sept mille personnes travaillent dans ce secteur, en particulier dans la petite ville de Kanata, près d'Ottawa. Pour la plupart, il s'agit d'entreprises de petite taille employant souvent moins de dix personnes. Mais il y a quelques géants connus à l'échelle internationale, comme Northern Telecom, Mitel, Digital Equipment ou encore la société nationale Energie atomique du Canada, qui est le premier producteur mondial de machines de radiothérapie et de sources au cobalt.

Pourquoi ces entreprises se sont-elles installées là, dans cette région qu'on appelle un peu abusivement *« la Silicon Valley du Nord »* ? Sûrement pas à cause du climat, qui n'a vraiment rien à voir avec la Californie, même s'il est vrai que l'environnement et les conditions de vie sont particulièrement agréables à Ottawa à cause de la proximité de la nature. Non, c'est tout simplement parce que le gouvernement a favorisé, notamment par des subventions et de gros contrats, l'implantation de la communauté scientifique dans la capitale, où se trouvait déjà le Centre national de recherches.

Le secteur privé profite largement des transferts de technologie que lui accordent avec générosité les centres de recherches et les laboratoires du gouvernement dans tous les domaines : télécommunications, médecine, défense, informatique, etc. Curieusement, la rive québécoise de la capitale fédérale n'a pas su profiter de cette manne.

Des projets d'avenir

Quelques Québécois entreprenants, comme le président d'ACDS, essayent de rattraper le retard accumulé en cherchant à regrouper toutes les ressources humaines disponibles dans la région. Avec quelques autres hommes d'affaires et des scientifiques, appuyés par les autorités locales (Société d'aménagement de l'Outaouais, Université du Québec, etc.), il vient de créer le Centre de logiciel de l'Outaouais.

Pour l'instant l'ensemble du secteur de pointe emploie moins d'un millier de personnes dans l'Outaouais, presque toutes chez Northern Telecom (sept cent cinquante personnes) en pleine nature dans la région d'Aylmer, près de Hull. Les cinq autres entreprises du secteur – une centaine d'employés en tout – sont spécialisées en informatique et en électronique. C'est très peu par rapport à la région d'Ottawa, mais l'avenir se présente plutôt bien.

Deux projets, dont l'un est plus important que l'autre, sont en cours de réalisation. A la suite de la signature d'un accord avec le Centre canadien de télédétection, la ville de Gatineau a été choisie pour l'installation de l'antenne réceptrice qui captera les signaux émis par le satellite franco-suédois Spot-1. Les données recueillies serviront à établir des cartes très précises du territoire canadien et des Etats limitrophes des Etats-Unis.

Le deuxième projet est beaucoup plus impressionnant et aura sans doute d'importantes retombées économiques et technologiques pour la région. Il s'agit de l'*« immeuble intelligent »* Micot, dont la construction va bientôt commencer au milieu du complexe de bureaux du Portage, en plein cœur de Hull. Tous les services de cet immeuble seront contrôlés par un ordinateur central qui s'occupera de tout : chauffage, éclairage (les interrupteurs se déclencheront automatiquement dès qu'une personne entrera dans une pièce), sécurité, traitement de textes pour les bureaux, systèmes de téléconférences, etc. Micot (Managers Institute Communicating Office Technologies) espère attirer dans ses locaux cent cinquante sociétés qui utilisent des techniques de pointe... et qui seront prêtes à payer des loyers adaptés aux services offerts. Grâce à Micot, l'Outaouais semble devoir à son tour mettre le cap sur la haute technologie.

B. de L. G.

Le Monde

EDUCATION

L'ÉCOLE JAPONAISE VICTIME DE SON SUCCÈS

Paris-Tokyo

Le « modèle japonais » fascine les Français. Pourtant les critiques qu'il suscite sont aussi instructives que ses résultats.

IL y a eu le modèle américain (ou anglais, ou allemand...). C'est maintenant vers le Japon que se tournent spontanément nos dirigeants lorsqu'ils veulent montrer la voie en matière d'éducation. C'est en particulier l'exemple qu'ils invoquent à l'appui du nouveau slogan : 80 % de jeunes au niveau du bac en l'an 2000, arguant que, dès à présent, 94 % des jeunes Japonais terminent leurs études secondaires et 37 % entrent à l'Université (1).

Or, par un malicieux paradoxe, au moment où la France n'a d'yeux que pour l'école japonaise, celle-ci est sur le point d'être profondément réformée. Et ce besoin de changement est précisément la conséquence de la prolongation massive de la scolarité.

Le Japon reconnaît bien que celle-ci a joué un rôle déterminant dans le développement spectaculaire de son économie. Mais elle a aussi provoqué une crise à laquelle il convient de porter rapidement remède. Le Japon est en effet confronté de plein fouet à cette contradiction que connaissent tous les pays développés entre la démocratisation et la sélection. D'un côté, tous les jeunes ont droit à l'école. De l'autre, se mettent en place des processus sauvages d'élimination. Dès le début de la scolarité, apparaît une distinction de fait entre ceux qui ont des chances d'aller à l'Université et qui sont soumis à un régime inhumain de concours et de bachotage, et ceux qui, n'en ayant aucune s'ennuient, se révoltent et perturbent gravement le système.

Des personnalités

Les solutions proposées par la commission réunie par le premier ministre sont particulièrement intéressantes pour nous. Elles reposent en effet sur deux grandes idées. La première est que le but de l'école est moins de transmettre des connaissances que de former des personnalités. Ce dont le Japon a besoin, à l'aube du vingt et unième siècle, c'est d'individualités fortes, créatrices, compétentes mais aussi sensibles, imaginatives et dévouées. D'où l'accent mis sur le sport, l'art, la morale, l'ouverture sur le monde et sur l'avenir (par les langues vivantes, les voyages, l'informatique), mais aussi le retour à la tradition (le sens de la nation, de la nature, de la famille).

La deuxième idée est que la massification de l'enseignement doit s'accompagner d'une très grande diversification. La commission propose la création d'établissements de styles différents (faisant en particulier une plus grande place à l'enseignement professionnel), une plus grande décentralisation, la possibilité de faire des études selon des rythmes et des procédures variables (par un système de « crédits », des cours du soir, du dimanche ou des périodes intensives pour ceux qui travaillent), une articulation beaucoup plus souple entre formation initiale et permanente.

Il faut évidemment faire la part de ce qui, dans ces propositions, répond aux conditions particulières de l'enseignement japonais. Mais la réflexion entreprise par les responsables de ce pays offre un écho opportun aux débats qui nous agitent. Elle nous rappelle que l'éducation fait partie d'un projet social et culturel global. Autant que des connaissances, l'école transmet les valeurs, les comportements, les types d'individus qui font une nation. Et c'est peut-être là sa fonction première.

Elle nous dit aussi que les statistiques ne suffisent pas à gagner les guerres. Le nombre des écoliers fait désormais la force des nations. A condition qu'ils n'aient pas le sentiment d'être enrôlés de force dans un combat perdu d'avance.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) A titre de comparaison, 37 % des Français parviennent au niveau du baccalauréat et 28 % obtiennent le diplôme.

Leçon de consensus...

Le consensus à la japonaise est-il en train de gagner la France? On pourrait le croire à voir la façon dont la majorité et l'opposition se rejoignent... dans l'admiration du modèle japonais. Sans cesse exalté par MM. Fabius et Chevènement, celui-ci est à nouveau mis en avant par M. Barre, dans un article sur « L'école et l'entreprise » publié dans le dernier numéro de la revue *Dirigeant* : « *Notre ambition*, écrit-il, *doit être de procurer à chacun, au départ, une formation générale la plus large, la plus élevée, la plus solide possible. (...) J'ai observé tout récemment au Japon cette préoccupation majeure et la poursuite de cet objectif. Le Japon est comme nous : il a besoin de matière grise, il a besoin de formation des hommes.* »

M. Barre souhaite une plus grande distinction – comme c'est précisément le cas au Japon – entre la formation générale dispensée dans les lycées et la formation professionnelle qui devrait relever de l'entreprise. « *Ses structures, ses programmes, son organisation*, poursuit-il en parlant de la formation professionnelle, *sont soumis à la même exigence de souplesse et d'adaptation que les entreprises elles-mêmes. Cela justifie à mon sens qu'on s'interroge pour l'avenir sur la capacité et la vocation de l'éducation nationale à assurer les formations professionnelles courtes. L'idée est peut-être un peu provocante, mais je crois qu'il faut la poser clairement.*

» *L'enseignement, la formation générale, réclament une certaine permanence, une continuité : c'est le propre du système éducatif. La formation professionnelle, elle, doit être nécessairement plus flexible, plus adaptable. Proche de l'entreprise sinon liée directement à elle et à l'emploi, elle subit les mêmes contraintes que l'entreprise et que l'emploi.*

» *Faut-il aller vers l'organisation de deux systèmes distincts mais ne s'ignorant pas l'un l'autre, dont la vocation et les modes d'intervention seraient à la fois différents et complémentaires? Voilà une piste de réflexion.* »

M. Barre, d'autre part, ne cache pas sa satisfaction devant la politique de l'actuel ministre de l'éducation nationale : « *Tout enseignement est rigueur; aucun domaine ne réclame plus de rigueur intellectuelle et morale que l'enseignement des enfants et des adolescents. Admettons lucidement, même si je suis loin de généraliser, que ce souci a été perdu de vue dans la définition des programmes, dans l'introduction des méthodes pédagogiques, dans la progression des élèves tout au long du cursus scolaire et dans l'évaluation des résultats scolaires. Un redressement s'imposait à cet égard. Nous l'avions entrepris à partir de 1978 : il est poursuivi à l'heure actuelle par les autorités responsables de l'éducation. Je m'en réjouis personnellement.* »

★ **DIRIGEANT, revue du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, septembre-octobre, 20 F.**

L'enfer de la réussite

Au Japon, les ouvriers sortent du lycée et 37 % des jeunes vont à l'université. Mais on commence à trouver que le prix à payer pour ces performances est un peu lourd.

UN beau jour Ken-chan (le petit Ken) a disparu de la cour commune – cet espace de jeux qu'il animait depuis des années en rentrant de l'école et pendant les week-ends, dans ce quartier de Tokyo pareil à tant d'autres. Etranger, nous l'avions imaginé en exil dans une pension de province ou malade. Renseignement pris, nous avons appris tout bonnement ce que cent vingt millions de Japonais savent depuis l'enfance : le petit Ken, comme tous les enfants de son âge (onze à douze ans), avait « disparu » à l'école. Il venait d'entrer dans l'enseignement du second degré ; et désormais les loisirs lui seraient chichement mesurés. Il serait soumis à une compétition acharnée, souvent amorcée bien plus tôt, dès les premiers pas dans le primaire. Gavage boulimique, nuits blanches et « enfer des examens » seront, dans la course au diplôme, le lot quotidien, six années durant, de Ken-chan et d'une dizaine de millions d'écoliers comme lui.

C'est qu'au Japon, sauf cas extraordinaire, on n'échappe guère au parcours du combattant scolaire. Tôt levé et tard couché, on va, au gré des métros et des trains bondés, du collège ou du lycée aux boîtes à concours, des cours du jour aux cours du soir, le nez dans les bouquins, avec dans la tête – sous la casquette de l'uniforme de rigueur – cette ambition, cette obsession : décrocher le diplôme, avec dans le dos, vigilante, une « *maman-éducation* ». Il n'en faut pas moins, pour décrocher le gros lot, l'entrée dans une bonne université qui vous assurera le diplôme et le profil requis pour faire carrière, à vie et en bonne position, dans le privé ou dans l'administration. Il en faut même plus car aujourd'hui, l'addition éducation est particulièrement salée. A tel point que le système tout entier, menacé par ses propres excès, décrié à droite comme à gauche et moins performant qu'auparavant, est dans le collimateur des réformateurs.

Un dynamisme exceptionnel

C'est en 1945, après la défaite, et sous l'influence de l'occupant américain soucieux d'imposer la démocratisation de l'enseignement par le biais de son modèle, que fut mise en œuvre la réforme de l'ancien système. Au culte impérial pétri de mythologie, au nationalisme et au productivisme – mis depuis le début du siècle au service du militarisme – succédèrent formellement les valeurs démocratiques, le pacifisme, l'internationalisme et l'esprit scientifique. En un mot le modernisme.

Le système mis en place est celui dit des 6-3-3-4 : six années de primaire, six années de secondaire (trois de collège et trois de lycée) et quatre ans d'université. Il visait pour l'essentiel à doter la majorité d'une culture générale d'un niveau moyen plutôt élevé – ce en quoi il a fort bien réussi. Les textes prévoyaient une scolarisation obligatoire de six années (jusqu'à douze ans) ; elle fut bientôt portée à neuf, en incluant les trois premières années du secondaire. En fait, la durée effective de la scolarité dans tout le Japon est pratiquement de douze années (jusqu'à dix-sept ans).

Sur les ruines de la guerre, mais servi par des besoins énormes ainsi que par un climat d'ouverture et un dynamisme collectif exceptionnel, se développa dès la fin des années 40 un réseau d'enseignement d'une ampleur considérable, remarquablement adapté à l'esprit, aux pratiques et aux priorités des entreprises.

Quelques statistiques aident à prendre la mesure de cet exceptionnel essor chez un peuple qui paraît non seulement doté d'une propension atavique à l'étude et d'une remarquable faculté d'absorption de l'information mais qui, de surcroît, a été aiguillonné, depuis une quarantaine d'années, par : 1) la volonté de rattraper son retard sur l'Occident ; 2) une égalité des chances scolaires plus grande qu'ailleurs ; 3) l'accroissement de la demande et le caractère sacro-saint du diplôme ; 4) un haut degré de compétition et de conformisme.

Au Japon, plus de quatre vingt-dix pour cent des membres d'une génération vont aujourd'hui au terme du second cycle (sanctionné par une attestation de fin d'études) ; la proportion étant passée de cinquante pour cent dans les années 50, à quatre vingt-quinze pour cent en 1984. Près de quarante pour cent entrent (sur concours) dans une université. Le nombre des universités de quatre ans (cycle long, par opposition à celle de deux ans, composée à 90 % de jeunes filles) est passé de cinquante après la guerre à deux cent cinquante dans les années 60 et à quatre cent soixante aujourd'hui, avec 1,8 million d'étudiants – dont 22 % de femmes.

On sait combien ce système d'enseignement a été, deux décennies durant, performant. C'est lui qui a « fabriqué » massivement et sur mesure les légions d'employés bien éduqués, malléables, loyaux et disciplinés qui ont tant contribué aux succès japonais. Mais on sait souvent moins comment ce système a évolué, s'est à ce point perverti que l'immense majorité des parents, excédés, souhaitent en changer et que les dirigeants le trouvent de plus en plus inadapté.

La lutte incessante entre les syndicats du gauche, très majoritaires dans l'enseignement depuis la fin de la guerre, et le pouvoir conservateur n'a jamais cessé, bien au contraire. Le Parti libéral démocrate, au pouvoir depuis bientôt quarante ans, continue à tout faire pour desserrer l'emprise de la « main socialiste » sur l'éducation. Il réintroduit le nationalisme, le patriotisme et la morale traditionnelle dans les manuels scolaires au nom de l'identité nationale.

La gauche l'accuse de rogner les acquis de la démocratie et imagine, sous le projet de réforme d'un premier ministre patriote bon teint, un complot nationaliste de droite. Ensuite, le dispositif d'enseignement technique, mis en place à l'origine, a beaucoup souffert de la pratique qui veut que les entreprises – véritable réseau parallèle d'enseignement et de formation – forment elles-mêmes les jeunes recrutés à la sortie du lycée ou de l'université. Il s'ensuit, outre le déclin prononcé de l'enseignement technique, qu'aujourd'hui encore l'effort maximal dans le second degré et à l'université porte davantage sur la formation de généralistes plutôt conformistes que sur celle d'esprits scientifiques, de spécialistes créateurs et cosmopolites dont le Japon semble avoir le plus grand besoin pour progresser dans l'ère des services et de l'informatique.

Dans un système devenu trop rigide et unanimiste, la mémorisation forcenée d'un maximum de connaissances, combinée à une exacerbation de la compétition, paraît être, en troisième lieu, la cause principale du dévoiement de l'enseignement vers des formes jugées de plus en plus inhumaines, absurdes et ruineuses. La compétition a favorisé l'éclosion de milliers de *juku* et *yobiko* (boîtes à concours, boîtes à bachot), passages obligés et prospères pour tous ceux qui préparent un examen, tout particulièrement ceux, nombreux, qui visent les meilleurs établissements, véritables filières pour la formation des élites. On estime que de soixante à quatre-vingts pour cent des élèves du secondaire n'ont pas d'autre choix pour réussir que de suivre des cours supplémentaires, au prix fort, des années durant, parfois quotidiennement.



La délinquance scolaire est devenu l'un des grands sujets de la bande dessinée japonaise.

Il n'est pas rare dans ces conditions, surtout à la veille des périodes d'examens – l'« *enfer* », dit-on, – que de sa chambre au lycée, puis du lycée au *juku* et du *juku* à sa chambre, où l'attend parfois un répétiteur, un adolescent accumule douze à seize heures de travail par jour, y compris dimanches et vacances. Il n'est pas rare, pour soutenir cet effort, que des parents se saignent financièrement, se ruinent, s'endettent. Dans un *juku* de première classe il peut en coûter, pour une trentaine d'heures, l'équivalent de 6 000 ou 8 000 francs. Beaucoup ne gagnent pas ça tous les mois.

Violences

On comprendra, dans ces conditions, que le nombre de suicides d'adolescents surmenés ou déprimés reste élevé au Japon. Et aussi que les violences et la délinquance scolaire, à l'instigation de ceux, de plus en plus nombreux, qui ne peuvent plus suivre – physiquement, intellectuellement ou financièrement, – soient depuis quelques années en forte augmentation.

« *Ce qui se produit en fait avec les* juku *dont les publicités tapageuses couvrent les murs de la ville, c'est un dédoublement du système. (...) C'est en fait un réseau parallèle et parasitaire qui monopolise désormais les conditions de la qualité et du succès* », écrit Jean-Michel Leclercq dans *Education et société au Japon* (voir ci-dessous). A cela il convient d'ajouter que plus on monte dans la pyramide de l'enseignement au Japon, plus la proportion des établissements privés augmente et plus les frais de scolarité sont élevés. Ils sont franchement ruineux dans certaines facultés.

Ces dysfonctionnements expliquent le besoin d'une réforme. M. Nakasone veut l'imposer et la commission *ad hoc* qu'il a mise sur pied a dégagé dans ses conclusions, en juin dernier, huit points fondamentaux : mise de l'accent sur l'individualité, promotion des matières fondamentales, promotion de la créativité et de la réflexion, élargissement des choix à partir du secondaire, humanisation de l'environnement scolaire, internationalisation, éducation permanente, priorité à l'informatique. La commission attire l'attention, d'autre part, sur la nécessité de « *remédier aux effets désastreux de l'importance donnée aux résultats académiques* (importance des titres universitaires) *ainsi qu'à la compétition intense pour les examens d'admission* ».

Cela dit, la réforme n'en est qu'au stade des recommandations. Pour des raisons politiques et économiques, elle ne paraît pas soucieuse, dans l'immédiat, de s'attaquer au système parallèle des *juku*.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

LIVRES

Le règne de la méritocratie

DEUX livres récents apportent des éclairages complémentaires sur l'éducation au Japon.

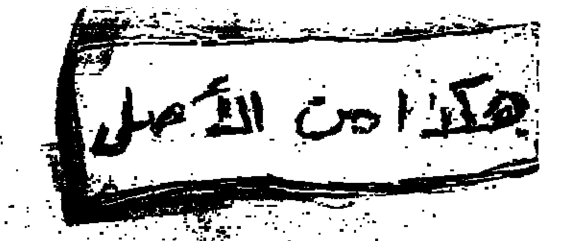
L'Empire du concours est dû à un universitaire établi depuis plusieurs années au Japon, Jean-François Sabouret, sociologue diplômé des langues orientales et spécialiste des problèmes de société, qui est allé « à la base », parmi les collégiens et les étudiants pour recueillir leur emploi du temps, leur point de vue et leurs sentiments. Il n'oublie pas, chemin faisant, d'intercaler entre les entretiens chaleureux et les descriptions fourmillantes de vie et de détails les éléments statistiques et les questions de fond indispensables à la compréhension du problème. Il sait prendre le recul critique indispensable à la retouche des clichés et remettre en perspective les avantages et les inconvénients de la « méritocratie » scolaire et universitaire japonaise. Pour Jean-François Sabouret, il n'est pas certain malgré tout que tous ceux qu'il a interrogés soient mieux lotis demain, après la réforme de M. Nakasone.

Plus universitaire, au sens classique, et plus analytique est le livre de Jean-Michel Leclercq, *Education et société au Japon*. L'auteur, qui fut directeur de l'Institut français de Kyoto et chargé des études sur les systèmes éducatifs étrangers au ministère de l'éducation, n'en est pas à son premier ouvrage sur la question. Mais celui-ci est sans doute le plus complet. On y trouvera un tableau précis et profond du rôle fondamental joué par l'éducation depuis un siècle, et tout particulièrement depuis 1945, dans la modernisation du Japon. De l'exposé du système éducatif proprement dit à ses mutations – et perversions – en passant par le rôle capital des entreprises dans la formation, il analyse bien le rôle de la formation dans la société et la culture japonaises.

R.-P. P.

★ **L'EMPIRE DU CONCOURS. LYCÉENS ET ENSEIGNANTS AU JAPON, de Jean-François Sabouret. Autrement, collection « Ciel ouvert », 284 p., 75 F.**

★ **ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ AU JAPON, de Jean-Michel Leclercq. Anthropos, 191 p., 70 F.**



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

"Une station-service"

GILDAS BOURDET ET LES MALHEURS DES AUTRES

Un garage sur une route
où personne ne passe plus.
Une famille de femmes
qui vivent l'exaspération de la solitude
malgré les hommes
qui gravitent autour.
Un père raté.
Et c'est une comédie.

LE Théâtre de la Ville a invité trois spectacles de la Salamandre, Théâtre national du Nord-Pas-de-Calais – mis en scène par son fondateur et codirecteur Gildas Bourdet. Les auteurs sont Paul Claudel – avec *le Pain dur*, du 2 au 17 décembre – et lui-même avec *le Saperleau*, et *Une station-service*.

Le Saperleau est cette farce délirante parlée dans un langage simili-archaïque, entièrement recomposé, que l'on rapproche parfois de Rabelais et qui en tout cas, se tient dans la ligne des Tabarin, ou de Molière quand il invente le turc pour la fête finale du *Bourgeois gentilhomme*, ou quand il met en scène les paysans au patois poétique de *Dom Juan*. *Le Saperleau*, à cause de sa construction scénique particulière, s'installe à l'Escalier d'or du 5 au 29 novembre. Le plateau du Théâtre de la Ville est occupé jusqu'au 24 novembre par le superbe décor, plus vrai que la réalité, créé par Daniel Authouart pour *Une station-service*.

Un garage déglingué entre forêt et aéroport, *sur une route où personne ne* passe plus. Gildas Bourdet voulait un huis-clos en plein air. *« On sait, dit-il, que le huis-clos fonctionne bien au théâtre, et ça limite le nombre de personnages. J'en avais dix à gérer, pas un de plus. Quant au plein air, j'avais envie des avions, des voitures. La pièce rassemble plusieurs fragments déjà écrits, et qui me sont revenus... On raconte toujours la même histoire. Du moins, on est poursuivi par des images, des ambiances. Et puis, le plein air permet d'éviter trop de notations naturalistes. Dans une maison, échapper au concret de la vie est difficile. Il y a les repas, les conversations qui se tiennent autour de la table, où on ne dit pas la même chose qu'ailleurs. Il y a les attitudes machinales, fonctionnelles. Ici, les personnages sont tout à la situation théâtrale. A l'exception du mécano qui, tout au long du spectacle, bricole la vieille bagnole... »*


ENGUERAND

Le mécano – Guy Perrot – tient l'emploi de coryphée. Il raconte au passé une histoire qu'il vit au présent, dont il est témoin et acteur. Les histoires d'une famille pour le moins pittoresque, composée d'une mère (Janine Godinas) et de ses trois filles (Marianne Epin, Catherine Arditi, Cécile Espérou). Mal dans leur peau toutes les quatre, elles gaspillent leur énergie dans le désordre d'une course autour d'un manque. Manque de l'homme, malgré les hommes, manque du père, parti il y a dix-huit ans pour obéir à sa vocation de peintre. Et voilà qu'il revient, peintre raté, pour annuler son ratage, reprendre « sa » place, prétendant qu'il n'a plus qu'un an à vivre. Son arrivée déstabilise l'équilibre précaire de la famille, précipite le désastre.

Gildas Bourdet est fasciné par les gens qui ont des malheurs. Les rois parfois, et il monte *Britannicus*. Mais plus souvent, des pauvres types qui n'arrivent pas à saisir la toute petite chance que le sort et la société leur accordent. Dans *Attention au travail*, par exemple, portrait de vies désespérément bloquées, ou dans *les Bas-Fonds*, les mêmes après la chute. Gildas Bourdet ne craint pas les fortes situations du mélo, mais il a besoin de détourner ses angoisses par le rire, et il écrit des comédies.

« Dans le peu que je maîtrise de l'écriture, dit-il, il y a cette volonté de comédie. Je place des personnages face à face et ils se débrouillent. Mais ils se mentent à eux-mêmes. La vérité leur fait peur, donc ils n'ont pas les mots pour la dire. Ils communiquent beaucoup, sans pouvoir trouver ce qui leur permettrait de dénouer les situations. Au contraire, ils ne font que les emmêler. A plusieurs reprises je me suis dit : Ça va se terminer par un bain de sang. Mais je ne voulais pas. Quand je sentais la catastrophe, mon boulot consistait à distraire, à dévier... »

Une station-service n'est donc pas un drame tragique, c'est une comédie-vaudeville qui, après avoir pris appui sur une exposition maladroite, trop appliquée, démarre en force, déploie une gaieté agressive, très efficace. Gildas Bourdet manifeste une méchanceté complice envers ses personnages. Ils affrontent avec une santé redoutable les imbroglios dans lesquels les ont empêtrés leurs mensonges. Ou plutôt, les vérités approximatives qu'ils fabriquent pour supporter l'existence. Braves cœurs et lâches, ce sont des égoïstes qui ne feraient pas de mal à une mouche. Ils voudraient seulement être heureux sans se préoccuper du reste. Des rêveurs, au fond. Vulnérables, mais capables de résister aux coups, sinon de les rendre. Des gens comme tout le monde, décrits avec un réalisme si mordant, si net et si aigu, qu'ils prennent la dimension symbolique des caractères de théâtre. En particulier Tut Tut, le fils de Thérèse, un « *débile adulte* », mais d'abord une sorte de Puck. *« Messager de la nature*, dit Gildas Bourdet. *Il n'a pas de morale, esquinte les mots, communique mal. Par rapport à lui, on mesure où en sont les autres, socialement, moralement. Je ne l'ai pas voulu réaliste. Le cas pathologique ne m'intéresse pas plus que celui du peintre raté. Je cherche autre chose. »*

Tut Tut, c'est Michel Raskine, chiot terriblement affectueux, aux gestes brouillons, formidablement touchant, bizarrement gracieux.

A l'exception de Gil Lagay, le père, trop misérablement larve, la distribution est solide. En particulier les femmes, qui, c'est vrai, ont les beaux rôles, même si leurs personnages ne sont pas tellement gâtés. Janine Godinas, la mère qui a su traverser la solitude, Catherine Arditi, éternelle victime, éternellement aigrie, chasseuse d'hommes liée à jamais à son débile de fils, seul capable de lui donner un amour désintéressé. Marianne Epin, garce calculatrice, trop nerveuse, qui se trompe dans ses calculs et ne les tient pas jusqu'au bout. Elle ne sait pas choisir entre son fiancé – Jean-Yves Berteloot, – *jeune bourgeois sympa, qui deviendra* forcément un mari bonnet de nuit, et son *amant Christian Ruché, petit gars futé* tendance voyou. Cécile Espérou, gentille « *punkette* » et son copain motard marrant, Dominique Pinon...

Des caractères de théâtre, des enveloppes auxquelles, le temps de la représentation, les acteurs donnent leur humanité. Ils déclenchent chez le spectateur des réactions personnelles. Au-delà de ce qu'ils disent et font, ils le confrontent à ses propres indécisions, ses propres peurs. Et le font rire.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 30, jusqu'au 24 novembre.

Le Brun au Louvre

PORTRAITS DU SOLEIL

« LE BRUN à Versailles »... Un tel titre d'exposition prête au malentendu ; on peut craindre de retrouver au Louvre une œuvre qui passe – malheureusement encore – pour n'être que pompeuse, servile et grandiloquente, imbue de sa vocation : proclamer la gloire du roi. C'est de tout autre chose qu'il s'agit : cette exposition ouvre les ateliers de Le Brun et ses cartons de dessins. Laboratoire d'une métamorphose.

Le 12 février 1690, à 2 heures de l'après-midi, meurt « *M. Charles Le Brun, escuyer, sieur de Thionville, premier peintre du Roy, directeur des manufactures royales des meubles de la couronne aux Gobelins, directeur, chancelier et recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture* ». Quelques heures à peine après sa mort, les scellés sont apposés sur ses ateliers, aux Gobelins, à l'hôtel de Gramont, à son domicile de la rue des Fossés-Saint-Victor à Paris comme sur sa maison de Montmorency. Louvois fait saisir ses œuvres pour les collections royales, indifférent aux « *très humbles remontrances* » de la veuve du peintre.

Parmi ces œuvres, il y a quelque deux mille huit cents feuilles de dessins. A la sanguine ou à la pierre noire, avec parfois des rehauts de blanc, sur des papiers beiges ou bleus, ils sont les plus divers : premières ébauches de composition, études d'une attitude, de ses ombres et de ses lumières, mises au carré d'un *ensemble*, cartons à la taille de la peinture ou de la tapisserie même.

Deux cents de ces dessins sont présentés au Louvre. Ils mettent en évidence l'invention d'un peintre qui sert un pouvoir sans renoncer à son génie ; ils montrent comment s'élaborent, d'esquisse en ébauche, les images de la gloire de Louis XIV, aux yeux du peintre « *le plus grand roi de l'univers* ».

Son œuvre n'a pas à être servile ; elle est une métaphore. *Le* pouvoir absolu du roi n'appartient pas, aux yeux du peintre, au temps, mais à la mythologie. Le modèle qui pose pour lui est un mythe. Les allégories et les symboles en sont les accessoires nécessaires. Le Brun ne peint pas la chronique d'un règne, mais sa légende, son apologie : c'est pourquoi le roi qui récompense les chefs de ses armées est accompagné par la justice distributive, et pourquoi, lorsqu'il réforme la justice, l'équité est auprès de lui...

La série des dessins préparatoires de *Le roi arme sur terre et sur mer* est l'illustration parfaite de la métamorphose que réalise Le Brun. Comment avec des décrets faire une œuvre ? Fascinante élaboration dont sont exposées toutes les étapes.

Une esquisse de traits noués – ceux d'une écriture fébrile – met en place l'ordonnance générale.

Puis Le Brun étudie chaque figure de la composition, nue. Celle du roi aussi. Ce qui n'est pas lèse-majesté mais respect d'une tradition. Ces portraits du roi nu – inutile de préciser que le roi n'a posé pour aucun d'entre eux – ne sortent pas de l'atelier. Le corps idéalisé du roi est celui d'un dieu. Il est une étude nécessaire : depuis la Renaissance, on dessine d'abord nue chaque figure. Pour rendre exactement le mouvement. La figure n'est redessinée vêtue que lorsque celui-ci est défini.

Quand chaque geste est arrêté, quand chaque attribut, chaque détail est parfaitement mis en place – merveilleuses études sensuelles des drapés ! – reste à Le Brun à redessiner l'ensemble de la composition. A la mettre au carré.

Autour du roi qui donc « *arme sur terre et sur mer* » volent, se tournent ou accourent la Prévoyance, Neptune, Mars, Vulcain, Minerve, Cérès et la Vigilance...

Le Brun peint et décore Versailles comme il peint et décore chapelles et églises.

« *Au siècle de Louis, l'heureux sort te fit naistre. Il lui fallait un peintre, il te fallait un maistre* », écrit Quinault à Le Brun. Ces deux vers disent toute une carrière. Près de quarante-cinq ans, Le Brun a été attaché au service du roi. De 1646 à sa mort en 1690.

Le 26 août 1660, pour l'entrée dans Paris du roi et de l'infante Marie-Thérèse qu'il vient d'épouser, Le Brun fut chargé d'élever place Dauphine un arc de triomphe. Le symbole de toute son *œuvre... Jusqu'à sa mort*, Le Brun a-t-il jamais rien fait d'autre que de *célébrer sans cesse la gloire* de son roi ?

Pour voir aujourd'hui Le Brun, pour retrouver ses dessins admirables de sobriété, de vigueur et d'invention, il faut se défaire d'un poncif : celui de l'artiste maudit et incompris, celui du mépris et de la misère, cautions du génie. « *Je suis accoutumé depuis longtemps à des traitements favorables. C'est ce qui anime et qui soutient les hommes de génie* », écrit Le Brun courtisan. Malgré la mort de Colbert, son protecteur, malgré l'hostilité de Louvois, malgré la cabale en faveur de Mignard, le roi ne cesse de marquer l'estime qu'il porte à son peintre. Devant la cour, il lui dit : « *Il y a trop longtemps que vous me servez utilement et avec succès pour vous oublier*. » Trois semaines après sa mort, Mignard lui succède « *dans toutes ses charges et dignités* ». L'accrochage de l'exposition est à l'image de cette éviction posthume. La dernière salle est consacrée à Mignard... Après la puissance et la gloire, la mignardise.

PASCAL BONAFOUX.

★ Le Brun à Versailles. Pavillon de Flore, jusqu'au 6 janvier 1986.

LES OSCARS DE LA MODE

Les journées du prêt-à-porter des couturiers et créateurs de mode s'achèvent traditionnellement par une fête, qui cette année s'officialise en un gala à l'Opéra avec un défilé de robes rouges et des vedettes. En présence de M. Jack Lang, ministre de la culture, les premiers oscars de la mode y seront remis.

L'oscar du Créateur de l'année 1985, celui de la meilleure collection printemps-été 1986, à désigner parmi douze noms préalablement sélectionnés : Montana, Thierry Mügler, Sonia Rykiel, Anne-Marie Beretta, Jean-Paul Gaultier, Kenzo, Angelo Tarlazzi, Azzedine Alaia, Karl Lagerfeld, Popy Moreni, Dorothé Bis, Castelbajac. Un oscar enfin, pour la meilleure collection étrangère présentée à Paris, à choisir parmi quatre noms présélectionnés : Issey Miyake, Yohji Yamamoto, Valentino, Comme des garçons.

Ces trois oscars seront désignés par les journalistes, d'autres seront attribués par un jury extérieur. La cérémonie sera retransmise en direct par TF 1.

Les enfants du paradis

La mode est une famille qui se regarde vivre, un théâtre dont le public reflète, recompose et transmet les fantasmes.

LA mode, ça se prononce avec des intonations gourmandes. Ou bien avec un mouvement de recul : *vade retro* futilité. Mais la futilité est à la mode, et la mode est entrée dans la catégorie « comportements culturels ». On l'a tellement dit, on a tellement répété que le vêtement est un message, un langage qui raconte l'individu, que ce n'est plus tout à fait vrai. La mode est un fantasme qui s'évanouit dès qu'on tente de le cerner et qui se métamorphose.

Ce qui est vrai, c'est que toute création est un art, dans quelque domaine que ce soit, y compris ceux de la mode, qui sont multiples. La mode, c'est le vêtement plus ce qui va avec, autant dire tout. Il est vrai aussi que la mode est le langage d'une famille. Un moyen de se reconnaître entre soi. Mêlés aux autres, on les reconnaît, les membres de la famille mode. A leurs habits, et d'abord à la manière de les porter. Distraitement, comme si c'était sans importance. Avec la désinvolture d'une star couvrant ses épaules laiteuses d'un vison sauvage, des gamins et gamines nourris au sandwich disparaissent dans des vestons géants qui recouvrent entièrement la mini-jupe, ou aux trois quarts le pantalon à pinces de cinq tailles trop grand, le jean moulant, le collant aérobic. La mode se confond avec une jeunesse consciente de son unique et précieux capital : la jeunesse, et bien décidée à ne pas le laisser vieillir.

Plus tard, on raffine l'extravagance, on promène une douceur christique sous de longs cheveux ondoyants et propres, dans les écossais tendres d'un pantalon évidemment trop large. On adopte le teint livide, le cheveu ras, le béret et l'uniforme noir d'un vague doriotisme rien moins que guerrier. On se dessine au kohl bleu clair le regard de Boy Georges. Quand on est japonais, on décolore ses cheveux jusqu'à en faire une étoupe... Les hommes de la famille mode se remarquent plus que leurs sœurs. Il est vrai que la fantaisie n'est pas l'apanage des hommes en général.



Photo Martin Munkacsi (Harper's Bazaar, 1939)

Les membres de la famille mode n'inventent pas. Ils piquent des images, les adaptent. Ils les piquent directement aux vitrines de boutiques devant lesquelles ils peuvent tout juste se rêver riches, et aux défilés, où ils sont admis à admirer, debout, se démanchant le cou pour apercevoir entre les canons des photographes un flash d'extravagance, un pan de tissu précieux. Ce n'est pas pire que se trouver au milieu de cinquante mille spectateurs, debout, au concert d'une rock star, essayant d'apercevoir son manche de guitare, de distinguer sa voix dans le brouhaha saturé. Peu importe, tout se passe dans la tête.

Les membres de la famille mode sont les descendants des enfants du paradis, accrochés aux rampes des derniers balcons — appelés aussi poulaillers — dans les théâtres du Boulevard du Crime. Déjà, ils se démanchaient le cou pour apercevoir le crâne de Frédérick Lemaître ; et peut-être entendre les éclats de sa voix.

Mais les enfants du paradis ont changé d'idoles. Ils ne s'identifient plus aux monstres sacrés, ni aux sex-symboles du cinéma. Le temps n'est plus où l'on se couvrait l'œil d'une longue mèche à la Veronica Lake, où l'on se bardait de baleines pour obtenir le buste de Jane Russel, où l'on se moulait dans des corsaires aux chevilles pour se sentir mince comme Audrey Hepburn, où de multiples BB, moue boudeuse et coiffures choucroute, s'épanouissaient en frais vichy. Aujourd'hui, si on rencontre des chevelures hérissées tenues par un chiffon, des jarretelles sur des mini cloutées, des crucifix aux oreilles, ce n'est pas parce que Madonna chante, mais parce que cette petite sœur délavée de Nina Hagen a su mettre au point un style commercialisable.

Aujourd'hui on s'identifie directement aux vedettes de la mode — y compris les coiffeurs. Leurs modèles spéciaux sont démocratisés par la vente en catalogue. Les stars du spectacle et du show-business leur confient le soin de définir leur image. L'image se multiplie sur les murs et sur le petit écran. Le spectacle regarde la mode pour y puiser des références immédiatement perceptibles. Et la mode se met en spectacle.

La mode défile. La mode s'autocélèbre en un rituel immuable jusque dans ses improvisations et ses inévitables retards. La mode, art du perpétuel changement, a besoin de traditions pour se survivre.

Les mannequins avancent, escadrille de gazelles. Elles se balancent, glissent, se séparent, virevoltent, offrent un mouvement de soie, une ligne sinueuse. Offrent un sourire et regardent ailleurs. Se rassemblent pour la photo de groupe, fantômes démultipliés comme dans un labyrinthe de miroirs. Elles ne sont pas là pour être vues, mais pour faire voir des délires. Elles se réintègrent en elles-mêmes le temps — bref instant — de se dénuder, dans l'apparente pagaille survoltée de la cabine, et de se revêtir. Le défilé se doit d'être un éclatant spectacle, une image globale destinée à mettre en valeur des séries de détails. Il est la bande-annonce d'une création qui doit se diffuser. La mode est un travail sans répit, cruel. Demi-réussite y est synonyme d'échec.

Et la mode, symbole de jeunesse, de nouveautés, de modifications, perpétue le plus merveilleux des anachronismes : la haute couture qui garde, comme un fétiche, les noms de gloires défuntes — Chanel, Balmain, Dior...

La mode, c'est l'élégance inaccessible, trace de Belles Epoques mythiques qui renaissent, un soir, dans le temple de cet autre anachronisme fascinant : l'Opéra. — C. G.

Butins écarlates

Au gala de l'Opéra défilent des robes rouges créées pour l'occasion.

TOUTE robe doit être faite pour être un jour dérobée. Les couturiers, lorsqu'ils crayonnent ou taillent un corsage, ne devraient jamais oublier cette étymologie : se mettre à la place du brigand qui convoite la robe, et la nudité qu'elle déparera en devenant butin, en redevenant aune de velours, et suspensoir de joaillerie. Dans la caverne d'Ali Baba, tandis que les belles déshonorées courent la campagne une main sur la toison l'autre en éventail sur la poitrine, les filous de grands chemins jettent dans leurs coffres ces soies froissées dans lesquelles ils ont roulé bracelets et diadèmes.

Le couturier devrait garder dans le compas de son œil cette problématique : la couture de la robe est-elle faite pour résister au coutelas, ou pour feindre l'évanouissement du fil ? Il doit y avoir des robes formidables comme des énigmes : des fourreaux comme des forteresses de chasteté appétissante, qu'on a beau palper, qui n'avoueront jamais leur échancrure, des minces bretelles presque transparentes mais têtues comme des serrures, des trompe-l'œil d'Orlon qui font croire à la peau et crisser des dents lorsque le doigt s'en approche.

L'habillement est toujours proche du déshabillé, la noblesse de robe de la robe de chambre, et pour la forme, une soutane d'un peignoir, comme la fourrure du léopard l'est de l'écorce du cigare : c'est toujours de robe qu'il s'agit, prétexte ou virile. Féminins prétextes. Figurez-vous maintenant que la robe rougit, en même temps que deux pommettes : elle devient parure de cardinal, d'église ou de plumes, et robe de vin.

Demandez à X couturiers de façonner chacun trois robes rouges. C'est l'audace — à un moment où la mode s'obstine dans son noir et blanc — que vient d'avoir Pier Luigi Pizzi, sollicité par le ministère de la culture à mettre en scène cette soirée des oscars de la mode. Il ne suffit pas de multiplier X par 3, la charade s'ouvre sur une multitude d'innombrables... Elle est pratiquement infinie. On sait qu'une robe est une partie de géométrie et de peinture, il faut de surcroît appliquer l'algèbre à la matière. La robe sera-t-elle de crêpe de Chine ou de Lycra, éponge ou skaï, feutre ou lin ? Sa découpure sera-t-elle princesse ou chemisier, à crinoline ou à panier ? Que cachera-t-elle pour mieux dévoiler ? Sa fonction sera-t-elle de l'après-midi ou du soir ? Son destin d'être tachée par du jus d'orange ou du champagne ? Fripée dans une rame de métro ou déboutonnée fiévreusement après minuit ? Et son rouge, au fait ? Sera-t-il plutôt cinabre ou rouquin, rubis ou héraldique, feu ou chapeau, colère ou baiser, congestionné tomate ou timide pivoine ? Et ses motifs seront-ils carrés ou en fuseau ?



Archives de Worth (1903)

Les couturiers auront-ils comme moi regardé dans le dictionnaire pour nous sortir des robes d'avocat ou de baptême ? Seront-ils assez culottés pour éclabousser de sang une robe de communiant ou de mariée ? Pour rendre leur robe à un oignon ou à un cheval (le plateau de l'Opéra est habitué à de telles prestations) ? Toujours est-il que ce rouge démultiplié en moires va, à défaut de nous en faire voir de toutes les couleurs, nous faire voir rouge. Comme le taureau obnubilé par la muleta, ou comme l'étoile du drapeau soviétique. Faisons confiance aux juxtapositions pour pousser les rouges à se livrer bataille, à loucher les uns sur les autres, à se pousser du coude et à se traiter de tous les noms et de tous les tons de rouges, et à se piétiner jusqu'à la sortie de secours comme pour une alerte d'incendie.

Permettez-moi de donner d'avance la palme de la plus belle robe rouge à celui qui nous l'aura faite tout à fait verte, sans pour autant se dédire. Vous savez, comme ces dessins anciens en lamelles qui se métamorphosent selon qu'on se déplace, et qui peuvent faire voir deux paysages très différents — ou un corps gracieux et un corps difforme — à un millimètre optique de distance. La robe est apparue jaune paille entre la centaine de robes rouges. On a crié oh ! ah ! au traître ! au scandale ! Mais on est soudain forcé de se taire : un seul clignement des yeux, un seul geste du mannequin, et la robe en virant au rouge s'est fondue parmi les autres...

C'est alors que les couturiers deviennent des magiciens qui escamotent les femmes. La première rangée de fauteuils est restée vide ; elle va bientôt se transformer en parterre de femmes invisibles et de fantômes. Après avoir défilé sur la scène, sans se douter un instant du sortilège, les cent femmes rouges descendent se reposer dans ces nacelles carminées que sont les fauteuils de l'Opéra. Cent femmes en même temps y perdent leur corps. Ne restent plus, posés sur l'écrin sombre, qu'un poignet trop pâle, un mouvement des doigts, inquiets d'avoir perdu leur bras, et auxquels ce nouveau vertige fait chercher l'accoudoir, une nuque un peu mince qui se retourne avec affolement, et un visage sans lèvres qui apparaît, une chevelure sans pesanteur. Un éclair de beauté, heureuse de si vite se volatiliser.

HERVÉ GUIBERT.

هكذا من الأصل

LES OSCARS DE LA MODE

Construction d'un soir

LA haute couture parisienne a ses Dés d'or. Désormais, les créateurs de mode se disputeront des oscars. Et qui dit oscar dit gala de proclamation, et qui dit gala pense retransmission à la télévision. En avant le show-business ! Et voilà pourquoi la France entière pourra suivre en direct sur TF1, à partir de 21 h 30, l'arrivée de Grace Jones, ou plutôt son atterrissage sur le parvis du palais Garnier. La star descendra d'un hélicoptère, chantant *la Vie en rose*. Elle gravira, lyrique, le perron du sanctuaire, puis à l'intérieur les solennels escaliers de marbre où, tout de rouge habillés, des mannequins par douzaines lui feront une haie, de marche en marche.

Cela, vous le verrez sur votre petit écran, mais les invités déjà assis bien sages dans la salle, sous le plafond de Chagall, le constateront de même sur Eidophore. Car, dans ses préliminaires, réglés sur les conseils du metteur en scène Luigi Pizzi, la cérémonie, le cérémonial cousu d'événements simultanés, aura lieu aussi bien dans le grand foyer que sur la scène : quatre équipes de caméramen officieront du dehors vers le dedans, par glissements progressifs, suivant comme autant de vagues contrôlées les arrivées successives des créateurs « nominés » et de leurs stars préférées sinon fétiches. Ainsi entreront, premier temps, premier mouvement : Dorothé Bis accompagnée par Nastassia Kinski, Thierry Mügler au bras de Marutchka Detmers, Kenzo épaulé par Miou Miou, Claude Montana aux côtés de Cher. Puis Angelo Tarlazzi avec pour complice Marlène Jobert, ou encore Sonia Rykiel flanquée de Régine Deforges...

Les nominés sont au nombre de douze, sans compter cinq autres déjà vétérans, sélectionnés ceux-là pour un oscar supplémentaire qui consacrera le rôle de leurs maisons dans l'histoire de la mode : Courrège, Cardin, Givenchy, Saint Laurent, Ungaro ? Son actrice idéale, c'est Anouk Aimée ; elle sera là. Pour Saint Laurent, Catherine Deneuve, toujours. Givenchy ? S'est pris pour muse Audrey Hepburn : A l'instant de son apparition, cinquante musiciens de l'Opéra convoqués pour la circonstance lanceront l'air de *My Fair Lady*. Parmi les vedettes rassemblées certaines chanteront, d'autres pas. Grace Jones, si elle vient – en Concorde, – c'est notamment parce qu'elle aime les créations d'Alaia. Jean-Paul Gaultier a choisi Sheila pour chanter son talent, et Boy George. Mais qui choisit qui ? Est-ce Yamamoto qui a fait appel à Rita Mitsouko et Carole Laure, ou bien ces deux-là ont-elles décidé d'être pour l'occasion les héroïnes du Japonais *« que les couleurs dérangent, hormis le noir et le blanc, dont il joue en virtuose sans jamais céder à la tentation du motif »*.

De petites choses comme ça, très vraies, vous en apprendrez au fil du parcours, de film de deux minutes en film de deux minutes : un pour chaque nominé... Une ribambelle de petits documents réalisés pour l'occasion, à l'intention des non-initiés, et qui seront projetés sur l'Eidophore, juste avant l'entrée de chaque créateur. Ils s'intercaleront entre chansons et variations sur la « vie en rose ». Signés Robert Red, Philippe Niang et Gérard Lopez, ces spots en forme de portraits, plutôt réussis, donnent une idée des rêves et obsessions... On entend Karl Lagerfeld affirmer qu'il invente *« en parlant, en rigolant »*. Claude Montana rappelle ses premiers coups de foudre pour le cuir, Thierry Mügler dit ce qu'il doit aux costumiers mythiques d'Hollywood, ses modèles. Et il y aura, bien sûr, des hommages aux grands disparus. Pour évoquer Christian Dior apparaîtront sur le plateau cent petites mains de la maison illustre, conduites par Marc Bohan, accompagnées par Sylvie Vartan. Pour Coco Chanel, un tableau vivant avec deux douzaines de petits rats de l'Opéra.

Ce happening, un peu plus ambitieux que les traditionnelles remises de prix, n'a été vraiment répété que quelques heures, et encore... Il est conçu avant tout pour les téléspectateurs.

Parmi les quelque quarante créateurs qui, la semaine passée, ont montré leurs collections, certains, semble-t-il, sont furieux de n'avoir point été nominés. On se doute quand même qu'ils se rendront sur place ; quitte à pester si les sièges de simples spectateurs ont été distillés au compte-gouttes. Car, compte tenu des places perdues en raison du proscenium, il n'y aura guère plus de mille « privilégiés », alors que deux mille journalistes du monde entier et des centaines d'acheteurs sont présents à Paris pour les Journées du prêt-à-porter.

« Je vais me brouiller avec la moitié de Paris », explique, des regrets dans la voix, M. Mouclier, le président permanent de la Fédération française de la couture et du prêt-à-porter, des couturiers et des créateurs de mode, et commissaire général des Journées.

C'est lui qui a négocié avec TF1 cette coproduction ; c'est lui qui a veillé à la composition du jury de sélection – dont les membres sont choisis en dehors de la profession, pour la plupart des femmes. Le coût du gala, buffet et cocktail compris, s'élève selon lui à 4 ou 5 millions de francs : une chaîne de télévision japonaise a acheté 1 million de francs le droit de retransmettre ces images, dont TF1 s'assure l'exclusivité. Le réseau américain ABC est également intéressé, la RAI aussi et peut-être TV Globo au Brésil, ou d'autres en Allemagne et au Canada. L'idée de départ était de faire parler de la mode. Idée reçue cinq sur cinq.

MATHILDE LA BARDONNIE.


















Juliette et les autres

Juliette Greco

« Une robe, un manteau, c'est aussi beau qu'un tableau, qu'une architecture qui jouerait avec des tissus, des formes, des couleurs. Le plus grand de ces artistes, c'est Yves Saint Laurent. Mais celle qui a fait de la mode une thérapie féminine, c'est Chanel. Ses compositions étaient des médicaments. Grâce à eux, on se sentait bien. Une impression nullement superficielle. Elle seule savait allier parfaitement l'élégance et la souplesse qui guérit les femmes et les porte vers la beauté. » Juliette Gréco n'aime que le gris, le noir et le blanc : *« Les couleurs ne me protègent pas. »*

Enzo Cormann

« On est sûr d'être démodé mais personne n'est certain d'être au goût du jour. La mode est l'élément de l'actualité qui évolue le plus rapidement. Ça bouge sans cesse. Des montagnes russes ! Il y a quatre ou cinq ans, il y a eu un phénomène essentiel : les premiers défilés de Montana et de Mügler. C'étaient des collections futuristes, géométriques. Un sommet. Aujourd'hui, il semble que la mode soit traversée par un mouvement contraire, conventionnel, parfois même régressif. Regardez le retour des pantalons pattes d'éléphant. Ça date, et pourtant on parle de mode. Il reste malgré tout des créateurs délirants comme Jean-Paul Gaultier. Mais il faut reconnaître que ses modèles sont importables ! »



Jean-Luc Boutté

« On dit que la femme a été libérée depuis qu'elle ne porte plus de corset ! C'est une plaisanterie, mais elle est significative. Grâce à la mode, on suit l'évolution des mœurs, on côtoie la vie quotidienne. La mode n'est pas seulement une enveloppe extérieure. Elle est aussi document. Si l'on assiste à un défilé de mode, l'intéressant est de voir la manière dont les couturiers pensent le quotidien, auquel ils mêlent l'incroyable, l'importable. Mais ce sont des artistes. Ils doivent tout oser. Les femmes d'aujourd'hui ont beaucoup de chance. Sans avoir besoin de tricher, elles ont à leur disposition une liberté inouïe. La mode s'est envolée. Les femmes n'ont plus le droit d'être mal habillées. »

Photo George Platt Lynes

Francis Huster

« Grâce à la mode, les femmes sont multiples et en couleurs. C'est une merveille de les voir dans des tenues invraisemblables qu'elles parviennent à adapter à leur quotidien. Quant aux hommes, je les trouve trop stricts, trop smart. Pour moi, je m'habille toujours en parallèle avec mes costumes de scène. Dans la Mouette, *par exemple, j'avais une veste et un pantalon noirs. J'ai vécu en noir durant tout le temps des représentations. Aujourd'hui, je suis enveloppé dans d'immenses pulls qui sont censés représenter l'armure que je porterai dans* le Cid. *Ils me gênent dans mes mouvements. J'arrive ainsi à une sobriété de geste que je désire obtenir sur scène.* Pour Francis Huster, une chose est certaine : il ne porte jamais de vert. *« Chaque fois que j'ai failli à cette règle,* dit-il, *il m'est arrivé des catastrophes. »*

Jacqueline Maillan

« La mode, c'est agaçant, car elle est conçue un an et même parfois deux ans en avance. Or le temps est trop court pour s'amuser à la devancer. Et puis, tout me paraît excessif dans la mode. On passe du court au long, de l'ample à l'étroit, du chichiteux au dépouillement monastique. Impossible de s'y reconnaître. Alors, quand je m'aperçois, avec stupeur, que je n'ai plus rien à me mettre – selon la formule consacrée, – je vais dans les magasins. Mais je n'aime pas le shopping. C'est une question de paresse. Et je n'assiste jamais à des défilés de mode. L'idéal serait qu'on vienne chez moi pour me proposer des modèles. Comme personne ne se dérange, je dois me débrouiller seule. Je suis restée plutôt classique, Balmain, par exemple. Mais on ne peut pas dire que j'ai un « look ». Il serait peut-être temps que je m'en occupe. »

Françoise Fabian

« J'aime mes vêtements, car ils sont intemporels. Avant tout, je demande à la mode d'être durable. Ensuite, je m'amuse à la transformer avec des accessoires. Chaussures, gants, ceintures, chapeaux. Ah ! les chapeaux ! Ils me protègent dans la journée. Ils me rendent belle le soir. L'essentiel est de pouvoir s'inventer un style, avec l'aide de ceux qui ont du talent : Yves Saint Laurent, Angelo Tarlazzi, Frédérix Castet, qui, chez Dior, crée les fourrures. C'est un artiste dans son inspiration, dans les formes qu'il donne à ses modèles, dans les couleurs. Dans la manière aussi qu'il a de démythifier les fourrures. La coquetterie, dit encore Françoise Fabian, *est une obsession. L'élégance est un goût. »*

Alfredo Rodriguez Arias

« Ce qui est important dans la mode, c'est l'acte de choisir. Cela correspond essentiellement à la manifestation d'une personnalité, la représentation d'une passion, d'une envie, d'un abandon ou d'un désir. La mode est un état d'âme. L'excentricité d'une frange de la jeunesse en est un signe. J'ai moi-même vécu une mode débridée. Aujourd'hui je suis préoccupé par un certain classicisme. Entre les deux, il y a des modes et une vie qui passent ». Alfredo Arias aime les couturiers qui tendent vers l'abstraction. *« Les tissus qui enveloppent, enrobent les corps sans artifices, comme le faisait Madeleine Vionet,* dit-il. *Etre habillé imperceptiblement, cela peut toucher à la poésie. »*

Jean Poiret

« La mode doit rendre les femmes belles. Hormis ce principe de base, tout le reste n'est qu'élucubrations. Un vêtement doit souligner le corps, le mettre en valeur, l'harmoniser. Au contraire, un vêtement masculin peut prendre davantage de liberté. Si un corps d'homme est noyé dans diverses matières ou ressemble soudain à un robot de science-fiction, personne ne gémira. Mais, pour une femme, quelle hérésie ! Ce qu'il faut éviter également, c'est l'uniforme – le jean, c'est pratique mais il faut savoir l'oublier – ou un anticonformisme qui néglige de souligner la beauté féminine. »

Propos recueillis par
CAROLINE DE BARONCELLI.

Photo d'Irving Penn : Deux guedras (Maroc, 1971)

LETTRES DE NOBLESSE

M. Jack Lang, ministre de la culture, a reconnu la mode, lui a donné les moyens d'élargir son image et son public, de penser à son avenir et à son histoire.

L'Institut de la mode – projet cher à M. Pierre Bergé, président de la chambre syndicale du prêt-à-porter, des couturiers et créateurs de mode – enseignera, sous la direction de Mme Malitte Matta, la création, la technique, le marketing. Avec, en fin d'études, un diplôme correspondant à vingt « crédits », équivalents des unités de valeur dans les universités. L'Institut est financé par une taxe parafiscale, prélevée chez les professionnels du textile et de l'habillement.

La Musée de la mode, dont le conservateur, M. Pierre Provoyeur vient d'être nommé, est en voie d'aménagement au pavillon de Marsan et doit être ouvert au public en janvier 1986.

L'HABIT DE NOTRE EPOQUE

Peu avant sa mort, Anatole France déclarait que s'il pouvait voir le monde cent ans plus tard, c'est un journal de mode qu'il choisirait de regarder, car, pensait-il, la façon de s'habiller lui en apprendrait plus sur la société que tous les livres des philosophes.

∴

Chacun ressent plus ou moins la phobie du « ce qui se porte ». Dans le « ce qui se porte », il y a le besoin d'appartenir à la majorité, une fuite vers cette sécurité qui vient de l'approbation par l'ordre social, il y a la garantie de ce qui est sanctionné par l'Autorité.

∴

Que proposent les « maîtres », les orienteurs de la mode ? Pour commencer, ils proposent tout, sauf ce qui risque de durer.

∴

Tous, nous avons besoin de rêves, nous courons après la nostalgie, après ce qui donne l'occasion d'échapper à la réalité, de s'en évader. C'est là que la mode offre très habilement les standards du rêve approuvé – rêves décadents des vieux, de retour au passé, aux terres promises, réminiscences des paradis perdus et jusqu'aux rêves cosmiques de paradis inconnus

∴

Le prêt-à-porter est sans doute la principale réussite de la mode contemporaine. Malgré l'exploitation des exotismes touristiques à l'échelle mondiale, il préserve un lien entre l'habit de notre époque, nos rythmes, nos besoins, nos nécessités.

∴

Malgré son incroyable paranoïa, malgré les exhortations féministes, les enthousiasmes socialistes, les concours de beauté en forme de consécration du droit moral et de l'ordre public, la mode se survit triomphalement en tant que modèle représentatif de notre société.

∴

Si Anatole France se réveillait, l'épopée de la mode constituerait pour lui le fossile monumental d'une époque perturbée qui a connu l'anxiété, l'insécurité, la panique, et beaucoup de confusion.

THEONI DENNY VACHLIOTI,
(Sociologue).

Sélection

CINÉMA

« La Tentation d'Isabelle » de Jacques Doillon

Pour sauver l'amour que l'ennui pourrait tuer, il faut l'éprouver, le chasser, le menacer : l'entretenir. Isabelle est aimée de Bruno qui la remet en présence du garçon qu'elle aimait avant. Pour la tenter, pour tenter le diable. Voici, une fois de plus, la chorégraphie délirante d'une mise à nu, à feu et à sang, d'un sentiment. Passer par un film de Doillon, c'est accepter la zone de turbulence, sans images de sécurité. — Cl. D.

ET AUSSI : ***Elsa, Elsa,*** **de Didier Haudepin (scénarios de l'enfance).** ***Papa est en voyage d'affaires,*** **d'Emir Kusturica (une enfance sans artifice).** ***Empty quarter, une femme en Afrique,*** **de Raymond Depardon (voyage au centre du désir).** ***Hurlevent,*** **de Jacques Rivette (intelligence d'Emily Brontë).** ***On ne meurt que deux fois,*** **de Jacques Deray (Audiard pour Serrault).**

THÉATRE

« Ke voï » à la Cartoucherie de la Tempête

Vaste lieu dallé de blanc. Quelques colonnades, des portes, et dans le fond, un panneau couvert de hiéroglyphes. On pense à l'intérieur d'une pyramide égyptienne, aux sous-sols d'un temple grec, mais aussi à une salle de gymnastique, ou un hammam. Dans cet endroit constitué de bribes de nulle part, évolue une micro-société. Hommes et femmes imbriqués dans un rêve qui sent le soufre, l'hérésie, la profanation.

Enzo Cormann auteur, et Philippe Adrien metteur en scène, ont avec *Ke voï* inventé un désordre. Les mots s'accrochent les uns aux autres, inintelligibles. Les phrases se poursuivent et s'entrechoquent, puis se fondent parfois dans un cri ou dans un chorus de soupirs. Les gestes sont autant de défis au quotidien, tantôt lents, tantôt violents, chorégraphie où les corps se tendent pour attraper des lunes invisibles, pour plonger dans un délire où la sexualité frôle le masochisme. Gestes encore, qui semblent être ceux de tous les jours, mais qui s'enchaînent anormalement. Brèves séquences de mort, d'émotions, de désirs. Fragments de vie.

L'esprit cartésien pense à un asile de fous, à une nouvelle méthode de psychanalyse. Le poète, lui, se repaît des contrastes de rythmes, de couleurs, de chants, de cette absence de références. Il a sous les yeux un monde où glissent de temps à autre des souvenirs plus tangibles, comme des souffles de nostalgie. Il faut savoir profiter de ce moment, c'est une philosophie qui vaut toutes les utopies. — C. B.

JAZZ

Sixième Festival de Paris

Ouverture le dimanche 27 octobre au Musée d'art moderne de la ville de Paris avec un programme non-stop et fourre-tout (de 15 h à 20 h). Les concerts du soir commencent le mardi 29. Du boogie au 5/4 le Festival de Paris s'offre un jogging à petites foulées qui conduira de Memphis Slim à Dave Brubeck en passant par Eric Lelann. Par la suite, Celea-Couturier, Texier et Swallow, Steve Lacy, Zool Fleisher et l'inévitable Vienna Art Orchestra assurent le gros des soirées. Au nombre des surprises, ne pas rater le trop rare Ran Blake (30 octobre) et Elisabeth Caumont, la superbe révélation de ces derniers temps. Revenir le lendemain pour Sarah Vaughan, bien sûr, la seule star « historique » de ce Festival. Ne pas omettre enfin de regretter les nombreuses défections d'un programme sans éclat et se consoler avec l'invention cristalline de Martial Solal. — F. M.

★ Du 27 octobre au 3 novembre, tous les soirs à 18 h 30 et 20 h 30 au Théâtre de la Ville et au Théâtre musical de Paris.

MUSIQUE

Des fondateurs aux novateurs

Radio-France et le Trio à cordes de Paris invitent à découvrir des compositeurs, français pour la plupart, peu ou mal connus, classiques et contemporains sous le titre : « Des fondateurs aux novateurs ». Ainsi, au cours du premier des six concerts de la série, fera-t-on connaissance avec Pierre Vachon (1731-1803) qui fut l'un des premiers en son temps à écrire des quatuors à cordes. D'Alexandre Boëly, son cadet, dont on célèbre cette année le bicentenaire de la naissance, on entendra le premier trio qui vient enrichir le répertoire assez restreint de cette formation. Les choses ont changé aujourd'hui grâce au Trio à cordes de Paris, précisément, qui créera, à ce même concert, une œuvre nouvelle d'Eugen Kurtz (né en 1923). Un compositeur trop discret peut-être, lui aussi, pour avoir l'audience qu'il mérite (mardi 29 octobre à 20 h 30 à la Maison de la Radio). — G.C.

ET AUSSI : un programme particulièrement original à *l'Orchestre de Paris,* sous la direction de Claude Bardon : *Irisation-Rituel* (1980) d'Alain Gaussin, le concerto pour violoncelle de Schumann (soliste Pierre Tortelier) et la belle symphonie de Paul Dukas (salle Pleyel, les 23 et 24 octobre). Soirée Vienne — prononcer Wino — le 28 octobre à la Comédie des Champs-Elysées, avec une pléiade de jeunes artistes talentueux réunis par les Musiciens Amoureux : à partir de 19 h 30, de Mozart à Webern.

DANSE

Soirées Tudor à l'Opéra Comique

Avec trois ballets entrés au répertoire de l'Opéra de Paris, en février 85, le public a l'occasion de découvrir un chorégraphe anglo-saxon pratiquement inconnu en France alors qu'il a influencé toute la danse de « l'après-Diaghilev ». Né en Angleterre en 1909, Antony Tudor fut l'élève puis le collaborateur de Marie Rambert. Installé à New York en 1939, il travaille pour le tout jeune Ballet-Théâtre de Lucia Chase et compose son œuvre maîtresse, *Pillar of Fire* (1942), assez proche des ballets psychologiques de Martha Graham. *Jardin aux lilas* (1936), est une étude de mœurs typiquement britannique : *Dark Elegie* créé à Londres en 1937, se situe dans une recherche gestuelle réaliste. *Continuo* (1970), constitue une sorte de recueil des « pas de deux », une quintessence de l'enseignement de Tudor à la Juillard School of New York. — M.M.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

MATTA. Grande galerie. MNAM. Jusqu'au 16 décembre.

KLEE ET LA MUSIQUE. Grande galerie. Jusqu'au 1er janvier.

JEAN-MICHEL ALBEROLA ; RAYMOND MASON ; GULAM MOHAMMED SHEIKH ; VISWANADHAN. Galeries contemporaines. Jusqu'au 11 novembre.

LEÇON D'ANATOMIE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er décembre.

LISIBLE/ILLISIBLE. Approche historique de la typographie. — L'IMAGE DES MOTS. Jusqu'au 4 novembre. **AIR FRANCE ET SON IMAGE, 50 ans d'évolution d'un logo.** Du 25 octobre au 18 novembre. CCI.

AFP : 150 ans d'agence de presse. Du 25 octobre au 20 janvier. BPI.

VOYAGE EN ALPHABET. Bibliothèque des enfants. Jusqu'au 11 novembre.

Musées

INAUGURATION DU MUSÉE PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

SIR JOSHUA REYNOLDS, 1723-1792. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; sam. : 13 F (gratuite le 4 novembre). Jusqu'au 16 décembre.

LA GLOIRE DE VICTOR HUGO. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 31 octobre. Jusqu'au 6 janvier.

SALON D'AUTOMNE. Aux sources de l'impressionnisme. Oeuvres contemporaines. Jeune tapisserie tchécoslovaque. Grand Palais. Tlj., de 10 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 3 novembre.

SALON DES REALITES NOUVELLES. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-45-11). Tlj., de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 3 novembre.

SOLEIL D'ENCRE. Manuscrits et dessins de Victor Hugo. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 janvier.

LE BRUN A VERSAILLES. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

VERA SZEKELY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 janvier.

MAITRES MODERNES DE LA COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 18 F. Du 25 octobre au 5 Janvier.

TONY CRAGG — MARTIN DISLER — JEAN-MICHEL GAUTREAU. Loin de L.A. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er décembre.

IMAGINER, CONSTRUIRE : **Basset, Benkert, Böhm, Friedman, etc.** Bibliothèque du Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 novembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de *New-York (voir ci-dessus).* Jusqu'au 29 octobre.

WILLY RONIS PAR WILLY RONIS. Jusqu'au 10 novembre. **— METROPOLIS. Photographies d'un tournage.** Jusqu'au 18 novembre. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6x13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-96-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

FIBRES ART 85. Jusqu'au 12 novembre. **— LIFE 1946-1955. Photographies.** Jusqu'au 6 novembre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lun. et mardi, de 12 h à 18 h ; dim. de 11 h à 17 h.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (46-33-01-43). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 octobre.

MAREVNA ET LES MONTPARNOS. *Musée Bourdelle, 16,* rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 3 novembre.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

LA MEDAILLE-OBJET. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf sam., dim., et jours fériés, de 11 h à 17 h. *Entrée libre. Jusqu'à fin décembre.*

EUGENE BEJOT, graveur de Paris (1867-1931). Jusqu'au 12 janvier. **CLAUDE-NICOLAS LEDOUX (photographies).** Jusqu'au 15 novembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

SACHA GUITRY ET SES AMIS, 1885-1985. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-95-00). Tous les jours, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 27 octobre.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. *Musée de l'histoire de France,* 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février.

ART ET INDUSTRIE 1985. Musée des monuments français, palais de Chaillot (47-27-35-74). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 novembre.

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER, 1885-1985. Musée de la Marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. **— ÉVENTAILS CONTEMPORAINS.** Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

DE L'IMAGE A L'OBJET. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (42-93-15-20). Mer., jeu., ven. et sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 octobre.

Centres culturels

ARTISTES INDIENS EN FRANCE. *Centre national des arts plastiques, 11, rue* Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 novembre.

LA TAPISSERIE EN FRANCE 1945-1985. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.

RENAISSANCE ET MANIERISME DANS LES ECOLES DU NORD. Dessins des collections de l'Ecole des beaux-arts. Ensba, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-50). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 12 f. Jusqu'au 16 décembre.

L'ART DU VERRE EN WALLONIE, de 1802 à nos jours. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 novembre.

VERSAILLES A STOCKHOLM. Dessins du National Museum, peintures, meubles et arts décoratifs. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

PETER FISCHLI/DAVID WEISS. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; merc. jusqu'à 20 h ; dim. de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 novembre.

WILLIAM T. WILEY. Californie I. American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 30 novembre.

ARTISTES CANADIENNES : S. Alexander, S. Bouchard, T. Sasaki, S. Scott. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 novembre.

L'HOMME ET LA MORT. Danses macabres : gravures et dessins de Dürer à Dali. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 8 novembre.

S. M. EISENSTEIN. Dessins d'un cinéaste. Bibliothèque A. Malraux, 78, boulevard Raspail (45-44-53-85). Sauf dim., lundi (et jeudi matin), de 10 h à 19 h ; sam., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 novembre.

FRANÇOIS KOLLAR : La France travaille, regard sur les années 30. **Photographies.** Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 novembre.

Galeries

GEORGE SEGAL. Sculptures polychromes — NICOLA DE MARIA. Peintures. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 16 novembre.

L'ABSTRACTION OU LA LIBERTÉ DE PEINDRE. De Kupka à Atlan. Galarte, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 23 novembre.

RETRO MUSIC, 1890-1970. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 30 novembre.

ARRABAL, Dessins, peintures. Galerie Biren, 31, rue Jacob (42-60-25-30). Jusqu'au 6 novembre.

GEORGES AUTARD, Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 9 novembre.

LESZEK BROGOWSKI. Galerie A. Oudin, 28 *bis,* boulevard Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 17 novembre.

DE CHIRICO, néo-baroque. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 décembre.

CLAVE ET LE THÉATRE. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-91-01). Jusqu'au 23 novembre.

FERRER. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 2 novembre.

ELIZABETH FRANZHEIM. L'œuvre des années 60. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 9 novembre.

GISÈLE FREUND. Itinéraires. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (43-74-38-00). Jusqu'au 2 novembre.

BERNARD FRIZE. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (48-87-60-81). Jusqu'au 21 novembre.

DIEGO GIACOMETTI. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (43-26-36-54). Jusqu'au 31 octobre.

MARCEL GILL. Les Troupeaux. Galerie Art contemporain, 22, rue de l'Odéon (46-33-49-24). Jusqu'au 29 novembre.

SIGURDUR GUDMUNDSSON. Sculptures et dessins. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 4 décembre.

JACQUES HARTMANN. Peintures et dessins. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). *Jusqu'à fin* novembre.

BARRIE HASTINGS. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 9 novembre.

JACOBSEN. Sculptures. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57).

ALLEN JONES. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'à fin novembre.

DOMINIQUE JOUSSEAUME. Sculpture. Galerie C. Sablon, 21, avenue du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 16 novembre.

PER KIRKEBY. Sculptures-peintures. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 16 novembre.

OKSIM KONG. Installations spatiales. Galerie Lia Grambihler, 14, rue Domat (43-26-11-42). Jusqu'au 10 novembre.

TETSUMI KUDO. Survivance de l'avant-garde. Galerie Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 13 novembre.

CHRISTIANE LOVAY. Peintures. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 23 novembre.

PIERRE MALAVAL. Oeuvres récentes. Galerie Beau Lézard, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 12 novembre.

ANDRÉ MASSON. Peintures, pastels, dessins 1924-1974. Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 30 octobre. — **Oeuvres - 1923-1972.** Galerie J.-J. Dutko, 5, rue Bonaparte (43-26-96-13). Jusqu'au 14 décembre.

MATTA. Pastels et crayons. La Pochade, 11, rue Guénégaud (43-54-89-03). Jusqu'au 30 novembre.

HENRI MICHAUX. Galerie B.-Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 9 novembre.

MICHEL POTAGE. De Vincent à Théo. L'Aire du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 9 novembre.

ANDRÉ QUEFFURUS. Espace Kiron, 10, rue de La Vacquerie (43-73-53-00). *Jusqu'au 7 novembre.*

ROUYER. Peintures récentes. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (46-33-76-58). Jusqu'au 9 novembre.

IVAN THEIMER. Bronzes, marbres et dessins. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 2 novembre.

RICHARD TUTTLE. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-09-33). Jusqu'au 8 novembre.

VAN HAARDT. Oeuvres 1948-1953. Galerie J. Barbier, 19, rue Guénégaud (46-33-92-98). Jusqu'au 2 novembre.

En province

ANGERS. Marionnettes de théâtre d'ombres indien. Musée Pincé, 32 *bis,* rue Lenepveu (41-88-64-65). Jusqu'au 1er décembre.

AVIGNON. Les anges musiciens : instruments de musique du Moyen Age et de la Renaissance. Musée du Petit Palais, place du palais des Papes (90-86-44-58). Jusqu'au 30 novembre.

BAR-LE-DUC. Ligier Richier et la sculpture en Lorraine au XVIe siècle. Musée, esplanade du château (29-76-14-67). Jusqu'au 31 décembre.

BORDEAUX. François Boisrond. Peintures récentes — *Aimer les musées :* Blais, Titien, Boisrond, Le Pérugin, etc. CAPC. Entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 24 novembre.

CASES DE PENE. Claude Viallat, Œuvres récentes. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 8 décembre.

FONTEVRAUD. Œuvres des ateliers internationaux des pays de la Loire. Abbaye (41-51-73-52). Jusqu'au 18 novembre.

GRENOBLE. Alzek Misheff. Musée, place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 6 janvier.

LILLE. *Au temps de Watteau, Fragonard et Chardin, les Pays-Bas et les peintres français du XVIIIe siècle.* Musée des Beaux-Arts, place de la République (20-57-01-84). Jusqu'au 8 décembre.

LYON. Octobre des arts : Collection du musée Saint-Pierre. Musée des Beaux-Arts, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). Jusqu'au 18 novembre — **E. Ruscha/M. Schifano.** Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66) — **Eduardo Paolozzi.** Elac, centre d'échanges de Perrache (78-42-27-39). Et d'autres expositions. Jusqu'au 18 novembre.

MARSEILLE. Les faïences de Saint-Jean-du-Désert. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchamp (91-62-21-82). *Jusqu'au 15 janvier.* **Un nouvel itinéraire dans la ville : Dalbès, Mauk, Tatafiore.** Arca, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 7 décembre.

MAUBEUGE. Visages contemporains de la sculpture en Europe. Musée Henri Boez, 9, rue du Chapitre (27-64-97-99). Jusqu'au 29 novembre.

ORLÉANS. François Bouillon. Nocturnes — Pierre Buraglio. Fenêtres — Julio Gonzalez, 1876-1942. Sculptures et dessins. Centre d'art contemporain, carré Saint-Vincent (38-62-45-68). Jusqu'au 3 novembre.

PERPIGNAN. Rabascall. Musée Puig, 42, avenue de Grande-Bretagne. Du 25 octobre au 7 décembre.

NANTES. Depuis Matisse, la couleur. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 27 novembre.

ROUEN. La Neustrie. Les pays du nord de la Loire, de Dagobert à Charles le Chauve, VIIe-IXe siècles. Musée départemental des antiquités, 198, rue Beauvoisine (35-98-55-10). Jusqu'au 5 janvier.

SAINT-PRIEST. François Martin. **Mozart, le Nègre et la Dame.** Galerie municipale, place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 1er décembre.

SAINT-QUENTIN. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Rétrospective. Musée Antoine-Lecuyer, 28, rue Antoine-Lecuyer (23-64-72-44). Jusqu'au 2 décembre.

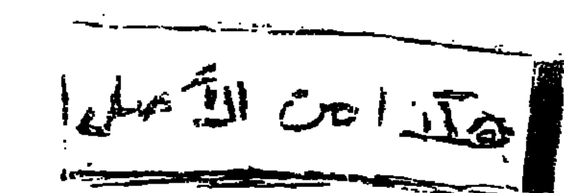
STRASBOURG. Dix années d'enrichissements, 1975-1985. Jusqu'au 17 novembre. **— Autour de la boîte-en-valise de Marcel Duchamp.** *Jusqu'au 24 novembre.* Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07).

TOURS. Jean Vimenet. Rétrospective. Musée des beaux-arts, 18, rue François-Sicard. Jusqu'au 1er décembre.

VALLAURIS. Jean-Paul Riopelle : laves émaillées, terres, peintures. Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

VILLENEUVE D'ASQ. Marie-Jo Lafontaine : sculptures vidéo-son. Sculptures récentes. Jusqu'au 3 novembre. **Lempereur-Haut.** Jusqu'au 29 décembre. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46).

VILLEURBANNE. Les trésors du Captain Sarkis. Le nouveau musée, 11, rue Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 24 novembre.



هكذا من الأصل

THEATRE

En raison de la grève des personnels du nettoyage, le Centre Georges-Pompidou est fermé pour une durée indéterminée. Les concerts du Festival d'automne ont lieu à d'autres endroits (voir la rubrique « Festival d'automne »).

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DÉCOUVERT : Carrefour Différence (43-72-00-15), 20 h 30 (23).

KABBALISTE D'EAST BRODWAY : Espace Gaîté (43-27-95-94), 20 h 30 (23).

LES APPARENCES SONT TROMPEUSES : Rond-Point (42-56-70-80), 20 H 30 (23).

MAITRE HAROLD : Rond-Point, petite salle (42-56-70-80), 20 h 30 (25).

LE COCHON EN AMAZONIE : Mogador (42-85-45-30, 14 h (26).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.
☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam., mar., à 19 h 30 : Iphigénie en Tauride; lun., à 19 h 30 : le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (42-96-06-11) (dim.), à 19 h 30 : sam., à 14 h 30 et 20 h 30 : le Jardin aux lilas.

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (42-96-10-20), mer. à 14 h; sam., lun., à 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte; *mer., dim., à 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline*; jeu., ven., à 20 h 30; dim., à 14 h 30 : Bérénice; mar., à 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15) : *relâche*.

☞ ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim., à 15 h : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (43-25-70-32), (lun.), à 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune, de J.-C. Brisville.

TEP (43-64-80-80), (lun.), mer., ven., sam., mar., à 20 h 30; jeu., à 19 h; dim., à 15 h : Georges Dandin. Minisalle : jeu., à 21 h; ven., sam. à 22 h 30; dim., à 17 h : le Oui de Malcolm Moore.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : (mar.), mer., jeu., ven., à 20 h 30; sam., 16 h et 20 h 30; dim. à 14 h 30 : Gospel at Colonus; *Concert* : lun., à 20 h 30 : Orchestre philharmonique *du Japon/Ken-Ichiro Kobayashi*/Ikuyo Kamiya (piano) (Tomaya-Matsura, Mozart, Tchaïkovski).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : (lun.), de mar. à dim., à 20 h 45; dim., à 14 h 30 : Une station-service; mar., à 18 h 30 et 20 h 30 : 6e Festival de jazz de Paris; du mer. au dim., à 18 h 30 : Mory Kante.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (48-87-97-34) (L., mar.), 18 h 30, *dim.* 19 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

☞ AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Kilowatt (dern. le 26).

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

☞ ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 19 h : les Contes d'Hollywood.

☞ BASTILLE (43-57-42-14) (L, D. soir), 21 h, dim. 15 h : Incident (dern. le 27).

☞ BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h : Droit d'apostrophe; 21 h, sam., 16 h : Pas deux comme elle; 22 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous?

☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) (D., L.), 20 h 30 : le Découvert.

☞ CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge; Aquarium (43-74-99-61) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches; Épée de bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti; Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi?

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Hommage au théâtre (dern. le 26).

CINQ DIAMANTS (43-21-71-58) (D. soir, L., mar.), 22 h, dim. 18 h 30 : Médor.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.), *20 h 30 : Horace*; Galerie (D., L., mar.), 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (46-72-63-38), 21 h 15 : Talca, Paris et Broadway (dern. le 3).

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D.), 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (42-61-69-14) (D. soir, mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, lun.), 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DEUX PORTES (43-61-24-51), les 23, 24, 25, 26 à 20 h 30 : Je hais les acteurs.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48) (D.), 20 h 30 : Femmes.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg.

ÉCOLE NATIONALE DU CIRQUE (42-66-63-17), 21 h 30 : le Tambourin de soie.

☞ ÉDOUARD VII (47-42-57-49) *(D. soir,* L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41) (D., L.), 20 h 30 : Ballade au square.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (V., D.), 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L., mar.), *20 h 30 : Laetitia*.

☞ ESSAION (42-78-46-42) (D., L.), 19 h : Une saison en enfer; (D. soir, L.), 21 h, sam., dim. 17 h : Journal de Katherine Mansfield.

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89) (D., L., mar.), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40) (D.), 21 h : Riffifoin dans les labours.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h *et 21 h 15, dim. 15 h* : Love.

☞ GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), *19 h 30 : la Cantatrice chauve*; 20 h 30 : la Leçon; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), les 23, 25, 27, 29, à 21 h : Je songe au vieux soleil; le 24 à 21 h, le 26 à 16 h et 21 h : Mes souvenirs.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 (rel. except. le 23); 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert; 20 h : la Fête noire; 22 h 15 : Dodo-Ji.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61) *(D., L.), 19 h 30 : Désir d'être*; 21 h : la Démarieuse.

☞ MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

☞ *MATHURINS (42-65-90-00), Grande* Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve; Petite Salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment (rel. except. le 24).

MICHEL (42-65-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face; Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h, sam. 21 h 30 : Paso Doble.

☞ MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : le *Grand Meaulnes*.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (D. soir, L.), 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.), 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

☞ POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Double Foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 19 h : Ellophore (dern. le 26); 21 h : Baal (dern. le 26).

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. *19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie*.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) *(D. soir, L.)*, 21 h, dim. *15 h* : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours; (D. L., mar.) 20 h 30 : Dialogues en *forme de triangle*; II : sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : Huis clos; (D., L, mar.) 20 h 30 : les Pieds Nickelés, dim. 18 h 30, lun. et mar. 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64) (D., L.), 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là; 20 h 15 : les Babas-cadres; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 45 : Sainte-Escroque?

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven. *20 h 30* : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Vie parisienne; Petite Salle, (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Un mur dans le jardin.

☞ THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-97-67), les 25, 26 à 21 h, le 27 à 15 h : Zacharie.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : *le Baron rouge*; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. NOIR (43-46-91-93) (D. soir, L.), *20 h 30, dim. 17 h* : Toussaint Louverture.

☞ TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☞ TH. 14 – J.-M. SERREAU (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Je vous écris d'un pays lointain.

☞ TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 17 h : French American Follies.

☞ TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, les 23, 24, 29 à 20 h 30 : Les apparences sont trompeuses; le 26 à 20 h 30, le 27 à 15 h : les Oiseaux; le 25 à 20 h 30 : Oh! les beaux jours; Petite Salle, les 25, 26, 29 à 20 h 30, le 27 à 15 h : Maître Harold.

☞ *TH. DU TEMPS* (43-55-10-88) (D.), 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Madame de Sévigné; 20 h 30 : Fragments; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Elise, Issertenaux.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir. L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre des Amandiers, Nanterre 21 h : la Veillée (dern. le 26).

Jardin d'hiver, les 23, 25, 29 à 21 h : Je songe au vieux soleil; le 24 à 21 h : le 26 à 16 h et 21 h : Mes souvenirs.

Théâtre G.-Philipe, Saint-Denis, (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Intérieur.

Comédie-Française, les 24, 25 à 20 h 30, le 27 à 14 h 30 : Bérénice.

Salle du Centre wallonie-Bruxelles, le 23, à 21 h : Ensemble Alternance (Devillers, Dallon, Lagana, Gorli).

Espace de projection IRCAM, les 24, 25, à 20 h 30 : Ensemble intercontemporain (Finissy, Harrison, Platz...)

PREMIÈRE SEMAINE IRLANDAISE A PARIS. (30-44-14-81).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, le 26 à 20 h 30 : A. Stivell, C. Delavier, G. Ryckeboer.

Théâtre de la Cité universitaire, le 28 à 20 h 30 : P. Glackin, Shamrock.

Salle de l'Unesco, le 29 à 20 h 30 : Paris Celli Band, J. Burke, N. Hill, T. Linnane, C. Hesion, D. O. Muineachain.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (Mar.), 20 h 15 : le Bel Indifférent – le Menteur; (D.) 21 h 45 : Chant d'elles; (L.) 23 h : Au suivant; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2; 21 h 30 : les Démones Loulou; 22 h 30 : *l'Etoffe des blaireaux*. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78) (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Morte saison.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (43-54-53-79), I. (L., Mar.), 20 h 30 : A coups de fourches; 21 h : Markenbow.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Non, je n'ai pas disparu; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), mer., jeu., mar. 18 h 30 : Délires; ven., sam. 20 h 30, dim. 18 h : J'ai cassé ma tirelire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. *15 h 30* : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

La danse

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), le 23 à 20 h 30 : Cie Rubeus Danses/M. Guillaumes; les 24, 25 : M. Vossen; le 26 : D. Baratier; le 28 : I. Halimi, N. Haychi.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), les 25, 26 à 20 h 30, le 27 à 17 h : les Gourous de Zarzis.

SOLEIL D'OR (45-43-50-12), le 26 à 20 h 45 : Bharata Natyam.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., sam. 14 h 30, ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 21 h : S. Gainsbourg (dern. le 26).

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CHEZ GEORGES (43-26-79-15), 20 h 30 : M. Maillie (dern. le 26).

C.I.A. (46-72-63-28) (L., Mar.), 20 h 30 : Karaxu.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 24 à 15 h : P. Sevran.

ESPACE GAITE (43-27-95-94) (D.), 20 h 30 : Embrasse-moi idiot.

GYMNASE (42-46-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Th. Le Luron.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), les 24, 25, 26 à 20 h 30 : J. Humenry.

MUSÉE GUIMET (47-23-64-85), les 24, 25 à 20 h 30 : Shomyo.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : F. François.

PALAIS DES CONGRES (47-58-13-73), ven., *mar.*, 20 h 30; sam., 15 h et 20 h 30; dim. 14 h et 17 h 30 : H. Salvador.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (48-74-10-75) (D., L.), 18 h 30 : M. Fanon.

LA TANIÈRE (43-37-74-39), I : les 23, 24, 25, 26 à 20 h 30 : D. Vassal, à 22 h 30 : D. Desmes; II : les 23, 24, 25, 26 à 21 h : Zo.

THÉATRE PRÉSENT (42-03-02-55), les 25, 26 à 20 h 45 : Michaelis et Vahé.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) (D.), 22 h 30 et 24 h : M. Garay, L. Rizzo, Cabrerita, J. et S. Rey.

ZÉNITH (42-40-60-00), le 29 à 14 h : la Comédie musicale des Schtroumpfs.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 23 OCTOBRE

16 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : les Misérables, de J.-P. Le Chanois ; 19 h 45, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Des monstres attaquent la ville, de G. Douglas (v.o., s.-t. fr.) : 21 h 30, Hommage à I. Bergman : la Fontaine d'Aréthuse/la Soif (v.o., s.-t. fr.).

JEUDI 24 OCTOBRE

16 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : les Misérables, de R. Bernard ; 1re partie : Une tempête sous un crâne ; 19 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Ecrit dans le ciel, de W.A. Wellman ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Vers la joie.

VENDREDI 25 OCTOBRE

16 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : les Misérables, de R. Bernard ; 2e partie : les Thénardier ; 19 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : La police est sur les dents, de J. Webb (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Jeux d'été (v.o., s.-t. fr.).

SAMEDI 26 OCTOBRE

15 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de V. Hugo : les Misérables, de R. Bernard ; 3e partie : Liberté, liberté chérie ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 17 h, Track of the cat, de W. Wellman (V.O., s.t.f.) ; 19 h, Richard Cœur de lion, de D. Butler (v.o., s.-t. fr.) : 21 h, Hommage à I. Bergman : l'Attente des femmes (v.o., s.-t. fr.).

DIMANCHE 27 OCTOBRE

15 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : les Misérables, de A. Capellani ; 18 h 15, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Une étoile est née, de G. Cukor ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : Monika/Un été avec Monika (v.o., s.-t. fr.).

LUNDI 28 OCTOBRE

Relâche.

MARDI 29 OCTOBRE

16 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : les Misérables, de M. Bluwal (1re : la Masure Gorbeau ; 2e l'Epopée, rue Saint-Denis) ; 19 h 45, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Terreur à l'Ouest, de A. de Toth (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : la Nuit des Forains (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 23 OCTOBRE

15 h, le Chemin de l'espérance, de P. Germi (v.f.) ; 17 h, Cinéma japonais contemporain, films en marge : Hard boiled doneymoon, de K. Goto (v.o.) ; 19 h, Journées cinématographiques de Carthage 1966-1984 : la Noire de..., de O. Sembene (v.o., s.-t. fr.).

JEUDI 24 OCTOBRE

15 h, Un bock de blonde, de F. Mariassy (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Cinéma japonais contemporain, films en marge : On ne peut pas attendre jusqu'à la nuit (v.o.), de K. Omori ; 19 h, Journées cinématographiques de Carthage 1966-1984 : le Veilleur de nuit, de K. Chawki.

VENDREDI 25 OCTOBRE

15 h, C'est arrivé demain, de R. Clair (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Cinéma japonais contemporain, films en marge : Okenai Hibi, de H. Hasiura (v.o.) ; 19 h, Journées cinématographiques de Carthage 1966-1984 : le Choix, de Y. Chahine (v.o., s.-t. fr.).

SAMEDI 26 OCTOBRE

15 h, Cinéma japonais contemporain, films en marge : L'été où Yuki abandonna le rock, de S. Nagasaki ; Journées cinématographiques de Carthage 1966-1984 : 17 h, les Dupes, de T. Salah (v.o., s.-t. fr.) : 19 h, Sambizanga, de S. Maldoror (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, les « Bicots-Nègres » vos voisins, de Med Hondo (v.o., s.-t. fr.).

DIMANCHE 27 OCTOBRE

15 h, Cinéma japonais contemporain, films en marge : Okinawan chirudai, de T. Takamine (v.o.) ; Journées cinématographiques de Carthage 1966-1984 : 17 h, les Ambassadeurs, de N. Ktari (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, les Aventures d'un héros, de M. Allouache (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, Azizade, de A. Ben Ammar (v.o., s.-t. fr.).

LUNDI 28 OCTOBRE

15 h, Journées cinématographiques de Carthage 1966-1984 : Kafr Kassem, de B. Alaouie (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, le Vent, de S. Cisse (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, les Rêves de la ville, de M. Malass (v.o., s.-t. fr.).

MARDI 29 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ELSA, ELSA, film français de Didier Haudepin : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS, film américain de Michael Laughlin, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

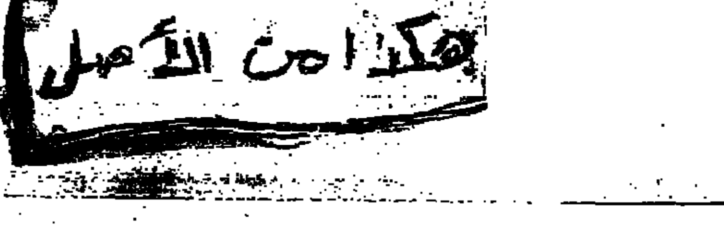
HOLD UP, film français d'Alexandre Arcady : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (45-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

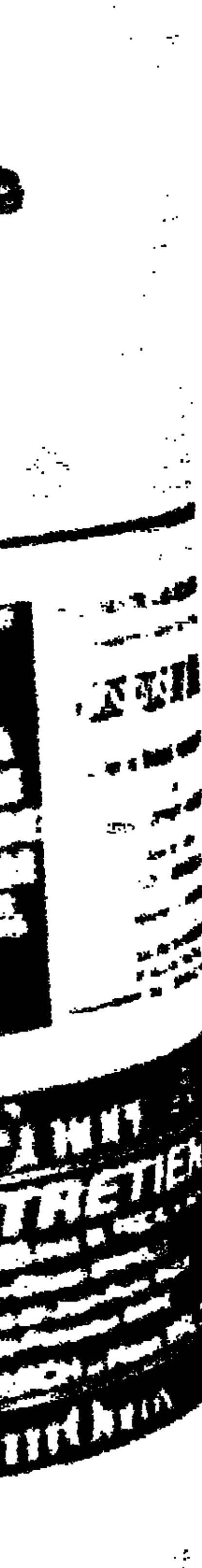
MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE, film américain de Lou Scheimer, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 17e (45-58-24-24).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE, film américain de Walter Murch, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon (v.o., v.f.), 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA TENTATION D'ISABELLE, film français de Jacques Doillon : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROUS DE MÉMOIRE, film français de Paul Vecchiali : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).





LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl.) : Épée de bois, 5e (43-37-57-47).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Convention, 17e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE ROI DAVID (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-44-43-14).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

Les grandes reprises

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

CARMEN (SAURA) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Hauteville, 6e (46-33-79-38) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; V.F. Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES 5000 DOIGTS DU DR. T. (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07).

LE CORBEAU (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : République 11e (48-05-51-33).

LE FLIC DE BEVERLEY HILLS (A., v.o.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) (2 salles).

INDISCRET (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

KING KONG (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LOCAL HERO (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (It., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande Esp, 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE PACTOL (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

QUI CHANTE LA BAS ? (You.) Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

RAGTIME (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SHINING (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

STORMY WEATHER, (A., v.o.) UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL (You., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-01).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI, A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Écoles, 5e (43-25-72-07) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (43-29-79-89) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

TOMMY (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

UNDERFIRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

VÉRITÉ-MENSONGE Panthéon, 5e (43-54-15-04).

Les festivals

CINÉMA ANGLAIS « LE COME BACK ? » (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41), mer. : Travail au noir ; jeu. : la Solitude du coureur de fond ; ven., lun. : Another Country ; sam. : Tom Jones ; dim. : Regards et Sourires ; mar. : Guerre froide.

FESTIVAL DU FILM ARMÉNIEN (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer. 18 h, sam. 15 h : Shor et Chor Chor ; mer. 20 h : Sayat Nova ; mer. 22 h, jeu. 18 h : Bavards – le Père ; jeu. 20 h, sam. 22 h : Nous sommes nos montagnes ; jeu. 22 h, ven. 18 h et 20 h : Tirez sur le pianiste ; ven. 22 h : la Source ; sam. 18 h, mar. 22 h : Pepo ; sam. 20 h : Le tablier brodé de ma mère s'étale dans ma vie ; dim. 15 h : Tjejik – Labbeus Tadeus – les Cinq Sœurs ; dim. 18 h : Au début – Nous – les Saisons – les Habitants ; dim. 20 h : les Chevaux de feu ; lun. 18 h : Vol entre rêve et réalité ; lun. 20 h : le Triangle ; lun. 22 h : Bonjour, c'est moi ; mar. 18 h : Naapet ; mar. 20 h : Sans retour possible.

CARNÉ, Champo, 5e (43-54-51-60), Hôtel du Nord, Drôle de drame.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : la Poursuite impitoyable ; 16 h : Traquenard ; 18 h : Drôle de drame ; 20 h : le Ministère de la peur ; 22 h : Lolita.

MARGUERITE DURAS, Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 16 h : le Navire Night ; jeu. 12 h : Aurélia Steiner ; jeu. 19 h 20, mar. 17 h 40 : India Song.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40), mer., mar. : l'Homme des hautes plaines ; jeu. : Sudden Impact ; ven. : Firefox, l'arme absolue ; sam. : Honcky Tonkman ; dim. : Josey Wales hors-la-loi ; lun. : la Corde raide.

GARREL, Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41) : mer. : le Lit de la vierge ; jeu. : l'Enfant secret ; ven., dim. : les Hautes Solitudes ; sam. : les Enfants désaccordés - Droit de visite - Marie pour mémoire ; lun. : Athanor - la Cicatrice intérieure ; mar. : le Lit de la vierge.

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS, Centre Georges-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29), mer. 14 h 30 : Aktare, de K.-N. Sasidharan ; 17 h 30 : Householder, de J. Ivory ; 20 h 30 : le Seuil, de J. Patel ; jeu. 14 h 30 : Sita Kalyanam, de Bapu ; 17 h 30 : Emergeant de la surface, de M. Kaul ; 20 h 30 : Utsav, de G. Karnad ; vend. 14 h 30 : Ente Mamattu Yammukku, de Fazil ; 17 h 30 : Diamond Queen, de H. Wadia ; 20 h 30 : Vibrations, de K. Shahani ; sam. 14 h 30 : Court Dancer, de M. Bose ; 17 h 30, le Héros, de S. Ray ; 20 h 30 : le Vagabond, de R. Kapoor ; dim. 14 h 30 : Sapanpadi, de A. Kar ; 17 h 30, Mukti, de P.-C. Barua ; 20 h 30 : Monsieur 420, de R. Kapoor ; lund. 14 h 30 : Madhosh, de J.-B. H. Wadia ; 17 h 30 : Boot Polish, de P. Arora ; 20 h 30 : Veerapandiya Kattabomman, de B.-R. Panthulu.

INSOLITES A PARIS (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), 14 h 15 : Orinoko ; 16 h 15 et 22 h 15 : la Fièvre au corps ; 18 h 15 : Cul de sac ; 20 h 15 : Allemagne mère blafarde.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., lun. 18 h 30, ven. 16 h 30 : Dersou Ouzala ; dim., mar. 18 h 30 : Dodes' Caden Caden.

NUIT INTERNATIONALE DU DESSIN ANIMÉ ET DU FILM D'ANIMATION (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04), cinquante films, ven. 0 h 45.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer. : Touché ! ; jeu. : Goulag ; ven. : la Femme et le Pantin ; sam. : Tristesse et Beauté ; dim., mar. : Pale Rider.

ERIC ROHMER, Républic-Cinémas, 11e (48-05-51-33), mar. 16 h : le Genou de Claire ; lun. 16 h : la Marquise d'O ; dim. 18 h 30 : la Collectionneuse ; ven. 14 h 30 : la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; jeu. 20 h, dim. 15 h : la Femme de l'aviateur ; + Denfert, 14e (43-21-41-01), lun., mar. 15 h 50 : les Nuits de la pleine lune ; dim. 12 h : le Beau Mariage ; mer., sam. 13 h 40 : Perceval le Gallois ; sam. 12 h : Pauline à la plage.

RUSS MEYER (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Hollywood Vixens (**), ven. 0 h 10 ; Faster Pussycat Kill Kill (**), ven. 0 h 20.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 22 h.

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam. 19 h 40.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), lun. 21 h 45.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam. 22 h.

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 45.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), ven. 17 h 50.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim. 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim., 22 h, lun. 15 h 50.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33), mer., ven., sam., dim., lun., 20 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 35 + Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mar. 20 h.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam., 21 h 55.

EQUATEUR (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), jeu., ven., 16 h.

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), dim. 22 h.

GEANT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 50.

HAIR (A., v.o.), Boîte à films, 17e (46-22-44-21), dim., lun., mar., 18 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mar. 21 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), mer., jeu., ven., sam., 18 h, dim., lun., mar., 20 h 15.

JULES ET JIM (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim. 11 h 40.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mar. 18 h.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim. 11 h 45 ; + Cinoches, 6e (46-33-10-82), 13 h 10 ; + Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu., 16 h 30, sam. 18 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar. 12 h 10.

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 15 h 30.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., dim., mar., 22 h.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE (A., v.o.) : Olympic Lyuxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam., 0 h 20.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), ven., 24 h.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), lun., 19 h 45.

STRANGER KISS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 22 h 10.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 35.

VISAGES DE FEMME (Iv., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

VIVA ZAPATA (A., v.o.) Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., mar., 14 h, Sam., 17 h 40.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 23 OCTOBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Cl. Bardon (Gaussin, Schumann, Dukas).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : U. Benedetti Michelangeli (Mozart, Schubert, Beethoven...).

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Les arts florissants, dir. : W. Christie (Bach). « la Passion selon saint Jean », mise en scène P.-L. Pizzi ; chœurs de l'ensemble BWV.

Radio-France, Auditorium-105, 20 h 30 : A. Pierri (Moreno, Torroba, Schwartz...).

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 18 h 30 : (Lancino, Dusapin, Finissy...).

Théâtre du Ranelagh, 20 h 30 : Orchestre de chambre de France, dir. : A. Boulfroy (Vivaldi, Bach).

Maison des cultures du monde, 20 h 30 : K. Hannafi, S. El Mahdi, H. Gharbi.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ph. de Chalendar, P. Gessi (Beethoven, Brahms, Rachmaninov).

FIAP, 20 h 30 : W. Hoogewere (Miroglio, de Leeuw, E. Gismonti...).

Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, 20 h 30 : Orchestre à plectres de Paris (mandolines et guitares), dir. J.-M. Wilmart (Beethoven, Vivaldi, Haydn, etc.).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : B. Soustrot (trompette), F.-H. Houbart (orgue) (Haendel, Bach, Purcelle, Litz).

JEUDI 24 OCTOBRE

Radio-France, Auditorium-105, 20 h 30 : D. Russel (Giuliani, Haendel, Morel...). **Grand Auditorium**, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : P. Steinberg (Rimski-Korsakov, Tchaïkovski, Prokofiev).

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : voir le 23.

Salle Gaveau, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine (Bach, Liszt, Beethoven...).

Salle Pleyel, 14 h : Ensemble à vent des Concerts Lamoureux (Mozart, Beethoven) ; 20 h 30 : voir le 23.

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Ensemble offrande musicale, dir. : B. Verlet (Bach).

Institut néerlandais, 20 h 30 : M. Kraak, E. Vink, E. Moolenaar.

Salle du Puits qui chante, 18 h 30 et 20 h 30 : Ensemble instrumental électroacoustique TM+ (Malec, Stibler, Clozel...).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : le Trio Pasquier, S. Kudo (clarinette) (Mozart, Haydn).

VENDREDI 25 OCTOBRE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : G. Prêtre (Borodine, Tchaïkovski, Debussy...).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : A. Moreno (Bach, Panin, Martinez-Serrano...).

Salle du Puits qui chante, 20 h 30 : Ensemble instrumental électroacoustique TM+ (Cuniot, Dufour, Reibel).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup (Beethoven).

Théâtre de la Renaissance, 18 h 30 : S. Pataud, V. Mennet-Guiband, Ch. et E. Gaugne (Brahms).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. Colonna (Bach, Granados, Beethoven...).

Eglise de la Trinité, 21 h : Chœur et Orchestre Kurrende de Cologne, dir. : E.M. Blankenburg (Bach).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Deller Consort, dir. : M. Deller.

Eglise suédoise, 20 h 30 : Ensemble Ahren-Briere, dir. : Th. Ahren (Bach, Roman, Linde).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Beethoven.)

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : Ensemble instrumental du Conservatoire municipal du 13e, dir. P. Sciortino ; sol. Cl. Bernard (violon) (Stravinsky).

SAMEDI 26 OCTOBRE

Eglise suédoise, 18 h : voir le 25 à 20 h 30.

Théâtre des Champs-Elysées, 15 h 30 : W. Horowitz ; 20 h 30 : voir le 23.

Eglise Saint-Eustache, 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : U. Benedetti Michelangeli (Mozart, Schubert, Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 21 h : P. Contet, M. Longchamps (Scarlatti, Solotarev, Jacobi...).

Sainte-Chapelle, 18 h 30 : Berry Hayward Consort, dir. : Cl. Caillard.

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : « Airs et Sonates de l'Angleterre baroque », H. Ledroit, G. Bezzina, B. Charbonnier, A.-M. Lasla, M. Giardelli (Locke, Dowland, Purcell).

DIMANCHE 27 OCTOBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : Duos de musique baroque.

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h : voir le 23.

Salle Pleyel, 20 h 30 : R. Shankar.

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : A. Meneses, F. Massinger (Beethoven, Brahms).

Sainte-Chapelle, 18 h 30 : M.-J. Riera, B. Diaz (Sor, Rodrigo, Moretti...).

Musée Grévin, 20 h 30 : Récital E. Ludmer.

LUNDI 28 OCTOBRE

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : voir le 23.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ch. Stigliani (Bach, Beethoven, Sarlatti...).

Carrefour de la Différence, 20 h 30 : D. Visse.

Crypte de l'église de la Madeleine, 20 h 30 : Ensemble Carmina Alterna, dir. : J. Royer (Vivaldi).

Théâtre de Paris, 20 h 30 : D. Starobin (Sor, Castelnuovo, Tedesco, Kolb...).

Comédie des Champs-Elysées, 19 h 30 : M. King, S. Gazeau, C. Cantin, J. Didonato, N. Palmier, J. Rigal, C. Tsan, D. Abramovitz (Mozart, Schubert, Schönberg...).

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : P. Glackin.

MARDI 29 OCTOBRE

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : voir le 23.

Radio-France, Auditorium-106, 18 h 30 : Ch. Coin, Ch. Larson, P. Laborie, Ph. Pancoumier, F. Pierre (Thoresen) ; **Auditorium-103**, 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachon, Kurtz, Boely...) ; 22 h 30 : A. Ader (Scarlatti, Bach, Mozart...).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : A. Isoir (Bach).

Sorbonne, amphi Richelieu, 20 h 30 : Chœurs d'enfants de Bangkok.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : Tube groupe (dern. le 27) ; le 28 : Benoit Blue Boy ; le 29 : R. Galliano, J.-M. Jafet, R. Perci, L. Augusto.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.

DUNOIS (45-84-72-00), les 25, 26 à 20 h 30 : Yochko Seffer.

ELDORADO (42-08-23-50), le 28 à 20 h : Midge Ure ; les 25, 26, 27 à 20 heures : Dexys Midnight Runners.

GIBUS (47-00-78-88), les 23, 24 à 22 h : Rocco and the Rays ; les 25, 26 : Backdoor Man.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), 20 h : New Jazz Art.

MEMPHIS MELODY (43-29-60-73), 22 h : mer., Ph. Warner ; jeu., ven., sam., I. Perce ; dim., H. Gulbay ; lun., mar., Jeremy. 0 h 30 : mer., G. Hunter ; jeu., M. Sylva ; ven., Loalwa ; sam., G. Hunter ; dim., C. McPherson ; lun., M. Maria ; mar., J. Bonnard.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 23 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Feuilleton : Le regard dans le miroir.
Scénario de J. Chapot et N. Kaplan. Réal. J. Chapot. Avec A. Clément, B. Cremer, M. Bouquet... (3e partie).
Une jeune photographe très lancée découvre dans un petit cimetière une tombe avec son propre nom : Dora Stern, décédée le 15 février 1958 ! Un savant jeu de miroirs où « je » est un autre, un suspense façon Hitchcock où le chasseur et sa proie ne sont qu'une seule et même personne.

21 h 40 Les oscars de la mode.
Le 23 octobre à l'Opéra de Paris, cinq récompenses seront décernées aux meilleurs créateurs français et étrangers. Un événement grand spectacle retransmis en direct sur la Une, puis en différé sur la chaîne américaine NBC et la japonaise Nippon TV. Vingt et un créateurs viendront avec leurs mannequins vêtus de rouge. Pier Luigi Pizzi, à qui a été confiée la mise en scène de cette cérémonie, a composé une fête fastueuse, folle. Défilés épars qui se rassemblent en cortèges, stars. Grace Jones descendra même... du lustre de l'Opéra.

23 h 30 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
La Coupole prend un coup de jeunes. L'un dessine, l'autre aussi ; les murs peints de Montreuil.

0 h Journal.
0 h 15 C'est à lire.
0 h 30 Vidéo roque.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Maigret au Picratt's, d'après Simenon, réal. P. Laik. Avec J. Richard, P. Pellerin, C. Otzenberger...
Arlette, danseuse dans une boîte de nuit à Pigalle, fait une étrange prédiction à la police : « On va assassiner une comtesse », puis se rétracte. Emmenée au Quai des Orfèvres, elle rencontre le commissaire Maigret.

22 h Les jours de notre vie : Vaincre la douleur.
Magazine de D. Thibault, réal. S. Hanin.
Que faire face aux douleurs chroniques qui résistent aux traitements classiques ? Des névralgies faciales, des migraines, certains cancers font horriblement souffrir, poussant les victimes jusqu'au suicide. Depuis quelques années des médecins ont créé des « centres de traitement de la douleur » pour traiter ces cas désespérés.

22 h 55 Journal.
23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 La fête en France : Domino, Domino.
Avec Véronique Sanson, Laurent Voulzy, Philippe Lavil, Karim Kacel, Eddy Louis, Alpha Blondy, etc.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Yachting-dollar, un reportage de L. Blanchet et G. Nevers.

22 h 20 Journal.

22 h 50 Néo-polar : la Théorie du 1 %.
D'après l'œuvre de F. Fajardie, réal. G. Marx. Avec F. Siener, S. Barkabé, B. Farcy...
Un village dans la campagne normande de nos jours. Les assassinats se multiplient. Les victimes sont mutilées, rituellement, sans raison apparente, certains villageois sentent qu'ils sont sur la liste des victimes. Un des plus violents téléfilms de cette série qui renouvelle l'écriture du « polar » à la télévision.

23 h 30 Coup de cœur.
Eloge de Michel Simon.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Prélude en ut de G. Gershwin, *interprété par K. Redel, flûte et N. Lee, piano.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, la Révolte des Haïdouks ; 17 h 15, A deux sur la trois ; 18 h 55, Hello, Moineau ! ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 25, Football : Vérone-Juventus de Turin ; 22 h 35, De plein fouet, film de B. Hutton ; 0 h 10, la Triche, film de Y. Bellon ; 1 h 45, Figure de mode : Thierry Mugler.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : le Festival de la francophonie à Limoges.
21 h 30 Pulsations : le luth contemporain au Festival estival de Paris.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; sur le vif.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Acis et Galathée*, de Haendel, par les Arts florissants, dir. W. Christie, sol. A. Mellon, M.-C. Vallin...
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ? Willem Mengelberg ; à 23 h 5 Jazz-club.

Jeudi 24 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 45 ANTIOPE 1.
11 h 15 La Une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 45 Les animaux du monde.
Les colosses de l'Inde, les éléphants.
15 h 25 Quarté en direct d'Auteuil.
15 h 30 A cœur ou à raison : Milady.
Téléfilm de F. Leterrier, avec J. Dufilho, C. Giraud... (Rediff.)
17 h La maison de TF 1.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Série : Santa Barbara.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Columbo.
Scénario Steven Bocho, réal. S. Spielberg. (Rediff.)
Tandis que Joanna parle avec son mari au téléphone, elle entend des coups de feu : son mari est tué.
21 h 50 Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine d'actualité d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Au sommaire : Guatemala : la « paix des militaires » ; Mexique : quand la terre tremble ; Pnom-Penh : la « paix » vietnamienne.
23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.
23 h 35 Vidéo roque.
Championnat du monde d'échecs en direct de Montpellier.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin.
10 h Télévision scolaire.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 20 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 30 La télévision des téléspectateurs.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15 h Série : Des agents très spéciaux.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
Ploom ; Image imagine ; Mes mains ont la parole ; Terre des bêtes...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : Un génie, deux associés, une cloche.
Film franco-italien de D. Damiani (1975), avec T. Hill, R. Charlebois, Miou-Miou, P. McGoohan, J. Martin, K. Kinski. (Rediff.).
Un affreux major a détourné 300000 dollars de la caisse des affaires indiennes. Un aventurier sympathique, son ami métis et la compagnie de celui-ci veulent s'en emparer. Sac d'embrouilles, comique caricatural, imitation parodique des westerns de Sergio Leone... producteur de celui-ci.
22 h 30 Magazine : Planète foot.
Présenté par B. Père et R. Piantoni.
Les coupes européennes ; la Coupe du monde ; rétrospective ; séquence clin d'œil Vérone-Juventus.
23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau « La révolte des Haïdouks » ; à 17 h 30, « Edgar, le détective cambrioleur » ; à 18 h 55, « Hello, moineau ! » ; à 19 h 40, « Un journaliste un peu trop voyant ».
19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Téléfilm : la Dame de Cœur.
D'après D. Boulanger, adapt. J. Sagols et D. Boulanger, réal. J. Sagols. Avec P. Rocard, R. Berry. (Rediff.)
Après la mort d'une cartomancienne, sa nièce Marthe prend le relais bien que totalement dépourvue de dons de voyante. Marthe aime Marcel. Coups et étreintes se succèdent entre les visites des clients les plus singuliers.
22 h 15 Journal.
22 h 40 Millésime.
Une série de Jimmy Jouquard pour vous donner le goût du vin.
23 h 10 Coup de cœur.
L'immense regret de n'avoir jamais connu ses grands-parents.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Prélude op. 3 no 2, *de Rachmaninov, interprété par le pianiste Cyprien Katsaris.*

CANAL PLUS

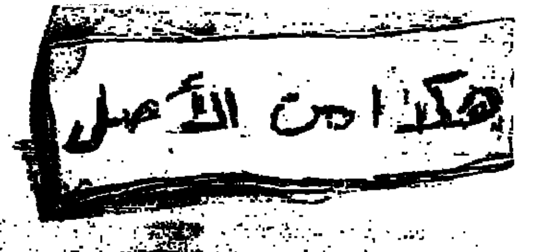
7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Cabou Cadin (et à 16 h 50) ; 7 h 40, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 8 h, Rue Carnot ; 8 h 30, Papy fait de la résistance, film de J.-M. Poiré ; 10 h 10, la Reine de Broadway, film de C. Vidor ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, la Hyène intrépide, film de J. Chan ; 15 h 25, l'Addition, film de D. Amar ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, le Cercle noir, film de M. Winner ; 22 h 15, Carnage, film de T. Maylam ; 23 h 45, le Vampire de ces dames, film de S. Dragoti ; 1 h 20, Hill Street Blues ; 2 h 10, Johnny Hallyday au Zénith.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Ernest Hemingway (et à 10 h 50 : la médecine anthroposophique) ; 9 h 5 Matinée, Une vie, une œuvre : Henri Barbusse, l'urgence d'écrire au pays d'entre-deux-guerres ; 10 h 30 Musique : miroirs de la danse ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : un bar professionnel, qu'est-ce que c'est ? ; 11 h 30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir » ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Marc Schildge ; 14 h, Un livre, des voix : « le Dernier Homme de sainte Sarah », d'Elisabeth Huppert ; 14 h 30, La radio dans la politique française : 1932-1939, de la tribune au microphone ; 15 h 30, Musicomania : Musica 85, Strasbourg ou une ville saisie par la musique ; 17 h, Texte : revue Alta Forte ; 17 h 10, Le pays d'ici, à Clermont-Ferrand ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le foie et ses maladies ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Lieberman, une vie pour l'opéra.
20 h 30 Manuscrit trouvé à Saragosse, de Jean Potocki.
21 h 30 Vocalyse : musiques vocales du vingtième siècle (de Schoenberg à M.A. Charpentier, l'itinéraire de Marie-Claude Vallin, soprano).
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; arts, sons.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Vienne de Mozart à Schubert ; 7 h 10, L'imprévu, magazine d'actualité musicale ; 9 h 5, L'oreille en colimaçon ; 9 h 25, Le matin des musiciens : Berg I, de la naissance à la création de « Wozzeck » (1885-1925) ; vers 10 h 15, « Wozzeck » ou l'opéra révélé ; 12 h 10 Le temps du jazz : le jazz en France ; 12 h 30, Concert : Symphonie no 6 en fa majeur de Beethoven, Variations sur un thème original d'Elgar, par l'Orchestre philharmonique royal de Londres, dir. Y. Menuhin ; 14 h 2, Repères contemporains ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Lola Bobesco et la musique du XXe siècle ; à 16 h, Suzanne Danco et le répertoire international ; à 17 h, Vladimir Horowitz : le 25e anniversaire des débuts américains ; 18 h 2, Côté jardin, magazine de l'opérette ; 18 h 30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 10, Rosace, magazine de la guitare ; 20 h, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 20 h 20 Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : *la Fiancée du tsar*, ouverture de Rimski-Korsakov ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur*, de Tchaïkovski ; *Suite scythe*, de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Steinberg, sol. I. Oïstrakh, violon.
23 h 30 Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ? avec Fritz Kreisler, violon.
23 h 5 Maurice Jaubert, le musicien des images.



COMMUNICATION

FORT DE SES BONS RÉSULTATS

Europe 1 tente d'affirmer une stratégie indépendante des incertitudes politiques

« Dans un contexte mouvementé et incertain, nos résultats sont encourageants. » Le président Pierre Barret est modeste : les 60 millions de francs de bénéfice d'Europe 1 Communications (95 millions avec l'ensemble des filiales) représentent une progression spectaculaire par rapport aux 10 millions de francs de l'exercice précédent. M. Barret l'attribue à l'effort de productivité demandé à tout le personnel et au succès du recentrage entrepris depuis 1982. Europe 1 a coupé les branches malades (Téléfrance USA, la filiale italienne de Télé-Monte-Carlo) pour se concentrer sur la radio, l'affichage et la production d'images.

La radio reste toujours la principale source de revenus du groupe. Après avoir pris de plein fouet le choc des radios locales privées, la station s'est ressaisie. La nouvelle grille du matin, l'arrivée de Coluche, ont déjà porté leurs fruits : Europe 1 est déjà revenu en tête des sondages sur Paris (*le Monde* du 17 octobre). L'accès à la modulation de fréquence, promis récemment par M. Georges Fillioud, va sans doute conforter cette reprise. *« Ce nouveau confort d'écoute,* affirme M. Pierre Barret, au cours d'une conférence de presse réunie le 22 octobre, *devrait nous faire gagner encore quelques points d'audience. »*

Europe 1 n'a pas l'intention d'abandonner pour autant ses récentes expériences dans l'univers des radios locales. La création de Fréquence Régie, avec Régie Presse, et la collaboration avec CFM 89 sont autant d'occasions d'acquérir un savoir-faire dans la publicité locale et la programmation de réseaux.

L'affichage, lui aussi, se porte bien. Girandy annonce un bénéfice de 14 millions de francs et le PDG d'Europe 1 songe à étendre sa zone d'action en rachetant des entreprises locales d'affichage. Mais M. Barret peut surtout se féliciter d'avoir réussi la diversification du groupe dans la production d'images. La réalisation de clips pour Canal Plus, les coproductions avec TF 1 et les prestations de services pour FR 3 représentent déjà plus de 20 % des résultats d'Europe 1.

Parallèlement, le groupe renforce son portefeuille de droits sur les longs métrages cinématographiques, matière première des chaînes de télévision présentes ou futures. Il a déjà investi 135 millions de francs dans cent quarante films, aux côtés d'UGC. On retrouve aujourd'hui les deux partenaires dans la société de droits audiovisuel, montée sous l'égide de Paribas, à la tête d'un portefeuille de quatre cents longs métrages.

Pari ambitieux

Reste le grand saut en avant : l'accès à la diffusion par la création d'une chaîne de télévision. C'est un pari ambitieux, puisque Europe 1 devra investir quelque 30 millions de francs en fonds propres et autant en emprunt bancaire pour assumer le « leadership » de la chaîne musicale. Pierre Barret reste très prudent : tout est aujourd'hui en discussion, de la facture technique à payer à Télédiffusion de France jusqu'au détail de la concession délivrée par l'Etat, en passant par la libéralisation publicitaire et les quotas d'œuvres françaises à diffuser.

Cela fait beaucoup d'incertitudes, et M. Pierre Barret a raison de souligner que *« le marché audiovisuel français est entièrement déterminé par des évolutions réglementaires qui, alternativement, créent ou réduisent à néant des opportunités ».* Il semble surtout bien décidé à ne pas laisser échapper « l'opportunité » créée par les récentes décisions gouvernementales. Il prend le pari de la chaîne musicale, même si les prochaines échéances électorales risquent de bouleverser le paysage audiovisuel et si l'opposition menace de ses foudres les candidats aux réseaux multivilles.

M. Barret n'a jamais caché qu'il souhaitait une privatisation d'Europe 1 et que la participation de l'Etat à hauteur de 34 % dans le capital du groupe lui semblait un frein à une saine logique d'entreprise. Toutefois, il se refuse à spéculer sur les échéances politiques et tente d'assumer une indépendance stratégique. *« Je ne serai pas candidat à une nouvelle présidence d'Europe 1,* prévient M. Barret, *si une nouvelle majorité arrive au pouvoir et qu'elle est toujours présente au conseil d'administration du groupe. C'est une question de décence envers les représentants de l'Etat qui m'ont nommé à ce poste. C'est aussi une façon d'affirmer mon indépendance vis-à-vis des majorités actuelle et future. Je fais mes choix dans le strict intérêt d'Europe 1, je ne passe de compromis avec personne. »*

La chaîne musicale sera donc au rendez-vous du début d'année si Europe 1 et ses partenaires (Publicis, Gaumont, NRJ et le Club Méditerranée) trouvent un accord avec la puissance publique. *« Nous pouvons être prêts à diffuser trois mois après la conclusion définitive de l'accord »,* conclut M. Pierre Barret.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LE PCF DÉNONCE A NOUVEAU « LA MAINMISE DE L'ÉLYSÉE SUR LES GRANDS MOYENS D'INFORMATION »

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité* et membre du bureau politique du PCF, attaque, dans l'éditorial du quotidien communiste du 23 octobre, plusieurs journaux parisiens — *le Monde*, en particulier — et l'ensemble des médias audiovisuels. Il écrit notamment :

« L'enjeu [des élections] *est dissimulé. La mainmise appesantie de l'Elysée sur les grands moyens d'information aboutit à présenter la politique actuelle comme inévitable. En même temps, il faudrait opter entre une politique de droite faite par la droite et la même politique de droite conduite par le Parti socialiste. (...) Personne n'a d'illusions à se faire. Il n'y a pas, il n'y aura pas, d'égalité dans la campagne électorale. Nous lutterons pour ébrécher le mur d'ostracisme et pour nous exprimer de temps à autre à la télévision et à la radio. Mais le pouvoir continuera de les posséder et de s'en partager l'usage avec la droite. Et nous aurons toujours contre nous la presse élyséenne,* le Monde, *comme* Libération *et* le Matin. *Alors, sur qui pouvons-nous compter ? Sur nous, et sur nous seulement. »*

[Le thème développé par M. Roland Leroy n'est pas nouveau, et le Parti communiste s'est toujours considéré comme « brimé » par les chaînes de radiotélévision comme par la presse écrite (non communiste), y compris lors de la participation de ministres du PCF au gouvernement. Le qualificatif de « presse élyséenne », s'agissant du « Monde », fera, d'autre part, sourire.]

NOMINATIONS A LA DIRECTION DE FR 3

Mme Janine Langlois-Glandier, nouveau PDG de FR 3, a nommé plusieurs responsables à la direction de la chaîne.

M. Jean-Loup Vichniac, jusqu'à présent directeur du cabinet de l'ancien président, M. André Holleaux, devient délégué auprès du PDG.

M. Didier Sapaut, chef du département des affaires financières et de la prospective au service juridique et technique de l'information, devient directeur de cabinet de Mme Langlois-Glandier.

M. Charles Greber, qui était directeur des relations publiques de la Société française de production (dont Mme Langlois-Glandier était auparavant directrice générale), est nommé directeur des affaires extérieures de FR 3, chargé du développement de la société en France et à l'étranger.

Mme Yvette Mallet est confirmée dans ses fonctions de relations publiques et avec la presse, avec le titre de directeur.

M. Thierry Caillon, qui était directeur de la filiale de FR 3 pour les films et la production, assurera la direction des programmes. Cette fonction était jusqu'à présent assurée par le directeur général démissionnaire, M. Serge Moati, qui avait auprès de lui un délégué, *M. Bernard Mounier.* Ce dernier conserverait ses attributions, auprès de M. Caillon cette fois.

● *Une nouvelle revue sur la politique industrielle. — Politique industrielle : des idées pour demain.* Sous ce titre, la Compagnie européenne de publication (CEP) édite une nouvelle revue trimestrielle qui a pour objet de *« développer la réflexion sur les phénomènes industriel et entrepreneurial ».* Le premier numéro contient notamment des articles de MM. Louis Gallois, directeur général de l'insutrie, Roger Martin, ancien PDG de Saint-Gobain, Mac Gregor, président des Charbonnages britanniques.

★ *Politique industrielle,* CEP, 20, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. : (4) 225-05-98.

ÉCHECS

Le championnat du monde (dix-huitième partie)

AFFAIRE DE NERFS

Pour les experts présents à Moscou, c'est le manque de temps et la peur du risque qui ont poussé Karpov à proposer la nullité après son vingt-troisième coup dans la dix-huitième partie, jouée mardi. Il ne lui restait que vingt-cinq minutes pour se lancer dans une attaque incertaine tant la défense de Kasparov avait été précise et hyper-prudente. Le challenger, qui avait une heure devant lui, a pris un malin plaisir en réfléchissant plus d'une demi-heure avant d'accepter cette offre, qui porte le score à 9,5-8,5, toujours en sa faveur, avant la dix-neuvième partie, jeudi.

Dans les six parties encore à jouer, chacun aura trois fois les blancs. Tout peut arriver, mais il serait surprenant que Kasparov perde avec cette couleur. Il ne resterait donc à Karpov que trois occasions pour égaliser. A condition de prendre trois fois des risques. Affaire de nerfs autant que de stratégie.

B. d. C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Dix-huitième partie
Défense sicilienne
Système de Scheveningue

1. é4	c5	13. Dd2	Fd7
2. Cf3	d6	14. Cb3	b6
3. d4	cxd4	15. Ff2	Fc8
4. Cxd4	Cf6	16. Fg3	Cd7
5. Cc3	a6	17. Tae1	Fb7
6. Fé2	é6	18. é5	Tbd8
7. 0-0	Fé7	19. Df2	Tf8
8. f4	0-0	20. Fh4	dxé5
9. Rh1	Dc7	21. fxé5	Cc5
10. a4	Cc6	22. Cxc5	bxc5
11. Fé3	Té8	23. Fh4	Nulle
12. Ff3	Tb8		

Le Tournoi des candidats

HÉCATOMBE

Meurtrière huitième ronde, mardi à Montpellier : cinq victoires, deux ajournées et une seule nulle. Victimes de cette hécatombe : Timman, Kortchnoï, Spassky, Spraggett et Smyslov. Grand bénéficiaire : Sokolov, vainqueur deux fois de suite (il a gagné son ajournée contre Portisch dans la 7e ronde), qui remonte à la deuxième place. Kortchnoï, qui a perdu la sienne contre Vaganian, semble hors de forme. A mi-parcours, les Soviétiques placent cinq hommes dans les sept premiers.

HUITIÈME RONDE. — Portisch-Timman, 1-0 (42) ; Vaganian-Ribli, ajournée ; Tal-Kortchnoï, 1-0 (24) ; Youssoupov-Spassky, 1-0 (33) ; Seirawan-Short, ajournée ; Spraggett-Beliavsky, 0-1 (40) ; Nogueiras-Tchernine, 0,5-0,5 (13) ; Sokolov-Smyslov, 1-0 (25).

CLASSEMENT. — 1. Youssoupov, 5,5 ; 2. Sokolov et Tal, 5 ; 4. Nogueiras, Portisch et Beliavsky, 4,5 ; 7. Tchernine, 4, etc.

Décès de Martine Monod

Martine Monod, grand reporter à l'hebdomadaire communiste *l'Humanité-Dimanche* et écrivain, est morte le 22 octobre à l'âge de soixante-trois ans.

[*Née dans une famille de la grande* bourgeoisie protestante, ancienne élève d'une institution privée, Martine Monod était licenciée d'anglais. Pendant l'occupation, elle entre dans la Résistance, engagement qui l'amène ensuite à militer au PCF. En 1950, elle rejoint la rédaction de *Ce Soir*, à la demande de Louis Aragon. Après la disparition du quotidien communiste, elle collabore au *Libération* d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, puis aux *Lettres françaises*, et, enfin, à *l'Humanité* et à *l'Humanité-Dimanche*, où elle dirige le service politique avant d'être nommée grand reporter.

Martine Monod a aussi publié des romans : *Malacerta, le Whisky de la reine* et *le Nuage* (Editeurs français réunis), ainsi que des livres reportages : *Israël tel que je l'ai vu* (EFR) et *Deux ou trois choses que je sais de l'Union soviétique* (Editions sociales).

Elle venait de terminer un dernier roman, *le Cheval de lune*, que lui avait inspiré un voyage en Nouvelle-Calédonie, et projetait d'écrire un autre grand reportage sur l'URSS. Elle comptait aussi écrire une saga sur la famille Monod à laquelle elle était liée, puisqu'en 1945 elle avait épousé François Monod, poète et éditeur.]

● *Le numéro d'octobre de* l'Autre Journal *en kiosque.* — Le numéro 8 du mensuel *l'Autre Journal*, daté d'octobre, est en vente. La dernière livraison date du 10 juillet. Prévue initialement le 11 septembre, la parution de ce dernier numéro a dû être retardée, en raison de problèmes financiers. Au sommaire de cet *Autre Journal* de rentrée : un texte de Marguerite Duras, un reportage photo de Marie-Laure de Decker sur l'apartheid, des entretiens avec le philosophe Gilles Deleuze et avec le chef d'orchestre Sergiu Celibidache. Selon son directeur, Michel Butel, *l'Autre Journal* est diffusé à 30 000 exemplaires, dont 8 500 abonnés. Le tirage prévu pour ce numéro d'octobre est de 70 000.

★ *L'Autre Journal*, no 8, octobre 1985, 30 F.

MODE

Intemporels renouvelés

Chez Chanel, Karl Lagerfeld interprète avec humour des intemporels qu'on vient chercher ici. Si les ourlets de jour découvrent *le genou, on a toujours le* choix entre plusieurs silhouettes... Cardigans longs sur jupes, shorts larges ou pantalons.

Il taille avec bonheur des ensembles dans les tissus frais de l'été : gabardine de laine et de coton, lin et soie; ainsi que le piqué, absent ces dernières saisons. De beaux tricots noirs ou marines donnent une carrure ronde sur taille fine. Mais on peut leur préférer les nombreuses liquettes surtaillées, portées avec maillots de bain, blouses ou débardeurs. Les tailleurs passent de la saharienne de lin blanc au crêpe de Chine marine orné du camélia blanc maison, puis se parent de détails et d'ourlets brodés et pailletés. Les robes chemisiers sont imprimées d'un nouveau logo Coco. Les modèles du soir jouent les taffetas de soie gonflants à larges damiers roses ou bleu et blanc. Quelques contrastes de jonquille et de turquin donnent du piquant aux robes du soir.

La stricte élégance romaine de Valentino semble un rien statique, rappelant le style Chanel avant que Karl Lagerfeld n'en désacralise les composantes. Tout colle à la vie quotidienne comme ces merveilleux ensembles de début de saison : trois-quarts marine, gilet de cachemire jaune à double boutonnage, chemisier bleu ciel, jupe droite de flanelle grise et escarpins-mocassins bruns.

Le rythme s'accélère à partir des tailleurs de tweed, de lin pastel, suivie de robes marine, ganses de blanc, avant l'éclosion des imprimés en grappes de fruits, de hauts épaulés à boutons de strass sur jupe frôlant le corps, découvrant des escarpins de satin rouge.

Grappes de fruits

Guy Douvier, chez Guy Laroche, marie le jean indigo au madras bleu et bordeaux en séparables seyants, et va du short large à la jupe sous le mollet. Il oppose le flou et le structuré, des doubles liquettes de soie, l'une unie, l'autre à pois formant tunique sur des jupes droites ou des pantalons de lin noirs. Les pois multicolores animent les tailleurs à bustier de coton noir.

Emanuel Ungaro agite, en plein soleil, un véritable kaléidoscope de couleurs et d'impressions aux harmonies douces ou heurtées. Sa silhouette écourtée et ajustée met le buste et la taille en valeur sur ses formes favorites : spencers et blazers ou paletots sur jupes et robes drapées, shorts ou pantalons étroits. De coupe stricte et élaborée, ses modèles jouent les tissus frais, laines, cotons, lins, dont une belle série de blancs damassés. Blanches, noires ou assorties, ses toques et turbans sont drapés en hauteur.

NATHALIE MONT-SERVAN.

CARNET DU Monde

Naissances

— C. BONNEROT
et V. BONNEROT-SEEBACHER,

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Adrien,

le 19 octobre 1985.

Décès

— Mme Claude Hubert Cocheret
a la douleur de faire part du décès de

M. Claude Hubert COCHERET,
retraité du ministère
des relations extérieures,

survenu le 15 octobre 1985, à Chardonnière, 30450 Genolhac (Gard).

— M. Georges Forissier,
M. et Mme Marc Forissier,
Mlle Maeva Forissier,
M. et Mme Denys Forissier
et leurs enfants,
Mme Raoul Forissier,

Mme Charles Frachon,
M. et Mme Pol-Claude Streichenberger,
Mme Inès Frachon,
M. et Mme Eric Frachon,
M. et Mme André Vallette Viallard,
M. et Mme Stany Painvin,
M. et Mme Jacques Darier,
M. et Mme Robert Chomlel de Varagnes,
Leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Aymar Achille-Fould,
M. et Mme Jean Forissier,
M. et Mme Régis Forissier,
M. Philippe Reboul,
Leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part de la disparition de

Mme Georges FORISSIER,
née Nadine Frachon,

survenue à *Paris, le 22 octobre 1985*, à l'âge de soixante ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e.

— M. et Mme Jean Massiot-Mallé,
M. et Mme Xavier Massiot,
M. et Mme Alain Rozenberg,
ses enfants,
Jean-Baptiste et Jérôme Massiot,
Laurence et Mathieu Rozenberg,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne MASSIOT,
née Verhaghe,

survenu le 19 octobre 1985, à l'âge de soixante-seize ans.

Priez pour elle.

— Sibylle Soutif,
Patrick et Isabelle Monod
et leur fils, Alexandre,
Philippe et Ariane Sarraut,
Daniel Soutif,
Francis Marmande,
Et leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès de

Martine MONOD,
née Huard,

survenu le 22 octobre 1985.
Les obsèques auront lieu au cimetière Montmartre le vendredi 25 octobre, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

30 *bis*, avenue Daumesnil,
75012 Paris.
11, avenue du Maine,
75015 Paris.
26, rue de Pommard,
75012 Paris.

— Clamart.

M. et Mme Jacques Mouizel,
ses parents,
Mme Lidia Minguella,
sa compagne,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Gérard MOUIZEL,
journaliste et poète.

Afin de lui rendre un dernier hommage, ses amis sont invités à se retrouver pour une messe du souvenir et de l'amitié en l'église Saint-Nicolas-des-Champs, 254, rue Saint-Martin, à Paris-13e, le vendredi 25 octobre 1985, à 17 heures.

— Mme Pham Huy Co
et ses enfants

ont la douleur de faire part du décès du

docteur PHAM HUY CO,

survenu le 21 octobre 1985, à Paris, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Pantin, le vendredi 25 octobre, à 11 heures.

[Lettré pro-occidental, directeur de journal et opposant libéral à la dictature du président Ngo Dinh Diem dans les années 60, le docteur Pham Huy Co, originaire du Nord-Vietnam, a eu longtemps une activité politique au Sud. Président, en 1962, d'un Conseil national de la révolution vietnamienne, cet anticommuniste convaincu était néanmoins persuadé que le soutien américain à des régimes dictatoriaux comme celui des frères Diem profiterait surtout à Hanoï et au GRP. Arrêté pour une courte durée, en 1964, lors du coup d'Etat du général Khanh, le docteur Co avait poursuivi ses activités politiques sous les régimes de Nguyen Cao Ky et Nguyen Van Thieu. Il s'était même présenté aux élections à la présidence de la République. Arrêté après la prise du pouvoir par les communistes, en 1976, il avait été autorisé à quitter le Vietnam pour la France.]

— Sa famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel RENARD-RADOUX,
officier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile de Rueil, le *21 octobre 1985*, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ses obsèques religieuses auront lieu en l'église Sainte-Thérèse, 16, boulevard des Coteaux, Rueil (Hauts-de-Seine), le jeudi 24 octobre, à 10 h 45.

33, avenue de la République,
92500 Rueil.

Anniversaires

— A la mémoire des 12 483 soldats de Nouvelle-Zélande morts sur le territoire français pour la défense des libertés d'un pays menacé.
Leurs épouses, mères, pères, enfants et amis s'en souviennent toujours.

In loving memory of the 12 483 New Zealand soldiers who died on french soil defending the freedoms of a country in need. Always remembered by their wives and lovers, their mothers and fathers, and their children.

Avis de messes

— L'association les Ailes brisées vous prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer le samedi 26 octobre 1985, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'Aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien.

Communications diverses

— Le professeur Maurice Marois vous invite à participer au seizième congrès de la Société de thanatologie qui se tiendra, les vendredi 25 et samedi *26 octobre 1985*, au *musée Guimet*, 6, place d'Iéna, 75116 Paris, à partir de 9 h 30, autour du thème : « Actualité et permanence des rites funéraires ».

Participeront à ce congrès : MM. Besanceney, Bit, Caillavet, Chatillon, Gourdon, Marois, Orcel, Poinsignon, Potel, Poulat, Roger, *Thomas, ainsi que Mme Ménahem.* L'entrée est gratuite. Renseignements au 790-25-39.

— La Société numismatique de Paris et sa région organise sa trente et unième rencontre, le samedi 26 octobre 1985, de 9 heures à 18 heures, dans les salons de l'hôtel Novotel-Paris-Bagnolet, Paris-Est, métro Gallieni.

— Conférence à Beaubourg. — En raison de la fermeture du Centre Pompidou, la conférence de Bernard Huet sur le thème : « Pouvoir politique et effet de monumentalité », organisée par Architecture et construction, aura lieu le mercredi 23 octobre, de 18 heures à 20 heures, au Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin, à Paris.

— M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, animera une conférence-débat sur le thème : « La justice en procès », le jeudi 24 octobre, à 12 h 30, à la paroisse Notre-Dame-des-Victoires, 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires. Entrée libre. (A partir de 12 heures, sandwiches et boissons pour ceux qui le désirent).

— Un colloque présidé par M. Carl Lidbom, ambassadeur de Suède, et patronné par l'université Paris-Sorbonne aura lieu les 25 et 26 octobre, 17, rue de Barbet-de-Jouy, sur le thème : « La Suède intellectuelle et savante. » Renseignements : (1) 555-92-15.

LA MORT DE GASTON DUPOUY, PIONNIER DE LA MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE

Gaston Dupouy, membre de l'Académie des sciences, l'un des pionniers de la microscopie électronique, est décédé dans la nuit du 21 au 22 octobre à Toulouse, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

C'est au cours de la deuxième guerre mondiale que Gaston Dupouy a mis au point le premier microscope français à lentille électromagnétique. Ces travaux allaient aboutir à la construction, au laboratoire d'optique électronique du CNRS à Toulouse, des microscopes électroniques à haute tension les plus puissants jamais réalisés. Ces instruments — dont il existe maintenant plus de cinquante exemplaires dans le monde — permettent de distinguer des points distants de l'ordre du millionième de millimètre et sont très utiles notamment pour l'analyse des différents composants d'un alliage métallique ou pour la visualisation, en trois dimensions des cellules biologiques.

[Né le 7 août 1900 à Marmande (Lot-et-Garonne), Gaston Dupouy était docteur ès sciences et agrégé de physique. Assistant de physique à la Sorbonne de 1927 à 1931, il devint professeur à la faculté des sciences de Toulouse en 1937, puis doyen de cette faculté en 1945. En 1950, il fut nommé directeur général du CNRS, poste qu'il quitta en 1957 pour diriger, jusqu'à sa retraite, le laboratoire d'optique électronique du CNRS à Toulouse.

Elu à l'Académie des sciences en 1950, Gaston Dupouy était membre de plusieurs sociétés savantes et académies étrangères. Il a été le lauréat de nombreux prix, dont la médaille d'or du CNRS.]



société

LA REPRISE DE L'INSTRUCTION SUR L'AFFAIRE VILLEMIN

Si le corbeau est une femme...

De notre envoyé spécial

Le juge d'instruction d'Epinal cherche à établir l'identité du corbeau
Deux personnes seulement pourraient avoir prêté leur voix à celui-ci : Christine Villemin et Bernard Laroche

Epinal. – « *La vérité avance. Nous avons progressé dans la recherche de la vérité. Il faut tout faire pour que la vérité éclate.* » Certes, certes, mais encore ? Les avocats sont de braves gens. Ils ne ménagent ni leur peine ni leur temps pour inculquer à la presse alléchée de louables principes. Et lui asséner au passage quelques-unes de ces vérités premières qui sont le lieu et le lot communs d'un grand embarras judiciaire.

La vérité, la vraie vérité dans cette affaire Villemin, est que, un an après la mort de Grégory, on ne sait toujours pas la vérité, la seule vérité. Ce n'est pas là un jugement de valeur et pas même un mouvement d'humeur pour ces quatorze heures de guet passées, mardi 22 octobre, sous les grilles du palais de justice d'Epinal, établissement charmant au demeurant.

Mais plutôt un constat : quand l'instruction d'une affaire se fait ainsi, à l'aide d'une machine à remonter le temps, le temps passé comme le temps perdu, pour essayer de déterminer ce qui est arrivé un après-midi d'octobre 1984, en trente-cinq minutes à peine, il ne faut pas s'étonner de voir l'enquête transformée en une longue et incertaine patience.

Nouvel épisode donc de ce feuilleton au long cours : la traque minutieuse du corbeau. Cette nouvelle tentative pour mettre un nom sur un personnage par définition et par vocation anonyme était, mardi, au programme du jour. La première, en somme, d'une série de confrontations, investigations, auditions, reconstitutions prévues sur une dizaine de jours et devant en principe aboutir, chacun l'aura deviné, à l'émergence de cette fameuse vérité.

En fait M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction, reprend, cet automne, l'affaire précisément là où la chambre d'accusion de la cour d'appel de Nancy, dans son arrêt chèvre-chou du 16 juillet dernier, lui demanda de la reprendre : « *Il subsiste, pour une inculpation aussi grave, de nombreuses importantes interrogations auxquelles l'information doit encore s'efforcer de répondre.* »

M. Lambert, donc, s'y efforce. Il s'y est efforcé l'été durant, en ordonnant à la police judiciaire une série d'investigations nouvelles. Il s'y est efforcé en répondant favorablement à la plupart des demandes formulées, au nom de six membres de la famille Villemin, parties civiles, par leurs avocats Mes Lombard, Lagrange et Bourdelle. Et il peut s'y efforcer plus concrètement aujourd'hui, trois semaines après la naissance, le 30 septembre, de Julien, le second enfant de Mme Christine Villemin, toujours inculpée pour l'assassinat de son premier enfant.

Des voix « masquées »

Cette reprise donc était consacrée au chapitre « identification » du corbeau. Non pas tant dans ses activités écrites – cela est et reste encore l'affaire de trois nouveaux experts en écriture – que dans ses expressions orales. Il faut savoir que, bien avant la mort de Grégory, la gendarmerie de Corcieux, sur requête de membres de la famille Villemin persécutés par un ou des correspondants anonymes, avait enquêté à ce sujet, vainement. Mais elle avait conseillé aux victimes d'enregistrer sur magnétophone le ou les corbeaux. Ce qu'elles firent, et ce qui fait que, aujourd'hui, le magistrat instructeur et les policiers disposent de quatre-vingt-sept enregistrements.

Le contenu de ces bandes établissait de manière formelle que le ou les corbeaux ne pouvaient qu'être membres ou intimes de la famille Villemin.

Leur audition, en revanche, ne permettait pas de conclure sur le sexe du ou des correspondants anonymes. La ou les voix étaient « masquées », rauques, plutôt masculinisées, sauf en une ou deux occasions où elles apparaissaient nettement féminines.

Enfin, le nombre de ces enregistrements, dont les dates et heures avaient été relevées par les victimes, ont permis au magistrat instructeur, sur suggestion de la partie civile, d'établir un tableau des concordances et de comparer les emplois du temps respectifs, les impossibilités avec les jours et heures d'activité du « corbeau ».

Vaste tâche. Impossible tâche ? C'est, en tout cas, à partir de ce tableau de concordances que M. Jean-Michel Lambert a organisé une double confrontation. D'abord, mardi dans la matinée, une première rencontre – mais semble-t-il sur des points de détail – entre Jean-Marie et Christine Villemin et la mère de cette dernière, Mme Blaise. Ensuite, dans l'après-midi, seconde confrontation entre Jean-Marie Villemin et dix membres de sa famille, ses parents, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. De cette confrontation interminable, huit heures de décorticages minutieux, il ne devait officiellement rien être dit, à la sortie, sinon pour célébrer l'avancée de la vérité. Officieusement, car le secret de l'instruction n'est jamais qu'officieusement écorché, il semble que cette longue audition ait permis d'établir plusieurs certitudes.

Le « corbeau » aurait été unique, un ou une, homme ou femme. Plusieurs personnes, deux frères notamment de Jean-Marie Villemin, soupçonnés par lui et pour cette raison passés tout près du sort réservé plus tard à Bernard Laroche, ont été totalement mis hors de cause. Enfin au terme de cette longue investigation, sorte de chambre d'instruction en famille, on serait arrivé, avec des conclusions différentes évidemment, à une certitude commune : deux personnes seulement, Bernard Laroche et Christine Villemin ont pu être ce « corbeau ».

Retour à la case départ donc. Sauf si certaines données (les emplois du temps, les analyses du contenu des déclarations, les témoignages, y compris les témoignages extérieurs de personnes victimes elles aussi du « corbeau », mais d'un « corbeau » moins masqué si l'on peut dire) permettaient de faire la différence. Sauf, surtout, si les expertises audiométriques ordonnées par le juge d'instruction concluaient de manière formelle, sinon sur l'identité, du moins sur le sexe de l'intervenant. Les résultats de ces expertises, comme les conclusions des trois nouveaux spécialistes en écriture, devaient être communiqués au juge d'instruction d'ici une dizaine de jours. Il est évident que si les experts en audiométrie devaient affirmer que le « corbeau » était une femme et si les experts en écriture concluaient, comme ceux des deux précédents collèges, à la mise en cause de Christine Villemin, celle-ci se retrouverait en position plus délicate.

Sans mobile apparent

Pour autant, cette situation presque caricaturale – la nécessité en somme d'avoir à disserter sur le sexe des « corbeaux » – montre bien à quel point l'affaire Grégory, sans preuves ni mobile apparent, échappe encore à toute certitude pour n'être toujours qu'interrogations. Au mieux, une accumulation d'indices troublants, de présomptions sérieuses. Au pire l'affrontement de convictions viscérales, sans respect de la procédure.

Pour surmonter ces interrogations, la partie civile a l'intention de demander une nouvelle confrontation générale. Elle sollicite aussi une reconstitution, sur le terrain, de l'épisode de la poste de Lépanges. Les témoins, quatre compagnes d'usine de Christine Villemin, affirment l'avoir vue, vers 17 heures, le jour de la mort de Grégory.

Contre le temps passé et le temps qui lui manque, le juge d'instruction, lui, suit son chemin. Il entame une série d'auditions, à commencer, mercredi 23 octobre, par celles des amies de classe de la jeune Muriel, belle-sœur de Bernard Laroche, un moment témoin à charge contre lui. Le 30 septembre, il procédera à une reconstitution générale autour des déplacements et horaires présumés de Christine Villemin, le 16 octobre 1984, à Hautmonzey. On verra bien, là, si la vérité peut encore être autre chose qu'un souhait ou une crainte.

PIERRE GEORGES.

Une étude biologique démontre le « métissage » du peuple français

La population de la France est très hétérogène. Cette évidence historique vient d'être confirmée par une étude biologique sans précédent, réalisée par l'INSERM : elle montre, à partir de milliers de tests sanguins, la grande diversité des origines ethniques des Français.

Mille trois cent quatre-vingt-quatorze familles de 14 régions françaises et du Québec ont participé, en donnant leur sang et en répondant à des interviews, à une enquête sur les marqueurs génétiques dans les provinces françaises. A cet important travail de recherche, coordonné par le professeur Ohayon et le docteur Cambon-Thomsen (INSERM, U100), ont été associés les centres départementaux et régionaux de transfusion sanguine, le centre d'hémotypologie du CNRS (Toulouse) et de très nombreux autres laboratoires de recherche.

Pourquoi une aussi vaste enquête, unique au monde ? Les marqueurs génétiques sont d'excellents témoins de la diversité ethnique d'un pays comme la France. Dans un groupe, certains gènes ou associations de gènes apparaissent plus fréquemment que d'autres, permettant ainsi de comprendre la dynamique d'une population, ses évolutions, ses mouvements et son histoire. De plus, la notion de « terrain génétique » qui favorise l'apparition de telle ou telle maladie s'est considérablement enrichie avec l'étude des marqueurs génétiques. Actuellement, on essaye de comprendre les liaisons qui existent entre certains marqueurs et certaines maladies. Pour cela, il faut un échantillon témoin. C'est aujourd'hui chose faite. A partir de cette banque de données, les chercheurs de l'INSERM ont pu mettre en évidence que le peuplement de la France est biologiquement hétérogène et qu'il existe une disparité de distribution des gènes selon les régions.

La carte génétique

L'enquête faite à partir de données familiales permet de suivre le processus de transmission des gènes et donc l'évolution d'une population. Toutes les familles étudiées étaient installées dans la région depuis au moins trois générations. Sur chacune des six mille personnes interrogées et soumises à des tests, trois cents marqueurs génétiques ont été répertoriés.

En ce qui concerne les groupes sanguins (le système ABO), on voit qu'il existe peu de différences régionales pour les groupes A et O. En revanche, le gène B est très inégalement réparti : il est très peu fréquent par exemple dans le Béarn, mais beaucoup plus fréquent (4,5 fois plus) dans le Poitou. Le fait est assez surprenant, dans la mesure où le gène B est un gène rare, si ce n'est dans les pays d'Europe de l'Est et dans les pays d'Afrique du Nord.

D'autres résultats significatifs concernent les marqueurs tissulaires du système HLA (qui sont de remarquables témoins de la diversité génétique humaine). En France, dix combinaisons de gènes HLA (sur des milliers possibles) ont été retrouvées chez 20 % des individus. Mais avec des variations importantes selon les régions.

Un « hit-parade » des gènes HLA a pu être établi : A29 est cinq fois plus fréquent dans le Béarn qu'en Corse. DR4 est très souvent retrouvé en Bretagne (dans 22 % des cas), mais sa fréquence diminue à mesure qu'on se dirige vers l'est. DR5 est très fréquent en Italie : on le retrouve également dans le Dauphiné et – c'est plus surprenant – en Catalogne.

Toutes ces données confirment la géographie et l'histoire. Ainsi les habitants du Québec ont-ils une carte génétique très semblable à celle des habitants de Basse-Normandie et du Poitou, eux-mêmes étant très proches des habitants du Limousin. En revanche, cer derniers sont génétiquement très différents des Auvergnats.

Autres surprises : le gène AW33, très fréquent en Espagne, n'est retrouvé qu'avec une faible fréquence dans le Béarn. On le retrouve très souvent en Alsace et presque pas en Lorraine. L'association génique A11-B35 est très fréquente en Lorraine et quasiment absente dans les autres régions. Preuves s'il en est de l'existence des Vosges. A29-B44 est très souvent retrouvé dans le Béarn, quasiment jamais en Catalogne. Enfin, A1-B8, dont la présence est quasi nulle en Corse, est souvent retrouvé dans toutes les autres régions françaises.

« *S'il est encore trop tôt pour faire des rapprochements historiques précis sur les migrations*, explique le docteur Cambon-Thomsen, *on ne peut qu'être frappé, en particulier, par deux faits majeurs : outre le fait que la population française est biologiquement hétérogène, il existe une grande disparité entre l'Alsace et la Lorraine ; et, d'autre part, il est frappant de constater la forte individualisation de la Corse, très italienne, génétiquement parlant...* »

FRANCK NOUCHI.

PARIS

Un SMIC pour les personnes âgées

Le Conseil de Paris a décidé à l'unanimité, le lundi 21 octobre, d'améliorer les aides versées aux personnes âgées, handicapés, veufs et veuves de la capitale. L'aide au loyer (3 200 personnes concernées) est portée de 1 000 francs à 1 200 francs par mois. L'allocation vieillesse « Ville de Paris » (2 910 francs par mois) sera accordée pour deux ans au lieu d'un. Elle touche 25 000 habitants. Tous ceux qui payent moins de 5 000 francs d'impôt sur le revenu (au lieu de 4 500 francs jusqu'ici) auront droit au transport gratuit dans la capitale. On estime que 7 000 personnes vont s'ajouter au 115 000 titulaires de cette « carte émeraude ». Au total, les plus démunis des vieux Parisiens sont désormais assurés de recevoir de la Ville 4 110 francs par mois, ce qui représente 93 % du SMIC.

SCIENCES

Exploration d'une comète

Treize mille degrés Celsius et six cent cinquante électrons par centimètre-cube. Telles sont les premières mesures de température et de densité jamais faites à l'intérieur de la queue d'une comète. En septembre dernier, le satellite américain ICE traversait la queue de la comète de Giacobini-Zimmer. Lancé en 1978 sous le nom d'ISEE-3 pour étudier le « vent » solaire, ce satellite fut placé, après quatre ans de bons et loyaux services, sur une trajectoire qui le fit passer à 8 000 kilomètres derrière le noyau de la comète. ICE n'était pas conçu pour une étude des comètes, et certains des appareils qu'il portait ne donnèrent aucun résultat interprétable. La chance a voulu qu'une expérience française, réalisée par le laboratoire d'astronomie millimétrique de l'observatoire de Paris-Meudon, soit parfaitement adaptée. Les premières analyses des résultats montrent que la densité électronique, qui n'était que de six électrons par centimètre-cube au bord de la queue de la comète, est cent fois plus grande au centre. En revanche, la température descend de 200 000 à 13 000 degrés.

SPORTS

Les Six jours cyclistes de Grenoble annulés

Les Six jours cyclistes de Grenoble, qui devaient débuter le 30 octobre, on été annulés en raison d'un incendie qui a détruit, entre autres, un quart de la piste en bois du vélodrome dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 octobre. Toutes les autres manifestations sportives prévues dans l'enceinte du vélodrome, notamment la prochaine rentrée d'Antoine Montero et les championnats de France cyclistes sur piste professionnels, ont également été annulées.

Les dégâts ont été estimés à 5 millions de francs. L'incendie est « *très vraisemblablement* » d'origine criminelle, a indiqué le capitaine des sapeurs-pompiers.

MM. Fabius et Quilès assistent à un essai nucléaire à Mururoa

(Suite de première page.)

La présence à Mururoa de M. Quilès a été volontairement entourée d'une certaine publicité. A deux reprises, le 2 puis le 22 octobre, le ministre de la défense l'a lui-même officiellement annoncé à la commission de la défense de l'Assemblée nationale. D'autre part, il a invité un groupe de journalistes à assister à ses côtés à cette expérience. C'est la première fois depuis 1975, date à laquelle la France a décidé d'abandonner les essais atmosphériques à Mururoa et à Fangataufa pour des expérimentations souterraines, que des journalistes français assistent à un tir sur le premier de ces deux atolls.

On peut estimer que cette publicité donnée à la visite de M. Quilès à Mururoa est une façon pour le gouvernement français, après plusieurs déclarations du chef de l'Etat lui-même, de réaffirmer haut et fort sa volonté de continuer, en Polynésie, des essais nucléaires que dénoncent d'autre part plusieurs Etats riverains du sud du Pacifique et le mouvement écologiste Greenpeace, dont le voilier *Vega* reste toujours au large de l'atoll, ainsi qu'un voilier néo-zélandais, le *Varangian*, arrivé après le départ du *Greenpeace*. Le ministre de la défense, qui sera accueilli à Mururoa par M. Bernard Gérard, haut commissaire de la République française en Polynésie, le général de corps aérien François Mermet, directeur des centres d'expérimentations nucléaires, et par le vice-amiral René Hugues, commandant le centre d'expérimentations du Pacifique et la zone maritime du Pacifique sud.

JACQUES ISNARD.

(1) M. Quilès avait souhaité que des représentants des quatre groupes parlementaires de l'Assemblée nationale l'accompagnent à Mururoa. Le PC a refusé. Le RPR aussi. Cependant, le général Pierre-Guillain de Bénouville, député apparenté RPR de Paris et collaborateur de M. Marcel Dassault, a accepté de faire partie du voyage ; M. Yves Lancien, député RPR de Paris, qui, à l'occasion d'un autre voyage, se trouve déjà en Polynésie, pourrait se joindre à la délégation. Le général Marcel Bigeard, député UDF de Meurthe-et-Moselle, fait partie de celle-ci. Trois députés socialistes s'y joindront, dont M. Christian Pierret, député des Vosges, rapporteur général du budget, et M. Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis.

Une parenthèse pour Greenpeace

Dans le Pacifique, les militants écologistes ne faisaient que passer : ils visaient, en fait, l'Antarctique.

La campagne de Greenpeace à Mururoa, en 1985, aura reposé sur un immense malentendu. Après l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, le 10 juillet à Auckland, les autorités françaises pouvaient se croire débarrassées d'un gêneur. Or voilà que Greenpeace aligne aussitôt un nouveau navire, un remorqueur plus gros et plus puissant que l'ancien chalutier coulé. Catastrophe ! Les gens de Greenpeace vont vouloir se venger, se dit-on. Il faut absolument les empêcher de nuire. Or, comme il serait malséant d'utiliser à nouveau l'explosif ou le canon, on mobilise la flotte du Pacifique pour établir un cordon sanitaire autour de la flottille pacifiste. Toute embarcation liée de près ou de loin aux « combattants de l'arc-en-ciel » sera étroitement « marquée ». Tout mouvement sera surveillé et, le cas échéant, contré.

En face, Greenpeace n'a pas du tout les dispositions qu'on lui prête. Tout d'abord, le nouveau navire n'a pas été acquis pour remplacer le *Rainbow-Warrior* et donc encore moins pour le venger. C'est le cadeau d'une association américaine de dockers – qui coûtera tout de même 500 000 dollars à Greenpeace – pour entreprendre une campagne de grande envergure : l'Antarctique. La lutte contre les essais nucléaires, pour Greenpeace, est une affaire vieille de quinze ans. Presque la routine. Les Américains, déjà, s'intéressent plus à la « guerre des étoiles » qu'à leurs essais du Nevada. Les Français ont abandonné les essais atmosphériques – or ce sont les seuls que l'on peut stopper ou retarder par une présence en mer. Contre les essais souterrains, on ne peut que protester, puisque les tirs peuvent avoir lieu presque sous les yeux d'éventuels spectateurs. Et le site de Mururoa lui-même, déjà passablement taraudé, risque à son tour d'être abandonné pour un autre.

L'Antarctique, en revanche, est une aventure nouvelle pour Greenpeace. « *Ça fait quarante ans que le Pacifique est nucléarisé. On arrive trop tard*, admettent les militants pacifistes. *L'Antarctique, lui, est encore un continent pratiquement vierge. On peut le sauver.* » Pour avoir droit au chapitre, il faut participer aux travaux de la réunion consultative du traité de l'Antarctique – Greenpeace est déjà admis comme observateur aux travaux de la Commission baleinière internationale. Et pour siéger à ces réunions, il faut justifier d'une présence dans l'Antarctique, et surtout d'une recherche scientifique. Greenpeace a donc décidé d'implanter une base de recherche en secteur néo-zélandais. Pour cela, il faut un navire puissant et solide : ce sera le remorqueur américain *Maryland* (construit aux Pays-Bas en 1958), rebaptisé *Gondwana* par Greenpeace, par allusion au continent mythique qui existait sur notre planète avant la dérive des continents. Le *Gondwana*, réaménagé dès avril 1985 en Floride, puis équipé à Amsterdam, sera rebaptisé *Greenpeace* après l'attentat d'Auckland. L'équipage, constitué pour la mission Antarctique (avec des contrats de dix mois), accepte de mettre le cap sur Mururoa – non sans discussion, d'ailleurs. Car si Mururoa était le point final de la mission du *Rainbow-Warrior* dans le Pacifique, il n'est plus qu'une étape pour le *Greenpeace*. Après plusieurs mois de campagne (îles Marshall, îles Gilbert, Vanuatu, Nouvelle-Zélande), le *Rainbow-Warrior* pouvait se permettre un arraisonnement à Mururoa. Le *Greenpeace* ne le pouvait pas sans compromettre totalement la mission Antarctique. L'été austral n'y dure, en effet, que deux mois. Or l'équipage du *Greenpeace* doit construire une base d'hivernage pour quatre personnes, défi autrement passionnant pour lui que le piquet de protestation autour d'atolls inabordables.

Le *Greenpeace* est si peu préparé à la campagne antinucléaire qu'il doit quitter Amsterdam en août sans avoir eu le temps d'installer le système de transmission par satellite rendu nécessaire par le détour de Mururoa. C'est que, entre-temps, Greenpeace a décidé d'utiliser l'« effet *Rainbow-Warrior* » pour faire un battage publicitaire énorme autour de la campagne antinucléaire 1985. Pour la première fois, elle sera suivie en direct par des journalistes embarqués – huit au total, sans compter la vingtaine embarquée sur les unités de la marine.

Une publicité inespérée

D'un côté, donc, une marine sur le pied de guerre, qui s'attend à quelque débarquement sur Mururoa ou Fangataufa, avec force canots pneumatiques, voiliers, voire pirogues indépendantistes. De l'autre, un navire chargé de matériel polaire dérouté de sa mission, avec un équipage beaucoup plus motivé par la campagne Antarctique que par le ravitaillement en mer de la flottille néo-zélandaise...

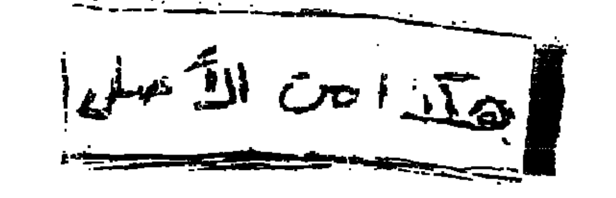
Mais Greenpeace, évidemment, se garde bien de dissiper les craintes des militaires français. La mobilisation d'en face lui fait une publicité inespérée. L'équipage du *Greenpeace* joue le jeu et, conformément aux souhaits du chef d'expédition – qui n'est pas le capitaine Jonathan Castle, mais le physicien allemand Gerhard Leipold, – entretient le suspense en multipliant les sorties en mer pendant une semaine. Ce petit jeu, qui devait durer environ trois semaines, a été écourté par la panne d'un générateur.

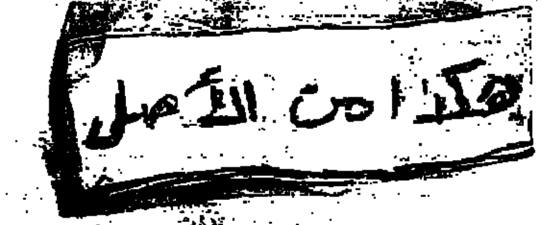
La campagne Mururoa a donc été abrégée, mais l'intensité de la couverture médiatique a largement compensé ce raccourcissement. Et le moral de l'équipage, bien loin d'être abattu par ce contretemps, est toujours aussi bon puisque le but final est devant lui.

La parenthèse Mururoa est simplement refermée. Seul le chef mécanicien, Ton le Hollandais, reste soucieux. Depuis le début, il doit presque chaque jour réparer une chose ou l'autre aux machines. Car le bateau n'est plus tout jeune, et son comportement pas encore familier à un équipage neuf.

La psychose des militaires français n'était donc pas du tout en phase avec la psychose de l'équipage du *Greenpeace*. Si bien que, la campagne terminée, chacun est satisfait. La marine a contenu la flottille et, croit-elle, dissuadé toute tentative de débarquement. Greenpeace a fait parler de lui pendant des semaines, sans rien faire d'autre que les cent pas avec un navire-sandwich couvert de slogans.

ROGER CANS.





En 1985, il y a trop d'images pour un seul regard, trop de musiques pour deux oreilles, trop de looks pour un seul homme. Et une identité flottante pour tout le monde ? Vous me direz : Actuel l'a bien cherché... Je vous réponds : fallait le faire ! Nous avons besoin aujourd'hui d'approfondir qui sont les personnages lucides, les vraies beautés, les valeurs fortes et les histoires éclairantes... L'époque change, et Actuel aussi.

Jean-François Bizot.

"FORT ET BEAU."

ACTUEL

Tous les 15 du mois.

SCIENCES

UN COLLOQUE SUR LES RISQUES NATURELS

Insupportables cataclysmes

De notre envoyé spécial

Toulouse. — La nature et les entreprises humaines ne nourrissent pas seulement les habitants de la planète. Elles les massacrent aussi à l'occasion. Constatation banale, millénaire, mais aujourd'hui apparemment, inacceptable voire scandaleuse. Sécurité d'abord. L'obsession est telle qu'on veut désormais prévoir l'aléatoire, maîtriser l'irrésistible, indemniser l'incalculable. Signe des temps : pour la première fois en France vient de se tenir un colloque sur « les risques naturels et technologiques majeurs ». Pendant deux jours, à Toulouse, cent quatre-vingts experts et juristes ont planché dans les salles de cours de l'université des sciences sociales.

En cas de malheur, les secours doivent s'organiser en application des fameux plans ORSEC. Les tiroirs de nos administrations en contiennent plus de mille cinq cents, paraît-il. Chaque département, chaque accident majeur, chaque ouvrage important possède le sien. Le dernier en date est le plan ORSEC risque technologique. Il devrait être déclenché en cas de Seveso français. *« Ce ne sont que des inventaires de moyens et de services*, reprochent les esprits chagrins, *et pas du tout des plans de bataille. En cas de nuage toxique, on n'aurait même pas le temps de les mettre en route. »* Comble d'infortune, le secrétaire d'Etat aux risques majeurs aurait refusé d'avaliser le dernier sorti.

On veut désormais prévoir l'aléatoire, maîtriser l'irrésistible, indemniser l'incalculable

On attendait Haroun Tazieff. Il ne vint pas, retenu par quelque « force majeure » non identifiée. Dommage, mais il manquait plutôt en cette docte assemblée un astucieux psychologue qui aurait expliqué pourquoi les cataclysmes sont devenus insupportables.

Car, après tout, les risques n'ont guère changé et les dégâts ne sont évidemment que proportionnels à la pullulation des hommes. Certes le rythme des accidents industriels graves (plus de cinquante morts), dus à la chimie et au pétrole, a décuplé depuis 1978. Il est passé de un à dix tous les cinq ans. Mais on oublie que pendant la première moitié de ce siècle les mines et les carrières ont été infiniment plus meurtrières : en moyenne quatre mille tués par an.

Le seul fait réellement nouveau, c'est que la presse et la télévision apportent à domicile, sans délai, et parfois même en direct, les images des catastrophes. Avec elles l'angoisse s'assoit chaque soir à notre table. Et l'attitude des autorités, qui, le plus souvent, tentent de masquer ou de minimiser les dégâts, n'a rien d'apaisant.

Même sur petit écran, la vision des cataclysmes contredit l'aspiration, également universelle, à davantage de sécurité. D'où la réponse des pouvoirs qui créent de nouvelles institutions comme on lance un exorcisme. L'ONU s'est doté d'un organisme spécial de prévention des catastrophes et de planification des secours : l'UNRO. L'Italie vient de nommer un ministre (sans portefeuille) de la protection civile. En France, le gouvernement socialiste a créé en 1881 un commissaire aux risques majeurs devenu depuis délégué, puis secrétaire d'Etat. Les congressistes de Toulouse ont déploré que, faute de pouvoir et de moyens, il ne s'agisse encore que d'« un tigre de papier ».

Mais ils ont tout de même passé deux journées à démonter l'inextricable édifice administratif, juridique, technique et financier qui s'est élevé au cours de ces dernières années. Son objectif : prévoir et prévenir les catastrophes puis secourir et indemniser les victimes. En somme, éliminer l'incacceptable.

Prévoir ? La météo s'y efforce pour les avalanches comme pour les inondations, secondée dans ce domaine par les services d'annonce des crues. Les sismologues guettent les mouvements du sol et dressent la carte des régions de France (Alsace, Alpes et Pyrénées) où risquent de se produire des séismes.

Un « plan d'exposition aux risques naturels »

Prévenir ? Depuis 1982, une loi stipule que toutes les communes où peuvent se produire avalanche, glissement de terrain, inondations ou séisme doivent se doter d'un « plan d'exposition aux risques naturels », indiquant précisément les zones à péril. Pour mille six cents communes, l'établissement de ce « cadastre du danger » est considéré comme urgent.

Bien entendu, on n'a pas attendu le tirage de cette « photographie du risque » pour édifier une sorte de ligne Maginot anticatastrophe. Des dizaines de barrages-réservoirs retiennent les eaux,et des kilomètres de digues bordent les cours d'eau,mais les riverains en réclament bien davantage. Des dispositifs paravalanches strient les pentes des stations de ski mais on en ajoute chaque été. Les manuels de construction antisismique ont des centaines de pages mais on se plaint que leur application ne soit que facultative. Dans le domaine industriel, le nucléaire a donné l'exemple en s'imposant des règles de sécurité sans précédent. Les contestataires en veulent de plus sévères encore.

Les plans ORSEC fonctionnent pourtant. Les préfets y recourent une demi-douzaine de fois chaque année. Ils mobilisent de nombreux services : protection civile, pompiers, services médicaux, gendarmes, techniciens des ponts et chaussées, transporteurs, etc. A Toulouse, les analystes ont dénoncé la pagaille administrative et les rivalités qui en résultent. *« Que se passerait-il en cas de catastrophe? »*, a-t-on demandé. Et de citer les quelques exercices organisés pour tester l'efficacité des secours. Que ce soit dans les Vosges, en 1983, à l'occasion d'un faux séisme de grande ampleur, à Lyon, dans le cas d'un accident de camion-citerne transportant un produit toxique, ou en Moselle, dans l'hypothèse d'une fuite de gaz asphyxiant, les résultats ont été, paraît-il, consternants. Alors, on remet tout sur le chantier.

L'indemnisation des dégâts et des victimes, a-t-on reconnu, est aujourd'hui prévue dans presque tous les cas. Calamités agricoles, accidents nucléaires, pollutions marines, accidents de transport sont couverts par toutes sortes de systèmes faisant intervenir les exploitants, des pools d'assurances, des fonds de garantie et finalement l'Etat. Chaque foyer ayant souscrit une assurance vol et incendie paye désormais une surprime lui garantissant que ses biens seront indemnisés en cas de catastrophe naturelle. Reste le cas d'une pollution industrielle massive, remarquent les experts. Les assurances rechignent à couvrir ce risque car les sommes en cause sont énormes. Il y a là une lacune à combler d'urgence. Et certains proposent que les deux mille cinq cents entreprises françaises les plus dangereuses soient obligées de cotiser à une mutuelle.

MARC AMBROISE-RENDU.

EN BREF

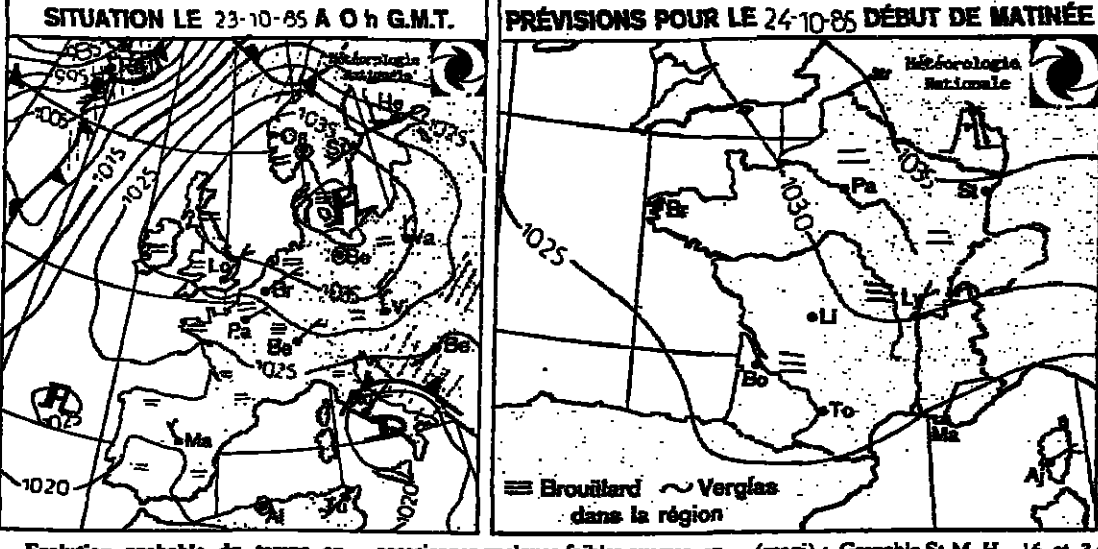
● *« Que la vérité est amère » : projection autorisée.* — « Que la vérité est amère », le film de Claude Bal traitant, notamment, de l'arrestation de Jean Moulin, sera projeté dès mercredi 23 octobre dans son intégralité sur les écrans lyonnais : la cour d'appel de Lyon a confirmé mardi une ordonnance du juge des référés autorisant la projection du film, en dépit de l'action engagée par trois anciens résistants, le général Guillain de Bénouville, M. Raymond Aubrac et son épouse, Lucie Aubrac.

Ces trois personnalités s'étaient opposées à la projection publique de ce film, dont ils considèrent certains passages comme « diffamatoires » à leur égard. Ils avaient fait appel d'une décision rendue le 8 octobre dernier par le juge des référés, qui avait rejeté leur demande portant sur la suppression des passages les concernant. Dans le film de Claude Bal, René Hardy, ancien chef de Résistance-Fer, met en cause la responsabilité du général de Bénouville et des époux Aubrac dans l'arrestation de Jean Moulin.

● *Relaxe en appel d'un policier condamné pour escroquerie.* — L'inspecteur divisionnaire Joseph Aouizerat, quarante-huit ans, qui avait été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende pour escroquerie *(le Monde* daté 1er-2 avril 1984), a été relaxé en appel par la neuvième chambre de la cour de Paris. Une vieille dame avait affirmé que le policier l'avait invitée, en 1979, à retirer ses économies, 59 700 francs, de la caisse d'épargne pour les déposer dans son coffre bancaire. L'enveloppe n'aurait plus alors contenu que 5 400 francs. Le tribunal, en deuxième instance, a considéré que la culpabilité du prévenu n'était pas établie et que la vieille dame, morte depuis, ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 octobre à 0 heure et le jeudi 24 octobre à 24 heures.

Situation générale :

Les hautes pressions centrées sur le Danemark fabliront légèrement en se décalant sur l'Europe orientale. Sous l'influence de celles-ci, notre pays restera protégé des perturbations atlantiques. L'instabilité sur le Sud-Est et la Corse faiblira.

Jeudi matin : On observera des brumes et brouillards sur une grande partie du pays, plus denses de l'Aquitaine aux régions du Centre. Après leur dissipation en cours de matinée, la journée sera bien ensoleillée sur l'ensemble de la France. Toutefois, quelques nuages instables se développeront sur la moitié sud dans l'après-midi et pourront occasionner quelques faibles averses, en particulier sur la Corse.

Les vents dominants de sud-est seront faibles à modérés. Les températures minimales seront voisines de 8 à 10 degrés sur les côtes, 6 à 8 degrés dans le Sud, de 1 à 3 degrés à l'intérieur avec quelques gelées locales.

Les températures maximales avoisineront 14 à 16 degrés sur la moitié nord, 18 à 20 degrés sur la moitié sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 22 ctobre, le second, le minimum de la nuit du 22 octobre au 23 octobre) : Ajaccio, 20 et 8 degrés ; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 20 et 8 ; Bréhat, 16 et 11 ; Brest, 15 et 4 ; Cannes, 21 et 9 ; Cherbourg, 14 et 6 ; Clermont-Ferrand, 18 et 1 ; Dijon, 15 et 3 ; Dinard, 15 et 4 ; Embrun, 16 (maxi) ; Grenoble-St-M.-H., 16 et 3 ; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 3 ; La Rochelle, 17 et 11 ; Lille, 13 (maxi) ; Limoges, 20 et 8 ; Lorient, 17 et 6 ; Lyon, 16 et 6 ; Marseille-Marignane, 19 et 9 ; Menton, 22 et 12 ; Nancy, 13 et 2 ; Nantes, 17 et 7 ; Nice 21 et 13 ; Nice-Ville, 22 (maxi) ; Paris-Montsouris, 15 et 5 ; Paris-Orly, 14 et 5 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 22 et 8 ; Rennes, 17 et 2 ; Rouen, 14 et 2 ; Saint-Etienne, 18 et 1 ; Strasbourg, 9 et 1 ; Toulouse, 20 et 7 ; Tours, 17 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 9 degrés ; Genève, 16 et 8 ; Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 16 et 8 ; Madrid, 24 et 5 ; Rome, 18 et 8 ; Stockholm, 10 et 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Quelques publications

● **Le volontariat**, en France et dans le monde, est l'objet d'une étude réalisée par Michel Le Net et Jean Werquin. Les auteurs examinent l'impact social, économique et politique du travail bénévole de quatre millions de Français avant de présenter les expériences étrangères (Etats-Unis, Canada et Grande-Bretagne notamment). 128 p., 47 F, à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

● **Alternatives québécoises** : Un numéro spécial de la revue *Autogestions* analyse les expériences alternatives au Québec. Un dossier établi à partir d'enquêtes réalisées sur place en 1984 dans trois domaines : la vie quotidienne, l'économie et la culture. 280 p., 80 F auprès des éditions Privat, 14, rue des Arts, 31000 Toulouse.

★ *Autogestions*, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris, tél. : (1) 45-44-39-79, poste 226.

● Le 12e « cahier » du Centre de recherches et d'études sur Paris et l'Ile-de-France (CREPIF) est consacré à la Maison parisienne au siècle des Lumières. On peut le commander (50 F + 10 F de frais de port) au CREPIF, 24, rue de Poissy, 75005 Paris et à la Documentation française.

● *L'annuaire des DOM.* — L'annuaire des associations des personnes originaires d'outre-mer, publié par l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT), est paru. (30 F, ANT, rue de Brissac, 75004 Paris, tél. : (1) 277-60-20.)

DIALOGUE

RENCONTRES DE PARIS. — Dans le sixième arrondissement, Paris va connaître, tous les lundis de 18 h 30 à 19 h 30, de grands débats sur les problèmes de ce temps et les sujets d'actualité, avec la participation de personnalités de toutes tendances, dans une stricte indépendance politique.

Il s'agit, par le dialogue et par la franche confrontation, de favoriser un retour à la vie civique, en luttant contre l'intolérance, le sectarisme et des idées préconçues.

★ **Pour connaître les conditions de participation, envoyer une enveloppe affranchie à 2,2 F aux Rencontres de Paris, BP 146, 93163 Noisy-le-Grand Cedex.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 23 octobre :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 9 juin 1972 organisant la profession d'avocat pris pour l'application de la loi du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques et le décret du 2 avril 1980 relatif à la formation des futurs avocats et au certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

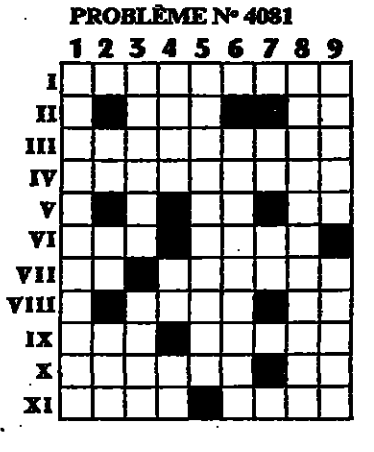
DES ARRÊTÉS

● Relatif à l'extension du service de libre appel automatique, dénommé Service 05 (non commercial « numéro vert »), aux relations entre la France et certains pays étrangers et à la fixation de la tarification provisoire applicable à ce service.

● Portant institution d'un prix de l'Académie nationale de médecine.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4081



HORIZONTALEMENT

I. Facilite les descentes dans les cols. — II. Ferré dans un cas, pas du tout dans l'autre. Symbole chimique. — III. Chasseur d'éponges. — IV. Libération qui intervient après un acquittement. — V. Est vague. Démonstratif. — VI. Ne convient pas. Se prend pour passer la main ou se ramasse pour ne pas la passer. — VII. On ne peut l'empêcher de passer. Complètement sonné à la suite d'une série de coups. — VIII. Chef de tribut. Expression de rejet. — IX. A rejoint le peloton. Nom d'un petit bonhomme. — X. Peut donc se glisser dans la conversation. Jeu. — XI. Donne droit à une certaine reconnaissance ou a droit à toutes nos félicitations. Opposé à tout.

VERTICALEMENT

1. Est placé au contrôle de « bagage ». — 2. Bon pour accord. Préfixe. Sans peur mais pas sans reproche. — 3. Evite donc d'avoir des mots. Argent de change. — 4. Branche cadette de l'Amour. Donne une certaine harmonie ou entraîne une division. N'a donc pas couru. — 5. Complément du verbe. — 6. Il passait sa journée aux champs, la passe à la maison de nos jours. — 7. Lettres d'introduction dans une boîte privée. Fait sans aucun motif. — 8. Chasse le bourdon. — 9. Que l'on n'a pas pu avoir. Peut se déplacer avec un fourgon.

Solution du problème n° 4080

Horizontalement

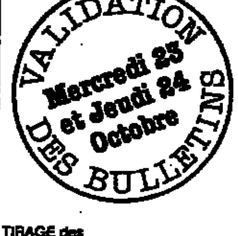
I. Entracte. — II. Narine. Râ. — III. Tver. Parc. — IV. Remet. Sea. — V. Atossa. UD. — VI. Usure. — VII. Nio. Nil. — VIII. E.V. Valsai. — IX. Uri. Mètre. — X. Serti. EM. — XI. Esaü. Grec.

Verticalement

1. Entraîneuse. — 2. Navet. Ivres. — 3. Trémolo. Ira. — 4. Rires. Tu. — 5. An. Tsunami. — 6. Cep. Asile. — 7. As Ulster. — 8. Erreur. Arme. — 9. Académie.

GUY BROUTY.

LOTO SPORTIF N° 10 LISTE OFFICIELLE



	Équipe 1	Équipe 2			Équipe 1	Équipe 2	
1	MARSEILLE	LILLE	1 N 2	9	LAVAL	BORDEAUX	1 N 2
2	AUXERRE	TOULOUSE	1 N 2	10	LE HAVRE	TOULON	1 N 2
3	NICE	BASTIA	1 N 2	11	TOURS	GRENOBLE	1 N 2
4	BREST	METZ	1 N 2	12	BEZIERS	CHAUMONT	1 N 2
5	NANCY	MONACO	1 N 2	13	MONTPELLIER	GUEUGNON	1 N 2
6	PARIS-S.G.	STRASBOURG	1 N 2	14	SEDAN	REIMS	1 N 2
7	LENS	RENNES	1 N 2	15	LIMOGES	NIORT	1 N 2
8	SOCHAUX	NANTES	1 N 2	16	BESANÇON	QUIMPER	1 N 2

1 à 10 FOOTBALL 1re Division 11 à 16 FOOTBALL 2e Division

TIRAGE des "7 Numéros de la Chance" Vendredi 25 Octobre 1985 à 20 h 30

PARIS EN VISITES

JEUDI 24 OCTOBRE

« L'Opéra », 15 heures, hall (D. Bouchard) ou 13 h 15, hall (E. Romann).

« Au grand séminaire d'Issy, chapelle, jardins, et nymphée », 14 h 45, 33, avenue du Général-Leclerc (Approche de l'art).

« De la Dauphine aux Grands Augustins », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

« Quand Paris s'appelait Lutèce... les salles souterraines des Thermes », 15 heures, entrée musée de Cluny (et Port-Royal intact autour du cloître le plus poétique de Paris », 15 heures, 123, boulevard Port-Royal (Paris et son histoire).

« Hôtel du dix-huitième siècle de style Louis XVI, ayant appartenu au maréchal Suchet, duc d'Albufera », 15 heures, 16, rue Ville-D'Evêque (C.A. Messer).

« La manufacture des Gobelins au travail », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (I. Hauller).

« Le palais Galliera, musée de la mode et du costume », 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Hauts lieux et découvertes).

« Le quartier du Temple et les Blancs Manteaux », 10 heures, sortie métro Temple, carrefour rues Turbigo et Temple (A. Anquetin).

« La mosquée de Paris », 14 h 30, devant la mosquée, place du Puits-de-l'Ermite (Paris passion).

« Histoire et fonctionnement de la gare Saint-Lazare », 14 h 30, devant monument aux morts, hall de la gare (M. Ragueneau).

VENDREDI 25 OCTOBRE

« Le Musée Gustave-Moreau », 14 h 30, 14, rue de la Rochefoucauld (Mme Leblanc).

« Les chapelles du quartier Mouffetard, les escaliers, l'enceinte de Philippe Auguste, la Contrescarpe de Charles V », 14 h30, métro Monge (M. Banassat).

« L'école des Beaux-Arts, les salons de l'hôtel de Chimay », 14 h 30, 17, quai Malaquais (P.Y. Jaslet).

« Sur les pas de Sinoé l'Egyptien, pratique quotidienne de la médecine en Egypte, de la maison de vie aux trépanations rituelles de Pharaon », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Demeures de Mme de Sévigné, sa naissance, son mariage, les salons littéraires », 14 h 30, grille Carnavalet (C.A. Messer).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou.

« Le château de la reine Blanche, évocation de la Bièvre », 14 h 30, angle avenue des Gobelins, rue de la Reine-Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Exposition : « La gloire de Victor Hugo », 15 h 45, entrée exposition Grand Palais, et 14 h 45, exposition : « Reynolds, Grand Palais, entrée exposition (Approche de l'art).

« Victor Hugo, ses dessins ses manuscrits », 15 heures, Petit Palais (Approche de l'art).

« Exposition Victor Hugo, soleils d'encre », 14 h 45, Petit Palais (D. Bouchard).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé) ou métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

CONFÉRENCES

JEUDI 24 OCTOBRE

9, rue Maspéro, 18 heures, « Naissance des villes dans le nord-ouest de l'Europe ».

Grand Palais, 13 h et 16 h 30, « la gloire de Victor Hugo ».

Cercle de l'union interallié, 33, rue du faubourg Saint-Honoré, 18 heures, « La reine Hortense » par le duc de Castries (inscriptions : (1) 265-96-08).

UNESCO, salle XI, 15 heures, « Conférence des Nations unies pour l'année de la jeunesse », « Conférence des Nations pour la décennie de la femme ».

CERI, 4, rue de Chevreuse, de 15 heures à 18 h 30, « L'Amérique centrale après Contadora ».

Palais de Chaillot, musée des monuments français, 19 h 15, « Architecture gothique et vitrail » (conférence-débat avec M. Alain Erlande Brandenburg, conservateur en chef du Musée de Cluny).

62, rue Madame, 14 h 30, « La vie quotidienne en Egypte pharaonique », 19 heures « La peinture en France de Fouquet au maître de Moulin ».

68, rue de la Folie-Méricourt, 20 h 30, film-débat « Parlez-vous mameluchen ou le yiddish ?, langue vivante à Paris ». (1) 805-28-60.

VENDREDI 25 OCTOBRE

11 bis, rue Keppler, 20 h 15, « L'ère du Verseau et la fin du monde ».

28, avenue George-V, salle Chaillot-Galliera, « La Grèce d'Asie ».

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Centre d'Informations Financières (10 ans d'expérience, progression premier semestre + 45 %, c.a. 84 512 000 000, 13 000 clients) recherche de FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H./F.) Formation assurée. Rejoignez-nous en téléphonant au 500-24-03, poste 61.

STÉ DE PRÊT-A-PORTER recherche son

CHEF COMPTABLE RESPONSABLE FINANCIER

Expérience minimum 3 ans. Niveau DECS exigé. Connaissances informatiques souhaitées. Solide pratique de l'organisation.

Adresser c.v. à PORT-FRANC M. LAMANT, 51, rue de Turenne, 75003 PARIS.

ENTREPRISE BATIMENT PROCHE BANLIEUE S.-O. PARIS 200 pers. C.A. 80 M, rech.

CHEF COMPTABLE

32-42 ans expérience bâtiment et pratique informatique souhaitée, envoyer C.V. et prétentions sz nº 80.966 MAZET 104, rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

CURTY : SPÉCIALISTE JOINTS MOTEURS recherche

CHEF DE DÉPOT

pour son implantation parisienne basée à Levallois Expér. dans la profession exigée

Ecrire sous le nº 313.620 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUP. cherche

PROF. EXPÉRIMENTÉ

pour cours de préparation au G.M.A.T. de préférence anglo-saxon

Envoyer C.V. au Responsable du Département de Langues Vivantes à Écoles des Cadres 70 Galerie des Damiers La Défense nº 1 92400 COURBEVOIE.

Société de traduction et de documentation recrute

DES TRADUCTEURS TECHNIQUES EN ANGLAIS ET ESPAGNOL

pour des emplois salariés à plein temps Tél. au 664-92-55.

T.N.T. IPEC

LE SERVICE EUROPÉEN DE FRET EXPRESS recherche dans le cadre de son expansion :

DÉCLARANTS EN DOUANE CONFIRMÉS

EMPLOYÉS DE TRANSIT CONFIRMÉS

bilingue anglais. Envoyer c.v., prét. et photo à M. WIART directeur d'agence B.P. 70 93602 Aulnay-sous-Bois.

SOCIÉTÉ SECTEUR AUDIOVISUEL recherche son

CHEF SERVICE COMPTABLE

Expérience cabinet souhaitée

Adresser cand. et C.V. : F.M.I. 78, av. R.-Poincaré - 75116 Paris.

Sté d'expertise comptable et commissariat aux comptes recherche

COLLABORATEURS CONFIRMÉS

Ecr. avec C.V. et prétentions SODIP (RÉF. GS) 60, rue du Rendez-vous-12e.

I.U.T. DE VILLETANEUSE (Université PARIS XIII) recherche pour relations avec les entreprises et placement

ÉTUDIANTS EN STAGE

H. ou F., niveau minimum requis 1er cycle enseignement supérieur (préf. D.U.T. gestion ou techniques de commercialisation)
- Bonne connaissance du secrétariat et de l'entreprise indispensable.
- Statut contractuel d'université 2 D.

Les candidatures avec C.V. dét. devront être adressées avant LE 6 NOVEMBRE à l'I.U.T. de Villetaneuse - M. CHANEZ avenue J.-B.-Clément 93430 Villetaneuse.

IMPORTANTE STÉ T.P. recherche

INGÉNIEURS

électricité ou T.P. pour amélioration technique sur nos chantiers

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et prétentions nº M-685, BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

CHERCHE PERSONNES SÉRIEUSES ET AMBITIEUSES pour développer affaire commerciale. Téléphonez pour rendez-vous 757-98-55 de 11 h à 12 h et de 14 h à 16 h. DU LUNDI AU VENDREDI.

secrétaires

Centre culturel, 14e arrondissement recherche

SECRÉTAIRE

bilingue anglais à plein temps, bonne dactylographie. Tél. pour rendez-vous : 335-21-50.

CABINET CONSEIL leader dans son secteur d'activité Paris-16e recherche

COLLABORATRICE STÉNODACTYLO MI-TEMPS

pour seconder la responsable du secrétariat gestion administrative
Elle se verra confier des tâches administratives variées : aide à la facturation, courrier, classement, téléphone...
Ce poste conviendrait à une candidate parfaite dactylo, possédant minimum une première expérience en PME et désireuse de faire la preuve de son efficacité au sein d'une équipe dynamique
Horaire 9 h à 13 h.

Écrire avec CV et prétentions sous réf. 5.037 M à T.P.A., 54, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris.



emplois régionaux

Le Centre Hospitalier Régional de RENNES recrute

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Placé sous la responsabilité du Directeur du Système d'Information et de l'Organisation, au sein d'une équipe, il sera chargé de missions d'organisation dans tous les secteurs de l'hôpital.

Il devra être diplômé de l'I.E.S.T.O. ou justifier des titres requis pour le recrutement des ingénieurs hospitaliers.

Les candidatures (C.V. et prétentions) sont à adresser à M. le Directeur du Personnel et des Ecoles, Pavillon Ballé, Centre Hospitalier Régional de Rennes, rue Henri-Le-Guilloux, 35033 RENNES CEDEX.

HOSPICES CIVILS DE LYON recrutent

UN SPÉCIALISTE DE LA FORMALISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Maîtrisant parfaitement les bases de données et l'organisation. Rémunération 160.000 F/an

Adr. C.V. à Hospices Civils de Lyon Département de l'Information 3, quai des Célestins 69002 LYON.

Centre enseig. de langues recherche pour LYON

PROF. de CHINOIS et d'ALLEMAND

Env. c.v. à ISTC, 194, rue de Tolbiac, 75013 Paris. M. CAMP.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES **555-91-82**

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE COMMERCIAL - 36 ANS
Diplômé ESC Reims
recherche poste
ADJOINT DIRECTION COMMERCIALE ou RESPONSABLE ADMINISTRATION
France Export.
Basé sur PARIS NORD.
Ecrire s/nº 6822, LE MONDE Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

MANAGER P.M.E.
Formation supérieure (Ing. + Gest.)
15 ans expérience Chef entreprise dans
- Industrie équipement et bâtiment ;
- Services ;
- Ingénierie.

RECHERCHE
DIRECTION FRANCE OU ÉTRANGER
Ecrire sous nº 6.809, le Monde Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Jeune homme cherche emploi de magasinier manutentionnaire région parisienne. Libre de suite. Niveau d'études B.E.P.C. Dégagé des oblig. militaires. Téléphoner au 822-21-13 la journée ou 827-68-60 après 19 h.

CADRE DIRIGEANT ayant expér. conf. milieu bancaire (spécial. d'études) et ensuite de la direction d'un organisme du logem. social (12 ans), rech. fonction soit de DIRECTION ou de CONSEILLER d'un prés. dans le domaine financier et/ou logement. Ecr. s/réf. GK Publicité Orbis, 28, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8e.

J.F. 31 ans - Secrétaire Sténodactylo depuis 1971 (niv. direction), bonne présent., vous remercie d'écr. pour poste stable, de préfér. impte acté (ex : bancaire) et pour secrétar. tradit. (sans traitem. de texte). KWOLEK Sonia, 13, r. Paul-Bert, 75011 Paris.

J.H. 24 ans, VENDEUR, ch. poste stable dans magas. hi-fi haut de gamme ou instrum. de mus. Lib. de suite. 274-67-75.

J.F. 24 ans, sérieuse, BAC A5, avec une année d'école libre, attachée de presse, licence philosophie, maîtrise philosophie, DEA de philo, niveau DEUG pour entrée licence de psycho clinique, ch. emploi mi-temps ou 3/4 de temps dans maison édition ou dans la publicité. Ecrire sous référ. 4 710 à P. LICHAUD S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Cadre supérieur
50 ans, négociateur à haut niveau
Expérimenté COMMERCE INTERNATIONAL Gestion PME-PMI
Homme de terrain, efficace, très bonne connaissance transport industriel, transit interne.
Expérience des marchés AMÉRIQUE DU SUD MOYEN-ORIENT ASIE-MAGHREB.
Connaissances anglais-espagnol.
Libre rapidement.
Etudierai toute proposition FRANCE et ÉTRANGER.
Ecrire sous réf. M.92559, BLEU Publicité, 17, r. Lebel, 94307 Vincennes Cedex.

Chauffeur avec voiture personnel ou fourgon, 3,5 t., Paris, prov., 24 h/24. 60-05-43-30.

INGÉNIEUR E.S.E.
+ C.P.A., 15 ans d'expérience télécommunications publiques, études et industrialisation, parfaitement bilingue anglais, rech. poste à responsabilités, télécom. privés, recherche et développement, opérations consulting. Ecrire s/réf. 10074 à PUBLIVAL, 27, route des Gardes, 92190 MEUDON, qui tr.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

PHARMACIEN INDUSTRIE. – J.F. 34 ans. Anglais, français. 6 ans expérience multinationale. Siège et usine : contrôle qualité. Documentation dossier AMM. Coordination production, marketing, législation. France et Europe.
RECHERCHE : poste en industrie pharmaceutique. France, étranger. (BCO/MS 729.)

JURISTE BILINGUE ANGLAIS. – 31 ans. Niveau doctorat. Négociation amiable et contentieux international. Spécialiste assurance transport tous modes. Expérience encadrement 35 personnes et suivi juridique. Activité réseau mondial représentants.
RECHERCHE : poste tous domaines droit des affaires internationales. (BCO/VJ 730.)

SPÉCIALISTE HAUT NIVEAU RELATIONS PUBLIQUES interne externe PRESSE COMMUNICATION. – 58 ans. Journalisme et relations publiques. Directeur publications d'entreprise et chargé de relations publiques dans deux multinationales. Ex-président deux associations de relations publiques.
CHERCHE : Conseil consultant relations publiques société industrielle et commerciale administration métallurgie électronique. Mobilité géographique. (BCO/MS 731.)

J.F. – 30 ans. BTS Secrétariat de direction. Parfaitement bilingue anglais. 6 ans expérience. Un an en Angleterre. Connaissance machine à traitement de textes Wang. Télex. Habitude traductions diverses techniques et commerciales.
CHERCHE : exclusivement dans le Sud-Ouest ou le Sud poste impliquant des initiatives. Disponible immédiatement. (BCO/VJ 732.)

ANPE
ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends Renault 9 TSE, déc. 83, modèle 84. 23.000 km. Bon état. 5 vitesses, sièges velours, radio. 44.000 F.
Téléphone : (6) 063-70-40.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA
Imm. ancien, pierre de taille, beau 2 poes, tt cft, 60 m² + balcon, plein soleil, calme, 5e ét., asc.
Notaire 501-54-30 LE MATIN.

3e arrdt

MARAIS TRAVAUX
Appt 176 m². 703-32-44.

4e arrdt

FILLES-DU-CALVAIRE 4 pièces (110 m² env.), tt cft 960.000 F. 357-67-22 ou 357-34-59, après 18 h 30.

5e arrdt

CENSIER pierre de t., 3 P., tt cft, clair, calme. 900.000 F. 325-97-16.

7e arrdt

VANNEAU, 65 m² imm. récent, séj. + chambre 2e ÉT., BALCON, PARKING GARBI - 567-22-88.

11e arrdt

Studio Mº Charonne. 75.000 cpt + 1.150 par mois. Visites ce jour. 13 h 30/17 h. Rue Léon-Frot, nº 43. 266-19-00.

Mº FILLES-DU-CALVAIRE 4 pièces, tt cft (env. 110 m²). 960.000 F. Apr. 19 h : 357-67-22 ou 357-34-59.

14e arrdt

VAVIN 90 m² SÉJOUR DOUBLE + CHAMBRE CUISINE, BAINS, CALME GARBI - 567-22-88.

PARC MONTSOURIS Particulier vend studio 23 m², 8e sans asc. Métro 150 m. Immeuble p. de t. 230.000 F. Tél. le soir : 663-15-30.

16e arrdt

PASSY, beau séjour 2 chambres. 1.500.000 F Tél. 460-22-88 - 296-00-10.

RUE GUSTAVE-COURBET
Plein soleil, beau 4 poes, 70 m² + balcon, 5e ét. sans asc.
NOTAIRE, 501-54-30 LE MATIN.

18e arrdt

RUE COYSEVOX Local à aménager, 80 m² + s/sol, 70 m² possible commerce bureau ou habitation Tél. 563-46-78 - 500-54-00.

Rue Gennerон, studio tt cft, 2e ét., asc. 238.000. Imm. pierre, asc., chf. central. 266-19-00.

MOULIN DE LA GALETTE
Imm. p. de t., rénové, studio tt cft. 280.000 F. 294-94-64.

78-Yvelines

Part. vd à l'Etang-la-Ville dans résidence stand. avec tennis, prox. gare, écoles, RER, appt 127 m², séjour dble, 40 m² + 3 chbres, cave, dble parking s/sol. Prix : 920.000 F. Tél. : 958-55-40.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
BILLANCOURT MAISON AVEC JARDIN Gds récept. + 4 chbres, 190 m² + TERRASSE. 1.900.000 F EMBASSY - 562-16-40.

93 Seine-Saint-Denis

ROMAINVILLE (93) Près commerces à vendre F4. R.-de-ch. surélevé, en bon état, dans imm. 1959 (façade rénovée printemps 86, frais à la charge du vendeur). Prix de vente : 450.000 F. Tél. : 844-19-80 de 17 h à 20 h.

94 Val-de-Marne

Particulier vend à Vincennes proximité écoles, commerces
2 PIÈCES, 36 m²
Cuisine équipée, w.-c., salle d'eau avec douches, chauffage individuel électrique. 4e étage. 5 mn bois et RER, faibles charges. Prix : 298 000 F. Tél. : 808-67-33.

BOIS DE VINCENNES
Luxueux appt 6 P., 185 m² Calme et verdure Téléphone : 368-03-13.

94-SAINT-MAUR
TRÈS BEAU 5 PCES 140 M2 2e étage, immeuble 1971, s. bains, cuisine aménagée. S.E. BLUM - 285-64-11.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

appartements achats

URGENT rech. : GRAND APPT ou HOTEL PART., BON STANDING, BON QUARTIER Faire offre au 705-45-55.

Recherche 1 à 2 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 336-17-36.

Achète appartement 2 pièces, immeuble neuf/interphone, 5e, 6e, 7e, 13e, 14e. Tél. : 43-35-03-30.

locations non meublées demandes

Paris

Pour ensemble personnel hauts dirigeants et employés impte Cie française pétrole rech. appts, studios, villas, catégorie luxe et moyens, 2 à 6 p. Offre : 503-30-33, p. 12.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 889-89-88 - 283-57-02.

Province

COUPLE RETRAITÉS CH. 2 PIÈCES tout confort, 1er étage ou avec ascenseur LA FLÈCHE ou LE LUDE (72). Loyer 1 000 F environ c.c. Ecr. s/nº 6 802 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

pavillons

Part. vd chalet 50 m² sur jardin, 2 chbres + séjour + s. de b. + cuis. T. : 239-57-25 de 13 h à 19 h. Px 120.000 F.

propriétés

Part. vd belle propriété 16.500 m² entre Biarritz et St-Jean-de-Luz, 300 m² au sol, construction de 7 ans, chauff. fuel, salle de billard, plus maison de gardien, vue sur mer et montagne, terrain boisé pin. Prix 4.000.000 F. Ecr. s/nº 6821 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France. INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1878. 5, rue Greffulhe, 75008 PARIS. Tél. : 16 (1) 266-46-40.

viagers

Libre, gd 2 P., 55.000 F cpt + 2.250 par mois, 75/77 ans, 5e ét. s/gde cour plein sud 18e arrdt. Tél. 266-19-00.

FONCIAL LEGASSE VIAGERS 266-32-35
19, BD MALESHERBES, 8e. Etude gratuite. Expert 48 ans d'expérience. Rente INDEXÉE.

LIBRE DANS 7 ANS
Trocadéro, superbe 265 m² sur Seine. 2.500.000 + 9.000 76 ans. LAPOUS. 554-28-66.

VOLTAIRE A SAISIR Petit 2 P., cuis., 5e ét., sans asc., occupé hme 72 ans 35.000 + 1.000 - 554-28-66.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

BUSINESS BURO
LE CENTRE D'AFFAIRES pour entreprendre à Paris DOMICILIATIONS avec secrétariat partagé
(1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS**
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e Domiciliation, RM - RC - SARL, constitution sté. 763-47-14.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs, démarche R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées .. 723-55-47 Nation 341-81-81

locaux commerciaux

Ventes

RUE DE COYSEVOX
Local à aménager 80 m² + s/sol, 70 m² possible commerce, bureau ou habitation. 563-46-78 - 500-54-00.

CENTRE Vichy vd ou loue 200 m² bureaux av. parking. Tél. : 70-32-48-24.

fonds de commerce

Ventes

Vds (Ariège), cse retr. fonds de comm. chaussures + stock + cordonn. B.A. (61) 89-13-23.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE
MEUBLES ANCIENS même en mauvais états
BIBELOTS-TABLEAUX
TÉL. RÉPONDEUR : 577-81-00.

Bijoux

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions, Echanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. Médaille N.-D. de Paris. Or 2.200 F et argent.

CRÉATIONS MARCELLE VALÉRIE avec nos pierres ou avec vos pierres, des bijoux comme vous les rêvez. 20, bd de Magenta, Paris-10e. Tél. : 42-01-43-62.

Cours

DANSE
Cours et stages à Paris.
Association Ecriture et chorégraphie. 21, rue Victor-Hugo, 91120 PALAISEAU.
Dany Moreuil : (6) 014-63-97.

Part. cherche professeur physique (femme), classe seconde. Tél. : 788-73-08.

MATHÉMATIQUE-PHYSIQUE Tous niveaux par professeur expérimenté. Tél. : 558-11-71.

Timbres

PRÈS LE LUDE (Sarthe) particulier vend sur place collection timbre LAOS N.F. et oblitér. + timbres séparés. Faire offres à M. Caby, rue des Ponts, 72800 LUCHÉ-PRINGÉ.

Papyrus

Papyrus d'Egypte 100 % original dessinés et peints à la main, tout artisanat égyptien, gros, 1/2 gros, détail. Expo permanente à L'Orient Presse, 85, r. M.-Ange, Paris-16e. 651-51-67.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres sur la mer, célèbre dans le monde entier (à 100 km de Londres) et notre école d'anglais tout aussi célèbre dans les mêmes bâtiments. 25 % DE RÉDUCTION pr les séj. de 90 jours et plus (y compris cours spéc. pour les examens de Cambridge).
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. 843-59-12-12 Télex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne-95. Tél. : (3) 959-26-33 (soirée).
LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE
REGENCY LANGUES
116, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS. Tél. : (1) 563-17-27 - Télex ISO BUR 641605.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH & FRENCH
118-119, palais de la Scala, Monaco. Tél. : (93) 50-49-00 - Télex 4 69 870 118.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m². Tél. : 858-81-12.

Instruments de musique

Il est difficile de CHOISIR UN PIANO plus difficile encore de sélectionner une BONNE MAISON GUY ET MARIE-THÉRÈSE LABROSSE vous conseilleront PIANOS LABROSSE NEUFS ET OCCASIONS 10, rue VIVIENNE. 260-06-38.

Maroquinerie

Vente au prix de gros
SACS, SERVIETTES, BAGAGES VISCONTI, 5, r. M.-Lecomte, 3e. 272-16-88. Fermé le sam.

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR VOS COMMANDES !
MONTLOUIS AOC
Vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs s/dem. A. CHAPEAU, 15, r. des Aires, HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS-S/LOIRE. Tél. : 16 (47) 50-80-64.

Troisième âge

LES CÈDRES Hôtellerie 3e âge, service personnalisé, cuisine soignée, pension complète à partir de 300 F par jour. 33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Mº Louis-Aragon. T. : 638-34-14 et 726-89-63.

LES CAMÉLIAS, retraite, tr. gd cft, 1 chbre libre. Près Paris, 77320 JOUY-SUR-MORIN. Téléphone : 404-05-75.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 60 par semaine adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

SKI DE FOND HAUT-JURA A 3 HEURES DE PARIS EN TGV Yves et Liliane accueillent leurs hôtes dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée avec 5 chambres et 5 salles de bains, cuisine mijotée et pain maison cuit au feu de bois. Accès limité à 12 personnes, ambiance chaleureuse, calme et reposante autour de la grande table d'hôtes. Prix par pers./sem. : de 1 850 F à 2 200 F selon période, comprenant : pension complète + vin + matériel ski + accompagnement. Ecr. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT ou téléph. : 16 (81) 38-12-61.

Ski de fond et de rando, hors piste, raquettes : tous les séj. aux PYRÉNÉES en une broch. gratuite : CIMES, B.P. 88, 09200 St-Girons. 61-66-40-10.

SKI NOËL, FÉVRIER, PAQUES, 5 à 18 ans. Encadrés par professeurs. Tél. : (1) 322-65-14.

économie

REPÈRES

Dollar : effritement à 8,04 F

Malgré quelques achats d'origine commerciale, le dollar a légèrement repiqué du nez, mercredi 23 octobre, sur les différentes places financières internationales, pour coter 2,6350 DM à Francfort (contre 2,6410 DM la veille) et 8,0325 F à Paris (contre 8,0535 F). En début de matinée, le billet vert était plutôt bien orienté. Mais, derechef, la crainte de voir les banques centrales intervenir a incité les opérateurs à la prudence et les marchés se sont alignés sur New-York, où le dollar s'était un peu replié la nuit dernière. Les affaires ont été généralement assez calmes.

Paiements courants : réduction du déficit coréen

Le déficit de la balance des paiements courants de la Corée du Sud au cours des neuf premiers mois de cette année s'est élevé à 750 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 1,40 milliards de dollars par rapport au déficit enregistré pendant la même période de l'année dernière, a indiqué la Banque centrale de Corée. Cette baisse est due principalement à la réduction du déficit de la balance commerciale, qui s'est élevé à 120 millions de dollars seulement, contre 1,46 milliard de dollars pour la même période de 1984. Selon la Banque centrale, le déficit total des paiements courants pour 1985 devrait se situer aux alentours de 700 millions de dollars. – (AFP.)

Boeing : vingt avions pour 2 milliards de dollars

La firme aéronautique américaine Boeing vient de recevoir la plus importante commande d'avions enregistrée depuis cinq ans. En effet, la compagnie aérienne Northwest Airlines vient de lui acheter dix quadriréacteurs 747-400 et dix biréacteurs 757 pour la somme de 2 milliards de dollars (16 milliards de francs). Cette commande permet à Boeing de lancer la nouvelle version de son « jumbo », le 400, qui comportera quatre cent cinquante sièges grâce à son pont supérieur allongé identique à celui du 300. La nouveauté de cet appareil tient à l'amélioration des performances de sa voilure plus longue de 3,7 mètres et équipée d'ailettes de 1,8 mètre de haut fixées en bout d'ailes. Ces caractéristiques techniques valent au 747-400 une autonomie de vol de plus de 13 000 kilomètres, qui en fait l'avion civil bénéficiant du plus grand rayon d'action. Le poste de pilotage sera équipé de systèmes numériques de vol conçus pour être utilisés par deux membres d'équipage, alors que les 747 actuels sont pilotés à trois. Le Boeing 747-400 entrera en service en 1988.

● **L'URSS recherche des navires pour transporter des céréales.** – L'URSS est à la recherche d'un grand nombre de navires pour transporter des céréales achetées aux Etats-Unis et en Europe continentale, apprend-on dans les milieux maritimes de Londres. Cette demande fait suite à des rumeurs qui se sont répandues la semaine dernière dans les milieux céréaliers, selon lesquelles l'URSS aurait acheté, notamment, 1,2 million de tonnes de blé en France pour livraison d'ici la fin de l'année. D'après les courtiers, l'URSS veut louer des navires de 40 000 à 70 000 tonnes pour enlever des cargaisons dans des ports du golfe du Mexique à destination de ports d'Europe continentale et d'URSS, et d'autres de 20 000 à 40 000 tonnes pour des voyages d'Europe continentale vers l'URSS. – (AFP.)

LA CRISE DU LOGEMENT LOCATIF A PARIS

La quête difficile d'un appartement

Comme chaque année, les expulsions de locataires et des occupants de bonne foi seront suspendues à Paris du 1er novembre au 31 mars 1986. Le Conseil de Paris a voté à l'unanimité, lundi 21 octobre, la proposition déposée traditionnellement par le maire de la capitale, M. Jacques Chirac. Pendant cinq mois, ceux qui ont un toit le conserveront, cependant que d'autres (10 000 ?) seront sans abri, et que d'autres encore, beaucoup plus nombreux, chercheront difficilement un appartement à louer. La fin de la crise du logement locatif parisien n'est pas pour demain.

Jean et Nadine n'ont pas encore trente ans. Ils ont vécu ensemble, fauchés et joyeux, la fin de leurs études dans le « studio » de Nadine, entendez une chambre de bonne au sixième étage, avec une vraie fenêtre, certes, une « kitchenette » dans un placard et des WC chimiques bruyants et... mal aérés. Onze cents francs par mois dans une rue calme du septième arrondissement. Ils ont beaucoup de chance, puisqu'ils ont trouvé tous les deux un emploi. Ils gagnent 16 000 F par mois à eux deux. Nadine attend un bébé pour février. Il faut déménager. Vite. Quitter Paris ? Cela leur fait peine. Il y a les copains, dont on va s'éloigner ; et puis la longueur des trajets. Acheter ? Ils n'en ont pas les moyens : leur plan d'épargne-logement n'a que dix-huit mois. Alors, louer un vrai trois-pièces confortable dans Paris ? Ils sont en train de s'apercevoir qu'ils n'en ont pas les moyens non plus. En trois mois de prospection épuisante et dévoreuse de temps – ce qui pose des problèmes avec leurs employeurs respectifs, – ils ont déjà beaucoup rabattu de leurs prétentions. Ils sont prêts à quitter leur quartier, se contenteraient de deux pièces, mais ne transigeront pas sur les WC et la salle d'eau.

Au fil d'interminables attentes dans des escaliers suintants et des courettes sans lumière, ils ont découvert la pratique des enveloppes glissées de la main à la main, les enchères entre candidats locataires, les « reprises » importantes (20 000, 30 000 F...) totalement injustifiées, demandées par le propriétaire, ou l'ancien locataire, les travaux importants qu'il faut entreprendre (baignoire à remplacer, chauffage central individuel hors d'haleine) et qui expliquent la modicité toute relative du loyer (3 000 F par mois).

> *Jeune ou moins jeune,*
> *le candidat locataire à Paris*
> *a toujours du mal à trouver un toit,*
> *à moins d'être riche.*
> *Et il y a 10 000 sans-abri.*

Il leur reste à prospecter la lointaine banlieue.

M. et Mme V... portent chacun avec allégresse un demi-siècle, qu'ils sont loin de paraître. Cadres tous les deux, ils ont élevé deux enfants, aujourd'hui envolés, et occupent depuis quinze ans un cinq-pièces de bon standing dans une petite rue calme du bon dix-septième arrondissement. Ce n'est pas le grand luxe de la plaine Monceau, mais le confort bourgeois d'un immeuble du dix-neuvième siècle, doté d'un ascenseur. Ils paient 4 500 F de loyer. Ils se contenteraient aujourd'hui de trois pièces, dans le même quartier, dans le même genre d'immeuble, avec le même confort. Cela arrangerait bigrement leur propriétaire qui se plaint toujours de ne pas pouvoir leur demander le double et qui espère beaucoup de l'abrogation de la loi Quilliot. Las ! Le trois-pièces convoité, lorqu'on le trouve, coûte au moins 5 000 F, plutôt 6 000 F. Il faut y ajouter une reprise plus ou moins inévitable, la réfection du nouvel appartement – et ils ne sont plus d'humeur à faire tout eux-mêmes, – le coût du déménagement... Ils savent compter. Ils ne bougeront pas.

Quant aux R..., ils sont propriétaires de 50 mètres carrés près de la Bastille, où ils ont vécu avec leur fils, maintenant marié et en province. Aujourd'hui en retraite, ils vivent l'été dans la maison de vacances, patiemment aménagée, voyagent un mois par an, et passent cinq mois dans leur ancien domicile devenu résidence secondaire. Pas question d'y mettre des locataires.

Les sans-abri

Trois couples, trois exemples parmi des milliers d'autres, fort différents. Il y a aussi le propriétaire qui met en vente à cause de la loi Quilliot, il y a celui qui attend, pour relouer, qu'elle soit abrogée, la compagnie d'assurances qui vend ses logements pour investir dans les bureaux, il y a le locataire mauvais payeur, mauvais coucheur, dont le propriétaire ne parvient pas à se débarrasser, car la justice est lente et la police ne suit pas (bien que la loi prévoie cette procédure). Il y a aussi les privilégiés de la loi de 1948, mais les vrais privilégiés, ceux qui occupent de vrais appartements, ne sont guère que 30 000 ou 40 000 sur un parc qu'on peut évaluer à 160 000-170 000 logements (sur un total de 1 300 000). Les autres ne sont pour la plupart que d'infâmes tandis où les plus pauvres s'entassent dans des conditions d'hygiène qui devraient faire rougir la plus belle ville du monde : c'est le parc social de fait.

Et puis – il faut en parler car l'hiver arrive – il y a les sans-abri. Nul ne sait vraiment combien ils seront l'hiver prochain, même s'il est moins rude que le précédent, à errer en grelottant dans les rues venteuses de la capitale, sans savoir où coucher (les organisations charitables les évaluent à 10 000). Parmi eux, il n'y a pas que des clochards volontaires et des marginaux déterminés à le rester. Les nouveaux pauvres ne sont pas moins nombreux aujourd'hui qu'il y a un an et l'appel vibrant de l'abbé Pierre a moins soulevé la solidarité que trente ans plus tôt. Familles de chômeurs en fin de droits, jeunes, venus, avec un maigre pécule vite fondu et une formation insuffisante, chercher du travail. L'absence de logis et la crasse les transforment en clochards malgré eux. Les autres grandes capitales et l'ensemble des pays industrialisés connaissent peu ou prou le même phénomène. Selon les organisations caritatives (1), et en la matière les statistiques fiables sont quasi inexistantes, on décompte 140 000 sans-logis en Grande-Bretagne, 20 000 au Danemark. Aux Etats-Unis, on ne sait pas trop, les estimations variant de 350 000 à 3 millions.

Certains feignent de croire qu'à Paris et dans la région parisienne l'abrogation de la loi Quilliot résoudra tout problème grâce à la liberté retrouvée. En privé, les professionnels du logement conviennent que, au mieux, et quel que soit le résultat des élections législatives, on la débaptisera et on en changera quelques dispositions. Cela devrait suffire à provoquer un choc psychologique, et à remettre sur le marché un certain nombre d'appartements. Cela ne fera pas sortir de terre des logements, dans une capitale corsetée dans ses limites du dix-neuvième siècle. Personne ne veut – heureusement – la couvrir de gratte-ciel.

La suppression de l'impôt sur les grandes fortunes rendrait-elle suffisamment séduisant l'investissement dans la pierre ? Il semble qu'il y ait pour l'instant d'autres investissements plus immédiatement juteux.

Paris a donc vocation de devenir de plus en plus, ce qu'il est déjà, une ville de très riches et de très pauvres.

La spéculation immobilière y est larvée, un peu endiguée par des lois successives, avec leur cortège d'injustices individuelles. Peu à peu le phénomène gagne la proche banlieue, que les professionnels appellent la « petite couronne ».

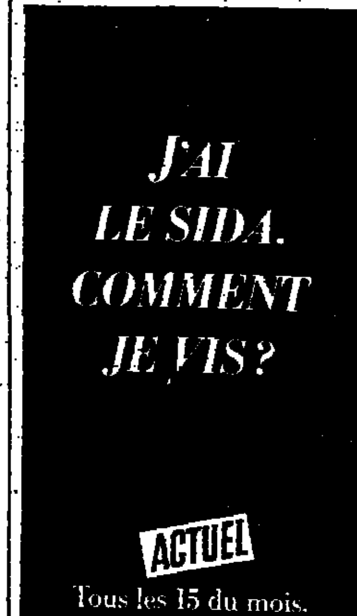
Ce que les Parisiens et les candidats parisiens doivent savoir, c'est que les New-Yorkais sont fondés à les envier. Manhattan a comme Paris (HLM loi de 1948) un secteur à loyer limité. Le reste connaît la plus totale liberté et le libre jeu du marché n'y a pas fait baisser les loyers : de nombreux New-Yorkais consacrent à se loger la moitié de leurs revenus et il vaut mieux que ceux-ci soient élevés.

Il y a peu chances ou de risques (cela dépend du point de vue où on se place) pour que Paris soit livré à une spéculation immobilière totale. Il ne faudrait pas penser non plus que la crise du logement locatif qui ne date pas d'hier (2) trouvera dans un avenir proche sa solution.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) 16 octobre. *New York Herald Tribune.*
(2) *Le Monde*, des 27, 28, 29 et 30 janvier 1981.

● **Etude d'un méthanier par les Chantiers de l'Atlantique.** – Les Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, vont étudier la conception d'un méthanier pour le transport du gaz naturel liquéfié (GNL), a annoncé mardi la société.



هكذا من الأصل

AFFAIRES

EN BOURSE

Alain Manoukian : *les petites laines au second marché de Lyon*

De notre envoyé spécial

Tain-l'Hermitage (Drôme). – *« Un jour, un représentant est venu nous voir à Romans, où nous venions d'ouvrir notre première boutique et créer véritablement la société (c'était en 1973). Il est reparti avec deux pulls sous le bras, et c'était le début d'une belle aventure »*, raconte Mme Danielle Manoukian, chargée de concevoir et de surveiller la commercialisation des deux collections annuelles de huit cents modèles chacune, composées d'articles de maille qui assurent 80 % des ventes. A cela s'ajoutent, depuis 1981, des produits de confection, tous axés sur le prêt-à-porter féminin.

Cette « mono-clientèle » dispose d'un réseau constitué de huit cents détaillants multimarques et de deux cent soixante boutiques en franchise sur le territoire français, en attendant le développement international du groupe Alain Manoukian, du nom de son président.

Encore récente et trop peu significative en termes de chiffre d'affaires (6 % seulement sont réalisés à l'exportation), cette internationalisation vise à la fois plusieurs pays européens, mais également le marché américain, où la première boutique, ouverte à Boston, assure déjà *« le double des marges de rentabilité françaises »*, souligne M. Manoukian.

Celui-ci n'hésite pas à prévoir plusieurs centaines de boutiques en franchise aux Etats-Unis, où il dispose de quatre magasins, au cours des prochaines années.

Cette extension hors de l'Hexagone devrait s'accompagner d'une diversification verticale, avec le lancement, fin 1986, début 1987, de magasins spécifiques – c'est là une règle de marketing et pas une résurgence de « sexisme » – destinés à l'homme et à l'enfant.

Installée en toute simplicité à Mercurol, sur le domaine de Blanchelaine (un nom qu'on ne saurait inventer...), dans un château de 1850 entièrement restauré et noyé dans la verdure, la société, qui emploie soixante-quatre personnes seulement, fait fabriquer l'intégralité de ses produits.

Elle s'approvisionne auprès d'une vingtaine de fournisseurs, italiens pour la plupart (70 %), et réalise un chiffre d'affaires consolidé qui a atteint 272,7 millions de francs en 1984 (contre 220 millions l'année précédente), le bénéfice net courant passant de 15,2 millions à 18,6 millions de francs d'un exercice à l'autre.

Pour 1985, Alain Manoukian compte sur un chiffre d'affaires de 360 millions de francs et sur un bénéfice de 24,5 millions. On est encore loin du rival italien, Benetton, qui affiche 4,5 milliards de francs de ventes avec trois mille magasins (dont 800 millions de francs réalisés en France où il dispose de quatre cent cinquante boutiques).

Décidé à utiliser la Bourse comme « carte de visite », le concurrent français introduit ses actions le 25 octobre au second marché de Lyon, au prix de 250 F par titre (10,2 fois les résultats estimés pour 1985). Conduite par la banque Lazard frères et Cie, la Société lyonnaise de banque, de la charge d'agents de change lyonnais Girardet, cette opération s'effectue sous forme d'offre publique de vente.

S. M.

IBM met le cap sur les télécommunications

« IBM a l'intention de doubler au moins son chiffre d'affaires dans les télécommunications en Europe d'ici à cinq ans », a déclaré M. Kaspar V. Cassani, PDG d'IBM-Europe, au centre de recherche de La Gande, près de Nice, le 22 octobre.

Désormais, l'objectif du groupe américain, numéro un mondial de l'informatique, est clairement affiché, même si M. Cassani et les autres représentants d'IBM se sont refusé à préciser l'importance actuelle de ce secteur dans le chiffre d'affaires d'IBM en Europe. Conscients de l'enjeu industriel que représentent pour la prochaine décennie les futurs centraux téléphoniques RNIS (réseaux numériques à intégration de services), capables de transporter à la fois la voix, les données informatiques, le texte et l'image, les dirigeants d'IBM n'ont pas l'intention de rester « en dehors du coup ». Aux Etats-Unis, IBM est déjà présent dans ce secteur au travers de la société Rolm (spécialisée dans les centraux privés), rachetée en 1983, et de la participation prise en juin dernier dans MCI (communications à longue distance). Mais le démantèlement d'ATT et sa diversification vers l'informatique, de même que les accords de plus en plus nombreux entre « informaticiens » et « téléphonistes », ne peuvent qu'accélérer le mouvement d'IBM en direction des télécoms, *« système nerveux de la société du vingt et unième siècle »*, selon les propres termes de M. Cassani. Du même coup, IBM se fait un farouche partisan de la déréglementation des télécoms... en Europe.

Pour M. Cassani, les monopoles nationaux ne peuvent être que nuisibles aux industriels. Pour preuve, l'importance des dépenses de recherche due à la fragmentation du marché européen. *« Les Européens ont investi 10 milliards de dollars pour mettre au point dix types de centraux électroniques, alors que les Américains n'ont dépensé que 3 milliards, et les Japonais 2 milliards »*, affirme M. Cassani. Il préconise que les administrations européennes des PTT conservent le monopole des services téléphoniques de base, alors que les services plus sophistiqués et à valeur ajoutée, comme le vidéotex ou les réseaux locaux, soient ouverts à la concurrence. Ce qui passe par l'abandon des procédures complexes d'agrément et des politiques d'achats préférentiels en faveur des constructeurs nationaux.

Quand on sait que M. Cassani estime le marché européen de l'information à 150 milliards de dollars cette année, dont 45 % proviennent de l'informatique et 55 % des équipements et services de télécommunications, et qu'il attribue aux services à valeur ajoutée la plus forte croissance dans les années à venir, on comprend mieux l'intérêt d'IBM pour une Europe ouverte.

Reste à savoir si les Européens eux-mêmes en seront les principaux bénéficiaires. Il est assez piquant, en effet, de voir que la première expérience menée par IBM en Europe sur les RNIS a été réalisée en Belgique avec les centraux téléphoniques d'un autre américain – en l'occurrence ITT – en service dans ce pays.

CLAIRE BLANDIN.

Guerre ouverte entre les PTT et les coursiers internationaux

Les coursiers internationaux ont décidé que la redevance qu'ils versent aux PTT pour pouvoir acheminer entre la France et le reste du monde des documents urgents ne serait plus payée à la directions des postes. mais bloquée sur des comptes bancaires ouverts à cet effet.

Cette décision est une mesure de rétorsion contre les tracasseries qui leur sont infligées, selon le Syndicat français des coursiers internationaux (SFCI), par les PTT. En 1980, un accord conclu avec les postes autorisait les coursiers à travailler à partir de la France moyennant une redevance. En 1982, l'administration limitait leur aire de prise en charge à Paris et aux départements de la petite couronne. En 1984, les PTT multipliaient les saisies de courrier international. En juin 1985, la Commission de Bruxelles demandait à Paris de justifier l'existence de la redevance. Au mois de septembre dernier, les PTT créaient une société française de messagerie internationale et augmentaient la redevance de 20 % à 200 % selon les entreprises.

Le président du SFCI, M. Bernard Brax, dénonce ces contradictions et demande aujourd'hui au ministre des PTT de choisir entre le maintien de la redevance et la création d'une société concurrente.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,8370	8,8382	+ 65	+ 80	+ 135	+ 165	+ 360	+ 460
$ can.	5,8931	5,8983	+ 17	+ 37	+ 43	+ 78	+ 95	+ 190
Yen (100)	3,7251	3,7274	+ 79	+ 89	+ 158	+ 177	+ 478	+ 532
DM	3,0466	3,0482	+ 114	+ 126	+ 234	+ 251	+ 648	+ 699
Florin	2,6990	2,7083	+ 67	+ 76	+ 139	+ 154	+ 415	+ 459
F.B. (100)	15,0337	15,0415	+ 37	+ 93	+ 98	+ 182	+ 195	+ 522
F.S.	3,7148	3,7171	+ 151	+ 166	+ 315	+ 338	+ 828	+ 894
L (1 000)	4,5152	4,5177	– 185	– 151	– 352	– 298	– 952	– 862
£	11,5186	11,5384	– 261	– 215	– 499	– 424	– 1260	– 1078

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8	8 1/8	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 11/16	4 13/16
Florin	5 3/4	6	5 7/8	6	5 7/8	6	5 7/8	6
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 5/8	9 3/4	8 11/16	9 3/4	8 3/4	9
F.S.	0 1/2	1 1/2	4	4 1/16	4	4 1/16	4 1/2	4 5/8
L (1 000)	12	14	13	13 7/8	13 1/8	13 3/8	13 3/8	13 7/8
£	11 5/8	11 7/8	11 1/2	11 5/8	11 1/2	11 5/8	11 7/16	11 8/16
F. franç.	9	9 1/4	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8	10 3/16	10 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



SOCIAL

APRÈS L'ÉVACUATION DES USINES DUCELLIER

Le climat reste tendu dans le val d'Allier

M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, a vivement protesté contre l'évacuation, le 22 octobre, des usines Ducellier du val d'Allier. *« L'intervention des forces de police,* a-t-il déclaré dans un communiqué, *est une faute grave et condamnable. Cette intervention s'inscrit dans toute une panoplie de répressions et de sanctions prises à l'encontre des travailleurs qui agissent pour leurs revendications. Cela devient une méthode de gouvernement qui montre, chez lui, beaucoup de fébrilité et de crainte devant le développement de l'action. »* Dans la matinée du 22 octobre, une centaine de militants de la CGT, selon la police, ont occupé le siège social des établissements Ducellier à Créteil (Val-de-Marne) pour obtenir une rencontre avec la direction.

De notre correspondant

Issoire. — Opérée sans heurts, le 22 octobre au matin par les forces de l'ordre, l'évacuation des trois usines Ducellier dans le val d'Allier, a révélé combien la CGT manquait d'assise, pour prolonger le mot d'ordre d'occupation des lieux de production.

Organisée par la direction et l'encadrement, la reprise du travail s'est effectuée en milieu de journée. A Issoire, six cents des huit cents salariés actuels de l'usine, appelée à disparaître le 31 octobre, ont repris le chemin des ateliers, restés intacts, au dire de M. Eric Seemuler, son principal responsable. En revanche, la situation était plus tendue aux portes de Sainte-Florine, et surtout à celles de Vergongheon. Dans ce dernier établissement, en effet, les actes de violence entre adversaires et partisans de la reprise ont été difficilement contenus.

En fin d'après-midi à Issoire, sept cents à huit cents manifestants se sont réunis devant l'usine entourée par les gendarmes mobiles. Un rassemblement un peu plus important avait eu lieu à Vergongheon, quelques heures plus tôt. La tension sur ce site est d'autant plus forte que c'est là que le sentiment de désespérance semble le plus ancré.

Malgré ses difficultés à mobiliser, la CGT n'a pas renoncé à mener des actions. M. Henri Beal, secrétaire régional, a évoqué la prochaine mise en place d'*« un plan de surveillance extérieure »*. L'affrontement risque donc de porter sur la question du transfert vers d'autres usines du groupe Valéo, des machines servant à Issoire à la fabrication des démarreurs et des projecteurs. Lourd à gérer, ce déménagement nécessitera l'organisation de cent cinquante à deux cents convois durant trois semaines environ, a indiqué la direction. La CGT et le PCF, mettant en avant leur refus de la *« casse »*, semblent décidés à empêcher ce transfert.

Du côté des pouvoirs publics, les discussions tournent autour du projet d'implantation de deux unités du groupe Valéo, sur le site d'Issoire, après son rachat et sa réhabilitation par la municipalité (*le Monde* du 21 septembre).

La question de fiabilité économique à long terme du projet est soulevée afin d'éviter que le sauvetage de quatre cents emplois sur place ne précède une nouvelle crise, dans une zone déjà traumatisée.

La réaction du président du conseil régional, M. Maurice Pourchon (PS), est significative à cet égard : *« Nous ne cautionnerons pas n'importe quoi »*. Une session extraordinaire de l'institution régionale est prévue pour le 31 octobre.

L'affaire Ducellier semble loin d'être achevée. contrairement à ce que pouvait laisser croire l'évacuation par la force de l'usine, le climat reste tendu, et les enjeux politiques pèsent lourdement.

LLIBERT TARRAGO.

Les volontaires de l'an 2000

(Suite de la première page.)

Du côté de la culture, les initiatives se multiplient également, ferments d'autres entreprises. Rappelons les « universités du troisième âge » et les « universités inter-âges », l'animation de spectacles de théâtre, de clubs de cinéma ou de concerts, les associations d'« amis des musées », qui préparent des expositions, des catalogues, informent et accueillent le public.

Plus originale est une entreprise telle que celle de Saint-Etienne, où l'on a prévu, de reconstituer, grâce à deux cents bénévoles, la « mémoire collective » de la ville depuis le début du siècle, à partir de l'histoire des métiers, du cinéma, des chants, des sports et de l'évolution du paysage urbain. Des recherches de ce type se font aussi dans d'autres villes comme Nantes.

La préservation du patrimoine naturel est un autre champ d'intervention des bénévoles, à condition que la population tout entière se sente impliquée par la défense de l'environnement. Certaines fonctions de mise en valeur des sites sont assurées par un nombre croissant d'associations (gestion des espaces naturels, entretien et balisage des sentiers de randonnée, valorisation des ressources, entretien des cours d'eau, écologie urbaine. Des actions en faveur du tiers-monde se multiplient où l'on voit des spécialistes, notamment médecins, agriculteurs et ingénieurs, apporter leur compétence aux plus déshérités de la planète, notamment sous la forme des ONG (organisations non gouvernementales).

La lutte contre l'émiettement social

La demande de services gratuits ne peut que croître dans les années à venir. Qu'en sera-t-il de l'offre ? Les analyses à la mode font part de l'irruption du narcissisme, de la fin du militantisme, du débrayage mental, de la redécouverte du cocon familial, des « hobbies », etc. Ne retardent-elles pas déjà un peu ? L'émiettement social s'accentue, constatait récemment Bernard Cathelat (4). Les conséquences peuvent être de deux sortes : soit un mouvement vers une « société duale », vers une configuration des « ghettos », à l'américaine ; soit un mouvement vers une société de réseaux où les personnes trouveraient leur identité dans une attitude contractuelle à l'égard de la société. Ce qui se passe par exemple dans les entreprises inclinerait à pencher vers la deuxième voie, ainsi que le comportement des jeunes qui créent des cellules de micro-solidarités qui passent du « moi-je » au « moi-nous » (5).

La générosité n'a pas complètement déserté ce monde de fer. Surtout le besoin de convivialité est à double détente : il existe certes chez celui qui reçoit mais également chez celui qui donne, et qui veut rompre son isolement et son ennui. Kerry Ken Allen, président du mouvement américain Volunteer, exprimait bien cette idée du *« bénéfice mutuel »* en présentant le volontariat *« comme un moyen à la fois de faire face à ses propres besoins et d'échapper soi-même à ses problèmes au profit d'autrui... Enfin les promoteurs de l'action volontaire prennent conscience de leur appartenance à un groupe et de la nécessité de le faire grandir en relations, en ressources, en doctrine même »* (6).

Etant donnée l'évolution prévisible de la société, ce ne seront sans doute pas les bonnes volontés qui manqueront. Mais on peut être plus sceptique sur la manière de les utiliser. Louis Bériot fustigeait, dans son livre *le Bazar de la solidarité*, le *« professionnalisme »* qui se développe en parasite sur les associations de bénévoles. Certaines sont suralimentées en salariés, d'autres sont sous-développées.

Il faudra prendre le plus grand soin de ne pas rater cette mobilisation des volontaires de l'an 2000, d'éviter les dérives vers la bureaucratie que ce style d'action a précisément pour but de combattre, ou les particularismes chatouilleux qui brisent les élans. Comment ne pas voir qu'il y a là aussi, si le phénomène n'est pas dévoyé, une porte de sortie pour nombre de ceux qu'on appelle encore les chômeurs, et qui sont seulement exclus du circuit productif classique.

PIERRE DROUIN.

(4) Forum de *l'Expansion*, du 3 octobre 1985.

(5) André Bercoff, *Manuel d'instruction civique pour temps ingouvernables*, Grasset 1985.

(6) Cité par *le Volontariat* (voir note 1).

AGRICULTURE

LES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE

Le Centre national des jeunes agriculteurs est prêt à passer à l'action

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Le Centre national des jeunes agriculteurs est prêt à passer à l'action dès la semaine prochaine si le gouvernement ne répond pas à ses revendications à propos de la sécheresse d'ici au lundi 28 octobre. Président de cette organisation, M. Michel Teyssedou s'est montré extrêmement ferme le 22 octobre à Clermont-Ferrand au terme du conseil d'administration de « crise », décentralisé symboliquement dans une région sensible et élargi aux présidents des CDJA des trente départements officiellement sinistrés. Il s'est plaint de *« la désinformation pratiquée par les pouvoirs publics à seule fin de laisser pourrir la situation et de diviser la profession »*. Sur ce dernier point, le président du CNJA a sans doute voulu faire référence aux différentes appréciations sur la nature des aides de cette organisation et de la FNSEA.

Mais M. Michel Teyssedou a évacué ces divergences, semble-t-il aplanies aujourd'hui, pour mettre l'accent sur la nécessité de solutions immédiates et concrètes afin de répondre au « désespoir » qui gagne les agriculteurs dont les stocks de fourrage pour l'hiver sont entamés à plus de 50 %. *« Que fera-t-on des bêtes au mois de janvier ? Il existe un risque extrêmement grave de décapitalisation, et on sait que, dans ce cas, l'entreprise agricole se trouve en situation potentielle de disparition. »* Cette analyse, traduite en chiffres par un besoin de fourrage évaluée à 1 million de tonnes pour les trente départements,conduit le CNJA à réclamer un dispositif précis, celui mis en place par M. Nallet étant jugé *« ambigu et, en conséquence, inacceptable »*.

Le catalogue des revendicationsétabli à Clermont-Ferrand tourne autour de trois grands axes :

— Le CNJA réclame une quantité de 500 kilos de céréales par vache (dans la limite de quarante têtes) pour les six mois d'hiver, aux prix, transport compris, consentis à l'Union soviétique. *« On vend les céréales à ce pays pour 80 centimes alors qu'on nous les propose à 75 % du prix d'intervention, c'est-à-dire à 98 centimes »*, a souligné M. Teyssedou.

— La consolidation des prêts pour investissement échus entre le 1er septembre 1985 et le 31 août 1986 apparaît comme une autre priorité. Elle doit s'opérer, pour les échéances du 1er septembre 1985 au 31 août 1986 à un taux de 5 % sur sept ans, assorti d'un différé d'amortissement de deux ans. Autre consolidation exigée : celle des prêts accordés aux éleveurs victimes de calamités successives dans le passé. Le taux est fixé à 5 % sur douze ans.

— Enfin, le CNJA tient au report de paiement des cotisations sociales normalement dues au début de l'année prochaine : les frais financiers entraînés par ce report étant pris en charge par l'Etat.

La philosophie de ce catalogue s'oppose à celle de l'impôt sécheresse de 1976 : *« C'était une erreur,* a rappelé M. Teyssedou. *Ce n'est pas un problème budgétaire mais un problème de gestion des céréales sur le plan communautaire et français. »*

L. T.

LE DEUXIÈME INTERCONGRÈS DE LA CGC

Du « nouveau syndicalisme » à la « citoyenneté économique »

Pour son deuxième intercongrès — consacré uniquement à la réflexion doctrinale, — les 24 et 25 octobre au Palais des congrès à Paris, la Confédération française de l'encadrement CGC remet sur le chantier son projet de « nouveau syndicalisme ». Pendant deux jours, huit cent trente-trois délégués vont débattre d'un rapport de 154 pages intitulé « Pour un nouveau syndicalisme » et rédigé sous la houlette du secrétaire général, M. Jean de Santis, par Mme Chantal Cummel, MM. Claude Cambus, Alain Heilbrunn et Marc Vilbenoit, la génération montante parmi les dirigeants de la CGC. Un rapport qui, dans la plupart des cas, débouche sur des propositions plus mesurées qu'audacieuses... comme si le « nouveau syndicalisme » avait encore des étapes à franchir au sein même de la CGC pour s'affirmer.

Toutefois, le fait est là : comme la CFDT, la CGC met au premier rang de ses priorités l'adaptation du syndicalisme. Dès le début du rapport, le syndicalisme est jugé *« en porte à faux »*. *« Que faire,* interrogent les rapporteurs, *devant tant de difficultés à surmonter, de handicaps à dépasser, d'adversaires à combattre, de choix à trancher ? Hisser le drapeau blanc ? Personne ne viendra à notre secours. »* Il faut s'adapter, mais adaptation ne signifie pas bouleversement, et les rapporteurs mettent en garde *« ceux qui aspirent à un démantèlement du système syndical »* tout en admettant un *« réexamen »* des conditions de la représentativité syndicale. Ainsi, *« l'action revendicative est un devoir syndical »* qui doit se traduire par *« la défense intelligente des acquis »*, une idée qui n'est guère développée...

Cogérant et partenaire

Les rapporteurs estiment aussi que le syndicalisme doit être le *« cogérant de l'édifice social »*, ce *« parteñariat »* existant déjà pour les régimes de retraite complémentaire ou l'UNEDIC, attitude qui doit l'amener à intervenir *« comme promoteur de solutions intermédiaires de régulation »*. Réfutant toujours la lutte des classes ou l'*« archéo-syndicalisme »*, la CGC entend devenir *« un acteur indispensable dans la maîtrise des changements par refus tant du rationalisme planificateur, rigide et bureaucratique, que du laisser-faire du libéralisme sauvage »*. Dans cette optique, elle admet *« le principe de certaines réadaptations »* et évoque, parmi d'autres pistes, la nécessité de *« savoir parler au nom des chômeurs »* et *« créer des services* [lesquels ?] *pour ses adhérents »*.

La CGC reprend et explicite davantage que par le passé son projet de *« citoyenneté économique »* tout en notant que ses craintes sur une *« soviétisation des entreprises »* à travers les lois Auroux ne sont pas *« concrétisées »*. *« Dans l'entreprise actuelle,* notent les rapporteurs, *la citoyenneté n'existe que pour les détenteurs du capital. »* Or le pouvoir de décision *« doit être partagé par tous ceux qui composent l'entreprise ou du moins leurs représentants »*, ce qui doit se traduire par *« la présence de représentants des salariés dans les conseils d'administration ou de surveillance »*.

Pour autant, les rapporteurs veulent démontrer que *« la citoyenneté économique »*, loin d'être antinomique avec le nouveau rôle des syndicats, est *« un élément de promotion du syndicalisme »*. Autant, indiquent-ils, le syndicalisme *« risque de voir son rôle dans l'entreprise se réduire au fur et à mesure du développement des pratiques de la citoyenneté, autant son rôle va se développer hors de l'entreprise dans l'organisation institutionnelle de l'économie (...). Les nouvelles formes d'encadrement, d'animation, de mise en œuvre de la qualité, de mobilisation des salariés, vont dans le sens de la citoyenneté, c'est-à-dire d'une plus grande responsabilisation des salariés. Cela restreint le rôle des syndicats, avocats de la défense. Mais, parallèlement, l'interaction de plus en plus étroite entre l'entreprise et son environnement, géographique, éducatif, etc., justifie le développement de multiples procédures de concertation contractuelle, concertation qui ne vivra que si elle repose sur des partenaires institutionnels représentatifs »*.

Les rapporteurs reprennent par ailleurs un grand nombre de propositions de la CGC en innovant sur certains points, par exemple en esquissant timidement l'idée de *« doter chaque personne d'un crédit d'années de formation identique pour tous, et que chacun pourrait utliser à sa guise tout au long de sa vie, en formation initiale post-obligatoire ou en formation professionnelle continue »*. Ils jettent également les bases d'une nouvelle politique salariale, toujours contractuelle, mais où *« la politique du mérite se placerait nécessairement avant les augmentations automatiques »*. Une négociation interprofessionnelle devrait définir une politique salariale nationale, mais... des *« politiques personnalisées »* devraient être mises en place par entreprise ou par branche professionnelle. Une contradiction évidente qui semble traduire une hésitation de la démarche que l'on retrouve pour la fiscalité ou la protection sociale. Soixante-dix à quatre-vingts amendements permettront peut-être de dissiper ce flou apparent.

MICHEL NOBLECOURT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

STEMI

Le conseil d'administration, réuni le 9 octobre 1985, a examiné les résultats de la société au 30 juin 1985.

Ces résultats se résument ainsi :

	30 juin 1985	30 juin 1984	Variation
Chiffre d'affaires	67,6 MF	52,9 MF	+ 27 %
Amortissements	18,8 MF	13,5 MF	+ 39 %
Résultat d'exploitation	23,8 MF	18,7 MF	+ 27 %
Résultat courant	24,5 MF	17,1 MF	+43 %
Résultat net après impôt	15,9 MF	12,6 MF	+ 26 %
Marge brute d'autofinancement	35,4 MF	26,9 MF	+ 31 %

Pour l'ensemble de l'exercice 1985, le résultat net devrait maintenir une progression égale ou légèrement inférieure.

Le conseil d'administration a décidé le versement d'un acompte de 15 F net par action à valoir sur le dividende de l'exercice 1985.

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

Le conseil d'administration s'est réuni le 17 octobre 1985, sous la présidence de M. Georges Pebereau, pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1984-1985.

Le résultat des opérations courantes, calculé selon les méthodes traditionnellement appliquées par la Compagnie, s'élève, après impôt, à 46.338.000 F, contre 45.071.000 F pour l'exercice précédent.

Le solde de la balance des plus et des moins-values en capitaux, déduction faite de l'impôt, atteint le montant, exceptionnellement élevé, de 101.390.000 F, en raison des désinvestissements effectués durant l'exercice dans le cadre de la politique de restructuration du portefeuille de la Compagnie.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève ainsi à 147.728.000 F.

Il sera procédé à l'assemblée générale qui sera convoquée pour le 27 novembre prochain, après dotation à son plein de la réserve légale et affectation de 100.638.000 F à la réserve spéciale de plus-values à long terme, de répartir aux actions une somme globale de 44.749.000 F, contre 41.034.000 F au titre de l'exercice 1983-1984.

Le dividende correspondant serait de 31,50 F, contre 30,50 F pour l'exercice précédent. Il s'y ajouterait un avoir fiscal de 15,75 F. Le revenu global serait ainsi de 47,25 F.

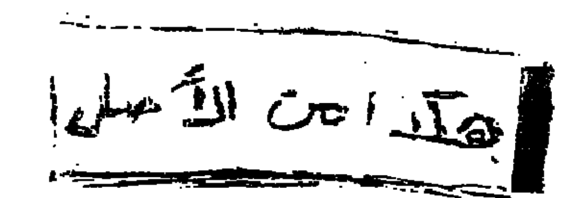
En application des articles 351 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966, il sera proposé aux actionnaires qui le souhaiteraient d'opter pour le paiement du dividende en actions de la Compagnie. Le délai d'option serait de trois semaines à compter de la date de l'assemblée.

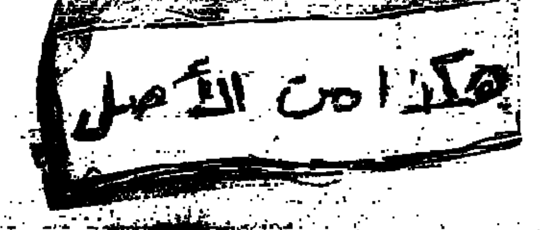
Les actionnaires seront enfin invités à compléter le conseil en faisant appel à M. Michel Gallot, directeur général adjoint du Crédit Lyonnais.

Le conseil a, en outre, décidé de convoquer le même jour une assemblée générale extraordinaire à laquelle il sera proposé de procéder à un certain nombre de modifications statutaires touchant notamment les articles concernés par les récentes évolutions de la législation.

Le conseil a enfin constaté que l'augmentation de capital en espèces, achevée après la clôture de l'exercice, a été effectuée dans des conditions qui témoignent à nouveau de la fidélité des actionnaires.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 octobre

Nouvel effritement

L'effritement était de nouveau au rendez-vous mardi, jour de réponse des primes, à la Bourse de Paris. Très peu d'entre ces primes ont été levées en raison du bilan négatif, le quatrième consécutif, de ce mois boursier. Ce sont surtout les ajustements de positions faits en prévision de la liquidation générale du 23 octobre, qui ont relativement pesé sur les cours. Relativement, car quelques achats étrangers ont été enregistrés, qui ont, pour partie, donné au marché des moyens de résister. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,15 % au-dessous de son niveau précédent.

D'une façon générale, la Bourse n'a pas manifesté beaucoup d'ardeur au travail. Les affaires, il est vrai, ont été assez calmes dans l'ensemble. Seul Total a fait l'objet de longues négociations. Finalement l'action a monté de 1 %. Les magasins et grandes surfaces (Printemps, CFAO, Carrefour, La Redoute, Darty) ont été plutôt bien orientés. Midi a été ferme, de même que Beghin. En revanche, Elf, Esso, Peugeot, Moët, Leroy-Somer ont perdu du terrain.

Enfin, SCREG, Bic et Penarroya se sont inscrits à leurs plus bas niveaux de l'année.

Calme aussi sur le marché obligataire, où l'intérêt s'est néanmoins concentré sur les titres d'emprunt à taux fixe remboursables « in fine ». Les spécialistes s'attendent à trois nouvelles émissions d'un montant global de 3,5 milliards de francs, dont une du Crédit national, à 10,90 %, disait-on, mais qui serait proposée au-dessous du pair.

Les actions Razel ont été introduites ce jour sur le second marché, offertes à 450 F, elles ont été cotées 520 F.

La devise-titre a peu varié pour s'échanger entre 8,06 F et 8,10 F (contre 8,06 F/8,08 F).

Léger fléchissement de l'or à Londres : 325,90 dollars l'once contre 326,15 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 300 F à 84 800 F, tandis que le napoléon reproduisait son précédent cours de 532 F.

NEW-YORK

Mieux orienté

Occupé ces derniers jours à digérer les ventes bénéficiaires déclenchées par sa récente hausse, la Bourse de New-York a repris, mardi, sa progression. Toutefois, le mouvement ne s'est amorcé qu'en cours de séance, après un repli initial. Surtout, il n'a guère profité aux « Blue chips », comme en témoigne l'indice des industrielles, qui, en clôture, s'établissait à 1 364,35, soit à 0,22 point au-dessus de son niveau précédent.

En revanche, le bilan de la journée a été franchement très satisfaisant. Sur 1975 valeurs traitées, 905 ont monté, 611 ont baissé et 459 n'ont pas varié.

L'encouragement est, pour partie, venu du front financier avec des résultats d'entreprises, pour le troisième trimestre, souvent supérieurs aux prévisions. Mais une fois encore, les rumeurs et/ou les développements d'OPA de tous genres ont fortifié les énergies.

L'attention s'est ainsi concentrée sur Chesebrough Ponds qu'Unilever, disait-on, guignerait après avoir regardé du côté de Colgate-Palmolive, également sur R.H.-Macy (ses dirigeants proposent d'en prendre le contrôle). Bien d'autres sociétés candidates au rachat furent recherchées. Enfin, l'annonce par IBM de bénéfices accrus ont favorisé une avance de l'action. L'activité a augmenté et 111,29 millions de titres ont changé de mains, contre 95,68 millions la veille.

VALEURS	Cours du 21 oct.	Cours du 22 oct.
Alcoa	32 1/4	32
A.T.T.	20 7/8	20 3/4
Boeing	44	45 3/8
Chase Manhattan Bank	56 3/8	57 1/8
Du Pont de Nemours	59	58 3/4
Eastman Kodak	42 7/8	42 5/8
Exxon	53 1/8	53 3/4
Ford	47 1/4	47 1/2
General Electric	59 5/8	59 7/8
General Foods	119 3/4	119 3/4
General Motors	68 3/8	67 3/8
Goodyear	25 7/8	26 1/8
I.B.M.	127 1/2	129 3/8
I.T.T.	35	35 1/2
Mobil Oil	30 1/4	30 5/8
Pfizer	45 1/4	44 7/8
Schlumberger	33 1/4	33 1/4
Texaco	38 1/4	38
U.A.L. Inc.	48 5/8	49
Union Carbide	58 7/8	58 5/8
U.S. Steel	30 3/4	30 5/8
Westinghouse	39 1/2	39 3/4
Xerox Corp.	47 3/8	48 5/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BSN. – Le conseil d'administration de la société a décidé de distribuer un acompte de 20 F par action BSN à valoir sur le dividende global versé au titre de l'exercice 1985. Cet acompte sera mis en paiement à compter du 6 janvier 1986.

DARTY. – Le groupe annonce, pour le premier semestre de l'exercice 1985/1986, un bénéfice consolidé (avant les provisions pour impôts sur les sociétés et participation des salariés aux fruits de l'expansion) atteignant 118,2 millions de francs contre 85,39 millions pour le précédent exercice, soit une augmentation de 38,4 %. Quant aux ventes (hors taxes), elles ont marqué une progression de 15,4 % à 2,07 milliards de francs. Mardi 22 octobre, l'action Darty figurait parmi les plus fortes hausses de la séance boursière, à 1 549 F (+ 4,1 %).

INTRODUCTION EN BOURSE DE RAZEL FRÈRES. – L'introduction, sur le second marché de la Bourse de Paris, des actions de la société Razel Frères, spécialisée dans le terrassement et le génie civil (*le Monde* du 10 octobre), s'est effectuée le 22 octobre à un cours de 520 F. Un total de 43 000 actions a été servi à ce même cours, alors que les demandes portaient sur 607 656 titres face à 43 000 actions Razel Frères mises en vente au prix d'offre minimal de 450 F.

LE CRÉDIT AGRICOLE DIMINUE LE TAUX DE SES PRÊTS CONVENTIONNÉS. – La « banque verte » annonce une baisse de 0,20 % du taux de ses prêts conventionnés. Cette disposition, qui a été prise à l'occasion du Salon de la maison individuelle, permettra de ramener les taux indicatifs entre 12,69 % et 13,45 %, les taux variant selon les caisses régionales du Crédit agricole, qui ont la possibilité de proposer des taux inférieurs aux taux indicatifs nationaux.

GENERAL MOTORS : HAUSSE DE 24 % DE SES BÉNÉFICES AU TROISIÈME TRIMESTRE. – Le numéro un mondial de l'automobile annonce, pour le troisième trimestre de l'exercice en cours, un bénéfice net de 516,5 millions de dollars, en hausse de 24 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	21 oct.	22 oct.
Valeurs françaises	112,7	112,7
Valeurs étrangères	93	92,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 oct.	22 oct.
Indice général	211,4	211,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 octobre .... 9 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 oct.	23 oct.
1 dollar (en yens)	215,65	215,65

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 05	0 181
5 %	48 90	3 616
3 % amort. 45-54	....	0 892
Emp. 7 % 1973	8050	..
Emp. 8,80 % 77	122 78	3 688
9,80 % 78/93	97 35	2 785
8,80 % 78/86	98 90	7 586
10,80 % 79/94	100 45	1 450
13,25 % 80/90	105 43	5 155
13,80 % 80/87	106 02	0 265
13,80 % 81/89	108 50	10 624
16,75 % 81/87	110 64	1 973
16,20 % 82/90	117 85	12 561
16 % juin 82	118 35	5 982
E.D.F. 7,8 % 61	147 40	11 508
E.D.F. 14,5 % 80-82	108 60	5 256
Ch. France 3 %	164 50	..
CNB Bques janv. 82	101 45	3 458
CNB Paribas	102 40	3 458
CNB Suez	102 30	3 458
CNI janv. 82	101 52	3 458

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	120	122
A.G.F. (St Cent.)	4287	4250
Amrep	32 40	31 10 o
André Roudière	240	240
Applic. Hydraul.	378	378
Arbel	71	71
Artois	1262	1312
Avenir Publicité	1080	1080

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Forges Strasbourg	280	285
Forinter	1085	1085
Fougerolle	91 90	92
France I.A.R.D.	330 80	344
France (La)	3080	3080
From. Paul Renard	580	570
GAN	6180	6300
Gaumont	612	605
Gaz et Eaux	1700	1720
Gerry S.A.	416	421
Gér. Arm. Hold.	85	81 80
Gévelot	320	330
Gr. Fin. Constr.	320	317
Gds Moul. Paris	445	445
Groupe Victoire	1850	1850
G. Transp. Ind.	193 80	186
H.G.P.	13400	13420
Hydroc. St-Denis	130	136
Immindo S.A.	330 50	343 70
Immivest	258 50	257
Immobail	435	433
Immobanque	686	687
Immob. Marseille	5330	5400
Immofice	439	434 50
Industrielle Cie	1760	1720
Invest. (Sté Cent.)	1230	1235
Jaeger	161 20	164 50
Lafitte-Bail	415	420
Lambert Frères	61	57
La Brosse-Dupont	402	400
Lille-Bonnières	332	332
Locabail Immob.	735	740
Loca-Expansion	285	290
Locafinancière	389	390
Locatel	284 40	284 50
Lordex (Ny)	135 50	140
Louvre	1480	1458

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

e : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1895	4,5 % 1973	1602	1596 10	1596 10	– 0 43
4079	C.N.E. 3%	4039	4025	4025	– 0 34
191	Elf-Aquitaine	183 80	181	181	
182	– (certific.)	174	174	174	
1270	Epeda-B-Faure	1248	1230	1230	
295	Electrolux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	– 0 28
235	Ericsson	204	203 80	203 80	– 0 19
440	Exxon Corp.	425	425	425	....
380	Ford Motors	377	378	378	+ 0 28
167	Free State	165 20	158	158 50	– 4 05
87	Gencor	76 80	67 50	67 80	– 11 97
520	Gén. Electr.	485	482	481	– 0 82
275	Gén. Belgique	307	323 10	323 10	+ 5 24
600	Gen. Motors	558	548	548	– 1 79
52	Goldfields	52 20	50 50	50 50	– 3 25
39	GdMetropolitain	41 20	40 30	40 30	– 2 18
80	Harmony	77 30	70	71 40	– 7 63
23	Hitachi	26 10	25 90	25 80	– 1 14
695	Hoechst Akt.	735	742	740	+ 0 68
1870	Siemens A.G.	1960	1958	1859	– 0 05
132	Sony	140 40	137 50	137	– 2 42
148	T.D.K.	149 40	148 40	148 30	– 0 73
12	Toshiba Corp.	14 10	14 05	14 05	– 0 35
940	Unilever	900	900	900	....
330	Univ. Techn.	324	320 20	320 20	– 1 17
615	Vaal Reefs	499	464	460	– 7 81
245	Volvo	228	232	232	+ 1 75
295	West Deep	249	230	231	– 7 22
230	West Hold.	198	189 50	189 50	– 4 29
465	Xerox Corp.	386	380	380 20	– 1 50
1 62	Zambia Corp.	1 42	1 31	1 32	– 7 04

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 029	8 053	7 700	8 300
ECU	6 744	6 745	....	....
Allemagne (100 DM)	305 010	304 920	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 054	15 054	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 300	270 220	262	277
Danemark (100 krd)	84 150	84 170	79	87
Norvège (100 k)	101 980	101 730	97 500	103 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 528	11 548	11 100	11 800
Grèce (100 drachmes)	5 197	5 199	4 100	5 800
Italie (1 000 lires)	4 517	4 522	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 520	371 350	3 610	3 770
Suède (100 krs)	101 410	101 460	98 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 400	43 410	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 989	4 988	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 932	4 932	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 887	5 895	5 680	6 080
Japon (100 yens)	3 734	3 731	3 630	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/10
Or fin (kilo en barre)	84400	84800
Or fin (en lingot)	84500	84800
Pièce française (20 fr)	532	532
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	550	547
Pièce latine (20 fr)	494	495
Souverain	610	606
Pièce de 20 dollars	3340	3400
Pièce de 10 dollars	1900	1900
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3170	3180
Pièce de 10 florins	507	506
Or Londres	326 50	325 90
Or Zurich	328 50	328
Or Hongkong	327 95	327 95
Argent Londres	6 16	6 13

Le Monde

Les grèves du 24 octobre et leurs effets

● **A la SNCF**, la direction estime que le trafic des TGV sera pratiquement normal, que celui des express et rapides sur les grandes lignes sera assuré en moyenne de 40 à 50 % et le service des trains de la banlieue parisienne à 50 % avec des variations locales. La CGT a annoncé des arrêts de travail, allant jusqu'à 24 heures dans certaines régions, notamment à Marseille et Montpellier, et provoquant des perturbations importantes sur Paris-Est et Paris-Sud-Ouest. La FGAAC (Fédération générale autonome des agents de conduite) a déposé aussi un préavis de grève sur ses propres revendications, mais la durée des arrêts de travail variera selon les régions et les dépôts comme chez les cégétistes. Les deux organisations représentent ensemble 80 % des agents de conduite.

● **Sur les routes**, quelques ralentissements pourraient se produire, la fédération CGT de l'équipement ayant annoncé des opérations de *« filtrage »* à la sortie des grandes villes, ainsi que des blocages de voies fluviales sur la Seine et dans le Nord.

● **Sur les aéroports de Roissy et d'Orly**, les syndicats CGT, CFDT et CFTC de d'Aéroport de Paris ont lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures, pour protester contre la suspension par la direction de négociations sur la sécurité de l'emploi, la promotion interne et la formation continue. Mais ce mouvement n'affectera pas le trafic aérien.

● **Dans les transports urbains** de plusieurs grandes villes, des appels à une grève de vingt-quatre heures ont été lancés par la CGT, notamment à Bordeaux, Lyon, Marseille, Rouen, Saint-Etienne, Toulon et Toulouse. A la RATP, la direction ne prévoit que des perturbations limitées, et davantage sur les autobus — où la CGT représente 35 % des machinistes — que sur les lignes de métro, la CGT n'ayant prévu que des grèves de deux heures à la prise de service. A condition qu'il n'y ait pas de coupures de courant.

● **A EDF**, des coupures sont possibles pour les usagers, notamment en milieu de matinée, la CGT ayant appelé à une grève de vingt-quatre heures de mercredi soir à jeudi soir, avec comme objectif une baisse de production de 30 %. De son côté la fédération gaz-électricité CFDT a estimé cet appel « dangereux », le réseau « prioritaire », et notamment les hôpitaux, pouvant être touchés. *« La CGT entend camoufler les difficultés de mobilisation par des coupures importantes »,* ont affirmé les responsables CFDT. De son côté, la CGC a invité les consommateurs, industriels ou particuliers, à protester. A la direction, on confirme qu'au-delà de 30 % de baisse de production les délestages pourraient toucher les « prioritaires » et deviennent d'autant plus difficiles à maîtriser que l'on dépasse cette proportion. On souligne que, depuis la grève intersyndicale de mai 1983, il n'y a pas eu de coupures de courant importantes. En revanche, le gaz ne devrait pas être touché.

● **Dans les PTT**, les arrêts de travail devraient être très localisés. En revanche, les fonctionnaires sont appelés à cesser le travail toute la journée, et un préavis de grève de vingt-quatre heures a été déposé dans les services sociaux et de santé.

M. Charles Hernu conduira la liste socialiste dans le Rhône

A l'issue de la réunion de la commission exécutive fédérale du PS du Rhône, qui s'est tenue le mardi 22 octobre, M. Hernu a été désigné pour conduire la liste socialiste aux élections législatives, devant M. Jean Poperen, numéro deux du parti, qui lui disputait la place depuis plusieurs semaines. Ce dernier conduira la liste aux régionales.

Près de onze heures de débats ont été nécessaires pour parvenir à un compromis entre les deux hommes : commencée à 19 heures mardi à Bron, commune située à mi-chemin entre Villeurbanne, ville dont M. Hernu est maire, et Meyzieu, que dirige M. Poperen, la réunion ne s'est terminée que mercredi matin peu avant 6 heures. Les deux « adversaires » sont arrivés et repartis séparément, se refusant à toute déclaration, de même que les soixante-dix membres de la commission. Un bref compte rendu diffusé à la fin des débats, précise que l'ancien ministre de la défense avait été désigné à l'unanimité, et M. Poperen à la majorité relative. Le premier s'est posé en défenseur de la « convivialité », et a fait valoir qu'il jouit, à Lyon, d'un regain de popularité ; le second se voulait le plus capable de *« rassembler la gauche »*.

M. Yvon Deschamp, premier secrétaire fédéral, avait informé dans la nuit les journalistes tenus à l'écart qu'un certain nombre de participants voulaient régler outre le problème des têtes de listes, celui de la composition totale des deux listes, soit seize noms pour la liste des législatives et quarante-deux pour la liste des régionales. Ces compositions seront soumises au vote des sections le 5 novembre prochain.

En Nouvelle-Calédonie

Les neuf projets d'ordonnances rejetés en bloc par les anti-indépendantistes

De notre correspondant

Nouméa. — Soixante-quatre minutes ont suffi à la majorité anti-indépendantiste du congrès de Nouvelle-Calédonie, réuni mercredi 23 octobre, en séance plénière, pour rejeter en bloc les neuf projets d'ordonnances conçus par M. Edgard Pisani. Les élus du FLNKS ayant décidé de s'abstenir, la motion de rejet sans examen, présentée par le RCPR et appuyée par le Front national, a été adoptée par 27 voix contre 15 abstentions.

Dans le huis-clos des commissions, pourtant, les conseillers régionaux du territoire avaient attentivement examiné les textes des projets d'ordonnances, ainsi que le soulignait le secrétaire général du territoire, M. Bernard Lemaire : *« Il y a un décalage assez remarquable entre ce débat politique public et le débat qui a pu s'organiser en commissions. Alors qu'ici il y a des attentes déçues et des refus globaux, il y a eu dans les commissions des contributions très critiques mais suffisantes pour que l'on puisse dire que les textes qui ont été déposés sur le bureau de cette assemblée ne seront pas ceux qui seront déposés devant l'Assemblée nationale. »* Avant lui, l'un des plus proches collaborateurs de M. Pisani, M. Gérard Wolf, avait, au terme d'une brève mission à Nouméa, souligné *« le travail sérieux et productif »* des participants aux commissions et *« la volonté profonde de réfléchir sur la logique des textes pour les améliorer »*. M. Wolf avait indiqué que les modifications souhaitées par le groupe RCPR auraient abouti à vider les textes de leur sens mais que des améliorations sensibles avaient été apportées aux projets qui doivent être adoptés le 13 novembre par le conseil des ministres.

F. F.

L'enquête sur la mort de Narwaz Bhutto

L'hypothèse d'un assassinat politique semble écartée

De notre correspondant régional

Nice. — Au terme d'une garde à vue de quarante-huit heures dans les locaux de la police judiciaire de Nice, Mme Rehana Bhutto, vingt-cinq ans, épouse de Shah Narwaz Bhutto, devait être entendue, ce mercredi 23 octobre, en début d'après-midi, par M. Jean-Louis Thiollet, doyen des juges d'instruction de Grasse, chargé du dossier sur la mort du fils cadet de l'ancien premier ministre pakistanais, Ali Bhutto (*le Monde* du 23 octobre). L'avocat de Mme Bhutto, Me Richard Banon, a contesté par avance l'accusation de non-assistance à personne en danger qui était susceptible d'être retenue par le magistrat instructeur contre sa cliente.

Trois mois après le décès suspect à Cannes, le 18 juillet, de M. Bhutto, âgé de vingt-sept ans, les résultats des expertises confiées au laboratoire central de la préfecture de police de Paris auraient, en fait, confirmé la thèse de l'empoisonnement. M. Bhutto aurait succombé à l'absorption d'une substance toxique foudroyante, inconnue en France.

Comparable, par ses effets, à l'acide cyanhydrique, mais extrêmement difficile à déceler dans les viscères, ce produit était détenu, en permanence, par le fils d'Ali Bhutto dans un étui qu'il portait sur lui. Selon les explications qu'elle a fournies aux enquêteurs, Mme Rehana Bhutto ne se serait aperçue de rien puisque, à l'heure présumée de la mort de son mari, elle dormait dans une pièce voisine de celle où le corps a été retrouvé.

Me Banon a, d'autre part, indiqué que le poison en question possédait une saveur prononcée et qu'il aurait été difficile de le mélanger à une boisson ou à un aliment à l'insu de la victime. Le défenseur de Mme Bhutto a cependant apporté des précisions importantes sur la dégradation des relations au sein du couple. Mariée à M. Bhutto depuis trois ans, la jeune femme, de nationalité afghane, n'aurait jamais été acceptée par la famille de son mari. Ce rejet aurait créé un conflit aigu dans leur foyer et les deux époux se seraient séparés à plusieurs reprises. D'après l'avocat, M. Bhutto, qui repoussait l'idée d'un divorce, aurait été dépressif et, à l'occasion, violent. La veille de sa mort, enfin, une nouvelle dispute familiale aurait éclaté à Cannes.

A la lumière de ces informations communiquées par Me Banon, l'hypothèse d'un assassinat de caractère politique semble perdre quelque crédibilité. Elle avait été évoquée en raison des activités de M. Bhutto au sein du groupe d'opposition clandestin Al Zulficar, prônant la lutte armée contre l'actuel régime pakistanais du général Zia Ul Haq.

GUY PORTE.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à St-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MERCREDI 23 OCTOBRE
Allô « le Monde »
préparé par FRANÇOIS KOCH
720-52-97
Le suicide des jeunes : l'énigme
avec DELPHINE PINEL et PHILIPPE COHEN du *Monde de l'éducation*

JEUDI 24 OCTOBRE
« le Monde » reçoit
ALAIN CALMAT
ministre de la jeunesse et des sports
avec PHILIPPE BOUCHER

A Barbézieux (Charente)

INCENDIE DANS UN HOPITAL : CINQ PERSONNES BRULÉES VIVES

Cinq personnes sont mortes brûlées vives lors d'un incendie qui s'est déclaré pendant la nuit du mardi 22 au mercredi 23 octobre à l'hôpital-hospice de Barbezieux (Charente), où Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, s'est rendue dans la matinée de mercredi.

Il était 1 h 30 quand le feu s'est déclaré en sous-sol, dans une aile du bâtiment, pour des causes qui ne sont pas encore connues. Les sauveteurs, qui sont parvenus à maîtriser l'incendie vers 3 heures du matin, ont découvert quatre corps ; le cinquième corps a été dégagé quelques heures plus tard.

Cent vingt-deux personnes — en majorité des gens âgés — ont été évacuées sans panique, même si certaines se sont légèrement blessées en voulant passer par-dessus le balcon de leur chambre située au rez-de-chaussée.

L'hôpital de Barbezieux abritait trois services, un service de médecine, un service de gériatrie et un service de chirurgie.

Sur le vif
Stocks

Voyez-vous, dans la vie, on a tort de se faire du souci. Prenez-moi. Je suis toujours à m'inquiéter, à m'angoisser, pour tout, pour rien. Et là, je me disais : quand même, en cas de guerre, atomique forcément, comparés aux Suisses, on n'est vraiment pas protégés. Mitterrand, lui, il paraît que si. Lui, ses proches, ses ministres, ses amis, ils ont des abris, des vivres, ils pourront tenir le coup. Et nous, alors ?

Eh bien ! rassurez-vous, tout est prévu. C'est un député RPR qui a révélé ça hier à ses collègues de l'Assemblée nationale. Ils sont chics au gouvernement. Ils ont imprimé des millions de bons d'essence et de tickets d'alimentation. Il en faudra trois pour une livre de sucre, huit pour un kilo de viande, etc. Où on va en trouver de la viande, à ce moment-là ? A qui on va courir présenter nos coupons, avec tout ce qui va nous dégringoler dessus ? Ça je ne sais pas, eux non plus, ils s'en fichent et ils ont raison, c'est pas le problème.

L'important, c'est de savoir que des stocks de tickets dorment sur des lits de poussière, bien au chaud, derrière de solides barreaux, dans des centres cadenassés à triple tour par des serrures de haute sécurité — ça coûte cher, mais ça vaut le coup — à l'abri des voleurs. Des fois que leurs nanas — elles sont prévoyantes, elles — les pousseraient au crime en exigeant non pas des bijoux, mais des bons de gasoil.

Ils sont marrants dans l'opposition. Au lieu de se réjouir de ces dispositions et de féliciter le ministre de l'intérieur, ils râlent, ils trouvent qu'à l'époque des microprocesseurs ça fait ringard toutes ces tonnes de papier. Très gentiment, très calmement, le ministre délégué au Parlement leur a expliqué à quoi ça tenait. Au recensement de 1982. On est plus nombreux qu'on ne croyait. Alors on s'est dépêché d'imprimer encore quelques millions de titres d'alimentation. Comme ça, on sera paré. Evidemment on pourrait informatiser le système, distribuer des cartes à mémoire. On va y penser. Mais, attention ! En cas de... crise — il n'a pas voulu nous affoler en utilisant le mot conflagration, — les cartes à mémoire, c'est pas très fiable, ça peut se détraquer. Il a raison, cet homme. Avec les radiations, déjà que nous on aura la tête en compote, alors les cartes !...

CLAUDE SARRAUTE.

M. Figueras est condamné pour provocation à la discrimination raciale

La 17e chambre correctionnelle de Paris a rendu, mardi 22 octobre, le jugement par lequel elle déclare M. André Figueras, soixante et un ans, écrivain, *« coupable d'avoir à Paris, le 16 octobre 1983, commis le délit de provocation à la discrimination raciale à l'égard d'un groupe de personnes déterminées, les immigrés, en raison des propos tenus au Palais de la Mutualité à la quatrième Journée nationale d'amitié française »*.

Le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery, a condamné M. Figueras à 3 000 F d'amende, et il devra verser 1 000 F de dommages-intérêts à la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et le franc symbolique demandé par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

Les poursuites étaient motivées par un article d'Edwy Plenel paru dans *le Monde* du 19 octobre 1983 sous le titre « Ainsi parle l'extrême-droite », dans lequel les étonnants propos des intervenants à la Journée d'amitié française étaient rapportés. *« Nous sommes sous l'œil des barbares,* avait déclaré M. Figueras. *Les immigrés se reproduisent comme des lapins (...). L'avènement d'un président musulman nous guette. »*

Dans son jugement, le tribunal note : *« Ces travailleurs immigrés d'ethnie nord-africaine (ce n'est pas par hasard que l'éventualité d'un président musulman est évoquée) sont présentés comme incapables d'assimiler une civilisation évoluée et amenés cependant, de par leur nombre, à imposer aux citoyens d'origine française leur point de vue politique. Le portrait qui en est tracé ne peut déclencher chez les Français de souche métropolitaine qu'un phénomène de rejet et un sentiment d'antipathie sociale. »* Les magistrats ajoutent : *« Ces paroles sont de nature à susciter dans un auditoire une répulsion discriminatoire à l'égard des étrangers, dont les objectifs et les actions sont considérés comme néfastes. »*

M. Arnaud de Lassus, soixante-quatre ans, et M. Bernard Antony, quarante et un ans, dit Romain Marie, étaient aussi poursuivis pour le même délit, mais le tribunal les a relaxés en raison de deux motifs différents. M. de Lassus a contesté avoir déclaré : *« Quatre superpuissances colonisent la France : le marxiste, le maçonnique, le juif, le protestant, que symbolisent les ministres Fiterman, Hernu, Badinter et Rocard. »* Les magistrats observent que les propos incriminés seraient le résultat d'une *« contraction »* opérée par le journaliste et déclarent : *« Certes, il apparaît qu'un jugement de valeur morale défavorable est porté par le prévenu sur deux minorités religieuses, mais il ne peut être établi, pour autant avec certitude, en l'absence d'un texte et d'un contexte indiscutables (...), que le prévenu s'est rendu coupable de l'infraction reprochée. »*

De son côté, M. Romain Marie était accusé d'avoir affirmé : *« Il y a une puissance qui n'admet pas l'intégration en France (...) et pour laquelle les intérêts du judaïsme sont supérieurs à la société française (...) L'internationale de l'assassinat, l'internationale communiste (...) était composée essentiellement de juifs. »* A l'audience, il avait contesté l'exactitude de ces propos tenus au cours d'un entretien avec deux journalistes, Edwy Plenel et Martine Storti, et son propre collaborateur, derrière les rideaux du Palais de la Mutualité, lors d'une suspension de séance. C'est sur ce caractère privé que le tribunal s'est appuyé pour prononcer la relaxe, en considérant que *« l'intention de publicité ne se trouve pas, en la circonstance, démontrée de façon évidente »*.

MARC PORTEY.

Le numéro du « Monde » daté 23 octobre 1985 a été tiré à 474 554 exemplaires

● *Divorce aux torts de Mme Le Pen.* — Le tribunal de Nanterre a prononcé le mardi 22 octobre le divorce des époux Le Pen, aux torts de l'ancienne épouse du président du Front national, Mme Pierrette Lalanne. La garde de leur troisième enfant, Marine, est confiée à M. Le Pen. Mme Lalanne ne recevra pas de pension alimentaire et doit verser 20 000 F de dommages à son ancien époux.

A B C D E F G